Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17992 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 29 NOVEMBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

JEAN-PIERRE FIZET/CORBIS SYGMA

Enquête : Le Pen et ses filles

DE PÈRE en fille : Marine, la plus jeune des trois filles de Jean-Marie Le Pen, sera-t-elle son héritière en politique ? Comment les filles du président du Front national ont-elles été emportées dans le sillage militant de leur père ? *Le Monde* a enquêté sur ce huis clos familial où la politique est aussi une affaire privée, à laquelle Marie-Caroline, Yann et Marine n'ont pu échapper. *Lire page 13*

SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

Barthes le subversif
Jeunesse à Montreuil

DOUBLE PEINE
Un entretien avec Jean-François Coppé p. 7

VIOLENCES SCOLAIRES
Xavier Darcos pour une « école-sanctuaire » p. 10

ISRAËL
Ariel Sharon favori des primaires du Likoud p. 3

CÔTE D'IVOIRE
Dominique de Villepin sur le terrain p. 4

RWANDA
La crise du TPIR p. 4
et un point de vue p. 14

MOUSSAOUI
La France accepte de coopérer avec la justice américaine p. 11

COMMUNICATION
Tempête sur la presse allemande p. 21

International 2
Union européenne ... 6
France 7
Société 10
Régions 12
Horizons 13
Entreprises 18
Communication 21
Marchés 22
Carnet 24
Abonnements 24
Aujourd'hui 25
Météorologie 29
Jeux 29
Culture 30
Radio-Télévision 34

Attentats anti-israéliens au Kenya

Jeudi matin, à Mombasa, un hôtel d'une chaîne israélienne et un avion de la compagnie Arkia ont été attaqués

UN DOUBLE attentat anti-israélien a été perpétré, jeudi matin 28 novembre, au Kenya, dans la ville côtière de Mombasa. A peu près simultanément, une voiture piégée a été lancée contre un hôtel fréquenté par des touristes venus d'Israël, cependant qu'un ou deux missiles étaient tirés contre un avion de ligne israélien qui assurait le vol Mombasa-Tel-Aviv. Le tir de missiles a manqué l'appareil, qui venait de décoller avec 261 passagers et 10 membres d'équipage à bord, et a poursuivi sa route. Selon des informations provisoires, l'attentat contre l'hôtel a fait au moins onze morts – parmi lesquels trois Israéliens dont deux enfants – et une vingtaine de blessés.

L'attentat n'avait pas été revendiqué jeudi matin. Il intervient après que la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira a diffusé, le 12 novembre, un enregistrement présenté comme émanant d'Oussama Ben Laden. Le chef d'Al-Qaida y réitérait ses menaces d'attentat, sans viser spécifiquement ni Israël ni l'Afrique. C'est au Kenya, en 1998, qu'Al-Qaida avait organisé une attaque à la bombe contre l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi. Cette attaque avait fait près de 200 morts. La côte kényane est une destination appréciée des Israéliens. Propriété d'une compagnie israélienne, l'hôtel Mombasa Paradise venait d'accueillir un groupe de 140 Israéliens quand le véhicule piégé s'est écrasé sur la porte d'entrée. L'avion visé appartient à la société de charters israélienne Arkia.

PLANTU

- Une voiture piégée contre un hôtel fréquenté par des touristes venus d'Israël : au moins 11 morts
- Un avion de ligne et ses 261 passagers échappent à un tir de missile
- En 1998, Al-Qaida avait tué près de 200 personnes à l'ambassade américaine à Nairobi

Lire page 2

Le nouveau Vivendi Environnement

LE PDG de Vivendi Environnement, Henri Proglio (*photo*), détaille pour la première fois la stratégie de sa société, affranchie depuis quatre jours de la tutelle de son principal actionnaire, Vivendi Universal qui a organisé la session de sa participation de 40,8 %. M. Proglio se réjouit dans un entretien au *Monde* de pouvoir désormais se concentrer sur ses marchés et ses métiers, centrés autour de l'environnement (eau, énergie, transports publics et déchets). « *Vrai héritier de la Générale des eaux* », le groupe s'apprête à changer de nom pour signifier que la page Messier est tournée.

BLOOMBERG

Après l'entrée de plusieurs investisseurs français dans son capital, M. Proglio précise qu'il n'est pas un amateur de noyaux durs. Il affirme que l'entrée d'EDF à hauteur de 4 % est un placement purement financier. En revanche, les ambitions avouées d'EDF de prendre 50 % de leur filiale commune de services énergétiques Dalkia « *est inscrite dans le protocole signé en 2000* ».

Lire pages 18 et 19

COUPE DAVIS

Le tennis français défend son saladier convoité par les Russes

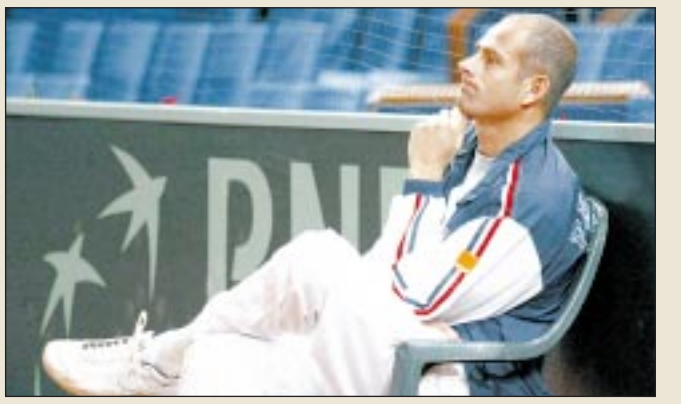

JACQUES DEMARTHON/AFP

L'ÉQUIPE DE FRANCE de tennis livrera contre la Russie, du vendredi 29 novembre au dimanche 1er décembre à Bercy, la quinzième finale de Coupe Davis de son histoire. Malgré la qualité de leurs adversaires, les Français, dirigés par Guy Forget, peuvent espérer conserver le Saladier d'argent acquis en 2001 aux dépens de l'Australie. De nombreuses personnalités assisteront à la rencontre : Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin, mais aussi Boris Eltsine et... Lionel Jospin. *Lire notre dossier pages 25 à 28*

« Prestige » et « Byzantio », les frères pétroliers de Tallinn

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Même âge, même structure, même affréteur, même cargaison... Si le pétrolier qui vient d'accoster dans le port de Tallinn, la capitale de l'Estonie, n'est pas le petit frère du *Prestige,* qui a coulé le 19 novembre au large de l'Espagne, il y a entre eux un air de famille certain. Cette similitude vaut au *Byzantio,* battant pavillon maltais, toute l'attention des autorités françaises, décidées à mener la vie dure aux pétroliers en fin de carrière, équipés d'une simple coque.

Elles l'ont fait savoir à l'Estonie, qui a finalement accepté d'examiner de près le bateau, jeudi 28 novembre, au lendemain de son arrivée dans le port commercial de Tallinn. L'équipage du *Byzantio,* construit il y a 26 ans, ne s'attendait pas à un tel comité d'accueil. Propriété de l'armateur grec Vizantio Shipping, le navire a l'habitude d'œuvrer dans l'anonymat, simple numéro 7 383 413 dans les registres de l'Organisation maritime internationale (OMI). Mais l'identité de son affréteur, la société de négoce Crown Resources AG, a attiré les regards des experts. C'est la même société, propriété du conglomérat russe privé Alfa Group, qui avait affrété le *Prestige.* Ce dernier, selon la revue *Lloyd's List,* avait été fourni à son armateur par le courtier londonien Petrian qui, il y a trois ans, avait loué l'*Erika* à TotalFinaElf.

Tout semble indiquer que, le *Prestige* ayant disparu, Crown Resources ait décidé de faire appel à son frère pour le remplacer sur la route de l'Asie. Un trajet qui passe au large des côtes françaises, puis espagnoles. Selon les autorités portuaires de Tallinn, le pétrolier devait charger 53 000 tonnes de fioul lourd avant de prendre le large le vendredi 29 novembre. Une cargaison identique à celle du *Prestige.* Le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, n'a pas hésité à faire de ce dossier un test de *« la volonté de l'Estonie de rentrer dans l'Europe ».*

Des *Byzantio* et des *Prestige,* il en circule régulièrement en mer Baltique. Ils ont pour nom *Express* et *Arcadia-1,* entre autres, et *« sont dans un aussi mauvais état que le* Prestige *»,* déplore Stuart Thompson, en charge des campagnes de Greenpeace dans cette mer fermée.

Antoine Jacob

Lire aussi nos autres informations page 12

CINÉMA

Jean Sénac, le soleil assassiné

JELLEL GASTELLI

LE CINÉASTE algérien Abdelkrim Bahloul tourne en Tunisie un film (*photo*) sur les derniers mois de Jean Sénac, poète martyr de toutes les indépendances. *Lire page 30*

POINT DE VUE

Agriculture : l'Europe étrangle les pays pauvres *par Mark Vaile*

LORSQUE les ministres du commerce du monde entier se sont rencontrés à Doha, au Qatar, en novembre 2001, nous avons reconnu que nous avions une occasion historique d'améliorer les perspectives économiques de la population mondiale, une occasion que nous ne pouvions pas nous permettre de laisser passer.

Nous avons une responsabilité particulière envers plus de deux milliards d'hommes qui, d'après les estimations, vivent dans la pauvreté. Plus de cent des cent quarante-cinq membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont des pays en développement (PED), dont trente sont des pays moins avancés. Leurs moyens d'existence dépendent lourdement de l'agriculture. Quatorze des dix-sept pays du groupe de Cairns en faveur du libre-échange des produits agricoles sont des PED. Pour ces pays comme pour les autres PED, la réforme du commerce agricole est un problème de développement crucial. Nous avons été heureux de pouvoir saisir l'opportunité de lancer un nouveau cycle de négociations commerciales mondiales à Doha.

Comme beaucoup d'autres, l'Australie et le groupe de Cairns ont suivi de près les discussions qui ont eu lieu en Europe, ces derniers mois, sur la politique agricole commune (PAC), y compris les développements du sommet de l'Union européenne à Bruxelles, les 24 et 25 octobre.

Nous sommes très préoccupés par le fait que, dans les premières années du XXIe siècle, l'ampleur et la nature des subventions européennes à l'agriculture limitent les perspectives des agriculteurs efficaces partout ailleurs.

Lire la suite page 14

MARK VAILE est le ministre australien du commerce ; il préside le groupe de Cairns en faveur du libre-échange des produits agricoles.

Jean Genet

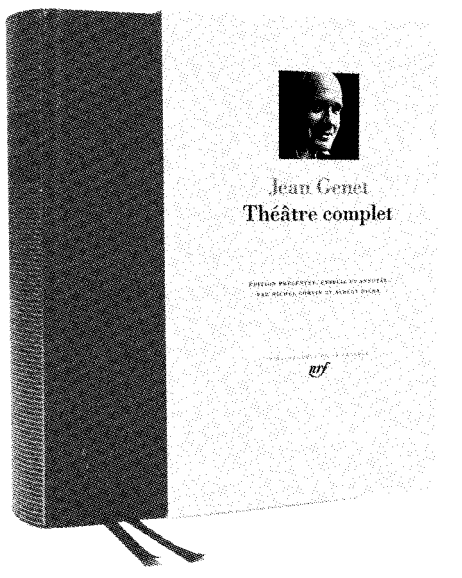

Théâtre complet
Édition publiée par Michel Corvin et Albert Dichy

La Pléiade
GALLIMARD

Éditions Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

M 00147 - 1129 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

TERRORISME

Au moins onze personnes dont plusieurs Israéliens parmi lesquels deux enfants ont été tués, jeudi matin 28 novembre, lors d'un attentat à la voiture piégée à Mombasa au Kenya. Le véhicule, un 4X4, a forcé le passage de l'hôtel **MOMBASA PARADISE** appartenant à un groupe financier israélien, alors qu'un groupe de **140 TOURISTES ISRAÉLIENS** venait de descendre dans cet établissement. Au même moment, un avion de la compagnie Arkia qui venait de décoller de cette ville est parvenu à éviter le tir d'un ou plusieurs missiles. L'appareil qui avait 261 passagers à bord a pu continuer sa route sans encombre. La compagnie nationale isréalienne a **SUSPENDU SES VOLS** à l'étranger. Cette double attaque survient au moment où le Likoud s'apprête à désigner Ariel Sharon pour les élections générales du 28 janvier.

Double attaque terroriste dirigée contre Israël, au Kenya

Au moins onze personnes parmi lesquelles trois Israéliens ont péri lorsqu'un véhicule piégé a explosé contre les portes d'un hôtel. Au même moment, un avion israélien de la compagnie Arkia a échappé au tir d'un ou plusieurs missiles. Cette double action n'a pas encore été revendiquée

ISRAËL a été la cible de deux attentats au Kenya, jeudi 28 novembre au matin. Les deux actions terroristes ont été menées quasi-simultanément à Mombasa, deuxième ville du pays sur le littoral de l'Océan indien. A 6 heures du matin, heure française, un véhicule

LE MOMBASA PARADISE EN FEU

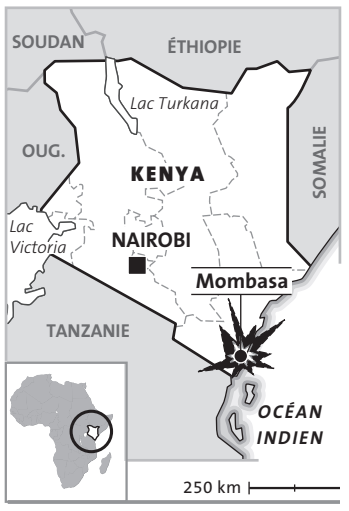

piégé a explosé devant l'hôtel Paradise où étaient en train de se faire enregistrer des touristes israéliens tout juste arrivés. Au même moment, un ou plusieurs missiles étaient tirés sur un avion de la compagnie israélienne Arkia alors qu'il décollait de l'aéroport de Mombassa pour rejoindre Tel-Aviv.

L'avion, qui transportait 260 passagers et dix membres d'équipage, n'a pas été touché par le ou les missiles. Son fuselage aurait été très légèrement endommagé et, après avoir envisagé un atterrissage d'urgence à Nairobi, l'avion a poursuivi son vol jusqu'en Israël où il était attendu en milieu de journée.

En revanche, l'attentat contre le Paradise hôtel pourrait se solder par un lourd bilan. En fin de matinée, un porte-parole de la police kényane faisait état de onze morts, dont six Kényans. *« L'explosion s'est produite dans l'entrée du hall »*, a déclaré dans un premier temps un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères. Une touriste a raconté par téléphone à Radio-Israël qu'elle venait d'arriver avec un groupe de 140 personnes à l'hôtel lorsqu'elle a entendu la déflagration.

« Les gens ont été blessés aux jambes, aux bras, partout. Tout a brulé », a-t-elle dit, *« Presque tous les clients sont Israéliens, une poignée de Kényans ont aussi été blessés »*. D'autres témoins faisaient état d'enfants parmi les blessés et racontaient que l'hôtel était en flammes. Selon Benjamin Nétanyahou, ministère israélien des affaires étrangères, trois Israéliens dont deux enfants ont été tués. *« Nous craignons un bilan plus lourd »* , déclarait dans la matinée un officiel kényan, le colonel Bonventur Wendo, confirmant l'explosion dans la hall de l'hôtel.

Le Paradise hôtel, propriété d'un groupe israélien, était décrit par plusieurs témoins comme étant en flammes. Selon un témoin interrogé par téléphone par notre correspondant à Nairobi, il aurait été en partie détruit par l'explosion. Son directeur, interrogé par la télévision CNN, a expliqué qu'il avait vu un véhicule – camion ou voiture 4X4 – franchir les barrières protégeant l'entrée de l'hôtel et défoncer le hall d'entrée avant d'exploser. Ses trois occupants auraient été tués. Des ambulances se sont rendues immédiatement vers les lieux tandis qu'un vaste foule se rassemblait autour de l'hôtel.

Mombasa est au cœur de la zone touristique balnéaire kényane, réputée pour ses plages de sable blanc et ses forfaits touristiques bon marché vendus dans le monde entier. Le tourisme est la troisième ressource économique du pays et environ un million de touristes se rendent chaque année dans cette région. Le mois de décembre est le pic de la saison touristique.

Ce double attentat n'était pas revendiqué en fin de matinée, jeudi. A l'aéroport de Mombasa, des enquêteurs tentaient de trouver quelques indices sur les tirs de missiles ayant visé l'avion charter de la compagnie Arkia. Selon des témoins, deux ou trois missiles auraient été tirés. Le pilote a expliqué avoir juste vu *« un soudain éclair »* à la droite de son appareil. Les avions israéliens qui décollent ou atterrissent au Kenya sont généralement sous haute surveillance. Des équipes israéliennes de sécurité sont présentes dans tous les aéroports. A Nairobi, une unité spéciale du Mossad est présente en permanence, chargée d'une surveillance régionale.

C'est au Kenya, le 7 août 1998, qu'Oussama Ben Laden et l'organisation Al-Qaida avaient mené l'une de leurs attaques terroristes les plus meurtrières. L'explosion d'une voiture piégée devant l'ambassade américaine à Nairobi, ainsi que l'explosion simultanée d'un véhicule devant l'ambassade américaine de Tanzanie, pays voisin, avaient tué 224 personnes et blessé près de 5.000. Les autorités israéliennes semblaient jeudi matin faire le lien avec l'organisation Al-Qaida. *« Il y a déjà eu dans le passé beaucoup d'attentats contre nos intérêts à l'étranger, mais c'est la première fois qu'un de nos avions de ligne a appremment été visé par des tirs de missiles sol-air (...) Cela constitue une escalade dans le terrorisme international qui menace l'ensemble du trafic aérien mondial »*, a déclaré M. Nétanyahou à la télévision israélienne. La compagnie El Al décidait, jeudi matin, aussitôt les deux attentats connus, de suspendre tous ses vols à partir de l'étranger.

> « Les gens ont été blessés aux jambes, aux bras, partout. Tout a brûlé »

Le 12 octobre, l'explosion d'une voiture piégée devant une discothèque, sur l'île indonésienne de Bali, avait fait plus de 190 morts. L'attentat avait été revendiqué par Oussama Ben Laden, dans une cassette audio diffusée par la chaîne Al-Jazira le 12 novembre, authentifiée depuis par les services américains. *(AFP, Reuters, AP, avec Jean-Philippe Rémi à Nairobi)*

Des groupes islamistes bien implantés

Deux jours avant les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, des milliers de musulmans avaient manifesté à Nairobi et à Mombasa leur solidarité envers les Palestiniens. Le rassemblement avait frappé les esprits car la foule réunie dans les deux villes avait brûlé plusieurs drapeaux israéliens et américains en scandant : *« Mort aux sionistes et au Grand Satan !»*.

Le même jour, des déclarations anti-israéliennes et anti-américaines avaient accompagné ces manifestations. *« Le monde entier réclame aujourd'hui l'instauration de la paix en Palestine, mais l'Amérique et Israël sont coupables de meurtres de musulmans avec leurs politiques partiales »*, déclarait, à Mombasa, le président du conseil kényan des imams, cheikh Ali Shee.

A la suite de l'attentat de 1998, l'enquête avait mis en évidence que certains des membres impliqués dans celui-ci étaient passés à Mombasa, où ils avaient bénéficié de complicités locales.

Chronologie de la terreur

● **7 août 1998.** Les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et de Dar es-Salam (Tanzanie) sont attaquées, à quelques minutes d'intervalle. Les attentats sont attribués au réseau terroriste d'Oussama Ben Laden. Les explosions qui ont fait 224 morts avaient aussitôt été revendiquées par *« L'armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans »*, jusqu'alors inconnue. Elles s'inscrivaient dans le contexte de l'intervention militaro-humanitaire menée en Somalie par Washington sous le drapeau de l'ONU. Selon l'un des hommes inculpés plus tard dans cette enquête aux Etats-Unis pour avoir aidé Al-Qaida à s'implanter au Kenya, Ali Mohammed, Ben Laden avait aussi fait surveiller des cibles françaises, britanniques et israéliennes au Kenya et en Tanzanie.

● **20 août 1998.** En riposte aux deux attentats, le président américain Bill Clinton décide des tirs de missiles sur des camps d'entraînement de Ben Laden en Afghanistan ainsi que sur une usine de la banlieue de Khartoum, au Soudan, où le chef d'Al-Qaida et certains de ses fidèles s'étaient installés au milieu des années 1990 avant de repartir en Afghanistan.

● **12 octobre 2001.** Quelques milliers de manifestants scandent des slogans anti-américains et favorables à Oussama Ben Laden, dans les rues de Nairobi et de Mombasa, pour protester contre les *« actes d'agression et de terrorisme commis contre l'Afghanistan »*, à l'appel notamment d'organisations de jeunesse musulmane et d'une branche du Conseil suprême des musulmans du Kenya.

● **12 novembre 2002**. Dans un message audio diffusé par la chaîne qatarie Al-Jazira, une voix attribuée à Oussama Ben Laden menace de nouveaux attentats les *« peuples des pays alliés du gouvernement américain injuste »*. Parmi les cibles désignées figurent les Etats-Unis, ainsi que *« la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemange et l'Australie »*. Il s'agissait très vraisemblablement de la voix de Ben Laden, selon les services américains.

● **21 novembre 2002**. Washington annonce l'arrestation d'Abdel Rahim Al-Nachiri, un Saoudien présenté comme un haut responsable d'Al-Qaida, soupçonné d'avoir organisé notamment les attentats de 1998 en Afrique Orientale, ainsi que celui ayant visé dernièrement un pétrolier français au Yémen.

Un bureau permanent d'enquêteurs américains est installé à Nairobi

NAIROBI
de notre correspondant

S'il fallait une cible symbolique pour un attentat, le Kenya en constitue une de choix. Allié traditionnel des Etats-Unis dans la région depuis la guerre froide, le pays a déjà été meurtri, le 7 août 1998, par un attentat à la bombe, qui avait frappé l'ambassade des Etats-Unis de Nairobi, conjointement à celle de Dar es-Salaam, en Tanzanie. Les deux explosions avaient coûté la vie à 224 personnes, dont 12 Américains, et en avaient blessé près de 5 000 à Nairobi, dont beaucoup sont désormais invalides.

L'enquête, à l'époque, avait mis en évidence la responsabilité d'un réseau lié au terroriste Oussama Ben Laden. Depuis, un bureau permanent d'enquêteurs américains est installé dans la capitale kenyane, chargé de prévenir, justement, de nouvelles attaques, et travaille en collaboration avec les services de sécurité kenyans.

Les cibles, cette fois-ci, ne sont pas américaines mais israéliennes. Là encore, l'intention est manifestement de frapper symboliquement, à plus d'un titre. Les passagers de l'avion charter et les vacanciers de l'hôtel Paradise, à Mombasa, ont d'abord été visés comme touristes. La Côte, avec ses plages de sable blanc, est un des lieux de passage pour la plupart du million de vacanciers environ qui se rendent au Kenya chaque année, et dont les voyages, au total, constituent la troisième activité économique du pays. Mais les passagers du charters où les touristes de l'Hôtel Paradise ont aussi été visés parce qu'ils étaient, pour beaucoup d'entre eux, israéliens. Or, le Kenya entretient d'excellentes relations avec Israël, qui a installé dans le pays un de ses principaux centres de renseignement régional.

UNE VÉRITABLE HUMILIATION

Les deux missiles tirés depuis Mombasa, ont donc raté leur cible, mais ils ont démontré qu'en dépit des mesures prises après le 7 août 1998, le Kenya demeurait perméable à des terroristes équipés de matériel lourd. Au-delà du drame vécu par les victimes, l'attaque constitue donc une véritable humiliation pour la coalition internationale, emmenée par les Etats-Unis, qui a fait du Kenya sa plate forme régionale depuis l'après 11 septembre.

Le pays, en plus de sa proximité avec Washington et Tel-Aviv, a l'avantage de disposer à la fois d'aéroports civils internationaux, de bases aériennes et d'un port en eaux profonde, Mombasa, déjà utilisés par les bateaux de guerre américains pendant la guerre du Golfe ou l'opération humanitaro-militaire en Somalie, au début des années 1990.

Mombasa se trouve à environ 200 kilomètres de la frontière somalienne, non loin d'une région sans contrôle où, selon les spécialistes, a bombe qui a servi à l'attentat d'août 1998 aurait été assemblée avant d'être infiltrée au Kenya. C'est aussi dans cette région de Ras Kamboni que l'organisation somalienne Al Itihad Al-Islami, suspectée d'avoir entretenu, au moins au début des années 1990, des liens avec Al-Qaida, a un de ses bastions. L'hypothèse que des militants de l'organisation islamiste puissent, après le 11 septembre, continuer à entretenir des camps d'entraînements qui auraient pu devenir une base de repli pour des membres d'Al-Qaida fuyant l'Afghanistan avait poussé les Américains à établir un plan d'intervention en Somalie, finalement abandoné faute d'éléments précis. Il reste que la région de la côte kenyane, est une zone où la religion musulmane est largement majoritaire dans un pays plutôt chrétien. Cette région est considérée par les spécialistes comme un terrain favorable pour des réseaux dormants.

J.-Ph. R.

En Asie du Sud-Est, la peur s'installe

Selon les Indonésiens, 25 organisateurs d'attentats et 200 opérateurs islamistes seraient toujours en liberté

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Deuxième front » de la lutte contre le terrorisme, selon la formule du président George Bush, le Sud-Est asiatique commence à réaliser qu'il devra s'accommoder pendant quelque temps encore de ce mal supplémentaire, dont l'ampleur est encore difficile à cerner. Citant des menaces *« crédibles et précises »*, l'Australie vient de fermer sa chancellerie à Manille (Philippines), pour *« une durée indéterminée »*. De son côté, la Malaisie a arrêté 4 individus – 3 Malaisiens et 1 Singapourien –, qui auraient affirmé former un *« commando-suicide »* pour le compte du réseau islamiste régional clandestin Jemaah Islamiyah. L'équipe s'apprêtait, notamment, à attaquer l'ambassade américaine à Singapour.

En Indonésie, avec treize arrestations, l'enquête sur l'attentat de Bali, qui a fait près de 200 morts le 12 octobre, laisse entrevoir que les opérateurs en charge des explosions ont bénéficié de la collaboration d'experts étrangers. La police indonésienne recherche Syahfullah, un ressortissant yéménite membre d'Al-Qaida, qui aurait été impliqué dans un attentat en 1996 en Arabie saoudite au cours duquel 19 militaires américains ont été tués. Un autre suspect recherché est un Malaisien qui répond au nom de Zubair et qui a séjourné en Afghanistan vers la fin des années 1980.

Les enquêteurs pensent que les attentats de Bali ont été coordonnés, avec le soutien de ces étrangers, par deux Indonésiens. Le premier, Imam Samudra, a été arrêté la semaine dernière ; le second, Mukhlas, en fuite, est le frère aîné d'un détenu, Amrozi, qui avait été chargé d'acheter le matériel nécessaire à l'organisation des explosions contre les boîtes de nuit fréquentées par les Occidentaux. Samudra aurait avoué connaître Hambali, l'un des principaux opérateurs de la Jemaah Islamiyah, dont le chef spirituel présumé est Abou Bakar Baachir, actuellement détenu à Djakarta.

Si l'enquête n'a pas encore établi formellement les liens entre les terroristes de Bali, la Jemaah Islamiyah et Al-Qaida, ceux-ci ne font guère de doute. Un rapport récent d'un expert américain estime à 3 000 le nombre de musulmans de la région qui ont été entraînés dans des camps d'Al-Qaida en Afghanistan depuis 1979. Revenus chez eux, la plupart d'entre eux ont contribué à resserrer les liens entre le réseau Al-Qaida et la Jemaah Islamiyah, cette nébuleuse qui s'était fixé comme seul objectif initial la formation d'un Etat religieux réunissant les populations musulmanes de l'Asie du Sud-Est péninsulaire et insulaire.

> L'Australie vient de fermer sa chancellerie aux Philippines

Pour leur part, les services de renseignement régionaux estiment que les cellules terroristes clandestines regroupent encore quelque 200 opérateurs islamistes et que leur capacité n'est qu'entamée par les dizaines d'arrestations réalisées, depuis début 2002, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et en Indonésie. Les Indonésiens estiment à 20 ou 25 le nombre d'organisateurs encore en liberté.

Si tel est le cas, la traque des terroristes est loin d'avoir abouti et, dans le cas de l'Indonésie, elle doit s'accommoder de fortes réticences. La police ayant annoncé que 6 suspects recherchés s'étaient réfugiés dans des écoles coraniques, même les chefs modérés de la communauté musulmane ont mis en garde contre des fouilles intempestives de ces pensionnats religieux. De son côté, s'exprimant vendredi 22 novembre dans une mosquée, la présidente Megawati Sukarnoputri a critiqué, sans toutefois la nommer, *« une superpuissance qui force le reste du monde à l'accompagner »*. Même s'il s'agissait, à l'occasion d'une référence voilée à la question irakienne, de signifier sa résistance à des pressions américaines, la présidente indonésienne, d'habitude fort peu diserte, a ajouté que *« l'ambition de conquérir d'autres nations a conduit à une situation dans laquelle il n'y a plus de paix si la planète entière ne se conforme pas à la volonté de celui qui dispose du pouvoir et de la force »*.

Jean-Claude Pomonti

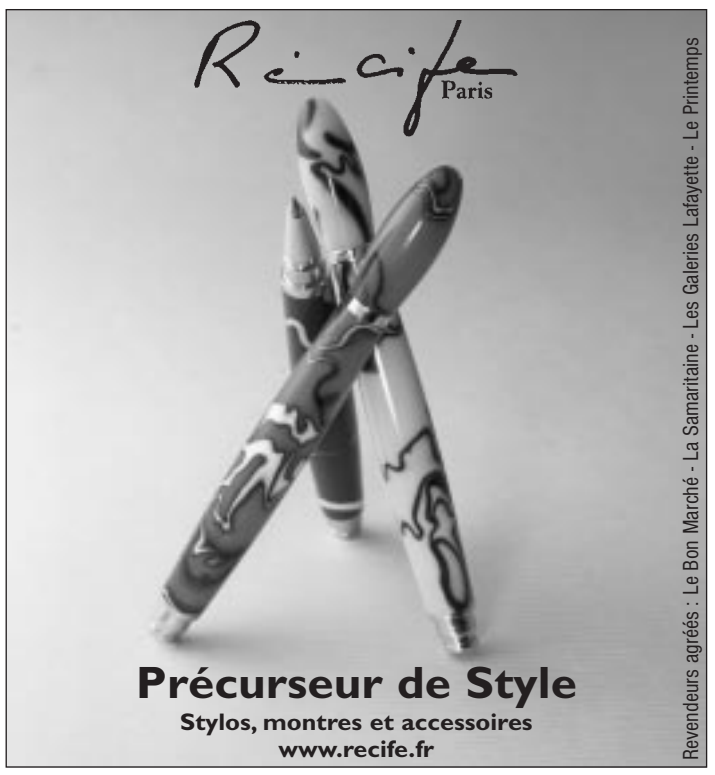

Ariel Sharon donné grand favori des « primaires » du Likoud, en Israël

Seule inconnue du scrutin : l'écart avec son rival, Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La presse israélienne ne donnait pas cher des chances de Benyamin Nétanyahou, jeudi matin 28 novembre, alors que les militants du Likoud étaient appelés dans tout le pays à se prononcer sur le nom de la tête de liste de leur formation pour les élections générales prévues le 28 janvier 2003. La défaite de l'ancien premier ministre, donnée pour acquise par les sondages commandés à la chaîne depuis plusieurs semaines par les principaux journaux du pays, devait couronner l'étonnant parcours de son adversaire, Ariel Sharon, premier ministre depuis le 6 février 2001, et dont la popularité a résisté aussi bien à un enchaînement sans précédent de violences qu'à un profond marasme économique.

M. Nétanyahou, qui s'était effacé en 2001 pour le plus grand profit de M. Sharon parce qu'il se considérait incapable de disposer d'une majorité à la Knesset, aura pourtant tout tenté, mais en vain. Champion du libéralisme économique, l'actuel ministre des affaires étrangères, qui a succédé à Shimon Pérès après le départ des travaillistes de la coalition gouvernementale, a cru, dans un premier temps, pouvoir exploiter le bilan économique de M. Sharon pour le mettre en difficulté. La récurrence des attentats, en dépit de l'impressionnant déploiement militaire israélien dans les territoires palestiniens occupés ou réoccupés, a cependant rendu son message sur la nécessaire baisse des impôts et sur la simplification des règles administratives totalement inaudible.

M. Nétanyahou a effectué alors un virage serré à droite en s'en prenant publiquement à la gestion du dossier palestinien de son rival. Il a ainsi cru pouvoir gagner le soutien des militants qui vouent aux gémonies le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en se faisant fort de l'expulser, à peine élu. De même, l'ancien premier ministre a-t-il agité la menace que ferait courir sur Israël, selon lui, un Etat palestinien pour mettre en porte-à-faux M. Sharon qui s'est déclaré – à de nombreuses reprises au cours de l'année – en faveur de cet Etat, une fois l'arrêt du terrorisme constaté, en se gardant toutefois bien d'en préciser les contours et les pouvoirs.

MENAHEM KAHANA/REUTERS

Ariel Sharon, mercredi 27 novembre, lors d'une cérémonie à Jérusalem. L'actuel premier ministre est assuré d'emporter les « primaires » du Likoud, face à Benyamin Nétanyahou.

VOIE LIBRE

Recentré par ces attaques, M. Sharon a répliqué en jouant sur le registre de la responsabilité, assurant que l'expulsion de M. Arafat ouvrirait une crise inutile avec les Etats-Unis du fait des incertitudes liées à l'Irak et que le parrain américain d'Israël était, lui aussi, acquis au principe de la création d'un Etat palestinien. Sûr de sa force, M. Sharon a, selon la presse israélienne, bridé son équipe de campagne. Les journaux s'apprêtaient à rappeler les poignées de mains échangées entre M. Arafat et M. Nétanyahou lorsque celui-ci était premier ministre. M. Sharon s'est même payé le luxe de féliciter publiquement son ministre des affaires étrangères en pleine réunion de cabinet, comme si l'opposition manifestée par ce dernier à la *« feuille de route »* diplomatique concoctée notamment par les Etats-Unis et l'Union européenne n'avait finalement que très peu d'importance.

L'enjeu du scrutin du 28 novembre, auquel devait également se présenter Moshé Feiglin, un colon de Cisjordanie qui a fait le choix de l'entrisme au sein du Likoud après avoir milité dans des petites formations ultras, devait donc résider dans l'écart que M. Sharon espérait creuser sur M. Nétanyahou. Si la marge devait approcher ou dépasser les 20 %, comme semblaient l'indiquer les dernières enquêtes d'opinion, M. Sharon aurait définitivement la voie libre au sein de la droite nationaliste. M. Nétanyahou, qui a assuré au cours de la campagne qu'il ne comptait pas renoncer à la politique, quel que soit le résultat de la primaire de jeudi, serait durablement marginalisé.

Une victoire écrasante constituerait également un atout pour M. Sharon dans la campagne qui opposera le Likoud aux travaillistes conduits par le maire de Haïfa, Amram Mitzna. La droite nationaliste a le vent en poupe en Israël et son succès est d'ores et déjà prédit pour les élections générales. Cependant, la progression attendue du Likoud à la Knesset n'est pas encore l'assurance d'une majorité confortable. Cette progression semble en effet s'effectuer principalement aux dépens de l'un de ses alliés, le parti ultra-orthodoxe sépharade Shass, qui avait joué les valeurs refuges lors des élections de 1999. Si le Likoud n'atteint pas le seuil de 40 députés (sur 120, au lieu de 19 dans la précédente Knesset) que s'est fixé M. Sharon dans un entretien publié, mercredi, par le quotidien israélien *Yedioth Aharonoth*, le premier ministre se retrouverait dépendant des formations de l'extrême droite qui s'ajouteraient aux partis religieux pour constituer une majorité.

M. Sharon qui semble déjà composer son prochain gouvernement en assurant par exemple au nouveau ministre de la défense, Shaul Mofaz, qu'il serait assuré de retrouver son poste en cas de succès, a déjà fait savoir qu'il préférerait reconduire un gouvernement d'union nationale avec les travaillistes pour ne pas être prisonnier de la surenchère des formations de l'extrême droite. Jusqu'à leur départ, il y a un mois, cette union lui avait, il est vrai, parfaitement réussi.

Gilles Paris

1999 Palestiniens tués en vingt-six mois

Cinq Palestiniens ont été tués en moins de vingt-quatre heures, mardi 26 et mercredi 27 novembre, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ces nouvelles victimes portent à 1999 le nombre des morts palestiniens depuis le début de l'Intifada, à la fin du mois de septembre 2000, selon un décompte de l'AFP. Au total, le conflit israélo-palestinien a provoqué la mort de 2721 personnes, dont 672 Israéliens. Le général Yiftach Ron Tal, chef des divisions blindées israéliennes, a estimé qu'Israël n'était pas parvenu à *« briser le cercle vicieux du terrorisme »* malgré ses nombreuses opérations.

A Ramallah, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a annoncé l'annulation des festivités de Noël, à Bethléem, en raison de la décision de l'armée israélienne de décréter cette ville, réoccupée depuis le vendredi 22 novembre, *« zone militaire fermée »* jusqu'à fin décembre. *« La fermeture de Bethléem constitue une grave escalade »*, a estimé M. Arafat. Selon le vice-gouverneur de la ville, Mounir Salameh, la traditionnelle messe de minuit en l'église Sainte-Catherine, jouxtant la basilique de la Nativité, sera maintenue. Tsahal poursuit ses perquisitions et ses arrestations. – *(AFP.)*

Au marché Yehouda, « Arik » a détrôné « Bibi »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Benyamin Nétanyahou n'est plus le « roi » de Mahaneh Yehouda, le grand marché populaire de Jérusalem. Le temps où les visites de cette météorite politique, pur produit de marketing électoral, embrasaient la foule, semble révolu. Son dernier passage, le 19 novembre, n'a pas marqué les esprits. Ce bastion du Likoud, où se mêlent odeurs d'épices, personnages hauts en couleurs et forts en gueule s'est trouvé un autre maître, un vieil homme massif et patelin, en la personne du premier ministre, Ariel Sharon.

Le boucher Chaptaï, qui avait voté avec enthousiasme pour *« Bibi »* en 1996, sourit quand on évoque la posture difficile de l'actuel ministre des affaires étrangères d'Israël, étouffé par un rival dont il pensait pourtant prendre rapidement la mesure. *« Il fait ce qu'il peut, Nétanyahou, c'est la politique ! Mais Sharon est mieux, c'est comme ça. Tout le monde sait bien qu'on ne fera pas la paix sans un Etat palestinien. Il a beau dire le contraire, "Bibi" le donnerait lui aussi cet Etat, s'il était élu ».*

Roni, le vendeur de pois chiches, passe rapidement en revue les derniers chefs du gouvernement israéliens. *« Ici, on est tous au Likoud ; alors, quand on a eu "Bibi", on a été très contents. Bon, comme premier ministre, ça a été comme-ci-comme-ça. Après, il y a eu Barak, une vraie catastrophe, et puis Sharon est arrivé. Lui, il a mis de l'ordre, il a arrêté tous ces accords avec les Palestiniens et il a décidé de prendre son temps. C'est mieux. La rapidité, en politique, c'est un grand danger ».* Entre *« Bibi »* et *« Arik »*, Roni ne se fait pas, au fond, de souci. *« L'essentiel, c'est que la droite soit au pouvoir, et c'est bien parti. La droite connaît les Arabes, elle sait comment il faut faire avec eux. Moi, par exemple, je veux bien que les Palestiniens aient une autonomie, mais pas un Etat. Ce serait trop dangereux pour nous. Enfin, je ne me fais pas d'illusions non plus. Comme d'habitude ce seront les Américains qui décideront pour nous ».*

Dans les ruelles étroites du marché, le soutien à Ariel Sharon est cependant grignoté par un désenchantement forgé par plus de deux ans de violences et une crise économique sans précédent. En face de la boutique d'un agent immobilier qui interrompt brièvement sa lecture quotidienne des petites annonces pour se plaindre de l'absence *« de vrais leaders comme Ben Gourion ou Menahem Begin »*, un vendeur de pistaches gronde contre la *« politica »*, la politique en hébreu. *« On s'en fiche de "Bibi", ou de Sharon : on n'y croit plus, à leurs promesses. Ce qu'on veut, nous, c'est travailler et gagner notre vie. Regardez dans quelle situation nous sommes ! »*, lance-t-il, l'œil noir.

Un peu plus loin, de petites gens se pressent devant l'étal de Rahamin, un vendeur de quatre-saisons réputé, parmi les pauvres, pour sa générosité. Le commerçant pratique en effet les prix les plus bas du marché et n'hésite pas arrondir avantageusement la commande après avoir jaugé l'état de nécessité de son client.

Rahamin assure n'avoir que faire des élections et des primaires du Likoud. *« Vous avez vu ce qui se passe ici. Alors moi, quand j'ai fini ma journée, je rentre chez moi, je ne lis surtout pas les journaux et je ne regarde pas la télévision. Ce qui compte, c'est que l'on n'ait plus d'attentats. Le reste, je m'en fiche complètement. »*

G. P.

L'Ukraine est soupçonnée d'avoir vendu des radars à l'Irak

Un groupe d'experts américains et britanniques met également en cause la Chine et la Russie dans des transferts suspects

MOSCOU
de notre correspondante

L'Ukraine aurait-elle équipé le régime de Saddam Hussein en radars sophistiqués, pouvant contribuer à la destruction d'avions occidentaux patrouillant les zones d'exclusion au-dessus de l'Irak ? C'est une *« possibilité crédible »*, a conclu, dans un rapport de 16 pages, publié mardi 26 novembre, un groupe d'experts américains et britanniques ayant effectué, fin octobre, une enquête en Ukraine. Aucune preuve formelle de ventes de radars ukrainiens Koltchouga à l'Irak *« par des contrats déclarés ouvertement »* n'a été trouvée, admettent ces inspecteurs, mais ils affirment que *« des transferts d'armement clandestins ou illégaux, en particulier avec la complicité de parties tierces, demeurent une possibilité crédible ».*

Une de ces *« parties tierces »* serait la Chine. Le rapport mentionne un contrat de vente à Pékin de quatre radars Koltchouga, un système fabriqué à l'usine Topaz de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine. *« Le gouvernement ukrainien a indiqué qu'à la demande de la partie chinoise, la clause de revente* [interdisant en principe un transfert ultérieur à un pays tiers] *n'avait pas été incluse dans ce contrat »*, note le rapport. Il décrit aussi comment les autorités ukrainiennes ont tenté, face à l'insistance des experts, de produire un document contenant une prétendue clause de revente, *« mais celle-ci figurait sur une feuille de papier vierge, ce qui rendait son authenticité impossible à établir ».*

Mercredi, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a rejeté ces implications, affirmant qu'il n'avait *« jamais été question d'un transfert par la Chine de systèmes de radars à l'Irak »*, et que son pays respectait *« strictement les sanctions de l'ONU contre l'Irak ».*

Un autre pays *« tiers »* évoqué dans le rapport, mais de façon plus allusive, serait la Russie, à laquelle l'Ukraine a vendu *« au moins un système de radar Koltchouga ».* L'ambassadeur américain à Kiev, Carlos Pascual, a indiqué que les autorités ukrainiennes avaient refusé de communiquer aux experts les détails de cette transaction.

Les treize experts – dont des représentants du Pentagone et du ministère britannique de la défense – dénoncent *« de nombreuses contradictions et questions restées sans réponse »* du côté des officiels ukrainiens. Sur une production déclarée de 76 Koltchougas par l'Ukraine, 72 ont pu être tracés. Alors que ces radars sont produits en principe par série de trois, une anomalie a été relevée dans la production de l'année 1993 : officiellement, quatre sont alors sortis de l'usine, au lieu de six.

UTILISÉS « EN COMBINAISON »

Si l'Irak a pu se porter acquéreur d'un tel armement, ajoute le rapport, *« cela augmenterait la menace pesant sur les équipages d'avions alliés opérant dans les zones d'exclusion au nord et au sud de l'Irak, ainsi que sur des forces terrestres et maritimes opérant dans la région ».* La menace *« principale »* survient, selon ces experts, lorsque des Koltchouga sont utilisés *« en combinaison »,* c'est-à-dire trois déployés à la fois.

En matière d'exportations d'armes, accuse ce rapport, L'Ukraine ne dispose pas *« de garde-fous suffisants contre des cas de détournement par des officiels de haut niveau ».* Les services secrets ukrainiens, le SBU, et la centrale de ventes d'armes Ukrspetsexport, ont fourni des indications parfois contradictoires, notamment sur le rôle joué par un intermédiaire jordanien, qui aurait approché en 2000 le patron de Ukrspetsexport, Valeri Maleev. Ce dernier a trouvé la mort en mars, dans un mystérieux accident de voiture.

L'Ukraine, ainsi que la Biélorussie voisine, ont été à plusieurs reprises, depuis un an, publiquement soupçonnées par les Etats-Unis de ventes d'armes vers l'Irak. En mars 2002, le département d'Etat a affirmé détenir des *« preuves »* de ventes d'armes par la Biélorussie à des pays de l'*« axe du Mal »* (Iran, Irak, Corée du Nord). Il affirmait qu'un groupe de militaires irakiens avait suivi en Biélorussie un programme de formation à l'utilisation de systèmes de missiles anti-aériens S-300.

En septembre, le FBI a déclaré *« authentiques »* l'enregistrement d'une conversation tenue par le président ukrainien, Léonid Koutchma, dans son bureau, le 10 juillet 2000. Sur cette bande, remise à la justice américaine par un ancien garde du corps de M. Koutchma, réfugié aux Etats-Unis, le président ukrainien approuve une suggestion de vente de Koltchougas à l'Irak pour 100 millions de dollars, faite par son interlocuteur, le défunt patron de Ukrspetsexport. Les Etats-Unis ont, depuis, gelé une aide de 54 millions de dollars à l'Ukraine, et M. Koutchma a été déclaré *« indésirable »* au récent sommet de l'OTAN à Prague.

Le rapport attire l'attention sur la venue à Donetsk, du 17 au 21 juin 2002, d'une délégation militaire irakienne, affirmant que des *« questions demeurent sur la nature de cette visite ».*

Les autorités de Kiev continuent, de leur côté, d'assurer que les soupçons de Washington sont infondés, et ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de dépêcher en Ukraine sa propre commission d'enquête.

Natalie Nougayrède

Les inspecteurs de l'ONU et de l'AIEA ont visité les premiers sites « sensibles » irakiens

LES INSPECTEURS en désarmement de l'ONU ont conduit, sans encombre, leurs premières inspections en Irak, mercredi 27 novembre. Six membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et onze experts de la Commission de contrôle et de vérification de l'ONU (Cocovinu) se sont rendus à l'usine Al-Tahaddi, à 25 km à l'est de Bagdad, spécialisée dans la production de générateurs et d'unités de refroidissement pour les cimenteries. Onze experts de la Cocovinu ont inspecté, de leur côté, une usine de graphite et une usine de tuyères de missiles, à Al-Amiriya, à 70 km à l'ouest de la capitale. Les inspecteurs se sont déclarés satisfaits du déroulement de leurs premières missions. *« Nous avons eu accès à ce que nous voulions voir »*, a déclaré le chef de la première équipe, le Français Jacques Baute.

AVION NON IDENTIFIÉ

Au moment où les inspecteurs commençaient leurs missions, les sirènes ont retenti dans Bagdad pendant dix minutes, lors du passage à haute altitude d'un avion non identifié qui a laissé une longue traînée blanche dans le ciel. L'ONU, Washington et Londres ont assuré n'être pour rien dans ce survol. *« Nous ne survolons jamais Bagdad et ne volons même jamais à proximité »*, a assuré un porte-parole du Pentagone, le lieutenant-colonel Dave Lapan.

Interrogé sur Europe 1, mercredi matin, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a jugé que les inspections avaient *« assez bien démarré »* et il a appelé les Irakiens à *« coopérer pleinement »* pour *« éviter un conflit militaire ».*

Jeudi matin, des experts de l'AIEA se sont rendus dans l'usine Al-Nasser, à 25 km au nord de la capitale irakienne, qui dépend du ministère de l'industrie, tandis qu'une équipe de la Cocovinu est allée dans la localité d'Al-Doura, à une trentaine de kilomètres au sud de Bagdad. L'usine Al-Nasser se trouve sur l'immense site Al-Taji, soupçonné par Washington d'abriter des installations utilisées pour la fabrication d'armes prohibées.

Bagdad doit fournir à l'ONU, d'ici le 8 décembre, un état de son arsenal militaire. Hans Blix, le chef des inspecteurs en désarmement des Nations unies, a précisé mercredi, sur CNN, qu'il pourrait utiliser des informations des services de renseignement américains, *« si elles sont crédibles »*, pour vérifier la véracité de la future déclaration irakienne. Pendant ce temps, les Etats-Unis poursuivent les préparatifs en vue de constituer une coalition en cas de guerre avec l'Irak. Le numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz, et le numéro trois du département d'Etat, Marc Grossman, vont prochainement se rendre dans une dizaine de pays européens. – *(AFP.)*

Au pas de charge, Dominique de Villepin tente de forger une issue à la crise ivoirienne

A Abidjan, le ministre français a organisé l'« extraction » vers le Gabon de l'opposant Alassane Ouattara

LOMÉ, ABIDJAN, OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

Dix semaines après l'insurrection militaire qui a coupé la Côte d'Ivoire en deux, la France a initié un triple mouvement dont elle espère non seulement qu'il sauvera une trêve menacée mais, aussi, qu'il relancera les négociations de paix entre le gouvernement et les rebelles.

En tournée à Lomé (Togo), Abidjan et Ouagadougou (Burkina Faso), mercredi 27 novembre, le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a obtenu une déclaration d'intentions politiques des parties en conflit, un engagement pour la réconciliation nationale de la part du président Laurent Gbagbo, lequel a également renoué, par son intermédiaire, le dialogue avec son voisin burkinabé, Blaise Compaoré, mis en cause dans la préparation de l'insurrection du 19 novembre. A la faveur de ce mouvement, l'opposant ivoirien Alassane Ouattara, réfugié à la résidence de l'ambassadeur de France à Abidjan et devenu une *« pomme de discorde »* franco-ivoirienne, a été « extrait » vers Libreville, au Gabon.

MOMENT CRUCIAL

Le moment crucial de cette journée de volontarisme diplomatique a été le tête-à-tête entre le ministre français et le président ivoirien. Quelques minutes après son début, aux alentours de 13 heures, Dominique de Villepin est brièvement sorti du huis clos pour donner le feu vert à une opération minutieusement préparée, mais suspendue à l'accord du chef de l'Etat ivoirien : « l'extraction » d'Alassane Ouattara, icône politique du Nord révolté mais, aussi, objet de toutes les haines du Sud, qui se sent envahi par les « parents pauvres » du Sahel. Un hélicoptère a alors quitté la base militaire française d'Abidjan pour se poser sur la pelouse de la résidence de l'ambassadeur de France. Il a amené l'opposant et son épouse française sur un aérodrome en province, d'où un avion les a embarqués pour Libreville. Le couple jouit au Gabon de *« l'hospitalité »* du président Omar Bongo, qui, toutefois, ne souhaite pas voir celle-ci se transformer en exil.

Ayant échappé à une tentative d'assassinat, le 19 septembre, Alassane Ouattara avait trouvé refuge chez l'ambassadeur de France avec l'accord des autorités ivoiriennes. Cependant, quand la révolte du Nord a repris à son compte ses revendications politiques – l'organisation d'élections *« sans exclusive »*, l'abrogation des restrictions constitutionnelles d'éligibilité, la refonte des listes électorales –, Abidjan s'est transformé en chaudron des rancœurs nourries à l'égard de l'opposant, accusé par la presse progouvernementale d'être l'instigateur du coup. Le 24 octobre, au lendemain d'une violente manifestation aux abords de la base française, à Abidjan, pour *« récupérer »* M. Ouattara, celui-ci avait été désigné par le président Gbagbo comme un *« abcès à crever »*, une *« pomme de discorde qui doit disparaître »*. Mais, en même temps, une partie de l'entourage du chef de l'Etat s'opposait au départ de M. Ouattara à l'étranger et songeait à le traduire en justice pour *« haute trahison »*, ce qui aurait décuplé l'embarras de la France. Pour finir, après dix semaines d'une cohabitation intenable, l'opposant a été « extrait » de sa cage dorée *« avec l'appui du président Gbagbo »*.

Dans le *« contexte douloureux d'une guerre civile »* – un qualificatif employé pour la première fois par Laurent Gbagbo –, jusqu'alors plus prompt à dénoncer une *« agression extérieure »*, le président ivoirien a interprété la venue de Dominique de Villepin comme *« un geste qui sauve »* les relations bilatérales, sinon la Côte d'Ivoire. *« Dominique, tu es là, donc la France est à nos côtés »*, a-t-il conclu en s'adressant au chef de la diplomatie française.

Celui-ci n'a pas été moins avare en gages pour les retrouvailles, allant jusqu'à annoncer le *« rappel en consultation »*, dans quelques jours, de l'ambassadeur de France, Renaud Vignal, honni dans la presse ivoirienne (il a été présenté comme *« un pion essentiel du réseau qui veut détruire la Côte d'Ivoire »* dans le quotidien du parti présidentiel). De son côté, Laurent Gbagbo s'est rendu avec le ministre français chez l'ex-président Henri Konan Bédié, pour une photo censée illustrer l'union nationale mais montrant plutôt que, ayant fait partie du problème, l'absent, Alassane Ouattara, ne fait plus partie de la solution, aux yeux de la France.

MESSAGE D'« AMITIÉ »

Le soir, à Ouagadougou, Dominique de Villepin a obtenu du président burkinabé, Blaise Compaoré, l'accord pour une rencontre avec Laurent Gbagbo, dont il lui avait transmis un message d'*« amitié »*. Le matin, à Lomé, le ministre avait sermonné les délégations du gouvernement et des rebelles, présentes aux négociations qui s'y éternisent depuis trois semaines. Il les a poussés à signer l'énoncé des problèmes politiques qui devraient être résolus *« très rapidement »*. L'un des chefs rebelles, Louis Dacoury-Tabley, avait protesté : *« On ne peut pas faire la paix en quarante-huit heures ! » « Mais on peut la décider en vingt-quatre heures »*, lui a répliqué le ministre. C'est le temps qui reste, jeudi, pour boucler – au Mali, au Gabon et au Sénégal – une tournée de gestion de crise menée au pas de charge.

Stephen Smith

Toasts et bruits de bottes

Les extrémistes ne manquent pas chez les belligérants des deux camps. Une illustration en a été donnée, mercredi 27 novembre, avec une violation du cessez-le-feu en vigueur depuis le 17 octobre. Dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, l'accrochage entre l'armée gouvernementale et une colonne motorisée des rebelles, qui aurait franchi la ligne de démarcation, a non seulement fait des morts et des blessés, mais aussi provoqué cette déclaration stupéfiante du porte-parole de l'armée, au cours du journal télévisé de 13 heures : *« Sans remettre en cause la soumission des forces armées au gouvernement*, a déclaré le capitaine Yao Yao, *nos troupes considèrent que cette attaque est de trop et décident, dès cet instant, de passer à l'action. »* Dans le climat d'extrême tension qui règne à Abidjan, il n'en fallait pas plus pour semer la panique en ville : croyant à la reprise de la guerre, tout le monde est rentré précipitamment à la maison. A la même heure, des toasts étaient échangés au déjeuner dans la salle des fêtes de la présidence...

11 septembre : M. Kissinger à la commission d'enquête

STEPHEN JAFFE/AFP

WASHINGTON. George Bush a promulgué, mercredi 27 novembre, la loi créant une commission d'enquête spéciale sur les attentats du 11 septembre 2001. M. Bush a nommé président de cette commission Henry Kissinger, ancien conseiller, puis secrétaire d'Etat, des présidents républicains Richard Nixon et Gerald Ford dans les années 1970. Agé de 79 ans, l'ancien professeur d'histoire des relations international à l'Université Harvard dirige la firme de conseil qui porte son nom. Les démocrates devaient désigner comme vice-président l'ancien sénateur George Mitchell, 69 ans, qui avait animé, en 2001, une commission sur le conflit du Proche-Orient. Hostile, initialement, à la désignation d'une commission d'enquête, M. Bush s'y est rallié sous la pression, notamment, des familles de victimes des attentats de New York et Washington, qui réclament la vérité sur les erreurs commises par les services gouvernementaux et sur les responsabilités saoudiennes. – *(Corresp.)*

Afghanistan : le mandat de l'ISAF renouvelé

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé, mercredi 27 novembre, à l'unanimité, pour un an (au lieu de six mois) le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) en Afghanistan mais l'Allemagne et les Pays-Bas, qui doivent en prendre le commandement, ont fait savoir qu'ils n'acceptaient cette responsabilité que pour six mois seulement. Cette force, chargée d'assurer la sécurité à Kaboul et de ses environs, compte quelque 5 000 soldats actuellement sous commandement turc, après avoir été d'abord sous commandement britannique. Son mandat arrivait à expiration le 20 décembre. L'Allemagne et les Pays-Bas, dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ont indiqué qu'ils ne pourraient assumer cette responsabilité que *« le 15 février au plus tard »*, laissant ainsi planer un doute sur la continuité du commandement de cette force. – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **BELGIQUE : de nouveaux incidents ont éclaté à Anvers,** mercredi 27 novembre, après l'assassinat d'un professeur marocain. Trois manifestations ont eu lieu dans la ville et la police, déployée en masse, a arrêté 160 jeunes dans la soirée. Une cérémonie d'hommage à la victime, assassinée par un sexagénaire, doit être organisée vendredi. De nombreuses personnalités politiques ont appelé au calme après les affrontements survenus pendant deux jours dans le quartier de Borgerhout. – *(Corresp.)*

Nouvelle crise entre le Rwanda et le TPIR

Kigali demande la révocation de la procureure Carla Del Ponte

LE POUVOIR de Kigali a demandé la révocation de la procureure du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), chargé de poursuivre les crimes contre l'humanité perpétrés en 1994 au pays des Mille-Collines.

A la suite d'une rencontre entre Carla Del Ponte et des opposants au régime, le 18 novembre, à La Haye, *« le gouvernement rwandais en appelle à la communauté internationale et au Conseil de sécurité de l'ONU »* pour demander des comptes à la procureure du TPIR. La raison : Mme Del Ponte se serait *« acoquinée avec, précisément, les gens qui devraient faire l'objet de ses enquêtes et poursuites »*, des *« gens dont l'idéologie et la pratique avouées sont le génocide »*. Selon Kigali, Carla Del Ponte aurait ainsi perdu son *« autorité morale »*.

Le pouvoir en place à Kigali reproche à la magistrate, nommée en août 1999 auprès du TPIR, de s'être entretenue avec des membres des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), voire avec des combattants de l'Armée de libération du Rwanda (ALIR), assimilés par le gouvernement rwandais à des *« génocideurs »*. Or, selon le communiqué rendu public après la rencontre du 18 novembre, Mme Del Ponte n'a reçu que des représentants de la Concertation de l'opposition démocratique rwandaise, hostile au régime du général-président Paul Kagamé, mais aucunement compromise dans le génocide.

ÉPREUVE DE FORCE

Si les Nations unies n'ont pas encore réagi à la mise en cause de Mme Del Ponte, la menace de rupture du gouvernement rwandais avec le TPIR intervient au terme d'une épreuve de force engagée depuis le début de l'année par Kigali, qui, durant de longues semaines, a boycotté le Tribunal installé à Arusha, en Tanzanie, en empêchant ses ressortissants de s'y rendre pour témoigner.

La « crise des témoins » a finalement été réglée lors d'une concertation entre la procureure et le ministre rwandais de la justice, qui a laissé l'impression que Carla Del Ponte avait reculé face à Kigali. Quelques semaines plus tard, le départ volontaire du chef des « enquêtes spéciales », unité du parquet chargée d'instruire les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis, en 1994, par l'armée des vainqueurs aujourd'hui au pouvoir, est apparu comme un nouveau recul.

Affaibli par de perpétuels dysfonctionnements et en l'absence de stratégie claire, tant au niveau de la présidence que du parquet, le Tribunal d'Arusha reste, avec cette nouvelle crise, l'otage d'enjeux politiques.

S. Sm. et S. Ma.

TROIS QUESTIONS À ... ANDRÉ GUICHAOUA

1 Vous êtes témoin-expert auprès du TPIR depuis 1996. Comment expliquez-vous la crise entre la procureure générale et Kigali ?

Le TPIR a été créé sur une ambiguïté. Les autorités rwandaises arrivées au pouvoir après la guerre de 1994 voulaient un tribunal qui prononcerait des jugements expéditifs envers les cerveaux du génocide des Rwandais tutsis. Elles ne voulaient pas d'une institution lourde qui interférerait pendant dix ou quinze ans avec leur propre politique de justice. Elles ont accepté plus difficilement encore que son mandat prévoie aussi la poursuite des auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par le Front patriotique rwandais *[FPR]* au cours de la guerre et dans les six mois qui ont suivi sa conquête du pouvoir.

2 Ce bras de fer politique ne menace-t-il pas d'affaiblir le TPIR, déjà fortement critiqué ?

Cette attaque n'a justement été possible que parce que le TPIR est déjà très affaibli du fait de ses maigres résultats et de son manque de cohésion face à un pouvoir déterminé. En outre, de nombreux pays au sein des Nations unies et du Conseil de sécurité ne soutiennent pas le principe des poursuites liées aux crimes commis par le nouveau pouvoir.

3 Pourquoi cette attaque brutale ?

La restructuration récente de l'état-major et des services de sécurité rwandais, qui protègent des officiers susceptibles d'être poursuivis, annonçait la confrontation. La rencontre de La Haye, entre la procureure et des opposants exilés, a servi de prétexte aux autorités rwandaises pour déclencher cette crise majeure. Après avoir déjà obtenu du Conseil de sécurité des Nations unies l'absence de condamnation pour le blocage du fonctionnement du Tribunal, il s'agit pour elles d'arracher maintenant des garanties durables d'impunité.

Propos recueillis par S. Sm

L'audition de « C61 », l'un des témoins cruciaux du procès Milosevic, a laissé l'auditoire sur sa faim

LE PROCÈS DE SLOBODAN MILOSEVIC

LA HAYE
correspondance

L'un des témoins majeurs de l'accusation dans le procès de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, jugé par le Tribunal pénal international de La Haye pour son rôle dans les guerres de Croatie (1991-1995) et de Bosnie (1992-1995), a été auditionné pendant six jours par le parquet.

Baptisé « C61 », ce témoin protégé a comparu en présence de son propre avocat, sa voix étant déformée et son visage brouillé sur les télévisions internes du Tribunal et sur Internet. Malgré ces précautions, il n'a fallu que 24 heures aux observateurs avertis pour l'identifier à travers son récit. Au sixième jour, Slobodan Milosevic, ayant lâché subrepticement son nom, s'est confondu en excuses devant la cour... avant de récidiver, quelques heures plus tard, mais cette fois avec un franc sourire. Les journalistes présents ont donc été informés de l'identité de cet « anonyme », qu'ils n'ont cependant pas le droit de diffuser.

Pendant les six jours d'interrogatoire menés par le procureur, le témoin a fait, en détail, le récit de faits vécus de l'intérieur, au temps où, manifestement, il était proche de M. Milosevic : depuis la création de la « République serbe de Krajina » par les Serbes sécessionnistes de Croatie, et la guerre entre Serbes et Croates, jusqu'à l'extension du conflit à la Bosnie et aux tentatives d'unification des territoires devenus majoritairement serbes. Mais l'audition du témoin a été interrompue, pour le public, par plus d'une dizaine de huis clos quotidiens. Toute question ou réponse susceptible de permettre d'identifier « C61 » était systématiquement confinée au secret du prétoire et celui-ci chaque fois transformé en une sorte d'aquarium, séparé du public par une vitre blindée que ne franchissait plus aucun son.

Distinctement visible, lui, par cette vitre, l'accusé Slobodan Milosevic, qui reproche au procureur de le noyer sous des centaines de milliers de pages de documents, s'accoudait de temps à autre sur les sept classeurs posés devant lui et contenant les pièces relatives à ce seul témoignage : les documents constitutifs de la République des Serbes de Krajina ou du Parti démocratique serbe *« créé en vue de couvrir tout le territoire de la RSFY* [l'ancienne Yougoslavie] *»*, ou bien encore la transcription de 52 communications téléphoniques interceptées entre les responsables politiques de l'époque et supposées étayer la thèse de la responsabilité directe de M. Milosevic.

SUSPENSIONS RÉPÉTÉES

Ces précieuses cassettes sont restées cependant en partie ignorées du public. Les interprètes peinaient à traduire les propos échangés au début de la guerre de Croatie entre Radovan Karadzic, Slobodan Milosevic et d'autres. Faute de temps pour en écouter l'intégralité, le procureur a donc interrogé le témoin à partir de transcriptions.

La pression exercée depuis plus d'un an par les juges pour limiter la durée du procès ne se relâche pas. Le président May use de tous ses pouvoirs pour inciter le parquet à resserrer la présentation de ses preuves. Ainsi, lorsque le procureur a demandé deux jours supplémentaires pour poursuivre l'interrogatoire de ce témoin capital, ils ne lui ont été accordés qu'en échange du retrait de quatorze autres témoins. Le procureur, qui a retenu contre Slobodan Milosevic 66 chefs d'inculpation couvrant les crimes commis au Kosovo, en Croatie et en Bosnie, est tenu de présenter la preuve de chacun des faits en audience ; à défaut, il risque de voir l'accusé acquitté sur l'une ou l'autre des accusations.

Les juges voudraient que le parquet réduise son acte d'accusation, afin de rendre le procès plus court et plus lisible. Inquiets des suspensions répétées de l'audience en raison des absences successives de l'accusé qui se plaint de *« fatigue »* ou *« d'épuisement »*, les juges ont demandé, le 11 novembre, aux parties d'émettre des propositions pour permettre la tenue *« rapide »* de ce procès *« complexe »*. Le procureur a proposé à la chambre d'imposer un avocat à l'accusé récalcitrant, afin d'alléger la charge pour Slobodan Milosevic et de resserrer les débats à l'audience. Les juges ont répondu par une fin de non-recevoir : ils ont désigné un nouvel *amicus curiae* (« ami de la cour »), pour rejoindre le trio d'avocats ayant pour mission d'aider la chambre à assurer un procès équitable à un accusé qui refuse toujours d'être représenté.

Le contre-interrogatoire de « C61 » par Slobodan Milosevic reprendra le 2 décembre.

Stéphanie Maupas

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

OSP ventes aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36
75 Vente aux Enchères Publiques au Palais de Justice de Paris
Jeudi 19 Décembre 2002 à 14h30
APPARTEMENT (56,2 m²) à PARIS 20ème
19 à 49, Rue Julien Lacroix, 21 à 45, Rue des Maronites,
2 à 34, Rue du Pressoir et 30 à 58, Rue des Couronnes
au 2ème étage, de 3 Pièces Principales compr. entrée, cuisine, salle de bains, wc, salle de séjour, 2 chambres, dégagement, rangement, loggia - Cave et Box
Mise à Prix : 15.244,90 € - Loués
S'adresser à Maître Bernard MALINVAUD, Avocat,
1 bis, Place de l'Alma 75116 Paris - Tél : 01.47.23.02.49
Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter

M. Chirac a encouragé le chef de l'AKP, en visite à Paris, à poursuivre les réformes en Turquie

Paris ne s'est pas prononcé sur une date d'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne

RECEP TAYYIP ERDOGAN, le vainqueur des dernières élections en Turquie, n'a pas quitté Paris, mercredi 27 novembre au soir, avec l'assurance que Jacques Chirac plaiderait exactement en faveur de ce qu'il demande à l'Union européenne, à savoir que lors de son sommet à Copenhague, les 12 et 13 décembre, elle fixe une date à son pays pour l'ouverture de négociations d'adhésion. Mais il est reparti apparemment heureux de sa visite à l'Elysée, si l'on en juge par la conférence de presse qu'il a donnée ensuite à l'ambassade de Turquie à Paris.

« Le président Chirac m'a dit qu'il fera tout son possible en vue de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne. Mais il attache beaucoup d'importance à ce que la décision, qui sera prise à Copenhague, le soit par consensus », a rapporté M. Erdogan aux journalistes. Compte rendu fidèle, si on le compare à celui de la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna : *« Le président souhaite qu'un signal positif soit donné à la Turquie, à Copenhague. Quant à la demande de la Turquie que soit fixée une date pour l'ouverture des négociations d'adhésion, la France n'a pas pris de position définitive. Elle privilégiera la recherche du consensus à Quinze le plus acceptable possible par la Turquie. »*

Le président français, qui était venu accueillir M. Erdogan sur le perron de l'Elysée (faisant ainsi ostensiblement entorse au protocole envers quelqu'un qui, à ce jour, n'a pas de charge officielle), a manifestement su trouver les mots. *« Non seulement la France est historiquement un pays ami, mais nous avons* [avec Jacques Chirac] *un point commun : nous avons tous deux été à la tête de deux grandes villes »*, a expliqué aux journalistes l'ancien maire d'Istanbul. M. Chirac a dit souhaiter établir avec lui *« une relation de confiance »*. *« Nous resterons en contact jusqu'au 12 décembre »*, a rapporté M. Erdogan, avec une certaine candeur. Car, si elle est signe d'intérêt de la part de Paris, cette promesse d'un échange soutenu dans les deux semaines qui viennent est aussi le signe que les choses n'iront pas tout à fait, à Copenhague, comme le souhaiterait M. Erdogan.

UN NOUVEAU DÉLAI

Jacques Chirac a la sympathie des Turcs pour avoir à plusieurs reprises – encore une fois la semaine dernière – réaffirmé que la Turquie a sa place dans la *« famille européenne »* et qu'il n'admet aucune contestation d'ordre géographique ou historique de ce principe. Le président français ne manque cependant jamais d'ajouter que la Turquie, à ce stade, ne remplit pas les conditions nécessaires. M. Erdogan a beau courir les capitales européennes en prenant toutes sortes d'engagements, il ne décrochera pas le passeport européen en deux semaines. *« On le jugera sur ses actes et sur la réalité des changements »*, ne cessent de répéter les responsables français, qui, comme d'autres Européens, notent que certaines réformes adoptées sur le papier, il y a quelques mois pour plaire à l'Europe, n'ont pas été mises en œuvre.

« Nous ne savons pas dans combien de temps seront effectivement respectés les critères » relatifs à la démocratie et aux droits de l'homme, dit un diplomate français. *« Fixer dès maintenant une date, même sous condition, pour ouvrir les négociations d'adhésion, c'est trop risquer de décevoir à cette date. Ne rien proposer d'autre qu'une stratégie de préadhésion renforcée, c'est trop décevoir maintenant. Le compromis serait de fixer un rendez-vous, dans un délai à déterminer avec nos partenaires ; une date à laquelle, si tout va bien, on décidera de l'ouverture des négociations d'adhésion. »* Un nouveau délai, donc, mais qui devrait cette fois être le dernier. Il pourrait être relativement bref, étant entendu, souligne ce diplomate, que la phase des négociations (l'absorption par la Turquie de « l'acquis communautaire »), *« pourrait, comme les Turcs en conviennent eux-mêmes, durer dix ou quinze ans »*.

Dans son entretien avec Recep Erdogan, Jacques Chirac a rappelé que la France est un pays laïc et que lui-même refuse d'établir un lien entre la question religieuse et l'organisation future de l'Europe. Le chef de l'AKP (Parti de la justice et du développement) semble avoir compris qu'en dépit des réserves de larges milieux européens ce thème peut être, pour lui, très porteur. Lors de sa conférence de presse, il a été particulièrement disert sur le dialogue entre les cultures par opposition au *« choc des civilisations »*, sur l'effet stabilisateur qu'aurait le mariage de la Turquie avec l'Europe et sur la puissance décuplée que conférerait à l'Europe l'intégration d'un pays vecteur d'influence au Moyen-Orient, dans le pourtour de la mer Noire et en Asie centrale. On paraît craindre, à Paris, qu'à trop jouer de l'attrait qu'exerce en Europe cette thèse de la Turquie *« pont entre les civilisations »*, M. Erdogan en oublie le reste, c'est-à-dire beaucoup.

Le chef de l'AKP a cependant répété pour la douzième fois, à Paris, douzième capitale européenne qu'il visitait depuis les élections, la longue liste de ses promesses à l'Europe : la « tolérance zéro » pour les responsables de tortures, la liberté d'expression et d'association sans entrave, une réforme de la loi électorale, une nouvelle Constitution aux normes européennes, etc. *« Maître de lui-même, la voix douce, disant tout ce que l'on souhaite entendre »*, résumait l'un des participants aux entretiens de l'Elysée.

Claire Tréan

Berlin veut donner un « signal clair » à Ankara

Pendant que le président du Parti de la justice et du développement (AKP), Recep Tayyip Erdogan, était à Paris, le président turc, Ahmet Necdet Sezer, se trouvait à Berlin pour une visite de travail de vingt-quatre heures consacrée essentiellement à l'adhésion de son pays à l'Union européenne (UE). Programmé avant les élections législatives turques du 3 novembre, marquées par la victoire de l'AKP, le séjour berlinois de M. Sezer a donné l'occasion à l'Allemagne de répéter que son *« intérêt national »* lui commandait de soutenir la candidature d'Ankara. Pour les Allemands, il conviendra, lors du sommet de Copenhague, mi-décembre, de donner un *« signal clair »* à la Turquie, pour lui indiquer quand commenceront les discussions sur sa demande d'adhésion à l'UE. Réaffirmant une argumentation désormais constante, Gerhard Schröder a déclaré, au cours d'un bref et unique point de presse, que l'adhésion d'Ankara est la seule manière d'accompagner solidement la démocratisation en cours des institutions turques tout en favorisant une évolution positive dans une région menacée par la montée du radicalisme islamiste. – *(Corresp.)*

Justice et police : nouvelle initiative franco-allemande

Paris et Berlin font de nouvelles propositions à la Convention

APRÈS la politique extérieure et de défense, Français et Allemands ont rendu publique, mercredi 27 novembre, à Paris et à Berlin, une série de propositions en matière de sécurité intérieure et de justice destinées à la Convention chargée d'élaborer la future Constitution européenne.

« La réalisation d'un espace de sécurité, liberté et de justice (...) représente, après le marché intérieur et l'euro, la prochaine étape ambitieuse de la construction européenne », estiment Paris et Berlin en appelant à *« une démarche volontaire et exigeante pour relever ce défi majeur »*. Le texte porte la signature des deux ministres des affaires étrangères, Dominique de Villepin et Joschka Fischer, qui viennent l'un et l'autre d'être nommé représentant de leurs gouvernements respectifs auprès de la Convention.

En matière pénale, l'idée de créer un parquet européen qui passerait progressivement *« de simples pouvoirs de coordination à des pouvoirs de déclenchement de procédures d'enquête, de direction de celles-ci et d'évocation d'affaires »* est reprise. Il serait chargé notamment de la protection de biens juridiques relevant du droit communautaire et de la poursuite de certaines formes graves de criminalité transfrontalière.

Parallèlement, l'autorité policière européenne Europol se voit confirmer *« le droit de mener des enquêtes »* et la vocation à devenir *« une autorité répressive européenne »*. Europol, qui est aujourd'hui essentiellement un organe de coordination, est ainsi appelé à se développer comme *« organe central »*. Elle serait chargée notamment d'une *« coopération opérationelle comprenant les opérations policières transfrontières d'un ou plusieurs États membres »*, de gérer *« l'appui mutuel dans l'accomplissement des tâches policières comprenant l'affectation et le détachement réciproques de forces de police »*, ou encore *« le transfert de certaines tâches policières aux Etats voisins ou à des services de police communs »*.

FLUX MIGRATOIRES

Français et Allemands reprennent également l'idée d'*« une police européenne des frontières »*, qui fait actuellement l'objet d'expérimentations, estimant qu'une échéance devra être fixée pour sa création effective dans le traité constitutionnel.

Cette force devra lutter contre les trafics mais aussi permettre de mieux contrôler les flux migratoires. Elle est perçue comme le complément indispensable de politiques communes dans le domaine de l'asile et de l'immigration. Paris et Berlin réaffirment la nécessité d'utiliser la régle de la majorité pour prendre les décisions dans ces domaines, comme le prévoit déjà le traité de Nice.

Le texte propose une liste de délits pour lesquels il faut parvenir à harmoniser le droit pénal. *« La compétence de la communauté intervient lorsque les délits sont si graves que la lutte pour leur suppression est constitutive de l'espace commun de liberté, de sécurité et de justice (...) ou bien s'il s'agit d'un type de délits organisés ou à portée transfrontière »*, dit-il. En matière civile, le projet, acté à Nice, de création d'un espace judiciaire fondé sur le principe de la reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires, est réaffirmé.

Henri de Bresson

Jusqu'au 31 décembre, profitez d'offres exceptionnelles chez Opel.

*Offres non cumulables réservées aux particuliers chez les concessionnaires participants pour toute livraison d'une Astra (hors Break), d'un Zafira DTI, d'un Combo Tour ou d'une Corsa jusqu'au 31/12/02. Astra 2.2 DTI 92 kW (1)disponible en version 5p et Break uniquement), conso (l/100 km) urbaine 8.7 / extra 4.9 / mixte 6.3 et CO_2 (g/km) 169. Corsa 1.2 16V, conso (l/100km) urbaine 8.4 / extra-urbaine 5.3 / mixte 6.4 et CO_2 (g/km) 154. Zafira 2.2 DTI, conso (l/100 km) urbaine 8.8 / extra 5.8 / mixte 6.9 et CO_2 (g/km) 186. Combo Tour 1.7 DTI, conso (l/100 km) urbaine 6.6 / extra 4.7 / mixte 5.4 et CO_2 (g/km) 146.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

FRANCE

LE PARLEMENT

Les députés devaient examiner, jeudi matin 28 novembre, la **PROPOSITION DE LOI** déposée, au nom du groupe socialiste, par Jean-Marc Ayrault et Christophe Caresche. Ce texte vise à restreindre les conditions d'application de l'interdiction du territoire français aux **ÉTRANGERS** frappés d'une condamnation pénale – dénoncée par les associations sous l'expression « double peine ». A la proposition du PS s'ajoute celle du député (UMP) Etienne Pinte. Celle-ci n'ayant été déposée que jeudi matin, sans être examinée par la **COMMISSION DES LOIS**, ne pouvait être discutée au cours du même débat. M. Caresche explique que l'initiative des socialistes a aussi pour but de renouer avec *« des gens qui s'étaient coupés* [du PS] ». Jean-François Copé réaffirme que le gouvernement veut « **AMÉNAGER** *la double peine sans la supprimer ».*

Sur la double peine, les députés se contentent d'un simple débat

L'Assemblée examinait, jeudi 28 novembre, la proposition de loi du PS visant à limiter les interdictions du territoire d'étrangers condamnés au pénal. Le gouvernement ayant formé un « groupe de travail » pour réformer ce dispositif, la majorité a choisi une procédure sans vote

LES DÉPUTÉS se penchent sur le sujet sensible de la double peine. L'Assemblée nationale devait examiner, jeudi 28 novembre, une proposition de loi déposée par Jean-Marc Ayrault et Christophe Caresche au nom du groupe socialiste, qui vise à restreindre les conditions d'application de l'interdiction du territoire français aux étrangers frappés d'une condamnation pénale. Le député (UMP) des Yvelines, Etienne Pinte, s'apprêtait lui aussi à déposer, jeudi, une proposition de loi sur le même sujet. Mais en sachant que celle-ci ne pourrait pas être discutée dans l'hémicycle en même temps que le texte du PS : le règlement de l'Assemblée impose qu'elle soit d'abord examinée en commission.

Cette effervescence parlementaire fait directement suite aux déclarations répétées du ministre (UMP) de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qui s'est prononcé en faveur d'une modification du régime d'application de la double peine. Après avoir reçu, le 22 novembre, les animateurs de la nouvelle campagne contre cette sanction, lancée depuis un an par des associations de défense des droits de l'homme, M. Sarkozy avait ainsi annoncé la mise en place d'un groupe de travail, chargé de lui soumettre, d'ici quatre à six mois, des pistes de réflexion en vue d'une éventuelle réforme (*Le Monde* du 26 novembre).

L'apparente convergence entre les socialistes et la majorité n'est pas allée au-delà. Député (PS) de Paris, M. Caresche a tenté, la semaine dernière, de convaincre M. Pinte de déposer sa proposition de loi en même temps que celle des socialistes. Mais celui-ci s'y est refusé. *« Je souhaite que l'on prenne le temps de cogiter sur la réforme,* explique M. Pinte. *C'est la volonté du gouvernement avec le groupe de travail mis en place. »* Le PS, lui, se défend de toute manœuvre : invoquant *« une approche constructive »*, M. Caresche assure *que « c'est la majorité qui a refusé la concertation ».*

« MANŒUVRES IMBÉCILES »

En prenant l'initiative de lancer ce débat au Parlement, les socialistes souhaitent, de fait, *« prendre au mot »* la majorité, après s'être laissés déborder par elle sur le front de la double peine. De l'aveu même de M. Caresche, ils espèrent renouer avec *« des gens qui s'étaient coupés* [du PS] ». Adjoint au maire (PS) de Paris, le député admet *« le manque d'audace »* de l'ex- *« gauche plurielle »*, qui s'était abstenue de réformer sur ce sujet pendant les cinq années de la législature précédente. Lionel Jospin n'avait lui-même ajouté la suppression de la double peine à son programme électoral qu'à quelques jours du premier tour du scrutin présidentiel (*Le Monde* du 11 avril).

La proposition du PS reprend, en trois articles, le programme du candidat Jospin. Elle distingue les étrangers qui ont des liens étroits avec la France et appartiennent aux *« catégories protégées »* définies par les textes déjà en vigueur, qui prévoient toutefois des exceptions. Le PS préconise, lui, de rendre cette protection systématique – et ajoute les titulaires d'un pacs au nombre de ses bénéficiaires. La proposition maintient une exception pour les étrangers qui auraient *« porté atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation »*, excluant ainsi de la protection légale les auteurs de crimes liés au terrorisme.

M. Pinte prône lui aussi de revenir sur la possibilité actuellement offerte aux juges de prononcer l'interdiction du territoire d'un étranger issu de l'une des *« catégories protégées »*. Mais il veut en outre limiter l'expulsion administrative des mêmes personnes : l'adoption d'une telle mesure par le ministère de l'intérieur serait subordonnée à l'avis de la commission des expulsions, qui pourrait donc s'y opposer.

Dans le cas d'un avis favorable de la commission, M. Pinte propose que l'expulsion ne puisse être exécutée qu'à *« l'expiration des recours administratifs et judiciaires »*. Dans cet intervalle, l'étranger visé serait assigné à résidence avec l'autorisation de travailler. La proposition du député UMP offre un *« droit au retour »* à ceux qui auraient déjà été visés par une mesure d'expulsion.

Les associations qui avaient organisé la campagne « Une peine, point barre » pour protester contre la double peine se sont déclarées surprises par l'initiative du PS. *« Nous sommes très mal à l'aise,* a indiqué au *Monde* le coordinateur de la campagne, Bernard Bolze. *Nous avons été prévenus et consultés au dernier moment. » Au nom de la Cimade, le pasteur Jean Costil* déplore, lui, des *« manœuvres imbéciles pour mettre M. Sarkozy en porte-à-faux »*, tandis que le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) met en garde contre toute tentative de *« régler un contentieux droite-gauche sur le dos des étrangers »*. La Ligue des droits de l'homme s'estime, elle, *« satisfaite que le débat évolue ».*

Le destin parlementaire de la proposition socialiste risque toutefois de tourner court, selon ses propres auteurs. M. Caresche indiquait, mercredi 27 novembre, qu'*« il était fort peu probable que la discussion article par article soit tenue ».*

Le débat promettait de rester au stade de la discussion générale, sans vote, subissant ainsi le même sort que la proposition du PS sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales. Présenté le 26 novembre aux députés, le texte avait fait l'objet d'un vote de *« non examen »*, largement acquis grâce aux voix de l'UMP et de l'UDF.

Sur ce précédent sujet, le PS avait déjà voulu prendre au mot une majorité embarrassée par l'initiative de l'un des siens, le député (UMP) de Seine-et-Marne Yves Jego. Ce dernier avait suggéré d'accorder le droit de vote aux étrangers non communautaires (*Le Monde* du 11 octobre).

Le gouvernement avait désigné son porte-parole, Jean-François Copé, pour s'exprimer, jeudi, sur la double peine. M. Sarkozy a préféré attendre les conclusions du groupe de travail annoncé le 22 novembre avant de se prononcer. Il envisage, en attendant, de projeter aux députés de l'UMP, le film de Bertrand Tavernier contre la double peine, *Histoires de vies brisées*...

Pascal Ceaux et Sylvia Zappi

6 405 personnes concernées en 2000

● **Chiffres** : en 2000, la double peine – décision qui impose à un délinquant étranger, une fois purgée, sa peine de prison d'être en plus expulsé du territoire – a touché 6 405 personnes avec 2 638 mises à exécution. Les personnes effectivement expulsées seraient au nombre de 17 000 depuis vingt ans d'après les estimations des associations.

● **Procédure :** la double peine peut résulter d'une condamnation pénale complémentaire par le juge ou d'une décision administrative du ministère de l'intérieur. Dans le premier cas, il s'agit d'une interdiction du territoire français. En 2000, les juges en ont prononcé 2 212, provisoires ou définitives. L'éloignement peut également être prononcé sous forme d'arrêté ministériel d'expulsion (426 en 2000).

● **Profil :** selon une étude du directeur de recherche en sociologie au CNRS, Jean Saglio, les « double peine » sont majoritairement des hommes d'âge mûr, originaires d'un pays du Maghreb (à 75 %) qui ont passé la plus grande partie de leur vie en France. Ces bannis sont mariés ou vivent en concubinage (68 %) et ont très souvent des enfants (62 %).

Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement

« Le dispositif actuel ne donne pas satisfaction »

L'ENTRETIEN que nous publions a été relu et amendé par M. Copé.

Comment le gouvernement compte-t-il aborder la question de la double peine ?

Face à un sujet difficile, nous avons choisi une méthode simple et transparente. Un groupe de travail interministériel – intérieur et justice – a été mis en place le 26 novembre. Il se réunira tous les quinze jours et auditionnera des avocats, des magistrats, des membres d'associations, les partisans comme les adversaires de la double peine. Ce groupe fera, d'ici quatre mois, des propositions de réforme qui feront alors l'objet d'un éventuel projet de loi.

Ne s'agit-il pas aussi, pour vous, d'une méthode pour gagner du temps ?

Non, notre intention n'est pas de jouer la montre mais d'être justes. A l'évidence, le dispositif actuel ne donne pas entière satisfaction. Son taux d'application est d'à peine 60 % – ce qui favorise un sentiment d'impunité ; il touche parfois des personnes n'ayant plus aucun lien avec leur pays d'origine et se trouvant de longue date en France où elles ont fondé une famille – ce qui crée des situations inextricables et humainement douloureuses.

AFP

Mais nous nous devons aussi d'être plus fermes vis-à-vis des étrangers de passage qui troublent l'ordre public. Notre objectif est de permettre l'application véritable d'un dispositif efficace et adapté aux besoins.

Vous risquez de décevoir les associations qui se sont réjouies des propos de Nicolas Sarkozy...

Soyons clairs : l'intention du gouvernement n'est pas la suppression de la double peine, mais son aménagement. De la même manière, dans l'attente d'une décision définitive, il n'est pas question d'installer un moratoire général sur la double peine. Les situations continueront d'être traitées au cas par cas.

N'est-ce pas une manière de clore par avance le débat ?

Nous avançons sur ce sujet – comme sur d'autres – sans idées préconçues. Nous écouterons et nous prendrons en compte tous les avis, avant de décider.

La droite semble s'intéresser à des sujets qui n'étaient pas culturellement les siens ?

Tout simplement parce que nous sommes animés d'un souci de pragmatisme. Il n'y a, ni dans notre réflexion ni dans notre action, le moindre a priori idéologique.

Nous sommes avant tout concrets, et comme nous n'avons pas la vérité révélée, nous suscitons le travail de réflexion et le débat. C'est la seule méthode qui permette de réelles avancées. C'est pourquoi je m'étonne du brutal engouement des socialistes pour un sujet que François Mitterrand avait abordé dès 1981. Voilà où mène l'idéologie : au blocage et à l'immobilisme.

Propos recueillis par Philippe Ridet

Les associations veulent retirer aux juges un pouvoir « exorbitant »

Elles militent pour le retrait du code pénal de l'interdiction du territoire

FAUT-IL supprimer l'interdiction du territoire du code pénal et laisser au seul ministère de l'intérieur l'arme de l'expulsion ? Alors que la question de la double peine surgit une nouvelle fois dans le débat politique, la réflexion des associations de défense des étrangers semble désormais prendre une tournure paradoxale : après des années de lutte contre l'emprise de la police sur la situation des étrangers en France, elles souhaitent aujourd'hui retirer à l'autorité judiciaire un pouvoir de décision pour le confier à nouveau – mais dans certaines limites – au ministère de l'intérieur.

La double peine – condamnation complémentaire qui conduit un délinquant étranger, une fois purgée sa peine de prison, à être expulsé du territoire – a été introduite dans le droit français sous forme de peine d'interdiction du territoire français par la loi du 31 décembre 1970 dite « loi Chalandon » ; texte qui visait exclusivement les étrangers condamnés pour certaines infractions graves à la législation des stupéfiants. Le champ de la loi a été progressivement étendu aux délits liés au séjour, puis à plus de 220 incriminations (atteintes aux biens et aux personnes, à la nation, à l'Etat, à la paix publique...).

« DÉRIVE JUDICIAIRE »

La loi Sapin avait tenté, en 1991, de donner un coup d'arrêt à cette montée en puissance en instaurant des catégories d'étrangers à l'encontre desquels une interdiction du territoire ne pouvait être prononcée en raison de leurs liens avec la France. Mais, en 1993, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait modifié la loi en donnant la possibilité d'expulser quiconque à la seule condition de motiver la décision. L'*« urgence absolue »* ou l'*« ordre public »* ont ainsi été couramment invoqués et les expulsions se sont multipliées.

Arrivé au ministère de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement avait refusé d'abroger ces dispositions, se contentant d'ajouter que la décision d'expulsion devait être prise au regard de la situation familiale.

La peine accessoire, a priori d'exception, était devenue une peine courante. *« Les magistrats en ont fait une peine principale qui s'est largement répandue. Certaines cours, comme celle de Lyon, le font systématiquement »*, dénonce Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme. *« Cette peine de bannissement est un pouvoir énorme laissé aux juges. C'est une peine indigne »*, renchérit Stéphane Maugendre, vice-président du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Pour remédier à ce qu'elles qualifient de *« dérive judiciaire »*, les associations voudraient en fait supprimer l'interdiction du territoire de l'arsenal juridique. Mais elles estiment que le ministère de l'intérieur ne devrait pas, de son côté, pouvoir décider à sa guise d'expulsions administratives. En guise de *« garde-fous »*, elles proposent – comme le député (UMP) Etienne Pinte – que le ministère ne puisse expulser sans un avis conforme de la commission d'expulsion et que les recours aient un effet suspensif.

« Il faut que l'expulsion redevienne une exception, explique M. Maugendre. *Il ne doit plus y avoir de peine discriminatoire fondée simplement sur la nationalité et qui sanctionne la délinquance des étrangers de manière spécifique. »*

S. Z.

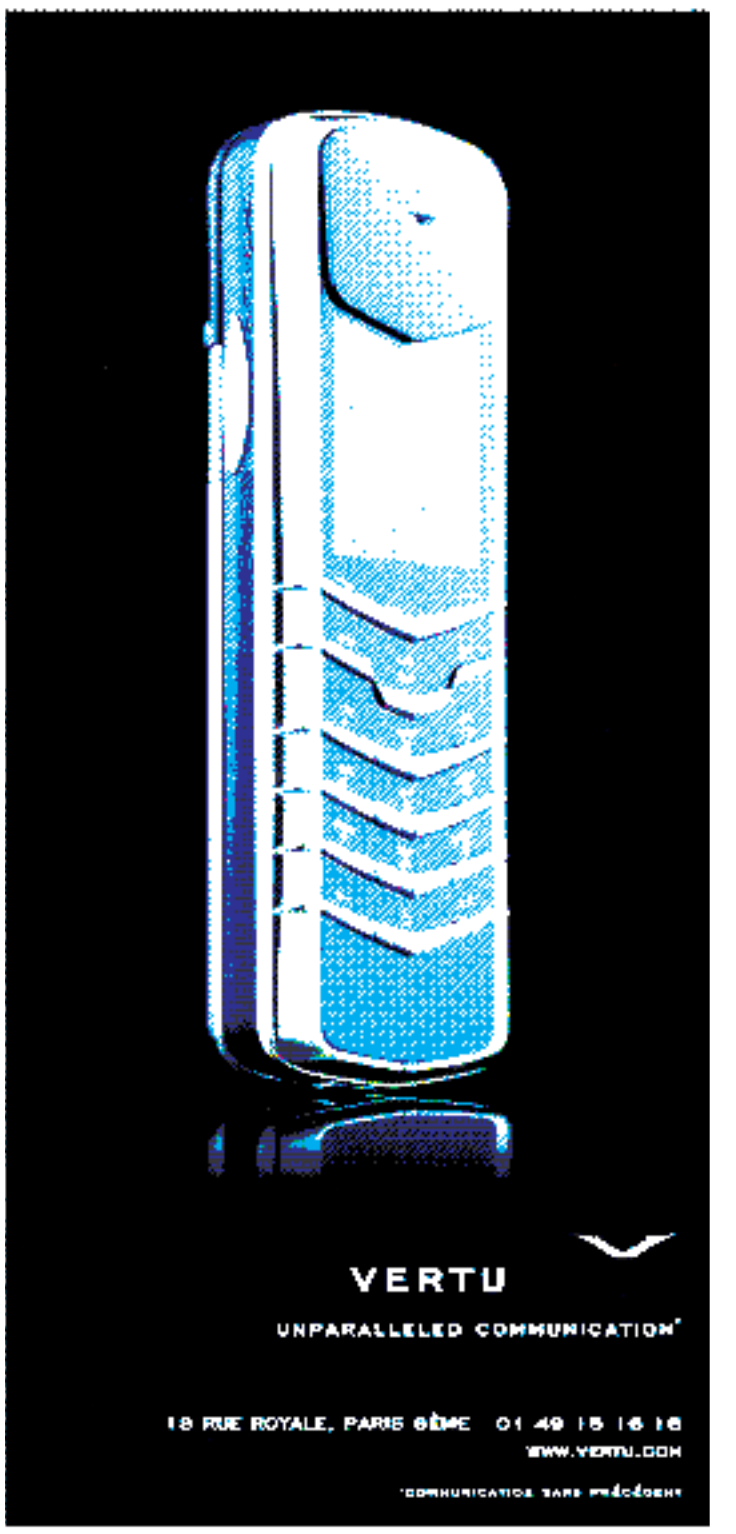

Le PS et le PRG ébauchent un rassemblement de la gauche

Les modalités de la participation des radicaux au congrès socialiste de 2003 ont été discutées

POUR le Parti des radicaux de gauche (PRG), et son président Jean-Michel Baylet, c'est un *« événement »*. Pour le Parti socialiste, et son secrétaire national aux élections, Bruno Le Roux, c'est une *« intrusion sympathique »*. Mercredi 27 novembre, une délégation du PRG, comprenant, outre M. Baylet, Christiane Taubira et Roger-Gérard Schwartzenberg, avait rendez-vous au siège du PS, rue de Solférino. Il s'agissait de mettre au point les modalités de la participation des radicaux – souhaitée par son président – au prochain congrès du PS à Dijon en mai 2003, avec en toile de fond le futur rassemblement de la gauche.

Lors du congrès de son propre parti, le 6 octobre, M. Baylet avait déjà annoncé qu'il proposerait de déposer, à Dijon, *« une motion radicale »*. Son idée, expliquait-il, était de *« créer un grand parti progressiste qui pourrait s'appeler La Gauche »*. Depuis, cette suggestion, reprise par Dominique Voynet, a suscité le rejet des militants Verts et communistes. *« La meilleure façon d'y parvenir est encore de ne pas en parler »*, avait alors lancé François Hollande. Mercredi, le premier secrétaire du PS a rejeté le principe d'une motion, réservée aux courants de son parti, mais il a accepté celui d'une *« contribution »* radicale sous réserve d'une validation par le bureau national le 3 décembre. D'accord, a répondu M. Baylet qui a obtenu que son texte soit discuté dans les fédérations PS.

Les deux délégations ont ensuite passé en revue les élections partielles à venir, dans les Yvelines, à Paris et dans le Val-d'Oise. M. Baylet a indiqué avoir reçu un appel de Robert Hue. Ce dernier souhaite *« ratisser »* le plus large possible pour accroître ses chances de regagner son siège de député après l'invalidation de son adversaire UMP victorieux en juin 2002, Georges Mothron. Il a donc demandé au PRG de présenter un candidat au premier tour dans sa circonscription d'Argenteuil, en plus de celui du PS. Le PRG a refusé. *« On ne peut pas vouloir le rassemblement de la gauche et s'opposer au PS lors d'une partielle »*, juge-t-on chez les radicaux.

Christine Garin et Isabelle Mandraud

Député (PS) du Pas-de-Calais, Jack Lang cherche à s'y enraciner sans s'installer

Elu à Boulogne-sur-Mer, il met son carnet d'adresses au profit d'un département « longtemps négligé »

BOULOGNE-SUR-MER
de notre envoyée spéciale

Week-end sur la côte d'Opale pour Jack Lang. Arrivée en gare de Calais-Fréthun par l'Eurostar le vendredi. Retour le dimanche soir, parfois le lundi. Programme clés en main. Déplacement à bord d'une Renault 21 blanche, aux ailes un peu rouillées, conduite par son assistant parlementaire, un jeune inspecteur du Trésor né à Boulogne-sur-Mer. Six mois après son élection, le député de la 6e circonscription du Pas-de-Calais a trouvé son rythme. Et gardé son style, plus « languien » que jamais. Récemment, il a visité le haut-fourneau de l'entreprise métallurgique Comilog, à Boulogne, en *« total look »* noir et veste Mugler.

Il habite toujours à Paris, place des Vosges. En fin de semaine, entre Boulogne et Calais, il dispose de l'appartement avec vue sur la mer de son suppléant, Hervé Poher, à Wimereux. Il n'a *« plus envie »* d'être à nouveau propriétaire. François Mitterrand ne logeait-il pas *« à l'hôtel à Château-Chinon »* ?, dit-il. La rumeur a couru qu'il faisait construire une villa au Touquet. Faux, archifaux, soupire M. Lang, qui estime qu'on pourrait *« écrire un roman »* avec *« toutes les vies qu'on lui a prêtées »*. La presse locale s'en charge : il est baptisé *« Mimile »* – d'après son troisième prénom, Emile – dans un mensuel satirique lancé par un ancien journaliste de *La Voix du Nord*, Daniel Leau, qui a recueilli 111 voix au premier tour des législatives. Et il est la cible de la chronique dominicale « Jack a dit » dans *Nord-Littoral.*

FRANK BARYLKO/GAMMA

Jack Lang, le 10 décembre, à Wimereux (Pas-de-Calais), ville de sa circonscription où il réside durant le week-end. Le reste de la semaine, l'ancien ministre de la culture vit toujours dans son appartement parisien de la place des Vosges.

Il n'est pas vraiment installé, mais il prend racine. Il *« adore »* le hareng et s'est mis au *« genièvre de Houlle »*. Il a ses habitudes. Chez le grand fromager de Boulogne, Philippe Olivier, il se fait mettre de côté un *« munster bien fait »*. Il aime qu'on lui donne du *« monsieur le député »*. Le matin, son assistant lui envoie *« trente fax place des Vosges »* : revue de presse, courrier, brouillons de lettres... Le *« patron »* annote et renvoie. En ouvrant son carnet d'adresses, M. Lang veut *« secouer »* un département *« trop longtemps négligé »*, dépourvu par exemple de CHU. Passager, certes, mais aussi « passeur », interprète ou facilitateur de projets.

« CHER JEAN-JACQUES »

Il a découvert la misère des gens qui vivent autour de sa permanence, située dans le quartier populaire du Chemin-Vert, à Boulogne, où certains logements sont délabrés. Un jour, un jeune du quartier est même venu voler un panier garni avec du foie gras que l'ancien ministre voulait donner aux Restos du cœur ! C'est là que se jouent les élections, en fonction du taux d'abstention et du vote à gauche. *« Sollicitez-moi, utilisez-moi »*, répète-t-il.

Depuis que « Jack » est élu, son suppléant tient *« deux matinées de permanence »* au lieu d'une. Les électeurs des circonscriptions voisines le sollicitent *« en se disant qu'avec Lang ils auront plus de chance »*, raconte M. Poher, maire de Guînes, conseiller général et président d'une communauté de communes. *« Je ne vais pas emmerder Jack avec une facture EDF impayée ! »*, poursuit-il. *« Tout ce qu'on lui demande, c'est de dire qu'ici on mange bien, que les gens sont sympathiques et les paysages magnifiques »*, résume-t-il. L'ancien ministre fait plus que ça.

L'élu local de choc et la « vedette » se complètent. *« Hervé »* fait la tournée des campagnes et se charge de dire, avec des trémolos dans la voix : *« Ruraux et fiers de l'être »* ou *« Nous sommes tous des bâtards de Vikings ! »*. *« Jack »*, lui, prend contact avec les « grands » : le président de la Commission européenne, Romano Prodi, pour la pêche au cabillaud ; le président de la SNCF, Louis Gallois, pour la desserte de Calais ; Jean-Louis Borloo pour les quartiers en difficulté. Le ministre délégué à la ville est venu annoncer, le 15 novembre, un plan de rénovation au Chemin-Vert. Miracle, quelques jours plus tard, la presse locale commentait les premiers coups de bulldozer sur les barres... P et S. Lundi 2 décembre, il participera, aux côtés d'élus du Pas-de-Calais, à la rencontre entre Nicolas Sarkozy et son homologue britannique David Blunkett consacrée aux réfugiés de Sangatte.

Par courrier, il a demandé au *« cher Jean-Jacques »* Aillagon une *« subvention »* pour la scène nationale du Channel, qui s'est installée dans les anciens abattoirs de Calais. Et au *« cher Nicolas Sarkozy »* d'être attentif à ce ressortissant turc expulsé de France. Il rêve de créer une université transmanche et en a touché un mot, ce week-end, à Jacques Chirac.

« L'air de ne pas y toucher, il ne menace personne mais il devient incontournable », observe Vincent Lena, secrétaire de section du PS de Boulogne. « Jack » soutient le jeune fabiusien qui vient de lancer un journal, *Le Poing et la Rose*, et s'apprête à créer une université permanente du PS. Dans le Pas-de-Calais, plus grosse fédération socialiste de France avec 12 000 adhérents, et dans cette région qui compte des « poids lourds » comme Martine Aubry et Pierre Mauroy, Jack Lang a pris soin de préciser qu'il n'est *« candidat à rien »*. A la limite, il veut bien *« donner un coup de main »* aux régionales de 2004. Si on le lui demande.

Clarisse Fabre

Nous savons que nos idées sont partagées.

Nous voulons maintenant qu'elles soient appliquées.

Sous la pression des Français peut bénéficier de son revenu, impossible à collecter en de sa mutuelle. Cette différence de traitement pénalise les personnes aux revenus modestes qui hésitent à adhérer à une mutuelle santé, pourtant décisive dans l'accès aux soins. Pour mettre fin à cette injustice, nous demandons un crédit d'impôt pour l'ensemble des adhérents à une mutuelle santé. Un combat important et symbolique pour la Mutualité Française qui depuis 1902, soit un siècle, se bat pour la solidarité.
Depuis le début de l'année, près de 2 000 000 de Français nous ont rejoints dans cette revendication en signant notre pétition populaire. Les candidats aux élections du printemps nous ont entendus et leurs voix plus doivent maintenant agir !

Accès aux soins pour tous : il faut rapidement mettre en place un crédit d'impôt pour tous les adhérents à une mutuelle santé. Continuez à soutenir notre proposition en signant notre pétition.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Pétition en ligne sur www.mutualite.fr
ou en écrivant à : Mutualité Française TSA 59003
75719 Paris cedex 15

Nasser Ramdane (PCF) présente une liste dissidente à Noisy-le-Sec

LE PCF va être confronté à un nouveau cas de dissidence, à l'occasion d'une municipale partielle. Le fait est d'autant plus embarrassant qu'il vient d'une de ces *« adhésions de prestige »* suscitées par Robert Hue en février 2000, au moment de la constitution de la liste Bouge l'Europe.

A Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), Nasser Ramdane, ancienne figure du mouvement lycéen de 1990 et militant antiraciste, passé par le PS avant de rejoindre les rangs communistes, a décidé de se présenter contre le maire PCF, Jean-Louis Mons, dont l'élection a été invalidée par le conseil d'Etat le 18 octobre 2002. Le scrutin doit avoir lieu les 12 et 19 janvier.

Membre du conseil national du PCF, M. Ramdane envisage de faire liste commune avec Jamel Samdjak, président du club de foot local et responsable national du Parti des radicaux de gauche (PRG). M. Mons, comme lors des municipales de mars 2001, est à la tête d'une liste gauche unie dont Elisabeth Guigou, députée PS de la circonscription, préside le comité de soutien.

« J'ai été utilisé en tant que beur » affirme M. Ramdane pour expliquer sa décision. *« En 2001, Jamel Samdjak pouvait être menaçant. Alors, Jean-Louis Mons m'a fait venir sur sa liste. Il s'était engagé à ce que je sois adjoint à la jeunesse et aux sports. Il n'y a rien eu de tout cela »*, déclare-t-il. Il se dit également déçu par l'attitude de M. Mons sur un autre point : *« Je lui ai demandé de réagir à certains propos racistes de communistes de son équipe. Il l'a déploré, mais m'a répondu que le Parti communiste n'était pas différent du reste de la société. »*

M. Ramdane assure avoir écrit à Marie-George Buffet, il y a dix jours. *« Je n'ai pas eu de réponse »*, indique-t-il. *« Je serai sans doute nominé au prochain congrès de la "Stal Academy" »*, ironise-t-il en évoquant le futur congrès du PCF. D'ici là, il refuse de remettre ses mandats dans le cadre de la procédure de démission collective souhaitée par Mme Buffet.

Caroline Monnot

M. Bayrou tente de fédérer les opposants à la réforme du scrutin des européennes

Des contacts ont été pris avec les Verts et le PS

FRANÇOIS BAYROU a bien l'intention de se battre si d'aventure Jean-Pierre Raffarin décidait de régionaliser le mode de scrutin des élections au Parlement européen. Il ne ménage pas ses efforts pour mobiliser les partis de droite et de gauche qui, comme l'UDF, se verraient alors laminés par le rouleau compresseur UMP et par le PS.

En déplacement le 14 novembre dans le Rhône, le président de l'UDF avait annoncé que, si le mode de scrutin aux européennes était régionalisé, il *« prendrait la tête du combat pour défendre le pluralisme dans la démocratie française »* et qu'il inviterait, *« en dehors des extrêmes, tous ceux qui veulent partager ce combat-là à le faire »*. *« J'appellerai à toutes sortes de réactions, depuis le recours au Conseil constitutionnel par les parlementaires jusqu'à des manifestations publiques et à un grand meeting commun de tous ceux qui ne veulent pas que soit verrouillée la démocratie au profit d'un monopole à deux »*, avait-il précisé.

Des contacts informels ont été pris auprès de Philippe de Villiers, des Verts, du PCF, mais aussi de membres de l'UMP comme Nicolas Dupont-Aignan et, au-delà, de tous ceux qui, au sein du grand parti chiraquien, n'approuvent pas la réforme soutenue par Alain Juppé. L'UDF observe également avec beaucoup d'attention le Parti socialiste, dont le président de groupe à l'Assemblée nationale, Bruno Le Roux, a clairement annoncé au ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qu'il était opposé à cette réforme. Les socialistes, précise M. Le Roux, ont proposé, pendant cet entretien, un mode de scrutin s'appuyant *« sur huit circonscriptions interrégionales »*, ce qui, précise-t-il, *« permettrait de rapprocher les élus du terrain et traduirait dans les faits les règles de la proportionnelle »*. Toutefois, les socialistes ne sont pas prêts à une action commune avec les centristes. *« Je n'en vois pas la pertinence »*, déclare le député de Seine-Saint-Denis.

Les Verts ont, en revanche, accueilli favorablement la démarche de l'UDF mais, comme le souligne leur ancien secrétaire national, Jean-Luc Bennhamias, *« aucune position officielle ne peut être prise avant le congrès »*, des 14 et 15 décembre. Ce ne serait pas la première fois, explique-t-il, que les Verts se rapprocheraient des centristes. Dans le passé, des discussions ont déjà eu lieu entre les représentants des deux formations au sujet de l'institution de la proportionnelle pour les élections législatives.

UN VERROUILLAGE

Farouchement opposé à ce qu'il dénonce comme un *« tripatouillage électoral »*, le président du MPF, Philippe de Villiers, a immédiatement répondu présent à l'UDF. Il n'hésite pas à dire que si la réforme était appliquée, il entrerait *« en opposition »*. Pour lui, cette réforme serait à la fois une préfiguration de l'Europe des Régions et un verrouillage de la vie politique française, ce qu'il ne *« saurait accepter »*.

M. Dupont-Aignan, chef de file d'une mouvance « démocrate républicaine » au sein de l'UMP, qui est lui aussi opposé à la réforme du mode de scrutin aux européennes (*Le Monde* du 20 novembre) préfère, aujourd'hui, agir au sein de son parti. Il espère pouvoir mobiliser au-delà de sa sensibilité et, ce faisant, convaincre M. Raffarin de ne pas toucher au mode de scrutin des élections européennes. En attendant, il a écrit le 26 novembre à M. Juppé pour lui demander de renoncer à son projet. Sans trop y croire.

Christiane Chombeau

Le nouveau groupe UMP du Sénat devrait avoir la majorité absolue grâce à des transfuges centristes

Les sénateurs RPR, la quasi-totalité des Républicains et Indépendants, la moitié environ de l'Union centriste et quatre membres du groupe RDSE éliront leur direction le 10 décembre

DERNIER INVENTAIRE avant proclamation officielle, mardi 10 décembre, du groupe UMP du Sénat. En attendant, on compte et on recompte : celui-ci regroupera-t-il, comme l'espèrent ses parrains, la majorité absolue des sénateurs, qui sont actuellement 321 à siéger au Palais du Luxembourg ? En coulisses, s'exercent d'amicales pressions afin de faire basculer les derniers hésitants. Car, cette fois, le compte à rebours est enclenché : les sénateurs ont jusqu'au 30 novembre pour communiquer à la présidence du Sénat la formation à laquelle ils souhaitent être rattachés dans le cadre du financement politique. Chacun rapportera, pour chaque année d'exercice de son mandat, la somme de 45 400 euros au parti bénéficiaire de l'aide publique.

L'UMP souhaitait adosser la naissance de son groupe à cette échéance. Elle s'est accordé quelques jours supplémentaires pour arriver à ses fins et élire sa direction. De ce côté-là, il n'y aura pas de surprise : l'actuel président du groupe RPR (94 membres), Josselin de Rohan (Morbihan), présidera le futur groupe UMP. Il aura à ses côtés deux vice-présidents : Henri de Raincourt (Yonne), le président du groupe des Républicains et Indépendants (RI, 41 membres), qui cessera d'exister ; et Xavier de Villepin (représentant des Français de l'étranger), élu cette année à la présidence du groupe de l'Union centriste (54 membres). Tous trois ont cosigné, mercredi 27 novembre, une lettre adressée aux sénateurs et leur demandant de renvoyer un bulletin d'adhésion au nouveau groupe UMP avant le 10 décembre.

« GUÉGUERRE »

Du côté des centristes, ceux qui veulent préserver l'existence du groupe UC ne décolèrent pas. Ce dernier épisode consomme la rupture avec leur président : *« On a élu Villepin pour maintenir l'unité du groupe, et c'est sur cet objectif qu'il a obtenu l'ensemble de nos voix*, déplore Michel Mercier (Rhône), qui présidera probablement le futur groupe centriste maintenu. *Si c'est maintenant pour qu'il signe un appel à rejoindre les autres... Qu'il y aille, mais qu'il ne se revendique pas de l'UC ! »* Jean Arthuis (Mayenne) ne décolère pas : *« Il est temps que ça s'arrête, ce débauchage, ces rumeurs ! Hier encore, un vieux fidèle centriste, mais non adhérent de l'UDF, me demandait : "Est-ce que je pourrais être seulement rattaché au groupe UDF ?" Ils continuent à répandre partout qu'on va se transformer en UDF. En tout cas, nous, on est "clean"... »*

« Ils », ce sont M. de Rohan et, surtout, Jérôme Monod. Conseiller de Jacques Chirac et maître d'œuvre de l'UMP, accusé de tous les maux, il n'a cessé de recevoir, ces dernières semaines, des dizaines de sénateurs. Ce qu'il leur a promis ? Mystère. Mais, à chacun, il a demandé de réfléchir au moment où viendrait le temps des investitures : tous n'y ont pas été insensibles. Combien, alors, auront préféré l'*« indépendance »* à la *« soumission »*, interrogent les centristes ? Là, c'est la « guéguerre » d'intoxication. Si on recoupe les assurances des dirigeants du futur groupe UMP et celles qu'auraient les partisans de l'UC, environ la moitié de ses effectifs devraient rejoindre l'UMP. Parmi ceux-ci, notamment, l'ancien président du Sénat, René Monory (Vienne), et le vice-président, Daniel Hoeffel (Bas-Rhin).

C'est pourtant à l'unité près que se jouera la majorité absolue. D'autant qu'un seul des sénateurs du groupe RI a refusé de se rallier à l'UMP. Pour Jean-Léonce Dupont, *« il ne faut pas confondre l'union et l'unicité »*. Le sénateur du Calvados se dit convaincu que ce *« clonage »* du Sénat et de l'Assemblée va conduire à *« un affaiblissement du débat démocratique qui laisse la place au développement des extrêmes »*. Il reconnaît toutefois que ce choix n'a pas été facile, *« parce que la facilité, aujourd'hui, c'est de suivre »*. *« Mais*, ajoute M. Dupont, *nombreux sont mes collègues qui suivent avec tristesse. »*

De son côté, le Rassemblement démocratique et social européen (RDSE, 21 membres), présidé par Jacques Pelletier (Aisne) et composé pour un tiers de sénateurs de gauche et pour deux tiers d'élus de droite, devrait enregistrer quatre défections : Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine), Paul Girod (Aisne), Jean François-Poncet (Lot-et-Garonne) et Georges Mouly (Corrèze), qui devait annoncer sa décision jeudi. Pour l'UMP, le compte semble bon.

Patrick Roger

Moral des industriels : léger redressement en novembre

LE MORAL des industriels interrogés en novembre *« ne se dégrade plus »*, indique la dernière enquête mensuelle auprès des chefs d'entreprise publiée, jeudi 28 novembre, par l'Insee. L'indicateur synthétique, qui résume l'appréciation des patrons de l'industrie manufacturière sur la production passée, le niveau des stocks, les carnets de commande et les perspectives personnelles et générales de production, *« se redresse légèrement, interrompant sa baisse observée depuis la mi-2002 »*. Dans les quatre secteurs étudiés (biens intermédiaires, biens d'équipement, biens de consommation et automobile), les chefs d'entreprise jugent que leurs perspectives de production s'améliorent pour les prochains mois.

Yvan Lachaud (UMP, Gard) rejoint le groupe UDF de l'Assemblée

LE DÉPUTÉ Yvan Lachaud (UMP), élu de la 1re circonscription du Gard, a rendu officielle, jeudi 28 novembre, son inscription au groupe UDF de l'Assemblée nationale. Conseiller régional de Languedoc-Roussillon depuis 1998 et adjoint au maire de Nîmes, le président de la fédération UDF du Gard avait été élu à l'Assemblée nationale, le 16 juin, avec l'investiture de l'UMP. Le nouveau député, qui avait participé, dimanche 17 novembre, au congrès constitutif de l'UMP, rappelle qu'au moment de son investiture il avait signé *« un engagement à soutenir le président de la République et la politique du premier ministre »*. *« Je n'ai jamais failli à cet engagement*, explique au *Monde* M. Lachaud, *et je n'entends pas plus m'en affranchir. Mais je suis d'une sensibilité humaniste, européenne, et j'ai des responsabilités locales. Je suis élu d'une circonscription comptant une forte population de rapatriés. Je regrette qu'il n'y ait pas de mouvements reconnus et que l'expression de cette sensibilité ne soit pas possible. Je rejoins donc ma famille parlementaire. »*

DÉPÊCHES

■ **DÉCENTRALISATION : Jean-Pierre Raffarin a adressé un courrier à l'ensemble des préfets**, le 15 novembre, pour leur demander de lui faire connaître leurs *« réflexions sur les hypothèses d'adaptation de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat »*. *« Il s'agit d'affirmer la présence active de l'Etat, qui doit remplir ses missions de sécurité, de contrôle administratif et de légalité qui sont les siennes, mais aussi celles qui portent sur la solidarité nationale, la cohésion sociale et territoriale, la veille et l'anticipation »*, insiste le premier ministre dans ce courrier, révélé par *Le Parisien* du 28 novembre. L'examen du projet de loi constitutionnelle à l'Assemblée nationale s'est achevé dans la nuit de mercredi à jeudi. Le vote solennel aura lieu mercredi 4 décembre.

■ **PARTI SOCIALISTE : Pierre Moscovici a *« envie d'entendre »* Lionel Jospin**, qui vient de se réinscrire comme militant dans le 18e arrondissement de Paris. Interrogé, jeudi 28 novembre sur LCI, l'ancien ministre des affaires européennes estime que *« se retirer ne veut pas dire qu'on ne fait pas partager son expérience aux autres »*. Lionel Jospin occupe *« une place à part »*, a-t-il ajouté. *« Il ne serait pas normal qu'*[il] *se taise. Nous, à gauche, nous avons besoin de lui, il reste une référence, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il va redevenir un chef politique. »*

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

A la sortie du conseil des ministres, puis devant les députés, mercredi 27 novembre, Xavier Darcos a défendu le principe d'une **« ÉCOLE SANCTUAIRE »** pour empêcher les intrusions d'individus extérieurs et désamorcer les violences scolaires. Caméras, grilles de protection, portiques électroniques, **LES MESURES** évoquées pour la sécurité des établissements ont provoqué de vives réactions aussi bien parmi les parents d'élèves que les enseignants ou chefs d'établissement. Comme le ministère a, dans le même temps, programmé **LA SUPPRESSION DE POSTES** de surveillants et d'aides-éducateurs, le gouvernement est interpellé sur la cohérence de sa politique. **LA TABLE RONDE**, organisée par le ministère pour discuter des futurs assistants d'éducation, a tourné court, les syndicats ayant jugé inacceptables les propositions ministérielles.

Face aux violences, M. Darcos défend le principe d'une « école-sanctuaire »

Pour s'opposer à la montée des intrusions agressives dans les établissements, illustrée par l'attaque d'un classe à Fresnes, le ministre délégué à l'enseignement scolaire veut renforcer les équipements de sécurité. Les syndicats critiquent l'incohérence des choix du gouvernement

GRILLES de protection, caméras de surveillance, portails électriques, portiques de détection électronique... jusqu'où doit aller la sécurisation des établissements scolaires ? Après l'agression dont a été victime un lycéen de 16 ans, blessé par un tir de flash-ball dans sa salle de classe, à Fresnes, le gouvernement se prononce pour un renforcement significatif des équipements de sécurité autour des collèges et des lycées.

A la sortie du conseil des ministres, puis devant les députés, mercredi 27 novembre, Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a défendu le principe d'une *« école sanctuaire »* pour éviter les intrusions d'individus extérieurs. *« Il faut se donner les moyens de vérifier que des armes ou des objets dangereux ne pénètrent pas dans les établissements scolaires »*, explique le ministre en demandant, pour les établissements sensibles, l'installation de clôtures et de systèmes de vidéosurveillance.

A travers ces interventions, Xavier Darcos, chargé du dossier violences scolaires, a relancé le débat sur la place des collèges et lycées dans la ville. *« Pendant des années, l'école a voulu s'ouvrir sur les quartiers et les quartiers sont entrés dans les établissements »*, résume un proche du ministre délégué en prenant pour exemple l'irruption de phénomènes de bandes dans les établissements. A l'inverse de cette tendance, la Rue de Grenelle met en avant une logique défensive se traduisant par le renforcement de la « sécurité passive » et la mise à distance de l'école vis-à-vis de son environnement immédiat. *« Nous devons éviter que les troubles de la société ne pénètrent dans les établissements »*, explique le ministère. Il reprend ainsi le modèle de l'*« école sanctuaire »* popularisé par l'ancien ministre de l'éducation nationale François Bayrou. Longtemps conseillé par Xavier Darcos, alors inspecteur général de l'éducation nationale, M. Bayrou avait défendu en 1996 la pose de clôtures autour des établissements et fait voter l'instauration d'une contravention spécifique, punie de 1 500 euros d'amende, pour les intrusions en milieu scolaire.

La volonté de « refermer » l'école a provoqué de vives réactions. Sur le principe même de la sécurisation en premier lieu. Dans un communiqué très virulent intitulé *« sous les clôtures, les barbelés... »*, la FCPE, principale fédération de parents d'élèves, a dénoncé le choix de la *« répression »*. *« En prônant les écoles forteresses et les établissements ghettos, il crée lui-même les conditions favorables à de nouvelles violences »*, explique la fédération. Comme la plupart des syndicats, celle-ci interpelle le gouvernement sur la cohérence de sa politique : comment faire de la lutte contre la violence une priorité alors que le ministère a décidé, dans le même temps, la suppression de postes de surveillants et d'aides-éducateurs ?

« LES CAMÉRAS ET LES GRILLES »

La seconde critique porte sur l'efficacité des mesures de sécurisation. Le développement des dispositifs de surveillance est certes considéré comme un instrument positif par les principaux et les proviseurs. *« Ces moyens peuvent, pour des établissements très difficiles, constituer un facteur de protection »*, estime le SNPDEN, principal syndicat de chefs d'établissement. Mais la plupart d'entre eux privilégient les moyens en personnels plus que le recours à la technologie. *« Les caméras et les grilles ne peuvent pas être des solutions pour surveiller les entrées et les sorties. On contrôle les élèves avec des humains, qui puissent les appeler par leurs prénoms, qu'ils connaissent, avec lesquels ils discutent. Pas avec des machines ! »*, témoigne le proviseur d'un lycée professionnel de banlieue parisienne, remonté contre le choix du gouvernement, qu'il accuse de procéder par *« effet d'annonce »*.

La dimension purement « défensive » des mesures préconisées par Xavier Darcos ne convainc pas non plus. *« La vraie prévention*, explique ainsi un inspecteur d'académie, *ce n'est pas de faire passer une grille de 1,6 mètre à 2 mètres. Quand les équipes éducatives sont vigilantes, motivées, les établissements parviennent à développer une relative auto-immunité par rapport à la violence. En clair, un établissement qui va bien parvient à faire savoir à son environnement qu'il saura faire face. »* Par avance, Xavier Darcos avait d'ailleurs souhaité relativiser l'effet attendu de telles mesures. *« Je ne crois pas aux miradors, aux hauts murs et aux barbelés autour des établissements. Rien ne peut garantir d'empêcher un nouvel incident »*, a-t-il expliqué au *Parisien Aujourd'hui*.

La méthode choisie par M. Darcos constitue un troisième point d'achoppement. En demandant un renforcement des mesures de sécurisation, le ministère intervient dans un domaine sur lequel il ne dispose en réalité d'aucun moyen d'action. Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France, le rappelle sèchement. *« Il est dommage que Xavier Darcos semble ignorer, alors que nous débattons par ailleurs de décentralisation, que la responsabilité de la construction et de l'équipement des lycées relève des régions et pas de l'Etat. » « Avec ces annonces, il fait de la publicité avec l'argent des contribuables régionaux »*, poursuit-il. De fait, les départements (pour les collèges) et les régions (pour les lycées) ont engagé des fonds importants ces dernières années pour sécuriser les établissements scolaires.

RÔLE « D'INCITATION »

La région Ile-de-France consacre par exemple près de 8 millions d'euros par an pour installer des équipements de sécurité dans les lycées. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait de même en finançant des dispositifs anti-intrusion, des grillages, des caméras ou des portillons électriques. Le conseil général des Hauts-de-Seine a prévu d'installer un dispositif de vidéosurveillance dans la totalité des 90 collèges du département pour un coût global d'environ 1,7 million d'euros sur trois ans.

La Rue de Grenelle reconnaît d'ailleurs son absence de marge de manœuvre. *« Le plus souvent, la mise en place de mesures de sécurité vient d'une initiative locale, quand un proviseur ou un principal demande à sa collectivité locale de financer des équipements »*, explique l'entourage de Xavier Darcos. Sans plus de précisions, le ministère assure vouloir se donner un rôle d'*« impulsion »* et d'*« incitation »* auprès des établissements et des collectivités locales. Il lui faudra commencer par un travail d'information de ses propres services : l'éducation nationale ne dispose pour l'heure d'aucun inventaire des dispositifs déjà mis en place.

Luc Bronner

Plus de 2 000 actes d'intrusion recensés en 2001-2002

● **Sanctions pénales**. Depuis 1996, l'intrusion dans une école, un collège ou un lycée constitue une contravention de cinquième classe qui peut être sanctionnée de 1 500 euros d'amende. François Bayrou, alors ministre de l'éducation, avait rétabli cette disposition, précédemment supprimée en 1981 avec la loi anticasseurs, pour *« rendre à l'école les moyens juridiques de se protéger »*.

● **Nombre d'actes recensés**. Au cours de l'année scolaire 2001-2002, les chefs d'établissement ont fait état de plus de 2 000 intrusions dans les écoles, collèges et lycées. Ce type de violence, recensé par le logiciel Signa, représente en moyenne 2,5 % des actes signalés à l'école.

● **Evolution**. Aucune statistique du ministère de l'éducation ne permet d'apprécier dans le temps l'évolution du nombre d'actes d'intrusion dans les établissements.
En revanche, les données du ministère de la justice montrent une multiplication par dix du nombre de condamnations depuis la création de la contravention.
Au total, 57 condamnations ont été prononcées en 1996, contre 286 en 1997, 439 en 1998, 525 en 1999 et 597 en 2000, dernière année disponible.

● **Bibliographie**. La revue *Problèmes politiques et sociaux* (n° 881, daté du 4 octobre 2002), éditée par la Documentation française, a publié un dossier complet sur *« Ecole et violences »* à partir d'articles de chercheurs et de textes officiels.

le Desk : le Cédérom

1 an d'accès pré-payé au Desk : l'édition abonnés du Monde.fr
→ Un accès privilégié aux archives du *Monde* sur Internet
→ Tous les contenus et services du Desk, des dossiers exclusifs
→ Également inclus : les Collectors du *Monde* et des Bonus

Le Monde.fr
édition abonnés

Cédérom en vente à la Fnac, Virgin, et dans vos points de vente habituels
Par correspondance à la boutique du Monde, en téléphonant au 01 42 17 20 00

Les syndicats jugent « inacceptables » les propositions ministérielles pour remplacer surveillants et aides-éducateurs

Leurs représentants ont quitté la table des négociations

LA TABLE RONDE sur les surveillants et les aides-éducateurs organisée, mercredi 27 novembre, par le ministère de l'éducation nationale a tourné court. Les organisations syndicales d'enseignants, de parents d'élèves et étudiantes (à l'exception de l'UNI) ont décidé de ne pas démarrer de négociations, car ils jugent que les propositions ministérielles, *« inacceptables »*, *« constituent une véritable provocation »*. Alors que le gouvernement a décidé de supprimer 5 600 postes de surveillant et de ne pas renouveler 20 000 aides-éducateurs dans les établissements scolaires à la rentrée 2003, le ministère entendait débattre avec les organisations syndicales du futur dispositif d'assistants d'éducation destinés à les remplacer.

« Le ministère fait le choix d'une politique fondée sur la répression plutôt que sur l'éducation », a estimé Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, la principale fédération de l'éducation nationale, à la sortie du ministère, faisant référence aux propos tenus le matin même par Xavier Darcos, le ministre délégué à l'enseignement scolaire, sur le renforcement des moyens de surveillance dans les établissements sensibles.

« C'est un statut moisi qu'on nous a présenté, a estimé pour sa part Denis Paget, cosecrétaire général du SNES-FSU, pour le second degré. *Il est composé de propositions déjà évoquées par le passé qui traduisent un recul social, en l'occurrence un recrutement des assistants d'éducation au niveau des établissements scolaires, des mi-temps pour les étudiants et une absence de garanties statutaires. » « Le ministère ne s'est pas engagé sur un nombre de postes mais a seulement précisé que les missions des nouvelles recrues seraient centrées sur la surveillance et l'aide à la scolarisation des handicapés*, a considéré Nicole Geneix, secrétaire générale du SNUipp-FSU, le principal syndicat des enseignants du primaire. *Pour le premier degré, ses propositions signifient qu'on sacrifie purement et simplement les aides-éducateurs et que les instituteurs vont se retrouver à nouveau seuls dans les classes. »* Pour Catherine Neu, déléguée de branche aides-éducateurs au SE-UNSA, *« le ministère de l'éducation nationale a décidé de sanctuariser les établissements scolaires alors que ce sont des lieux de vie où les relations de proximité sont essentielles. Quand un conflit germe quelque part, les adultes de référence sont souvent là pour calmer le jeu »*.

> « La violence est contenue grâce à notre présence et nous passons beaucoup de temps à désamorcer les conflits »

Avant l'interruption de la table ronde, une cinquantaine de manifestants s'étaient rassemblés devant le ministère pour dénoncer les suppressions de postes. *« Nous assurons un rôle de prévention de la violence par le dialogue »*, estimait Didier, surveillant dans un collège parisien. *« Les élèves, que nous côtoyons dans la cour de récréation et les salles de permanence, viennent nous parler et nous sommes, en quelque sorte, des soupapes de décompression »*, a ajouté Simon, qui assure les mêmes fonctions.

Stéphanie, surveillante depuis trois ans, acquiesce. *« On choisit de construire des prisons et des centres éducatifs fermés plutôt que de faire de la prévention. On criminalise la jeunesse. La réussite des élèves est de la responsabilité collective des équipes pédagogiques, mais ce gouvernement cherche à les culpabiliser individuellement ainsi que leurs parents »*, estime-t-elle. Pour Karine, aide-éducatrice dans un collège de Rennes, *« la violence est contenue dans les établissements grâce à notre présence et nous passons beaucoup de temps à désamorcer les conflits »*. Marion, pionne dans un collège à Palaiseau, estime, quant à elle, que *« les surveillants servent d'exemples d'ascension sociale auprès des élèves. Ils s'identifient à nous et voient qu'on peut s'en sortir en faisant des études »*.

A l'issue de la réunion, le ministère a *« regretté »*, dans un communiqué, *« que les organisations syndicales n'aient pas souhaité poursuivre la réflexion »* sur ses propositions et a confirmé *« son souhait de les entendre sur la meilleure façon de mettre en place le dispositif d'assistants d'éducation dès la rentrée 2003 »*.

Martine Laronche

Les futurs assistants d'éducation

Le ministère de l'éducation nationale, qui avait, fin septembre, envisagé de recourir à des mères de famille et des retraités pour élargir le vivier des surveillants, a précisé, mercredi, qu'une *« priorité absolue serait donnée aux étudiants et aux jeunes »* pour le recrutement des futurs assistants d'éducation. Leurs missions porteront sur la surveillance et sur les fonctions exercées par les aides éducateurs, à la fois dans l'enseignement primaire et secondaire. Pour les étudiants, *« le travail à mi-temps sera encouragé »* afin de favoriser la poursuite des études. Le recrutement se ferait au niveau des établissements scolaires avec un contrat de travail de trois ans, renouvelable une fois pour les assistants d'éducation à mi-temps. Un temps plein correspondra à un horaire annualisé de 1 600 heures. En ce qui concerne les effectifs, le ministère avait prévu, il y a quelques semaines, un *« premier recrutement d'environ 11 000 assistants d'éducation »* à compter de septembre 2003. Les 40 000 surveillants actuellement en poste termineront leur contrat et ne seront pas concernés par le nouveau statut.

La France accepte de coopérer avec la justice américaine sur le cas de Zacarias Moussaoui

Washington a dû s'engager à ne pas utiliser les informations transmises par Paris pour justifier une condamnation à mort du Français, soupçonné d'avoir participé aux attentats du 11 septembre

APRÈS plusieurs mois de refus réitérés, la France a accepté, mercredi 27 novembre, de coopérer avec la justice américaine dans le cadre des poursuites engagées contre Zacarias Moussaoui. Arrêté dans l'Oklahoma en août 2001, ce Français d'origine marocaine encourt la peine de mort pour sa participation présumée à la préparation des attentats du 11 septembre. Le ministre de la justice, Dominique Perben, a justifié le changement d'attitude de la France par *« l'engagement écrit »* donné par Washington de ne pas utiliser les documents transmis par la France pour obtenir la peine capitale contre son ressortissant.

GARANTIE PRÉALABLE

Dans une lettre datée du 25 novembre, les autorités judiciaires américaines affirment que les informations fournies sur Zacarias Moussaoui *« ne seront pas utilisées, directement ou indirectement, contre l'intéressé ou à l'égard de tiers dans le but de prononcer ou d'exécuter la peine de mort »*. Jusqu'à présent, le gouvernement français avait fait d'une telle garantie un préalable, refusant de répondre aux demandes d'entraide judiciaire des Etats-Unis. En mars, le procureur américain Robert A. Spencer s'était rendu en France dans le cadre d'une commission rogatoire internationale afin de rassembler des éléments à charge en vue du procès (*Le Monde* du 30 mars). Un collectif de syndicats et d'associations de défense des droits de l'homme s'était alors mobilisé pour s'y opposer et la ministre de la justice de l'époque, Marylise Lebranchu, avait bloqué la transmission de ces pièces.

Dominique Perben avait réaffirmé la position française, le 14 novembre, à l'occasion d'une rencontre, à Washington, avec son homologue américain, John Ashcroft. *« Sur le plan judiciaire, toute fourniture d'informations sur le passé de Moussaoui en France est bloquée »*, avait souligné le garde des sceaux, afin de *« respecter l'esprit de notre législation française qui n'inclut pas la peine de mort »*.

Le ministre de la justice a affirmé que la France avait obtenu les garanties américaines en se concertant avec l'Allemagne, elle aussi sollicitée par les Etats-Unis sur les documents en sa possession à l'encontre de Zacarias Moussaoui. M. Perben a cherché à minimiser la portée de la coopération française en indiquant que les informations susceptibles d'être transmises ne sont pas capitales. D'après lui, elles portent non pas sur l'implication éventuelle du Français dans les attentats du 11 septembre mais sur *« sa personnalité, sur son passé, sur son cursus personnel, sur son engagement progressif dans les milieux islamistes intégristes »*.

« TOTALE HYPOCRISIE »

Me François Roux, défenseur français de Zacarias Moussaoui, est loin d'être convaincu. *« Je suis outré et scandalisé. La France vient de rétablir la peine de mort par procuration*, s'insurge l'avocat. *Les garanties des Etats-Unis sont une totale hypocrisie. La France avait les moyens juridiques de sauver la vie de Zacarias Moussaoui en leur demandant de ne pas le condamner à mort. Elle ne l'a pas fait. »*

Reporté à deux reprises, le procès de Zacarias Moussaoui devrait avoir lieu à partir du 30 juin 2003, devant le tribunal fédéral d'Alexandria (Virginie).

Frédéric Chambon

M. Sarkozy lie Daoud au meurtre de Massoud

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a lié, mercredi 27 novembre à l'Assemblée nationale, Redouane Daoud, le jeune islamiste algérien de 25 ans arrêté gare du Nord à Paris, le 22 novembre, et mis en examen pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* », à la mort du commandant Massoud, le 9 septembre 2001, en Afghanistan (*Le Monde* du 26 novembre). « *Daoud et ses complices étaient porteurs de documents dont une photo d'identité d'un individu impliqué dans l'assassinat du commandant Massoud* », a déclaré le ministre lors de la séance des questions d'actualité, faisant allusion à des documents et à une photographie découverts par les enquêteurs néerlandais lors de l'arrestation de Daoud, en avril, aux Pays-Bas. « *Il était en train de reconstituer un réseau terroriste* », a affirmé le ministre. Redouane Daoud a été placé mercredi en détention provisoire avec Mounir Cherfi, connu pour ses contacts avec le réseau Saiki, démantelé en 1998 avant le début de la Coupe du monde de football en France, et arrêté à Villejuif (Val-de-Marne) durant le week-end.

L'adolescente tuée à Tours a subi des « blessures graves et impressionnantes »

TOURS (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Jennifer serait-elle encore en vie si elle n'avait pas traversé un quartier désert à la nuit tombée ? Le corps nu de cette adolescente de 15 ans et demi a été retrouvé, mardi 26 novembre en début d'après-midi, dans un jardin ouvrier à la périphérie de Tours (Indre-et-Loire). La jeune fille, disparue depuis la veille, a été violée et battue à mort, selon le rapport d'autopsie rendu public mercredi 27 novembre par le procureur de Tours, Jean-Michel Caillau. *« Il s'agit d'un meurtre tout à fait consternant,* a commenté le magistrat devant la presse. *Ses blessures sont graves et impressionnantes. »* La victime a eu le crâne enfoncé par une série de coups violents portés par un objet contondant.

Dès lundi soir, la belle-mère de l'adolescente, qui s'inquiétait de ne pas la voir rentrer, avait alerté le commissariat de Joué-lès-Tours. Le lendemain, elle avait commencé à afficher des avis de recherche dans son quartier de la Bergeonnerie, quelques heures avant que le corps dénudé de la collégienne ne soit découvert à proximité, dans l'une des 600 parcelles de jardins ouvriers qui bordent le Cher, à la périphérie sud de Tours. La jeune fille gisait à terre, son tee-shirt relevé sur la tête, entre un petit cabanon de planches vertes et un arbuste de buis, au fond de l'enclos 112 de l'allée des Lierres. Le reste de ses vêtements était éparpillé dans le potager.

C'est là, dans cette impasse bucolique située à 400 mètres de la route et du premier lampadaire, que Jennifer aurait été entraînée alors qu'elle rentrait à son domicile en suivant l'axe routier qui borde les jardins, en contrebas de la ligne de chemin de fer. Dès la nuit tombée, vers 17 h 30, il ne restait pratiquement plus personne, entre les rangées de poireaux et de salades, pour apercevoir une silhouette ou pour entendre un cri qui se serait détaché du bourdonnement de la circulation et du passage des trains.

« UN LIEU SENSIBLE »

A en croire le procureur, saisi de plusieurs plaintes de femmes agressées dans le quartier, cette mosaïque d'enclos et ce dédale d'allées soigneusement entretenues seraient devenus depuis quelque temps un *« lieu sensible, où il est facile de rôder et d'agresser »*.

Pierre, qui cultive sa parcelle depuis 1962, n'a entendu parler que de vols de légumes et d'outils dans les petits cabanons alignés en rangs d'oignons. *« On voit parfois des gens qui passent en vélo ou en voiture dans la journée et qui reviennent le soir faire leur marché. Mais des viols et des meurtres, on n'en avait jamais entendu parler »*, soupire le retraité, le béret vissé sur la tête.

Plus haut, derrière la voie ferrée, la plupart des adolescents regroupés devant l'aire de jeux de la Bergeonnerie semblaient bien connaître Jennifer, *« une fille sans histoire et heureuse de vivre »*. *« Elle avait un cœur d'or, elle était droite et vachement sympa »*, résume une ancienne camarade de classe. Aurore est l'une des dernières à avoir vu en vie Jennifer, avec qui elle effectuait, depuis le 12 novembre, un stage en maternelle. *« Elle adorait les enfants,* raconte-t-elle. *Lundi, quand on est rentrées toutes les deux, elle me disait encore qu'elle rêvait d'en avoir beaucoup et de pouvoir travailler en puériculture. »*

Comme les quinze autres collégiens qui l'entourent, la jeune fille est persuadée que Jennifer a été victime d'un coup monté. *« Ceux qui ont fait ça ont dû préparer leur coup*, assure-t-elle. *Ils ont dû la voir plusieurs fois, qui rentrait tard le soir du quartier des Fontaines, où elle avait un petit copain. Ils l'ont repérée, surtout qu'elle était jolie. »* A ses côtés, Astrid, 15 ans, enchaîne aussitôt : *« Franchement, elle était belle et bien foutue. Elle avait tout pour plaire. »* Un silence. *« La preuve, c'est qu'elle a trop plu. »*

Alexandre Garcia

Un déséquilibré « armé » d'une télécommande de télévision a détourné vers Lyon un vol d'Alitalia

LYON
de notre correspondante

Le pirate est un « habitué ». Trois ans après avoir détourné un Airbus A-330 sur la ligne Marseille-Paris, Stefano Savorani, un Italien de 29 ans, a récidivé, mercredi 27 novembre, sur un vol d'Alitalia entre Bologne et Paris, « armé » d'une simple télécommande de télévision. Peu avant 15 h 15, alors que le MD-80 transportant 67 passagers et 7 membres d'équipage survolait la Suisse, la direction de l'aviation civile a reçu un message du pilote indiquant qu'il rencontrait *« un souci avec un pirate de l'air »* et souhaitait atterrir d'urgence à l'aéroport Lyon - Saint-Exupéry. Quelques minutes auparavant, un jeune homme qui avait pris place au dernier rang de l'appareil venait d'informer une hôtesse qu'il était en possession d'un boîtier relié à une bombe et menaçait de faire exploser l'avion.

La préfecture du Rhône a aussitôt déclenché le plan Pilote Air, mobilisant la gendarmerie de l'aéroport ainsi que tous les CRS et pompiers de Lyon disponibles et acheminés sur place. A 15 h 23, alors que l'aéroport était fermé à tout autre mouvement, l'appareil atterrissait en « zone réservée » sur le parking sud, aussitôt entouré par la brigade de gendarmerie. Un premier groupe d'une quinzaine de femmes et d'enfants a pu quitter l'appareil à 15 h 40, en empruntant le toboggan déroulé à l'avant de l'avion, bientôt suivi par le reste des passagers et par cinq membres de l'équipage. Quelques minutes plus tard, le pirate de l'air, *« les mains croisées sur le ventre avec un objet entre les mains »*, selon le préfet délégué à la sécurité, Yves Guillot, quittait le MD-80 derrière les deux derniers membres de l'équipage. L'homme a immédiatement été interpellé. Selon le directeur de l'aéroport, Bernard Chaffange, il réclamait la présence de journalistes et de caméras. L'avion ne contenait en fait aucun engin explosif.

« ANTI-BEN LADEN »

Présenté comme un *« déséquilibré »*, Stefano Savorani, originaire de la région de Bologne, ancien policier mis en congé pour raisons de santé en 1997, en est à sa troisième tentative de détournement et de prise d'otages. Le 2 mars 1999, suivant le même scénario, il avait détourné un avion d'Air France sur la ligne Marseille-Orly, en réclamant une conférence de presse. Il avait bénéficié d'un non-lieu pour *« irresponsabilité pénale »* et fait un séjour en hôpital psychiatrique. Un an auparavant, armé d'un pistolet factice, il avait pris en otage le conducteur d'un train Rome-Bologne. Ses motivations sont confuses. Selon le témoignage d'une hôtesse, Stefano Savorani se serait présenté comme un *« anti-Ben Laden »*.

Le parquet de Lyon a ouvert une information judiciaire pour détournement d'avion et prise d'otages, et a confié l'enquête au SRPJ de Lyon.

Sophie Landrin

Un ex-médecin radié pour contamination à l'hépatite C

UN MÉDECIN bordelais à la retraite a été radié pour *« défaut d'hygiène »* par le conseil de l'ordre des médecins, après la découverte de plusieurs dizaines de cas d'hépatite C parmi ses anciens patients. Le docteur Jean Marteau, qui a pris sa retraite en janvier 1993, était à la tête d'un des plus gros cabinets de phlébologie de Bordeaux. Un millier de patients souffrant de varices et qu'il a traités par injections sclérosantes entre 1985 et 1992 sont susceptibles d'avoir été contaminés par le virus, selon la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), qui a lancé une campagne de dépistage de ces anciens malades. Une enquête épidémiologique a déjà permis de découvrir que 35 d'entre eux avaient bien été contaminés par le virus de l'hépatite C. Selon la Ddass, avant 1990, le phlébologue n'utilisait pas de seringues à usage unique, comme nombre de praticiens à l'époque. Contacté par l'AFP, le docteur Marteau, 76 ans, a déclaré qu'il n'avait *« rien à se reprocher »*, affirmant que *« les seringues étaient stérilisées et ne servaient que pour un patient »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Me Jean-Marie Burguburu a été élu dauphin du bâtonnier de Paris,** mardi 26 novembre, à l'issue d'un scrutin auquel 55 % des 17 000 avocats parisiens ont participé. Il devrait prendre la succession de l'actuel bâtonnier, Paul-Albert Iweins, dont le mandat de deux ans s'achèvera le 31 décembre 2003. Me Burguburu, 57 ans, avocat depuis 1966, a été préféré par ses confrères à quatre autres candidats, Edouard de Lamaze, Bruno Boccara, Jean-Paul Lévy et Yves Laurin.

■ **ENVIRONNEMENT : l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (Afsse) a été inaugurée,** mercredi 27 novembre, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) par Jean-François Mattei, ministre de la santé, et Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie. Créée sur proposition parlementaire en février 2001, cette instance, qui sera dirigée par Michelle Froment-Védrine, doit rendre des avis en matière d'environnement. Elle pourra être saisie par le gouvernement, des associations agréées ou s'autosaisir.

■ **DIVERS : huit membres d'une même famille de Sartrouville (Yvelines) ont été mis en examen pour trafic de drogue** et blanchiment d'argent, mercredi 27 novembre, et six d'entre eux ont été écroués. L'un des fils de cette famille avait déjà été condamné en 1996 après avoir été arrêté en possession de 60 kg de haschich. Les membres de sa famille ont ensuite fait fructifier l'argent de la drogue en achetant notamment des brasseries, des bars et des restaurants pour un montant estimé à plus de 2 millions d'euros par la brigade financière de Versailles.

Hélène Carrère d'Encausse associe à la finesse du portrait la rigueur de ses analyses et la pondération de son jugement.

Anne Muratori-Philip, *Le Figaro*

Catherine II est une petite princesse allemande de culture française devenue une impératrice plus russe que les Russes. Qui n'a envie de pousser la porte d'un tel mystère ?

Bernard Pivot, *Le Journal du Dimanche*

La biographie fleuve de Catherine II est aussi passionnante qu'une saga romanesque.

Jean-Marc Bastière, *Le Figaro magazine*

D'une plume experte et chaleureuse, Hélène Carrère d'Encausse célèbre la tsarine réformatrice. Un portrait qui prend le contrepied des stéréotypes en n'admettant de séduction qu'intellectuelle.

Jean-Philippe Catinchi, *Le Monde*

Hélène Carrère d'Encausse livre ici une biographie en tous points passionnante, très documentée... une authentique et admirative sympathie qui ne vient jamais nuire à la rigueur du propos, minutieusement argumenté.

Nathalie Crom, *La Croix*

Hélène Carrère d'Encausse

de l'Académie française

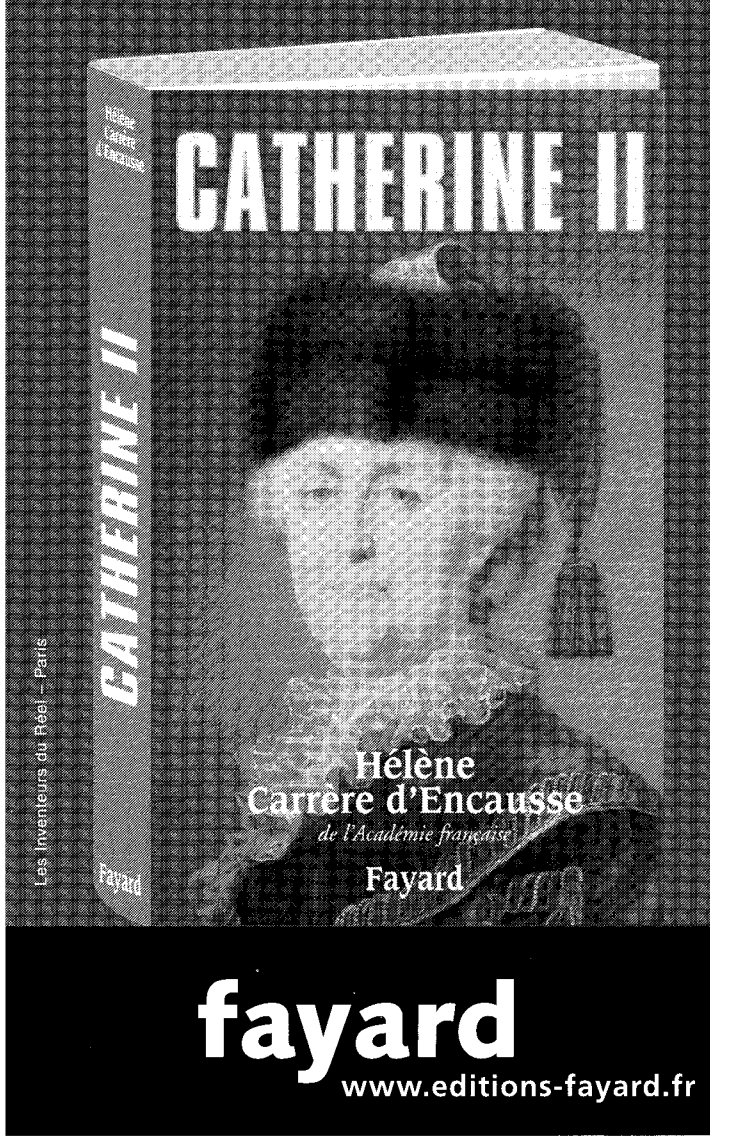

fayard

www.editions-fayard.fr

La France se prépare à éloigner les bateaux-poubelles de ses côtes

Après l'initiative franco-espagnole annoncée à Malaga, les préfets maritimes vont recevoir des consignes précises sur les modalités d'intervention, qui peuvent aller jusqu'à l'arraisonnement. Les contrôles dans les ports devraient être également renforcés

LES TROIS préfets maritimes de l'Hexagone, à Toulon, Cherbourg et Brest, comme les différentes autorités portuaires, n'ont pas tardé à se mettre en *« état d'alerte »* après l'initiative franco-espagnole, annoncée mardi 26 novembre à Malaga, pour faire une chasse systématique aux *« navires-poubelles »*. Des instructions précises devaient être élaborées par Jean-René Garnier, secrétaire général à la mer, haut fonctionnaire rattaché au cabinet du premier ministre, après une réunion à Matignon. Elles devaient être envoyées d'urgence aux responsables civils et militaires intéressés. Il s'agit d'énumérer les différents critères, techniques, juridiques, patrimoniaux, administratifs qui qualifient un *« bateau à risques »*.

La mise en œuvre des résolutions du sommet de Malaga consiste en fait, selon l'expression d'un spécialiste, à donner un contenu concret au principe de *« légitime défense préventive »*. Ce principe s'appuie notamment sur l'article 56 de la convention des Nations unies sur le droit de la mer conclue en 1982 et dont l'ONU va, le 13 décembre à New York, célébrer en grande pompe le 20e anniversaire. Ce texte définit les droits des Etats côtiers dans leur zone économique exclusive (ZEE) des 200 milles (360 km) pour préserver le milieu marin en cas de danger.

La panoplie des moyens d'action n'est pas négligeable. Les amiraux préfets maritimes (placés directement sous l'autorité de Matignon et de Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, pour leurs actions de police en mer) peuvent déjà, s'ils estiment qu'un navire présente des risques, signifier au commandant une *« mise en demeure »* de faire cesser tout danger, à ses frais. Si la situation l'exige, ils peuvent aussi obliger le commandant à se dérouter ou à demander l'assistance d'un remorqueur. Ce fut le cas fin octobre, dans la Manche, où le cargo *Bothnia Stone*, qui avait perdu une partie de sa cargaison, *« constituait un péril imminent »*.

Les pouvoirs d'intervention en mer des autorités sont d'autant mieux définis et d'autant plus faciles à exercer que les navires dangereux croisent non loin des côtes. C'est le cas au large d'Ouessant, et devant le cap Finisterre, en Espagne, où existent des dispositifs de séparation du trafic que doivent respecter les navires. De même, tous les navires d'une certaine taille – et pas seulement les pétroliers – qui transitent par ces parages doivent indiquer de manière précise aux Centres de surveillance et de sauvetage (Cross) d'où ils viennent, où ils vont, ce qu'ils transportent ainsi que leur « carte d'identité ».

La France veut aller plus loin et être en mesure de connaître l'armateur et de savoir où il est joignable, *« afin qu'il soit impossible d'éviter ou de diluer la responsabilité dans un désastre comme celui du* Prestige*, par un enchevêtrement de sociétés difficile à démêler »*, précise-t-on dans l'entourage de M. Bussereau. Le système informatique de recueil de données Equasis permet déjà de suivre la « carrière » d'un navire. Des améliorations sont attendues au début 2003.

S'inspirant d'une loi américaine, Paris et Madrid voudraient, en effet, que l'obligation de signalement détaillé des navires s'applique dès que ceux-ci pénètrent dans la ZEE. Cela donnerait plus de temps aux autorités pour, le cas échéant, mettre en œuvre une opération de contrôle approfondi, voire, selon l'expression employée à Matignon après le sommet de Malaga, procéder à *« l'expulsion du bâtiment menaçant au-delà des 360 km de la ZEE »*.

DES ÉQUIPES D'ÉVALUATION

Ces mesures, et d'autres (la création d'un fonds européen d'indemnisation aux victimes de pollutions marines et l'établissement d'une liste de ports refuges), devraient être soumises à l'approbation des Quinze les 5 et 6 décembre lors du conseil des ministres européens des transports. Deux jours auparavant, se sera réuni le premier conseil d'administration de l'Agence de sécurité maritime européenne créée par un règlement du 27 juin. L'armateur Francis Vallat, président de l'Institut français de la mer, et Christian Serradji, directeur général de l'administration et des gens de mer, y représenteront la France.

En Manche, où la surveillance du trafic dans la ZEE est partagée entre la France et la Grande-Bretagne, le préfet maritime peut dépêcher à bord d'un navire à risque une équipe d'évaluation technique, le faire escorter par un bâtiment militaire ou – si, par exemple, la météo est mauvaise –, l'obliger à relâcher dans un port.

Dans le cas du pétrolier *Byzantio,* lorsque ce navire descendra du détroit du pas de Calais vers l'Atlantique, il empruntera le rail situé côté britannique. *« Nous apprécierons le moment venu en fonction des circonstances »*, dit-on dans l'entourage des autorités maritimes françaises.

Sur le plan juridique, l'*« expulsion »* d'un navire peut présenter des... risques : les principes de la liberté de navigation dans la ZEE et du libre passage inoffensif de navires étrangers dans les eaux territoriales (et les détroits) sont sacro-saints dans le droit de la mer. Pour appréhender légitimement une embarcation il faut que celle-ci ait commis une infraction. Un armateur s'estimant lésé sans motif pourrait saisir le Conseil d'Etat. Un Etat s'estimant anormalement mis en cause pourrait tenter de déposer plainte devant le Tribunal du droit de la mer, dont le siège est à Hambourg.

Les moyens navals d'intervention (qui peut aller jusqu'à l'arraisonnement) sont non seulement ceux de la marine nationale, mais aussi les vedettes rapides et avions des douanes, des affaires maritimes et de la gendarmerie. La flotte de remorqueurs de haute mer sera largement renforcée en 2004.

Les contrôles doivent aussi se renforcer dans les ports, et notamment dans ceux des dix-neuf Etats qui ont adhéré au mémorandum de Paris de 1982. Or la France a été longtemps montrée du doigt par ses partenaires et par la Commission de Bruxelles parce qu'elle n'était pas en mesure d'honorer ses obligations. On assure, au ministère des transports, que si la France n'a contrôlé l'an dernier que 9 % des navires qui fréquentent ses ports, ce pourcentage est aujourd'hui de 15 %. Il devrait atteindre 25 %, ce qui est la règle, au 1er semestre 2003.

François Grosrichard

La Bretagne, habituée au passage de navires douteux, reste sceptique

BREST
de notre correspondant

« Si vous voulez contrôler les bateaux-poubelles, pourquoi ne pas les contrôler avant qu'ils ne deviennent poubelles ? C'est encore un rafistolage donné en pâture à l'opinion publique. » A Concarneau (Finistère), Daniel Marrec, le président de l'Association française des capitaines de navires (Afcan), commente sans indulgence la décision d'exclusion hors de la zone économique des 200 milles. A Brest, Jean-Paul Hellequin, secrétaire général du syndicat CGT des marins, renchérit : *« Les pseudo-armateurs vont être contents de savoir qu'au-delà de la bande des 200 milles ils ont une totale liberté de transporter toutes sortes de produits sur des navires-poubelles ! »*

Le sujet reste sensible dans ce port qui, périodiquement, accueille des navires peu rutilants. La zone est exposée : 150 bateaux passent chaque jour le rail d'Ouessant, 200 le week-end, dont 30 % environ *« sous normes »*. Quand l'*Erika* a sombré au large de la Bretagne, en décembre 1999, Brest avait à quai, depuis octobre, le *Junior-M*, un navire délabré chargé de 6 300 tonnes d'ammonium. Il est reparti dix mois après, racheté 38 000 euros par une société grecque spécialisée dans la démolition. Entre-temps, l'Etat français avait déchu de ses droits l'armateur et fait procéder au déchargement. Coût des opérations : près de 610 000 euros.

MOBILISATION POUR LES ÉQUIPAGES

Le *Junior-M* illustrait ce que les ports n'aiment pas : un quai occupé par un navire ventouse, sans rentrées financières. Le scénario est connu : la CFDT ou la CGT se mobilisent dans un premier temps pour l'équipage, aux nationalités diverses.

Début janvier, un vraquier, le *Victor,* au port depuis près de deux ans, a, lui, été remorqué au large et coulé, par 2 000 m de fond, après décision du préfet du Finistère. L'épisode du *Han*, un autre cargo-poubelle, parti en remorque en février 2001 pour être démoli au Pirée (Grèce), avait probablement joué. *« Pendant au moins un an, ce bateau a, en fait, été utilisé dans les Balkans.* (...) *C'est un bateau "en fuite", au regard du mémorandum de Paris »,* de 1982 (qui réglemente les contrôles des bateaux dans les ports), assure Jacky Bonnemains, de l'association Robin des Bois.

Une autre association, Vigipol, qui a pris la suite du syndicat mixte créé en 1978 après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, n'est pas fâchée des dommages et intérêts qu'elle a obtenus par un jugement en juillet à Brest, après le dégazage au nord de l'île Vierge du *Nada-3. « C'était en effet la première fois que nous nous portions partie civile »*, explique Dominique Le Bouder, l'un de ses responsables.

Le quotidien des côtes finistériennes sait aussi être surprenant, avec par exemple le *Melbridge-Bilbao,* venu s'échouer en novembre 2001 sur les premiers rochers de l'île de Molène. Le commandant en second s'était endormi et avait désactivé le système d'alerte. C'était heureusement un porte-conteneurs...

Vincent Durupt

ELLES sont blondes. Elles sont sœurs. Elles sont trois. Elles connaissent depuis longtemps ce petit mouvement de recul qui saisit les autres dès l'instant où elles sont identifiées : les filles de Jean-Marie Le Pen. Marie-Caroline, Yann et Marine n'ont jamais pu y échapper. Même lorsqu'elles ont tenté de s'éloigner un peu, de prendre le nom d'un mari, de rompre avec le cercle politique du père. Elles ont vite compris : on n'efface pas la marque Le Pen. Elles sont donc restées dans le sillage. Héritières d'un homme qui regretta longtemps de ne pas avoir eu de garçon pour perpétuer son nom et qui, aujourd'hui, assure tranquillement : *« Mes filles ont toujours eu les mêmes opinions politiques que moi. C'est assez normal, elles aimaient leur père... »*

Dans ce trio-là, toutes n'ont pas le même poids politique et les conventions voudraient que l'on s'intéresse d'abord à celle qui tient aujourd'hui la place la plus visible : Marine, la plus jeune des trois. Celle dont on dit qu'elle pourrait succéder au président du Front national pour une raison qui paraît la meilleure à ses aficionados : *« C'est le clone de Jean-Marie. »* Un bon score aux législatives de juin (32,30 % au second tour), dans le Nord - Pas-de-Calais, une réelle aisance médiatique, le même fond de sauce idéologique et un discours similaire sur l'immigration, voilà l'héritière parée. Marine est la dernière des trois filles. Celle au service de laquelle s'est mise Yann, la cadette, responsable des grandes manifestations Front national. Celle aussi qui a remplacé l'aînée déchue, Marie-Caroline.

JEAN-PIERRE FIZET/CORBIS SYGMA

Jean-Marie Le Pen entouré de ses trois filles, Marie-Caroline, Marine et Yann, lors de la prestation de serment de Marine, avocate, le 22 janvier 1992.

LE PEN & FILLES

Il y a Marie-Caroline l'aînée déchue, Yann la rétive et Marine le clone, héritière en titre. Toutes marquées depuis l'enfance par l'empreinte du père et la haine qu'il provoque. Plongée dans l'univers clos des Le Pen

Marie-Caroline était pourtant, il y a encore cinq ans, la fille préférée des cénacles du mouvement. « *L'autre Le Pen* », disait-on, en suivant ses scores électoraux en Ile-de-France. Lorsqu'elle a suivi son compagnon, Philippe Olivier, et rallié les partisans de Bruno Mégret, en 1998, Jean-Marie Le Pen l'a répudiée en direct, un soir de décembre sur TF1, s'en prenant « *aux femmes qui ont l'habitude de suivre leur mari ou leur amant plutôt que leur père* ». Depuis, ils ne se sont pas revus. Il ne connaît même pas sa petite-fille, née après leur rupture. Elle n'a pas voulu accorder son parrainage au chef du Front national qui peinait à réunir les 500 signatures nécessaires à sa candidature à la présidentielle. Le soir du 21 avril, elle a pourtant appelé le QG du FN. La façon dont Jean-Marie Le Pen rapporte le fait en dit long sur leurs relations : *« Je ne sais pas si c'est moi qu'elle a eu au bout du fil. Enfin... Elle a dû dire à son interlocuteur "tu féliciteras papa". Rien d'autre... On ne peut pas tout avoir. »* Pourtant, ajoute-t-il, « *le 15 août, Marie-Caroline a fait expulser par voie de justice ses deux sœurs et leurs enfants d'une maison familiale de La Trinité-sur-Mer* [Morbihan] *dont elle est juridiquement la propriétaire sans y avoir mis le moindre centime* ». De sa sœur, politiquement remplacée, Marine ne dit qu'une chose : « *Etre une Le Pen tout en ayant trahi... Elle n'a vraiment rien gagné.* »

CAR les filles Le Pen connaissent le poids d'une telle ascendance ! Non qu'elles aient été tentées de rompre avec ses idées, au contraire : la culture idéologique qui constitue le terreau de l'extrême droite a toujours été intégrée. Marie-Caroline, Yann et Marine n'ont pas manifesté la moindre réticence face aux diatribes du président du Front national contre les « *cryptomarxistes* », sa dénonciation de « *l'invasion immigrée* » ou ses jeux de mots douteux. Mais elles n'ont pas digéré le rejet dont le Front national faisait l'objet. Elles parlent d'« *injustice* », d'« *ostracisme* ». Au fond, ce qui les distingue peut-être franchement de leur père, c'est qu'elles supportent moins bien que lui l'hostilité. Il est provocateur. Elles cherchent, au contraire, à se policer. « *Marine fera tout pour que nous ne restions pas éternellement stigmatisées* », certifie Yann.

Enfants, les petites n'ont pas tout de suite assimilé les caractéristiques du milieu dans lequel elles vont évoluer. Jean-Marie Le Pen a bien été le plus jeune député de France, élu dans la vague poujadiste de 1956. Mais, depuis, ses scores électoraux sont ridicules. Il n'inquiète pas encore, bien qu'il traîne déjà la réputation d'avoir torturé en Algérie. Le 28 juin 1960, il s'est marié avec Pierrette Lalanne, une jolie jeune femme blonde divorcée dix jours auparavant de Claude Giraud, un ancien copain de Jean-Marie. Ce mariage avec une divorcée lui a évité un passage à l'église, ce qui n'est pas pour lui déplaire. Il n'a d'ailleurs pas respecté les conventions : Marie-Caroline est née quelques mois avant le mariage, le 23 janvier. Comme Yann, née le 18 novembre 1963, et Marine, née le 5 août 1968, elle sera pourtant baptisée et recevra une éducation religieuse. Mais leur père inscrira systématiquement ses filles dans des établissements scolaires publics : « *Tant qu'à subir un enseignement communiste*, dit-il, *autant le faire sans la caution de la religion catholique.* »

A la maison, Le Pen est un père absent. L'appartement de la villa Poirier, dans le 15e arrondissement, n'est pas très grand, mais on y voit défiler nombre de ceux qui seront ensuite, plus ou moins, des compagnons de route : l'avocat d'extrême droite Jean-Louis Tixier-Vignancour (parrain de Marie-Caroline), l'ancien officier de la Waffen SS Léon Gaultier, l'ancien responsable de l'Union de défense des commerçants et artisans Pierre Durand (parrain de Yann), Jacques Dominati, alors journaliste au *Parisien libéré* et qui deviendra bien plus tard chef de file de l'UDF à la mairie de Paris. Le Pen a fondé une maison d'édition, la SERP, qui lui a valu dès l'été 1965 un procès pour « *apologie de crime de guerre* » après la mise en vente d'un disque : *Voix et chants de la révolution allemande*. Mais les gamines ne savent pas grand-chose de tout cela : leur père n'est rien encore, politiquement parlant.

Financièrement, les Le Pen ont mené jusque-là une vie petite-bourgeoise. Mais, en 1976, leur vie matérielle va changer. Hubert Lambert, héritier des ciments du même nom, qui professe les idées les plus extrémistes, meurt en léguant sa fortune à Jean-Marie Le Pen. Ce legs fait des Le Pen des multimillionnaires et les propriétaires d'un manoir à Montretout, sur la commune de Saint-Cloud. Est-ce à cause de cet héritage controversé, comme le croit Yann, ou d'un attentat politique, comme l'affirme Marine, l'appartement de la villa Poirier vole en éclats, après l'explosion d'une bombe de 20 kg, le 1er novembre 1976. Miraculeusement, il n'y a aucun blessé, mais les filles comprennent soudain que leur père a des ennemis mortels. La famille déménage à Saint-Cloud. Deux jours après l'inscription des aînées au lycée, une main anonyme a bombé sur les murs de l'établissement : « *Le Pen est là.* »

Fondé en 1972, le Front national a commencé à s'étoffer. Marie-Caroline y milite depuis l'âge de 15 ans, « *par réaction, parce que c'est dur d'être une fille Le Pen à l'école publique* », a-t-elle souvent dit. Au début des années 1980, l'apparition de Le Pen dans les médias, ses premiers succès, suscite effectivement l'hostilité. Et le repliement des filles autour du noyau dur de Montretout, sa villa à Saint-Cloud. « *Pendant toute notre jeunesse, ce rejet nous a soudées comme des prisonniers dans une prison* », dit Yann aujourd'hui. Le Pen, préoccupé de son ascension politique, a commandé, en prévision des élections européennes de 1984, une biographie intitulée *Le Pen sans bandeau* au journaliste Jean Marcilly, hébergé à Montretout. Le couple ne s'en remettra pas.

Pierrette Le Pen quitte Montretout, le 10 octobre 1984, pour rejoindre Marcilly. Elle ne part pas après des heures de discussions, de disputes, de mises au point. Elle s'enfuit littéralement. Expliquant qu'elle accompagne une amie à l'aéroport, elle disparaît avec son sac à main et deux sacs en plastique dans lesquels elle a entassé quelques vêtements. Le divorce sera terrible. Pierrette a violé la loi du clan, tous vont se déchaîner contre elle. La presse d'extrême droite l'éreinte, Le Pen coupe les vivres. Mais ce sont ses filles qui assènent le coup le plus dur. Le 6 janvier 1986, elles signent un communiqué dans lequel elles accusent leur mère d'être manipulée. « *Nous témoignons que les allégations de notre mère sont un tissu d'affabulations calomnieuses.* (...) *Face à ces attaques, notre père a conservé une attitude stoïque et digne, au risque de laisser beau jeu à ses ennemis. Nous lui exprimons publiquement notre admiration et notre amour.* » Signé Marie-Caroline, 25 ans, Yann, 22 ans, et Marine, 17 ans.

La rupture va s'étaler sur papier glacé. En avril 1987, Le Pen accorde une interview au magazine *Playboy*, qui ironise : « *Il paraît que vous conseillez à votre ex-femme de faire des ménages si elle a besoin d'argent !* » Pierrette Le Pen réclame un droit de réponse au mensuel, qui lui propose... de poser nue, munie d'un seul tablier de soubrette. A l'Assemblée nationale, où Le Pen a été élu en 1986, le mensuel s'arrache. La France entière en rit. Les filles ne lui pardonneront pas. « *J'ai toujours ce* Playboy *en travers de la gorge* », admet Marine Le Pen. Elles mettront quinze ans avant de renouer avec leur mère.

Désormais, les filles n'ont plus que leur père pour référent. On vit plus que jamais entre soi. Comment en serait-il autrement ? Toutes les tentatives d'émancipation se sont soldées par des échecs. Yann, la plus rétive à l'embrigadement, a lâché le lycée, un mois avant le bac, pour partir comme GO au Club Méditerranée. « *Au bout de quelques semaines, tout le monde a su qui j'étais*, raconte-t-elle. *Quand je passais, il y avait dix GO qui tendaient le bras en faisant le salut nazi. Et ce n'était pas que des Algériens !* » Elle rentre à Paris et crée sous son nom une agence d'hôtesses d'accueil qu'elle baptise Commando de chic. « *Mais, peu à peu, je me suis aperçue*, raconte-t-elle, *que les clients étaient gênés d'avoir à faire avec une fille Le Pen. Leurs salariés se mettaient en grève. Bref, j'ai dû fermer ma boîte et papa a épongé les dettes.* » Son mariage avec un steward, non militant du FN, ne dure qu'un an.

Toute la famille habite maintenant Montretout. Les trois filles et leur père. « *Nous avons un cordon ombilical énorme qui nous relie à papa*, explique encore Yann. *C'est un lien à la fois vital et étouffant. Nous ne pouvons pas vivre sans lui. Il régit, qu'il le veuille ou non, notre vie professionnelle, notre vie sentimentale, notre vie familiale.* » Depuis 1985, Marie-Caroline, après une carrière éphémère de journaliste au *Figaro Magazine*, est chargée de la maison d'édition du FN et se présente à tous les scrutins sous l'étiquette FN. Yann est devenue standardiste, puis chargée de l'organisation des réunions publiques et de la communication au FN. Marine, avocate, a rejoint le cabinet de l'avocat de son père avant de se replier à son tour sur le FN, dont elle crée le service juridique. Même les amours des trois filles, toutes trois divorcées après un premier mariage, sont désormais au Front. Marie-Caroline s'est installée avec Philippe Olivier, bras droit de Bruno Mégret. Yann vit avec Samuel Maréchal, croisé au Front national de la jeunesse. Marine a rencontré Eric Iorio, secrétaire national aux élections.

Il n'en faut pas plus pour que les cadres du parti s'inquiètent. Trois filles et trois gendres potentiels : une « *dérive monégasque* », lâche Bruno Mégret. La crise entre lepénistes et mégrétistes va prendre l'allure d'une crise familiale. Car, si Marine s'applique, pour son père, à éplucher les comptes des associations tenues par les amis de Bruno Mégret, ce dernier compte sur son lieutenant pour faire venir à lui Marie-Caroline. La rupture est inévitable. « Caro » va s'enfuir, comme l'a fait sa mère, quelques années auparavant. Un matin, Yann découvre un camion de déménagement dans le parc. Marie-Caroline, enceinte, part avec Philippe Olivier.

> « Nous avons un cordon ombilical énorme qui nous relie à papa. Il régit, qu'il le veuille ou non, notre vie professionnelle, notre vie sentimentale, notre vie familiale »
>
> **YANN LE PEN**

Désormais, les Le Pen de Montretout sont trois. Jean-Marie, Yann et Marine. Jany, la seconde épouse de Jean-Marie, a préféré garder sa maison de Rueil-Malmaison où Jean-Marie Le Pen la rejoint, le soir. Le président du Front national est en procès contre sa fille aînée, afin de récupérer la maison de La Trinité et surtout la SERP, qu'il avait mise à son nom. Marine, depuis un an, est en passe de devenir la nouvelle vedette du FN dans les médias. Pierrette, leur mère, s'attache aujourd'hui à renouer. Elle a revu d'abord Marie-Caroline, puisqu'elles avaient au moins comme point commun d'avoir rompu les ponts avec Jean-Marie Le Pen. Puis ses deux autres filles. Elle affirme désormais publiquement qu'elle « *regrette* » ce divorce étalé dans la presse. « *Je vais à Canossa* », soupire-t-elle pour évoquer le réchauffement progressif des relations. En décembre, la famille, sauf Marie-Caroline, devrait être réunie pour le second mariage de la petite dernière, Marine. Celle qui est censée continuer à porter haut, au sein du Front, le nom de son père.

Raphaëlle Bacqué et Elie Barth

Un conte philosophique de droite à dormir debout *par Vincent Peillon*

LA droite se raconte aujourd'hui une histoire à dormir debout, une histoire de songe-creux : derrière son action se cacherait rien de moins qu'une philosophie nouvelle. Nathalie Kosciusko-Morizet, jeune conseillère de l'Elysée devenue députée de l'Essonne, nous en a livré récemment (*Le Monde* du 14 novembre) quelques aperçus.

Passons sur les attaques, méprisantes, à l'égard de la gauche. Elles valent exactement ce que valent en regard les révérences aux puissants du moment. Une génuflexion devant le président, une courbette au premier ministre, quelques flagorneries adressées à M. Sarkozy, à M. Juppé et à M. Fillon. Le compte est bon. Dans la courtisanerie, Mme Kosciusko-Morizet aura fait la démonstration qu'elle peut brûler les étapes et être élevée directement au grade de commandeur.

Mais que nous dit-elle, sur le fond ? Que la droite d'aujourd'hui est une droite moderne. Cette modernité de la droite s'articule autour de quelques affirmations. La première, la plus importante, est que la droite recherche *« l'ordre mobile »*, et que c'est cette recherche qui permettra d'atteindre le Graal des temps modernes, *« l'universelle singularité »*.

Cette affirmation première – l'ordre mobile comme fondement et l'universelle singularité comme horizon – se décline de trois façons : autorité, liberté et sécurité d'une part ; pluralité, concertation, justice d'autre part ; réussite, entreprise et partage enfin.

La droite était jusque-là le parti de l'ordre figé ; elle doit être dorénavant celui de l'ordre mobile. La droite était hier le parti de l'ordre imposé, qu'il soit naturel ou révélé ; elle doit être désormais celui de l'ordre accepté. La droite était autrefois le parti de la totalité, familiale, nationale, ecclésiale ; elle doit être désormais celui de la singularité.

Tentons d'y voir plus clair.

L'ordre d'abord. Son héros se nomme Nicolas Sarkozy. Au moment où le gouvernement revient sur l'objectif de mixité sociale posé par la loi de solidarité urbaine, diminue le budget de la solidarité et de l'éducation, remet en question les emplois-jeunes et donc le fonctionnement même de tant d'associations, M. Sarkozy s'en prend à la fois aux nouvelles classes dangereuses, les jeunes, les prostituées, les mendiants, les non-sédentaires et aux partisans des droits de l'homme.

La cohérence de cette démarche, nous la connaissons : c'est celle qui assimile la juste cause, trop négligée, de l'autorité républicaine à celle, inacceptable, de la stigmatisation et de la relégation des plus faibles. Dès lors, la mobilité dont il s'agit est celle de la soumission aux effets du désordre social et civique, non de leur réparation ou de leur contestation.

Le nomade doit s'immobiliser, la prostituée et le jeune disparaître de l'espace public, le mendiant remercier pour l'aumône et la condition qui est la sienne. La volonté s'arrête aux effets, elle ne cherche ni n'atteint les causes.

Cela permet sans doute une stratégie de communication à court terme ; cela n'ouvre pas une action en profondeur. Cela permet sans doute de désigner des ennemis ; cela ne permet pas de faire des citoyens. Et comme les principes mêmes de notre citoyenneté font obstacle à ce procédé, ils sont foulés aux pieds et les droits de l'homme deviennent une injure. Il y a le singulier que l'on rature, biffe, assujettit, parce qu'il ne répond pas à l'universel. Et l'universel que l'on glorifie, parce qu'il produirait du singulier acceptable.

Mais quel est cet universel ? Il n'est pas celui du sujet qui se construit et s'émancipe dans un même mouvement qui le relie à tous les autres sujets, l'universel républicain ! On notera d'ailleurs avec effarement que les mots République et laïcité, cette façon de conjuguer l'universel et le singulier, sont totalement absents de ce mouvement de pensée.

Quant à la rationalité même, elle est boutée dehors par une référence rapide à Nietzsche. Quand l'humanisme se fait nietzschéen, on peut toujours craindre le pire. Sans doute est-il urgent que Luc Ferry donne quelques leçons particulières....

La conséquence s'en tire immédiatement. Puisque la rationalité est impuissante à produire de la légitimation, c'est le marché, formule moderne de la volonté de puissance, qui va la produire. La singularité qui reste à chacun est celle de son insertion dans un circuit économique où le partage est seulement celui de la valeur ajoutée. Le citoyen n'est pas d'abord sujet de droit, construisant sa singularité dans un effort pour accéder à l'universel par la raison et le droit. C'est seulement sa place dans le partage organisé spontanément par l'économie marchande, sa réussite individuelle comme *Homo oeconomicus*, qui en fait un sujet de droits.

Le droit à la protection est la contrepartie du devoir de produire. C'est pourquoi la justice évoquée n'est plus l'égalité, ni celle des conditions ni même celle des chances, mais l'équité, c'est-à-dire un équilibre laissé au marché et aux partages qu'il arbitrera à raison de l'efficacité des entreprises et d'un modèle de réussite qui en dépend exclusivement. Plus de République, le marché ; plus de citoyens, des producteurs et des consommateurs.

Derrière la boursouflure des mots, la réalité est crue. « L'ordre mobile » est celui qui doit favoriser la libre circulation des marchandises et des capitaux. Seule la personne qui s'insère dans cette circulation mercantile a droit de cité comme sujet. Le pouvoir, davantage sociétal que politique, a dès lors pour fonction de produire les signes permettant à chaque sujet d'y adhérer. Il n'est pas là pour ordonner la société à partir de valeurs délibérées en commun et qui peuvent être extérieures à cette société. Il est là pour faire accepter l'ordre immanent à cette dernière. Il se réduit à une sémiologie.

Le premier des signes que doit produire le pouvoir, c'est la fermeté qui est la sienne. L'être humain qui ne s'insère pas dans l'ordre mobile doit être contraint à y participer. Il aura en partage le peu qu'il vaut sur le marché, cette valeur marchande étant pour chacun le marqueur de sa singularité et le véhicule de sa reconnaissance.

S'il refuse, il doit disparaître, être retiré, immobilisé, retenu ailleurs de telle sorte qu'il ne bloque pas la mobilité générale. D'un côté l'ordre mobile, de l'autre le désordre immobilisé. Voilà la grande invention conceptuelle de la droite moderne : le marché a besoin d'un seul complément, la prison.

Tout le problème est, pour le dire vite, qu'il ne s'agit pas seulement d'une invention conceptuelle, celle de Mme Kosciusko-Morizet, mais bien d'une politique, celle de Chirac et de Raffarin.

VINCENT PEILLON est le porte-parole du Parti socialiste.

Voilà la grande invention conceptuelle de la droite moderne : le marché a besoin d'un seul complément, la prison

TPIR : la preuve par Bagilishema

par Maroufa Diabira et François Roux

RÉCEMMENT, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a été l'objet de nombreuses critiques dans la presse. Qu'il soit permis à ceux qui l'ont pratiqué au banc de la défense pendant quatre ans... de prendre sa défense.

D'aucuns s'étonneront de nous voir à cette place, se souvenant à juste titre de nos plaintes, voire de nos désespoirs parfois, devant divers dysfonctionnements subis dans l'exercice de nos mandats d'avocats commis d'office à la défense d'un accusé. Nous ne retirons rien à nos critiques d'alors, qui rejoignent celles des observateurs.

Cependant, s'il est juste de souligner les manques inacceptables de cette institution, il est non moins juste d'en dire les acquis. Le verre n'est pas seulement à moitié vide, il est aussi à moitié plein.

Les acquis, c'est notamment le jugement d'acquittement d'Ignace Bagilishema, ancien bourgmestre de la commune de Mabanza (préfecture de Kibuye).

En effet, si le TPIR avait ouvert la voie de la justice pour le Rwanda meurtri, en prononçant la première condamnation pour génocide sous la présidence du regretté Laïty Kama, plusieurs observateurs ou acteurs estimaient que le Tribunal acquerrait sa crédibilité quand il serait capable d'acquitter un accusé, démontrant ainsi que la lutte contre l'impunité ne signifie pas une justice au service des vainqueurs. L'étape suivante étant de juger certains membres de l'autre partie au conflit du Rwanda, pour crimes contre l'humanité commis pendant la guerre pour la prise du pouvoir.

La deuxième étape fut donc franchie avec le jugement d'acquittement, prononcé le 7 juin 2001 par la première chambre du TPIR, présidée par le juge norvégien Erik Mose, jugement qui a redonné confiance dans le TPIR à beaucoup de Rwandais, particulièrement la population, tutsie comme hutue, de la commune de Mabanza.

MAROUFA DIABIRA (Mauritanie) et **FRANÇOIS ROUX** (Montpellier) sont avocats.

Tout a été nouveau dans l'affaire Bagilishema.

Tout d'abord, sur requête de la défense, le Tribunal a, pour la première fois, accepté de se rendre sur les lieux au Rwanda en présence des parties. Plusieurs passages du jugement d'acquittement font état des observations recueillies au cours de ce transport inédit.

Le procès lui-même a été parmi les plus courts du TPIR, puisqu'il a duré un an. Rappelons que la procédure devant les tribunaux pénaux internationaux est fortement imprégnée de la procédure anglo-saxonne, qu'il n'y a pas de juge d'instruction et que l'instruction se fait à l'audience, chaque partie présentant les preuves qu'elle a recueillies lors de ses propres enquêtes (la défense, pour sa part, avait interrogé des témoins dans vingt pays d'Afrique et d'Europe et effectué cinq missions au Rwanda, notamment pour rechercher des archives qui furent déterminantes dans la décision).

Le délibéré a certes été long, trop long : huit mois. Mais au total deux ans et demi se seront écoulés depuis l'arrestation de l'accusé jusqu'à son jugement. Quelle juridiction criminelle nationale peut en dire autant dans des affaires d'une telle importance ? Quelle juridiction criminelle nationale gère autant de parties au procès de nationalités – et donc de cultures juridiques – différentes ? Onze, précisément, dans le cas de Bagilishema (Rwanda, Ouganda, Nigeria, Tanzanie, Sierra Leone, Mauritanie, Grande-Bretagne, France, Norvège, Turquie, Sri Lanka).

Au terme de son délibéré, en un jugement extrêmement précis et détaillé de 350 pages (www.ictr.org), le Tribunal a donc acquitté Ignace Bagilishema de tous les chefs d'accusation, jugeant que cet homme a fait tout ce qu'il a pu pendant le génocide pour sauver le maximum de vies avec les faibles moyens qu'il avait. Le procureur a fait appel.

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda peut remplir sa mission de justice

Le 3 juillet, vingt-quatre heures seulement après l'audience, la chambre d'appel (l'équivalent de la Cour de cassation), présidée par le Français Claude Jorda, a confirmé à l'unanimité le jugement d'acquittement. C'est là encore une première. Tant sur le fond qu'en ce qui concerne la rapidité de la décision.

Certes, beaucoup de questions restent en suspens après cet acquittement :

– Ignace Bagilishema pourra-t-il être indemnisé, et par qui, de ses deux ans et demi de détention ?

– La France va-t-elle accepter la demande d'asile du premier acquitté du TPIR que, pour l'instant, elle a assigné à résidence ?

Au-delà, cette affaire démontre que le TPIR, quand il s'en donne les moyens, peut remplir sa mission de justice. Il s'y trouve des hommes et des femmes qui croient à leur mission et savent surmonter, au prix de leur engagement, les handicaps institutionnels. Au terme de nos quatre années de mandat, nous pouvons ainsi affirmer que la justice pénale internationale au service de la réconciliation est bien en marche : Ignace Bagilishema l'a rencontrée.

Agriculture : l'Europe étrangle les pays pauvres

Suite de la première page

Nous reconnaissons le chemin qu'a parcouru l'Europe en réformant la PAC. Nous encourageons vivement la poursuite de ce processus, et à un rythme plus rapide.

Les effets néfastes de la PAC sur la sécurité alimentaire et sur l'environnement sont un élément important de ces discussions. La surproduction, stimulée par de grosses subventions, a des conséquences négatives sur ces objectifs majeurs des politiques publiques. C'est un thème récurrent. Cette question est importante, mais ce sont les effets néfastes de la PAC sur les PED qui sont moins bien compris.

Dans de nombreux PED, l'agriculture représente plus de la moitié des emplois et une grande partie du produit intérieur brut. Cela contraste avec la situation en Europe, aux Etats-Unis et au Japon, où l'agriculture emploie moins de 5 % de la population.

Les populations des PED sont très affectées, au quotidien, par les subventions massives de la PAC. L'OCDE estime que les aides octroyées aux producteurs agricoles européens se sont élevées à 104 milliards d'euros en 2001. On pourrait se demander en quoi ces dépenses posent problème, dans la mesure où elles concernent les membres de l'UE et sont payées par eux. Le problème vient de ce que l'ampleur et la nature de ces subventions sont telles qu'elles encouragent la surproduction, qui, à son tour, réduit les prix du marché mondial et entraîne dans la pauvreté les agriculteurs non subventionnés du monde en voie de développement.

L'exemple du sucre met en évidence le problème. Un rapport récent d'Oxfam (« La grande escroquerie du sucre de l'UE ») a montré que la PAC faisait baisser et déstabilisait les prix mondiaux, en les fixant même en dessous du niveau des prix des producteurs non subventionnés les plus efficaces, qu'elle permettait de vendre moins cher que les exportateurs des PED sur les marchés tiers et qu'elle limitait l'accès aux marchés européens de plusieurs millions de tonnes. Et pourtant, le processus de réforme ne s'applique toujours pas au sucre.

La réforme plus rapide de la PAC permettrait un potentiel d'expansion considérable des exportations agricoles des PED dans l'Union européenne. Si elle importe toujours plus de denrées alimentaires des PED d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique (41 milliards d'euros en 2000), que les Etats-Unis (30 milliards d'euros) ou le Japon (24 milliards d'euros), ces importations n'ont représenté que 21 % de l'ensemble des importations alimentaires de l'UE, par rapport à près de 50 % des importations alimentaires des Etats-Unis et du Japon. En fait, l'UE dépense presque autant pour la PAC que pour ses importations de denrées alimentaires en provenance des PED.

La Banque mondiale a constaté que le coût des subventions agricoles imposées par les nations riches s'élevait à environ 1 milliard de dollars par jour, soit plus de six fois le montant total officiel de l'aide au développement octroyée aux nations pauvres. Cette politique comprend, entre autres, les subventions et les tarifs élevés qui ont un impact sur les PED. De plus, des économistes australiens ont établi que la seule réduction de moitié de toutes les subventions agricoles apporterait aux PED des gains économiques et sociaux de 14 milliards de dollars par an.

Un élément important du processus de réforme doit, par conséquent, consister à réorienter les politiques et les programmes pour qu'ils aient moins de conséquences négatives sur les marchés mondiaux. La proposition faite par le commissaire Fischler de remplacer les diverses subventions payées aux producteurs par un seul paiement agricole non lié à la production représente un pas dans cette direction. Il en va de même en ce qui concerne sa proposition de réaffecter à des programmes de développement rural 20 % du financement de l'UE provenant des subventions payées directement aux agriculteurs. Ces initiatives permettraient de réduire certaines des distorsions commerciales du cadre actuel de la PAC, et de faire avancer le processus de réforme qui a été entrepris depuis les réformes Mac Sharry de 1992.

Malheureusement, du fait de leur ampleur, les dépenses de la PAC continueront à avoir de graves conséquences extérieures. Nous espérons que la décision, prise lors du sommet des dirigeants de l'UE en octobre, de fixer un plafond pour le niveau global des dépenses de la PAC jusqu'à 2013 sera le point de départ d'une réforme réelle du budget de la PAC.

Nous avons aussi été déçus que les propositions de réforme de la PAC ne reflètent pas les engagements pris, à Doha, par l'UE et les autres membres de l'OM, sur la suppression progressive des subventions à l'exportation, la forme de soutien à l'agriculture qui crée la plus grande distorsion commerciale. Les règles de l'OMC permettent toujours à l'UE de dépenser près de 7 milliards de dollars par an de subventions à l'exportation pour l'agriculture. Ces dépenses tendent à donner aux producteurs un avantage injuste sur les marchés mondiaux. Ces mesures causent des dommages considérables aux autres exportateurs, y compris aux PED. C'est pourquoi le groupe de Cairns considère, depuis longtemps, que l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation est essentielle. A Doha, d'autres PED se sont joints au groupe de Cairns pour demander la fin des subventions à l'exportation.

Nous ne pouvons pas admettre que les conséquences des politiques de subventions élevées puissent être atténuées par l'offre d'accès préférentiel aux exportations de certains PED. Les accords commerciaux préférentiels, comme l'initiative de l'UE pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, « Tout sauf des armes », établissent une discrimination en faveur de quelques pays pauvres, aux dépens des pays pauvres d'Amérique latine et d'Asie. Ces pays s'exposent à ce que leur accès aux marchés de l'UE soit encore plus réduit.

Alors, que suggérons-nous à l'Europe de faire ? Les réformes proposées par M. Fischler sont conformes aux réformes acceptées à Doha l'année dernière, et elles y apporteraient une contribution. Mais l'Europe doit aller plus loin pour s'attaquer aux conséquences de sa politique sur l'agriculture mondiale. Les réformes acceptées par les ministres doivent apporter des améliorations substantielles en ce qui concerne l'accès aux marchés, des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation en vue de leur élimination progressive, et des réductions substantielles du soutien intérieur qui crée des distorsions du commerce. Nous ne voyons pas encore ces idées se refléter dans les réflexions de l'Europe sur l'avenir durable de son secteur agricole.

Les négociations sur l'agriculture à l'OMC entrent maintenant dans une phase cruciale, dans la mesure où des directives de négociation doivent être fixées avant mars 2003. Jusqu'ici, un certain nombre de pays ont soumis des propositions de négociation détaillées, pour qu'elles soient examinées lors des discussions. Il s'agit du groupe de Cairns, des Etats-Unis et de plusieurs PED, dont la Chine. Hélas, l'UE n'a soumis aucune proposition de négociation qui comprenne des engagements spécifiques de réduction.

Il est maintenant temps d'écouter les voix de ceux qui se trouvent à l'intérieur de l'Europe, et de ceux, nombreux, qui se trouvent à l'extérieur, en particulier dans le monde en voie de développement. Ils demandent un commerce mondial de l'agriculture plus juste, et une reconnaissance des besoins des PED. Il est possible d'avoir, à la fois, un cadre intérieur qui prenne en compte les intérêts sociaux et qui assume ses responsabilités internationales.

L'Europe elle-même profitera de la réforme : les effets dynamiques de la concurrence aideront les agriculteurs européens efficaces à accomplir les améliorations structurelles nécessaires pour rester efficaces et compétitifs au XXIe siècle. Comme M. Fischler l'a dit récemment à Paris, *« l'ajournement des changements de la politique agricole se retournerait contre les agriculteurs »*. En dynamisant la communauté agricole et en donnant libre cours à sa créativité, la réforme substantielle de la PAC est le seul avenir viable de l'agriculture européenne.

Consommateurs et contribuables européens supportent le coût financier de cette politique, et peut-être aussi certaines de ses conséquences négatives inattendues sur la qualité et le coût de leur nourriture. On a estimé que la PAC ajoutait environ 600 euros au budget alimentaire annuel d'un ménage européen moyen, sans compter la pression fiscale supplémentaire.

Le monde a les yeux fixés sur l'Union européenne pour voir comment elle abordera le travail de réforme. Nous demandons vivement aux Etats membres de l'UE et à la Commission européenne d'être aussi ambitieux que possible, en parachevant et en mettant en place la révision à mi-parcours de la PAC, et en s'engageant à poursuivre un ensemble de réformes beaucoup plus important après la fin du cycle budgétaire actuel, en 2006. Pour le bien des agriculteurs des PED, pour le bien des agriculteurs efficaces d'Europe, d'Australie et d'ailleurs, et pour le bien des consommateurs européens, nous espérons une issue qui tienne la promesse de réductions fondamentales des subventions agricoles et de la protection de l'agriculture.

Mark Vaile

Traduit de l'anglais par Sylvie Dumoncel.

Nous voulons des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation en vue de leur élimination progressive

Pas d'argent pour les écoles coraniques en Malaisie

Le « New Straits Times » publie les propos du premier ministre, qui veut punir ceux qui « apprennent aux élèves à détester le gouvernement »

***« LES SUBVENTIONS** aux écoles religieuses vont être provisoirement suspendues en raison de fréquentes déviations du programme officiel »*, annonçait récemment le premier ministre malaisien au *New Straits Times* de Kuala Lumpur. Le quotidien en anglais fondé en 1845, qui publie régulièrement en « une » des citations du Dr Mahathir Mohamad, a rappelé sa décision de cesser de financer les 500 écoles coraniques, accusées de former leurs élèves à devenir des opposants. Il s'agit surtout d'écoles primaires.

« Ces écoles ne sont pas bien équipées et ne disposent pas de bons professeurs, mais surtout elles ne font pas d'éducation religieuse et apprennent aux élèves à détester le gouvernement », a répété au *New Straits Times* du 28 novembre le premier ministre, qui s'inquiète de voir trop d'oulémas, désœuvrés, se tourner vers des *« activités indésirables »*. Il y a peu, il s'était plaint que *« même les enfants de l'UMNO* [parti au pouvoir depuis l'indépendance] *qui vont dans ces écoles rentrent chez eux et demandent à leur père d'enlever de leur maison les photos de Pharaon. Ils ont donc forcément appris cela à l'école »*. La référence au pharaon n'est pas aussi biblique qu'il y paraît : enlever les portraits de « Pharaon » signifie, dans ce contexte, ceux du premier ministre, surnommé « Maha Firaun » (« Grand Pharaon »), par ses opposants islamistes radicaux, sobriquet aussi utilisé par Oussama Ben Laden à propos du président Bush. Selon le journal, le gouvernement a fondé sa décision sur des plaintes de parents d'élèves.

La Malaisie a promu et encouragé le développement de l'islam, allant jusqu'à décréter que le pays était devenu islamique – au grand dam de la communauté chinoise –, mais il est rattrapé par une opposition de plus en plus radicale. La différenciation étant délicate entre les écoles déviationnistes et les autres, le gouvernement a donc suspendu toutes les subventions pour se donner le temps de faire le tri entre celles qui respectent le programme officiel et celles qui sont politisées. *« Le programme est là, mais certaines écoles en dévient et, ensuite, ce sont les enfants qui en subissent les conséquences »*, s'est plaint le premier ministre.

NON AUX TROUPES ÉTRANGÈRES

Le *New Straits Times* consacre aussi un éditorial à la controverse sur le déploiement d'une force australienne en Asie du Sud-Est, évoquée par Canberra à la suite de l'attentat islamiste du 12 octobre à Bali. *« Les troupes australiennes n'ont rien à faire en Malaisie, même si l'on savait qu'il y avait des militants ici. Toutes proportions gardées, ce pays n'a pas besoin d'elles. Le gouvernement conserve la haute main sur les terroristes potentiels, à la différence d'autres pays que nous connaissons, qui ont laissé leurs services secrets tout rater, au prix de nombreuses vies humaines. »* L'éditorialiste rappelle que des militants islamistes ont été arrêtés en Malaisie avant même le 11 septembre, qu'à cette époque le Dr Mahathir avait été vilipendé par l'Occident pour les avoir emprisonnés sans jugement et que, si ses détracteurs se sont tus après les attentats terroristes qui ont suivi, *« sa sagesse fut vite oubliée »*.

« En outre, le premier ministre australien ne peut pas, sur un caprice, annoncer sa décision d'accroître la présence de ses forces en Asie du Sud-Est et s'attendre à ce que tous les pays s'y résolvent, alors que cette présence pourrait, en elle-même, susciter un risque accru d'attaques terroristes. » Le journal ajoute que, si les touristes sont des cibles faciles pour les terroristes, des attaques contre une force occupante étrangère pourraient susciter une certaine sympathie de la part de nombreux mécontents locaux. Et l'éditorialiste de conclure : *« La Malaisie, comme tout autre pays souverain dans la région, doit être capable de surveiller son propre territoire. Et, pour ceux qui n'en sont pas capables, autant qu'ils se fassent coloniser à nouveau. »*

Florence de Changy

★ www.nstpi.com.my

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **RTL**
Alain Duhamel
Valéry Giscard d'Estaing a jeté un pavé dans la mare en proclamant que la Turquie n'était pas en Europe. Géographiquement, il a raison. Culturellement, son point de vue se défend assez bien. Historiquement, les choses sont déjà plus complexes car, de Byzance à l'époque moderne, *[elle]* a été étroitement associée à notre continent. Politiquement, en revanche, il a tort. La Turquie produit des efforts incontestables pour se rapprocher de nos normes démocratiques. Son adhésion stabiliserait grandement la région et exorciserait même le spectre du choc entre Islam et Occident. Surtout, alors que l'on s'inquiète à juste titre de l'extrémisation de tant de régimes musulmans et de la montée de l'islamisme terroriste, pour une fois qu'un grand Etat musulman veut au contraire choisir notre camp, il serait absurde et aveugle de la repousser.

■ **LA CROIX**
Guillaume Goubert
Si les Quinze devaient, aujourd'hui, se prononcer de manière définitive sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, il faudrait répondre non. La Turquie n'a pas, à ce jour, fait la preuve de son adhésion pleine et entière aux valeurs de paix et de respect des droits de l'homme qui, depuis un demi-siècle, sont à la base du projet européen. Faut-il, pour autant, mettre fin dès aujourd'hui aux négociations entre les Quinze et Ankara sur l'éventualité d'une adhésion ? Là aussi, il faut répondre non. A l'heure où l'on se préoccupe comme jamais du dialogue – ou du choc – des civilisations, il serait catastrophique que l'Europe dise aux Turcs : nous n'avons rien à voir avec vous.

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La présidentielle en Equateur vue par la presse d'Amérique latine

« Jour historique » pour les uns, signe inquiétant pour les autres

« LA SURPRISE » s'exclamait l'hebdomadaire équatorien **Vistazo** le 22 octobre, au lendemain du premier tour de la présidentielle. Il publiait le portrait du colonel Lucio Gutierrez, en disponibilité à 45 ans, chef de file de la rébellion indigène et militaire qui chassa du pouvoir le président démocrate-chrétien Jamil Mahuad en janvier 2000. Comme l'avait anticipé la presse locale, la majorité des électeurs a voté dimanche pour ce militaire progressiste.

Le triomphe de « Lucio » a aussitôt été reconnu par le président sortant, Gustavo Noboa, après qu'il a obtenu 54,6 % des voix, contre 45,4 % à son adversaire, le magnat de la banane Alvaro Noboa (aucun lien de parenté avec Gustavo). Son passé insurrectionnel lui avait pourtant valu six mois de prison. Mais la révolte populaire qui installa finalement Gustavo Noboa, alors vice-président, au pouvoir, fit du colonel le héros qui sacrifia sa carrière pour lutter contre la corruption.

Certains titres latino-américains ont aussitôt mis en relief son passé putschiste. *« Cet homme à la peau mate, maigre, à la voix doucereuse, et soutenu par les indigènes s'est tout d'un coup lancé dans la politique à la pointe de son fusil »*, rappelle de façon peu flatteuse le journal argentin **La Nacion**. Au Venezuela, les comparaisons vont bon train avec le président Chavez, vivement contesté par une moitié du pays et qui fut l'auteur d'un putsch en 1992 avant de revenir au pouvoir par les urnes sept ans après. *« C'est le genre de parvenu qui risque de diviser la société de façon irrémédiable, comme chez nous »*, s'alarme **El Universal** de Caracas. « Lucio » se défend de la comparaison avec son voisin vénézuélien dès qu'il en a l'occasion. *« Je ne suis pas un putschiste. Ce qui s'est passé en 2000 n'est pas un coup d'Etat. Un coup d'Etat est conduit par des élites, politiques, militaires ou économiques. Cette fois, c'est le peuple qui s'est soulevé et l'armée avait deux options : le massacrer ou le rejoindre.* [Nous] *avons décidé de nous unir au peuple parce qu'il avait raison. Et parce que l'article 4 de notre Constitution garantit le droit des peuples à se rebeller contre un gouvernement oppresseur »*, explique-t-il à **El Pais** (Colombie).

« UN MÉDIATEUR »

De nombreux défis attendent le nouveau président. Le pays cherche à sortir d'une crise financière qui l'a poussé à dollariser son économie pour pouvoir payer sa dette, malgré ses recettes pétrolières et une croissance de 5,6 % en 2001, une des plus élevées de la région. Parmi les 12 millions d'Equatoriens, dont 40 % d'Indiens – la base électorale de Gutierrez –, 80 % vivent dans la pauvreté. Cette élection *« est un jour historique non seulement pour les Indiens mais pour tous les exclus d'Equateur. Cela nous redonne de l'espoir »*, s'est réjoui dans **Vistazo** le chef de la confédération indigène, la Conaie.

M. Gutierrez souhaite former un gouvernement d'unité nationale. Pour rassurer banquiers et investisseurs, il a promis de maintenir la dollarisation et la négociation avec le FMI. La presse locale lui laisse sa chance. *« Il est partagé entre deux forces* [les pauvres et les puissants], *mais il pourra être un médiateur entre elles et il a prouvé qu'il savait faire des concessions »*, écrit le quotidien de Quito **Hoy**. *« En tout cas, la vieille manière de faire de la politique et les partis traditionnels qui nous ont conduits à notre perte sont bien finis »*, ajoute **El Comercio**.

Christine Lévêque

SUR LE NET

Social

■ Le ministre des affaires sociales présente son projet de loi sur *« la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi. »*
www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/dossier_pjt.pdf

■ L'Assemblée nationale a constitué un dossier législatif sur le sujet.
www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/negociation_collective.asp

■ Le projet revient sur les dispositions de la loi de modernisation sociale, notamment en facilitant les licenciements économiques.
www.assemblee-nationale.fr/dossiers/modernisation.asp

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Lire et penser autrement

Je ne suis pas normalienne, pas plus que normative, et juste une infirmière au seuil de la retraite ; mais j'ai apprécié, contrairement à M. Michel Eber (« Courrier des lecteurs » du 26 novembre), le point de vue de Pascal Quignard (*Le Monde* du 21 novembre). J'ai pris le temps de le lire. Pascal Quignard annonce la couleur : *« Ecrire autrement, c'est penser autrement. Penser autrement, c'est vivre toute l'expérience autrement. »* (...) Nous sommes tellement habitués, conditionnés aux schémas attendus, aux plans TAS (thèse, antithèse, synthèse), au penser académique-ment correct que nous sommes dérangés par des développements de pensées différents, libres, par des Jean de la Lune qui *« n'ont pas renoncé à la prééminence du dedans asocial en eux »*.

C'est bien dommage.

Geneviève Reuss
Gif-sur-Yvette (Essonne)

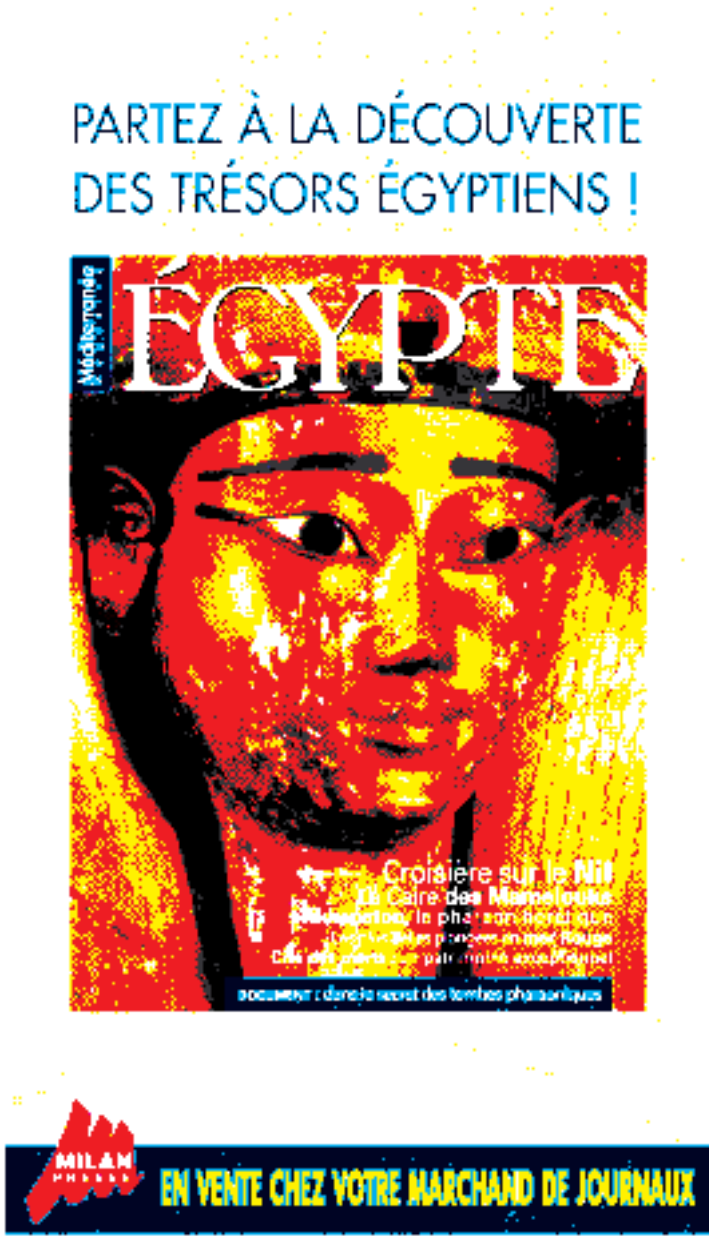

Les Moldaves et le passeport roumain

POUR LES MOLDAVES, population la plus pauvre d'Europe, l'horizon s'éclaircit. Avec un passeport roumain en poche, l'Occident tant rêvé leur ouvre ses portes : courant novembre, le Parlement de Chisinau a donné le feu vert pour la double nationalité. Désormais, les quatre millions de Moldaves ont la possibilité d'obtenir une deuxième nationalité et le passeport qui va avec. Ce n'est pas une mince affaire dans le pays qui servit de modèle à la Syldavie de Tintin.

Enclavé entre la Roumanie et l'Ukraine, ce pays grand comme la Belgique est un ancien territoire roumain qui est depuis longtemps une pomme de discorde entre Bucarest et Moscou. En 1940, la Moldavie, région située à l'est de la Roumanie, a été coupée en deux par l'Union soviétique, qui a annexé sa partie orientale. Pour la récupérer, Bucarest s'est alliée à l'Allemagne nazie et, en 1941, l'armée roumaine est parvenue à bouter les soldats soviétiques hors de Moldavie. Pas pour longtemps. Jouant la mauvaise carte aux côtés de l'Allemagne, la Roumanie s'est vu une nouvelle fois arracher la Moldavie. Après la seconde guerre mondiale, ce territoire fut réintégré *manu militari* dans les frontières de l'URSS.

Pour compliquer les choses, Staline décida à l'époque de rattacher à ce pays artificiel un appendice appartenant à l'Ukraine, la Transnistrie (le pays au-delà de la rivière de Dniestr). Bref, un exercice géostratégique de nature à embrouiller le perspicace Tintin lui-même. L'intelligentsia roumaine fut rapidement décimée à coups d'exécutions sommaires et d'exils forcés dans la lointaine Sibérie.

Le contrôle de l'administration passa aux mains des nouveaux colons russes, qui s'empressèrent d'interdire le roumain (une langue néo-latine) et d'imposer le russe comme seule langue officielle. Pendant cinq décennies, la propagande soviétique s'est employée à convaincre les Moldaves qu'ils appartenaient à une ethnie issue des anciennes tribus slaves.

En 1991, après l'effondrement de l'URSS, la Moldavie retrouve sa liberté et se déclare pays indépendant. Sur les quatre millions de Moldaves, deux tiers sont d'origine roumaine et un tiers d'origines russe et ukrainienne. Là gît le problème. Ce mélange ethnique n'a pas tardé à devenir explosif. En 1992, la région de Transnistrie, peuplée majoritairement de Russes et d'Ukrainiens, décida à son tour de devenir pays indépendant et déclara la guerre à la Moldavie. Ce conflit armé, qui dura plusieurs mois, fit quelques centaines de victimes. La Russie envoya sur place 2 500 soldats commandés par le général Alexandre Lebed, qui prirent le contrôle de la région sécessionniste. Ils occupent toujours le terrain et protègent actuellement le régime du communiste Igor Smirnoff, un expert en trafics divers que Moscou s'obstine à soutenir.

En 1994, la nouvelle Constitution moldave institue le roumain comme langue officielle du pays. Mais une fragile classe politique issue de milieux universitaires a raté son rendez-vous avec l'histoire. Les mafias locales, dont les ramifications remontent souvent jusqu'à Moscou, ont pris le contrôle du pays. La Moldavie est aujourd'hui le pays le plus pauvre d'Europe, avec un salaire mensuel moyen de 25 euros et une population exposée à toutes les pénuries. Désespérés, les Moldaves ont donné, il y a deux ans, la majorité parlementaire à un Parti communiste gangrené par la corruption et l'incompétence.

Champions de la survie, les Moldaves rêvent de partir en Europe à la recherche d'un travail. La décision du Parlement de Chisinau d'accepter la double citoyenneté est pour eux une porte de sortie inespérée. La possession d'un passeport roumain représente à leurs yeux la clé pour l'Occident puisque, depuis le début de cette année, les Roumains peuvent entrer sans visa dans l'espace Schengen de l'Union européenne. L'ambassade de Roumanie à Chisinau reçoit d'ores et déjà environ trois cents demandes de passeport par jour.

Quant aux Roumains, ils se félicitent de ce retour des frères d'antan dans la mère patrie. D'autant plus que ces derniers sont prêts à travailler au noir pour la moitié d'un salaire roumain, qui s'élève en moyenne à 125 euros par mois. Pourtant, afin de rassurer la Commission européenne, Bucarest vient d'interrompre la délivrance d'un passeport roumain aux Moldaves roumanophones pour une période de six mois.

L'invitation de la Roumanie à rejoindre l'OTAN, faite lors du sommet de l'Alliance atlantique de Prague, jeudi 21 novembre, semble changer aussi la donne militaire dans cette région. Le 4 octobre, vingt-quatre wagons chargés de missiles sol-sol Ouragan ont quitté la Transnistrie en direction de la Russie. Pour la première fois depuis longtemps, Moscou semble décidé à respecter ses engagements internationaux de rapatrier les armes déposées en Transnistrie. Le quotidien russe *Nezavissimaïa Gazeta* va plus loin et évoque un nouveau dessein stratégique de la région : la Russie se retire de la Transnistrie, qui sera récupérée par l'Ukraine, tandis que la Moldavie pourrait être réintégrée à la Roumanie.

Ce scénario ne fait pas l'unanimité à Bruxelles. Romano Prodi, le président de la Commission européenne, évoque, dans une interview publiée par le quotidien italien *La Stampa*, une autre vision. *« L'Europe va s'arrêter aux frontières de la Russie, de l'Ukraine et de la Moldavie »*, a-t-il déclaré. Donc, pas de place pour la Moldavie dans la future architecture européenne. Le commissaire européen aux relations extérieures, Chris Patten, s'efforce d'arrondir les angles. *« L'Ukraine et la Moldavie ne doivent pas être amenées à penser qu'elles seront abandonnées du mauvais côté d'un nouveau mur »*, a-t-il affirmé.

LA PORTE D'ENTRÉE

Le débat sur l'Europe fait rage à Chisinau. Le président communiste, Vladimir Voronine, qui a toujours été un adepte fervent de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunissant les pays de l'ex-URSS, a nuancé son point de vue. *« Nous tenons pour nuisibles les anciennes conceptions selon lesquelles les processus d'intégration au sein de la CEI seraient en opposition avec les processus d'adhésion à l'UE »*, a-t-il affirmé début octobre.

En dépit de ses convictions intimes, le président Voronine semble réaliser que l'Europe pourrait être la solution pour éviter la faillite totale de son pays. Mais la seule porte d'entrée en Europe reste la Roumanie, pays qui a lui-même accumulé du retard dans le processus d'adhésion à l'UE. La Roumanie devra attendre au côté de la Bulgarie jusqu'en 2007. Mais le dossier roumain présente d'autres difficultés. Pour les Roumains, il serait paradoxal d'accepter que la frontière orientale de l'UE et de l'OTAN soit la frontière roumano-moldave qui les sépare de leurs frères.

Malgré la russophilie du président Voronine, les autorités de Chisinau n'auront pas d'autre solution que de se tourner vers l'Europe. En attendant, les Moldaves roumanophones sont à bout de patience. Après cinq décennies de propagande soviétique et une autre décennie d'expériences ratées, ils essaient désespérément de retrouver leur identité. Plus qu'une pièce administrative, le passeport roumain a pour eux valeur de talisman.

Mirel Bran

Sentiment de sécurité

PAR PESSIN

Economie : la Corse attardée

IL DEVIENT de plus en plus difficile de soutenir l'idée selon laquelle, compte tenu de toutes les aides consenties depuis des années, la dimension économique joue un rôle secondaire dans la question corse. Grâce aux actions menées avec le soutien de l'Etat et de l'Europe, les niveaux des principaux indicateurs (PIB, fiscalité...) se rapprochent progressivement de la moyenne nationale. Mais les retards restent significatifs. Surtout, la structure même de l'économie demeure profondément différente de celle du continent.

Le volet économique et social des Assises des libertés locales, organisées le 25 octobre à Borgo, en Haute-Corse, a confirmé cette spécificité. De nombreuses observations émises à cette occasion, et émanant d'horizons divers, vont dans le sens des thèses de l'universitaire Nadine Levratto : selon elle, la Corse, prise comme exemple de petite économie insulaire (PEI), est confrontée à des contraintes structurelles, qui rendent souvent inopérantes des actions de développement ou de soutien conçues pour des économies continentales.

La démographie est l'une des clés des difficultés de la Corse. Les chiffres rassemblés par l'économiste Michel Biggi, à partir notamment des travaux de l'Insee, confirment l'ampleur des mutations, souvent traumatisantes, vécues par l'île depuis quarante ans. Entre le recensement de 1962 et celui de 1999, la population totale a augmenté de 67 %, mais la population urbaine a crû de 90 %. La densité de la population dans la Corse de l'intérieur est aujourd'hui de moins de 7 habitants au kilomètre carré. Les neuf dixièmes des habitants vivent à moins de 10 kilomètres de la mer. Pendant la même période, la population de plus de 60 ans a augmenté de 87 % : le vieillissement de la Corse a été deux fois plus rapide que celui de l'ensemble du pays, et la Corse est devenue la région la plus vieille de France.

Autre caractéristique : les déséquilibres observés dans la répartition des secteurs d'activité comme pour la taille des entreprises. L'universitaire Jacques Orsoni, professeur de sciences de gestion à l'université de Corte, observe que l'industrie représente moins de 10 % de la valeur ajoutée, derrière les entreprises regroupées dans la rubrique « Hôtels, cafés, restaurants ». L'île est aussi atypique dans la mesure où elle est une région de très petites entreprises (TPE, de 0 à 10 employés), souvent fragiles et avec peu de moyens de financement : ces TPE représentent 96 % des 20 000 établissements insulaires recensés. La part des entreprises de plus de 50 salariés est presque deux fois inférieure à la moyenne nationale. Aucun établissement n'emploie plus de 500 personnes.

Alors même que la vie est plutôt chère, en particulier dans les villes, les salaires moyens, hors administration, *« sont inférieurs d'environ 20 % à 30 % à la moyenne française »*, tandis que la part des cadres est *« deux fois moins importante ici que sur le continent »*, rappelle M. Orsoni. L'universitaire précise encore que l'île compte moins de dix ingénieurs en recherche-développement.

Le niveau de formation indique, lui aussi, un fort retard : dans l'ensemble de la population, la proportion de personnes ayant un diplôme est d'environ 15 points de moins que la moyenne nationale. Seuls les DOM sont plus mal lotis. Enfin, l'hypertrophie du secteur public reste une donnée essentielle, puisque M. Orsoni rappelle qu'*« un Corse actif sur trois est fonctionnaire ou assimilé »*. Par ailleurs, la superposition, pour une population de 260 000 habitants, de 360 communes, de deux départements et d'une collectivité régionale aux pouvoirs plus étendus que les conseils régionaux du continent entraîne une surreprésentation du politique. Alors que la population corse représente 0,44 % de la population de métropole, ce pourcentage passe par exemple à 1,61 % pour les conseillers généraux et à 3,05 % pour les conseillers régionaux.

« DIMENSION AFFECTIVE »

Sur le plan social, le tableau des différences vis-à-vis du reste de la France est, lui aussi, saisissant. Avec un taux de chômage de 10,4 % (9 % pour la moyenne nationale), M. Orsoni a calculé que 24 % de la population active est en situation précaire, en ajoutant aux demandeurs d'emploi les RMistes, les « stagiaires sans espérance », les précaires et travailleurs à mi-temps involontaires. Par ailleurs, 12,4 % de la population est bénéficiaire de l'un des minima sociaux (RMI, allocation adulte handicapé...), contre 7,7 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Ces observations corroborent les conclusions d'un rapport publié en février par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (rattaché au ministère des affaires sociales) qui plaçait la Corse en queue de peloton des régions métropolitaines pour la population à bas revenus. Une offre d'emploi sur deux déposée à l'ANPE par les entreprises insulaires porte sur un emploi temporaire pour une durée de moins de six mois.

La singularité corse se retrouve jusque dans les statistiques des litiges individuels du travail portés devant les conseils des prud'hommes. *« Quasiment aucune procédure »* n'est résolue dans la *« phase préalable de conciliation »*, alors que près de 50 % des affaires se règlent de cette façon sur le continent, a précisé Danièle Giuganti, directrice du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en Haute-Corse.

Un rapport rédigé par deux universitaires, Philippe d'Iribarne et Alain Thomasset, dans le cadre du « processus de Matignon » du gouvernement Jospin montre que cette singularité se retrouve jusque dans la vie quotidienne de l'entreprise, faite *« de relations complexes, marquées par la dimension affective, et pour lesquelles les processus de régulation habituels ne fonctionnent pas bien »*.

Le paysage syndical lui-même est spécifique : les deux principaux syndicats de l'île sont la CGT et un syndicat local, le Syndicat des travailleurs corses (STC), proche des nationalistes, loin devant la CFDT et FO. Même le patronat revendique une spécificité corse : Charles Capia, important chef d'entreprise et représentant du Medef en Corse, soulignait à Borgo que, pour *« faire démarrer le cycle de développement économique »*, outre le retour de la paix civile et d'un climat de confiance, il était *« indispensable de trouver un cadre juridique hors du droit commun européen »*.

Jean-Louis Andreani

Le Monde
ÉDITORIAL

L'Europe électrique

CE N'EST qu'une coïncidence de dates, mais elle est chargée de symboles. Mardi 26 novembre, les syndicats de fonctionnaires et d'agents des grandes entreprises sous la tutelle de l'Etat ont organisé une journée plutôt réussie de mobilisation et de manifestations en défense du service public. La veille, lundi, les ministres européens de l'énergie avaient fait savoir que la France avait finalement levé ses réserves sur le plan de dérégulation de l'électricité et qu'ils avaient donc adopté à l'unanimité la directive libéralisant totalement ce marché en 2004 pour les entreprises et en 2007 pour les particuliers.

Etrange coïncidence, en effet, car le gouvernement français aurait pu savoir par avance que les hasards du calendrier devaient le contraindre à un exercice de pédagogie sur l'Europe. Pourquoi la France, après avoir si longtemps traîné des pieds au nom de la défense du service public de l'électricité – on se souvient du front commun Chirac-Jospin lors du sommet de Barcelone au printemps dernier – a-t-elle finalement adouci sa position ? Pourquoi ce qui n'était pas acceptable hier l'est-il devenu aujourd'hui ? A la veille d'une journée de manifestation organisée précisément en défense du service public, cela méritait quelques explications.

Or il n'y en a eu aucune. Il ne s'est pas trouvé un seul membre du gouvernement pour s'attarder sur ce télescopage du calendrier. Ce qui a naturellement pour effet de générer un véritable quiproquo. Un quiproquo transparent. Du fait de ce silence, les manifestants sont invités à penser que l'Europe est décidément une grosse machine bureaucratique qui produit de la dérégulation sans se soucier de fournir la moindre justification. Comme personne n'a le courage de faire de la pédagogie sur ce dossier sensible, l'opinion est conviée à croire que la Commission de Bruxelles tire toute les ficelles et joue de la provocation, au point de produire de la dérégulation au moment même où la France se mobilise et manifeste.

On comprend, évidemment, cette facilité à laquelle cède le gouvernement. Instruit des difficultés qu'a connues le gouvernement d'Alain Juppé, à l'hiver 1995, lorsqu'il a voulu réformer à la hussarde les régimes spéciaux de retraite, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin avance à pas comptés et, dans le dossier EDF, se montre partisan d'une réforme douce. Aussi bien sur le statut des agents de l'entreprise publique que sur leur régime de retraite, il entend donc prendre son temps, pour acclimater les esprits aux indispensables changements.

Mais cette prudence exige-t-elle de la France qu'elle se défausse sur l'Europe des responsabilités qui sont les siennes ? Comme la décision sur la libéralisation de l'électricité a été prise d'une manière consensuelle, le gouvernement français doit avoir le courage de l'assumer, sans céder à la tentation de faire de l'Europe un commode bouc émissaire. Derrière ce silence, il y a une gêne ou une hypocrisie, un manque d'ambition européenne et une absence de volonté politique.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

■ **DOCKERS.** Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre article sur « La fin du conflit entre les dockers et les ports de la Côte ouest des Etats-Unis » (*Le Monde* du 26 novembre), la loi Taft-Hartley, qui permet au président des Etats-Unis de contraindre les grévistes du secteur des transports à reprendre le travail, a été utilisée plusieurs fois depuis 1978. Le président Reagan avait, en juillet 1982, interdit une grève des chemins de fer (*Le Monde* du 10 juillet 1982), et Bill Clinton avait, en février 1997, empêché une grève des 9 300 pilotes d'American Airlines. La même année, il avait été question d'utiliser aussi cette loi pour mettre fin au conflit d'UPS (*Le Monde* du 15 août 1997). La loi Taft-Hartley prévoit une réquisition de soixante jours et la nomination d'un médiateur.

■ **JÉNINE.** La militante pro-palestinienne irlandaise évoquée dans l'article intitulé « Tué par deux balles israéliennes, Iain Hook reconstruisait Jénine » (*Le Monde* du 26 novembre) s'appelle Caoimhe Butterly, et non Annie Higgins comme nous l'avons indiqué par erreur.

■ **JEAN-CLAUDE RENARD.** Nous avons attribué par erreur au poète Jean-Claude Renard les *Sonnets pour une fin de siècle,* dans la nécrologie qui lui était consacrée (*Le Monde* du 23 novembre). L'auteur de ce recueil est Alain Bosquet.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Henri Proglio, le PDG de Vivendi Environnement, détaille au *Monde* la **STRATÉGIE** de sa société, nouvellement affranchie de la tutelle de son principal actionnaire, Vivendi Universal, qui a organisé la cession de ses 40,8 %. M. Proglio se réjouit de pouvoir se concentrer sur ses marchés et **SES MÉTIERS** (transports publics, déchets, eau et l'énergie). *« Vrai héritier de la Générale des eaux »*, le groupe s'apprête à changer de nom pour signifier son nouveau départ. M. Proglio précise qu'il n'est pas un amateur de noyaux durs. Et il affirme que l'**ENTRÉE D'EDF** à hauteur de 4 % dans son capital est un placement purement financier. En revanche, les ambitions avouées d'EDF de prendre 50 % de leur filiale commune de services énergétiques, **DALKIA**, sont inscrites dans le protocole signé en 2000.

Le PDG de Vivendi Environnement tourne la page Messier

L'ex-filiale de distribution d'eau et de traitement des déchets est affranchie de son ancienne tutelle, Vivendi Universal. Dans un entretien au « Monde », son PDG Henri Proglio détaille les futurs axes de développement de sa société. Il précise la nature des liens avec EDF

Après l'annonce de la vente par Vivendi Universal des 40,8 % qu'il détient dans Vivendi Environnement, êtes-vous soulagé d'être sorti de son giron ?

Oui. Une page est tournée. C'était important pour nous de donner aux collaborateurs et aux clients le sentiment que la société était indépendante. Nous allons pouvoir nous concentrer sur nos marchés, nos métiers.

Vous allez concrétiser cela par un changement de nom ?

Oui. C'est vrai que Vivendi était un joli nom pour une société d'environnement, nous l'avions implanté dans le monde entier. Le changement de nom n'est pas anecdotique, il doit s'inscrire dans la continuité de la culture d'entreprise que nous avons créée ensemble, au cours des deux années et demi terribles que nous venons de traverser. Nous sommes le seul groupe au monde dont la vocation exclusive est l'environnement. Nous sommes les vrais héritiers de la Générale des eaux, ce n'est pas Universal qui porte la culture de l'entreprise créée sous Napoléon III en 1853. Il ne s'agit pas, pour autant, de dire que la période Vivendi a été seulement une parenthèse qui se referme, ou un retour en arrière. L'entreprise a certes souffert, notamment du fait du fardeau de la dette dont nous avons été chargés lors de notre mise en Bourse. Mais industriellement, elle est plus forte que jamais. Nous avons mené une mutation profonde, d'autant plus remarquable qu'elle a été faite dans une période de fortes turbulences.

BLOOMBERG

Etait-il si important que Vivendi Environnement garde un noyau dur français dans son capital, ou bien était-ce avant tout une demande politique ?

Ce qui était « politique », c'était de refuser qu'un nouvel actionnaire de référence – qui par définition n'aurait pu être qu'étranger – remplace le premier, français. Le reste n'est que concours de circonstances. Je ne suis pas un amateur de noyaux durs. Le nouveau tour de table, très franco-français je vous l'accorde, a été réalisé en très peu de temps. Il fallait boucler tout cela en dix jours, pour que Vivendi Universal puisse faire face à ses propres contraintes. Les conditions mises par la COB à la cession de gré à gré de ses 40 % nous empêchaient de faire l'opération par appel au marché.

Certains investisseurs internationaux importants, intéressés, n'ont pas eu le temps de prendre leur décision avant le bouclage du tour de table. Mais l'avenir reste ouvert. Cela dit, cette précipitation faisait aussi un peu notre affaire, car nous étions pressés de sortir de Vivendi Universal.

EDF va devenir un de vos principaux actionnaires. Cela ne risque-t-il pas déclencher les foudres de Bruxelles, alors que M. Roussely vient de déclarer à *Ouest-France* qu'il souhaitait prendre progressivement 50 % de votre filiale commune de services énergétiques Dalkia ?

Cette clause est intégrée dans le protocole signé en 2000 et n'interviendra qu'au moment de l'ouverture complète du marché en France, sans changer en rien la répartition des rôles dans le management de l'entreprise Dalkia. Ce protocole a été passé au crible de toutes les commissions ad hoc, à Bruxelles et en France, en juillet 2000.

La prise de 4 %, aujourd'hui, d'EDF dans Vivendi Environnement n'a rien à voir. C'est un placement purement financier, François Roussely a saisi une opportunité alléchante de faire un bon investissement dans une entreprise qu'il connaît bien, un point c'est tout. EDF n'est pas notre premier actionnaire.

Si j'ai accepté, en 2000, qu'EDF entre dans Dalkia, alors que nous détenons toutes nos autres filiales à 100 %, c'était en contrepartie des synergies que notre alliance allait créer : EDF se concentrant sur son métier de producteur et de trader, Vivendi Environnement sur son métier de services à valeur ajoutée. Grâce à cela, nous avons évité d'aller vers une intégration verticale dans l'énergie, d'investir dans une activité à forte intensité capitalistique, en surcapacités mondiales, ou de pratiquer une fuite en avant dans des acquisitions.

En clair, vous n'êtes pas Suez ?

Ni E. On, ni RWE... *(leaders allemands sur le marché de l'électricité)*.

Maintenant que les « années Messier » sont derrière vous, espérez-vous voir remonter votre cours boursier ?

Evidemment. Le consensus des analystes se situe entre 30 et 45 euros *(l'action valait 24,37 euros, mercredi 27 novembre, à Paris)*. Nous valons à coup sûr plus de 35 euros. Si l'on regarde les fondamentaux, c'est vrai que c'est une entreprise qui offre des perspectives considérables. Nous sommes présents dans cent pays, mais peu exposés au risque-pays, car nous réalisons 70 % de notre chiffre d'affaires en Europe et 23 % en Amérique du Nord.

Nous sommes également très attentifs aux technologies, et surtout aux hommes. Nous accordons une place toute particulière à la formation, à la cohésion sociale et à la mobilité des collaborateurs de l'entreprise. Nous avons créé l'Institut Vivendi Environnement, qui regroupe un Prix Nobel d'économie indien, un ancien premier ministre québécois, le patron de l'Institut Pasteur, des médecins, des avocats, des sociologues, des historiens...

Le transport est-il un métier aussi stratégique que l'eau ou les déchets ?

Notre modèle est bien établi, nos métiers sont cohérents entre eux, y compris le transport : d'ici quinze ans, les deux tiers des habitants de la planète vivront dans des grandes villes. Où que vous alliez sur la planète, l'ordre des préoccupations est toujours le même : premièrement, les transports publics, ensuite les déchets, l'eau et l'énergie.

Un sondage des citoyens français, après les élections municipales de 2001, a montré exactement la même hiérarchisation des priorités. Le transport est peut-être secondaire pour les analystes, mais pas pour nos clients. Evidemment, nous n'allons pas investir dans des infrastructures, nous sommes concepteur et opérateur.

Il existe un débat récurrent en France sur le prix de l'eau, et sur la transparence des compagnies des eaux...

Contrairement au prix de l'essence, les gens se préoccupent peu du prix de l'eau. Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas cher ! Le prix d'un mètre cube est de l'ordre de 2 euros HT, livré chez vous. C'est 250 fois moins cher que l'eau minérale que vous allez chercher en voiture à votre supermarché ! Je ne connais pas de produit alimentaire mieux contrôlé, ni secteur plus compétitif. On nous reproche la délégation de service public, système que nous avons inventé en France, au dix-neuvième siècle. C'est un modèle qui associe la mission de service public et l'efficacité des opérateurs privés. Il s'est imposé partout dans le monde.

Propos recueillis par Pascal Galinier et Laurent Mauduit

EDF veut prendre à terme 50 % de Dalkia

François Roussely, le président d'EDF, a précisé dans un entretien au quotidien *Ouest-France*, jeudi 28 novembre, le sens de l'acquisition par l'électricien public de 4 % (plus une option sur 4 % supplémentaires) de Vivendi Environnement, réalisée dans le cadre de la constitution du deuxième groupe d'investisseurs déclarés (GID) pour reprendre en deux étapes les 40,8 % encore détenus par Vivendi Universal. *« Quand vous avez l'opportunité de prendre une participation dans une entreprise comme Vivendi Environnement au cours actuel, personne ne peut croire que ce n'est pas une excellente opération financière,* estime M. Roussely. *D'autant que cet achat est neutre pour nos finances : il sera couvert par un refinancement obligataire ou par la vente d'autres actifs financiers. »* En ce qui concerne Dalkia, la filiale de services énergétiques de Vivendi Environnement, dont EDF détient actuellement 34 %, M. Roussely affirme : *« L'opération Vivendi conforte nos relations avec Dalkia, dont nous souhaitons progressivement détenir 50 %. Mais, naturellement, EDF n'a pas pour ambition de changer de métier. »*

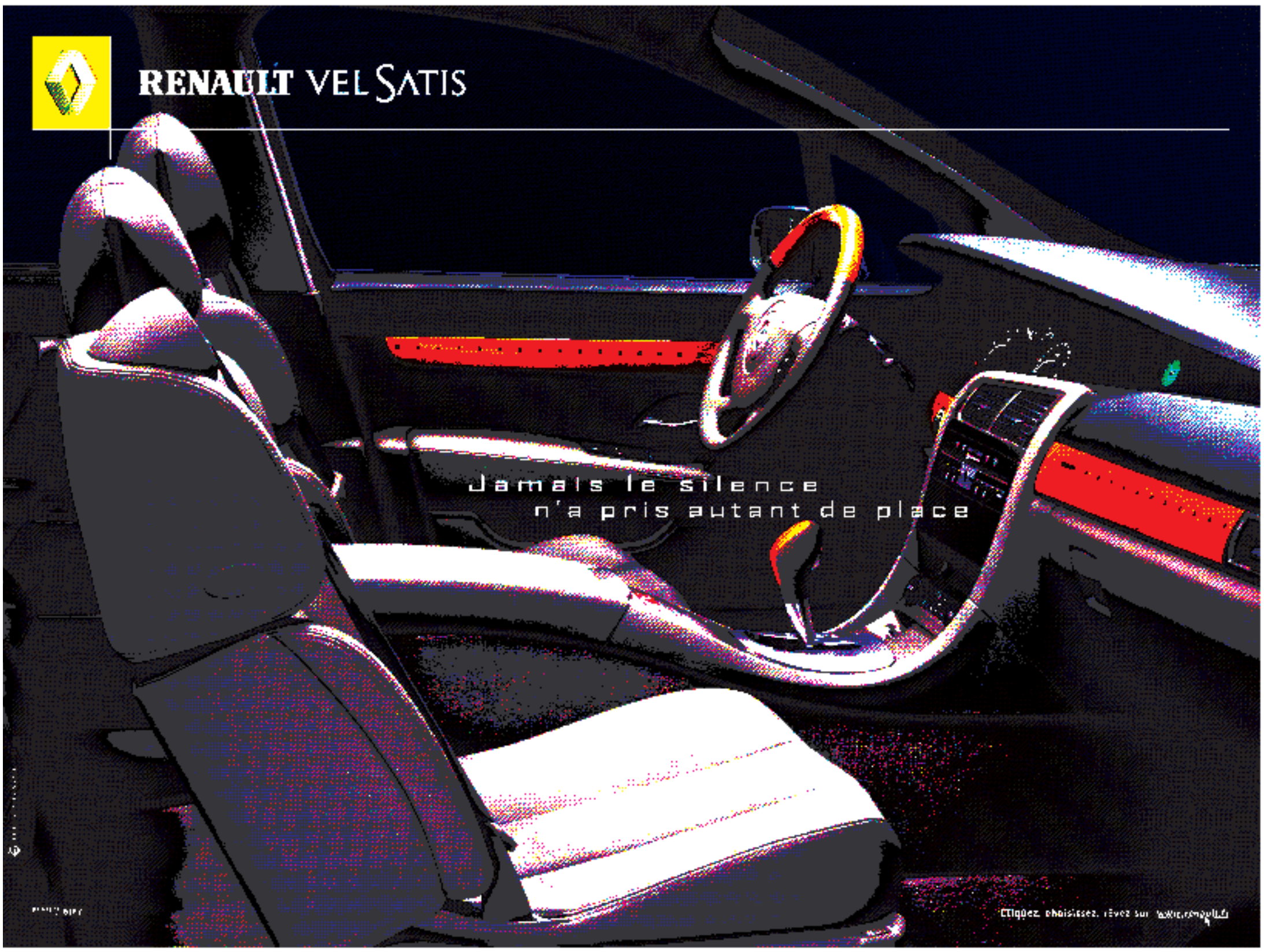

LE NOUVEAU VIVENDI ENVIRONNEMENT

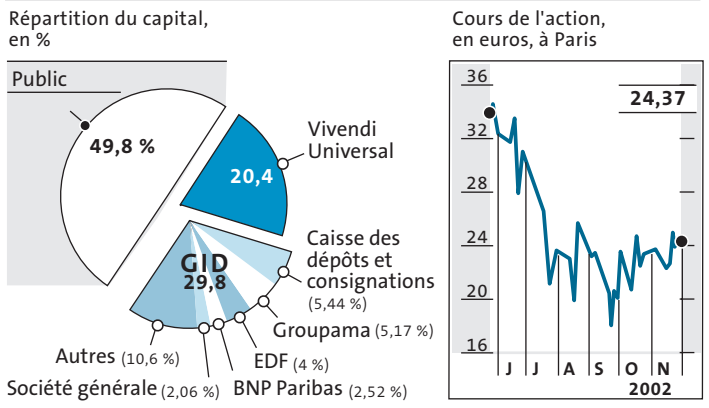

La part des actionnaires constituant le Groupement d'investisseurs déclarés (GID) ne prend pas en compte les actions éventuellement acquises en direct. La plupart de ces investisseurs ont déjà pris des options sur les 20,4 % de Vivendi Universal.

Sources : Vivendi Environnement et Bloomberg

Un groupe présent dans plus de cent pays

Numéro un mondial des services à l'environnement, Vivendi Environnement (VE) est présent dans plus de 100 pays. Le groupe emploie 295 000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 29,13 milliards d'euros en 2001, dont 73,3 % en Europe (42,5 % pour la France) et 21,4 % sur l'ensemble du continent américain. VE intervient dans quatre secteurs majeurs.

● **L'eau (46,8 % du chiffre d'affaires), avec Vivendi Water :** numéro un mondial des métiers de l'eau, Vivendi Water fournit de l'eau potable, propose des services de collecte d'eaux usées et gère des installations d'assainissement d'eau pour plus de 110 millions de clients dans le monde. Avec sa filiale américaine USFilter, Vivendi Water est le leader des services externalisés aux Etats-Unis en matière de traitement et d'assainissement d'eau. En France, avec Générale des eaux, Vivendi Water dessert plus de 8 000 collectivités locales, soit 43 millions d'usagers.

● **La propreté (20,3 %), avec Onyx :** numéro un européen et numéro trois mondial de la propreté, Onyx est présent dans les secteurs de la collecte, du tri et du traitement des déchets, ainsi que dans la gestion de centres d'enfouissement technique. Plus de 70 millions de personnes sont desservies dans le monde par la société.

● **Les services énergétiques (13,8 %) avec Dalkia :** leader européen, Dalkia (dont EDF détient 34 %) gère plus de 250 réseaux de chauffage urbain et prend en charge la gestion énergétique de 40 000 clients : industries, commerces, particuliers, collectivités locales. Dalkia est présent en Europe, en Amérique latine et en Asie.

● **Le transport (10,6 %), avec Connex :** numéro un européen du transport privé de voyageurs, Connex fournit des prestations à 4 000 collectivités locales, gère des réseaux de transport public (trains, bus) en Europe, en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud. La société transporte plus de 1 milliard de passagers par an.

● **Le bâtiment (8,4 %), avec FCC :** VE intervient aussi dans le bâtiment, via la Fomento de construcciones y contratas (FCC), numéro un espagnol du secteur, dont Vivendi Environnement détient 27,7 %.

Les patrons des sociétés du CAC 40 ont gagné, en moyenne, 7,5 millions d'euros en 2001, soit 554 smic

Selon une étude réalisée par Proxinvest et Hewitt, les équipes de direction gagnaient de leur côté 2,5 millions d'euros en moyenne. Des hausses de salaires ont plus que compensé les stock-options

LES TRENTE-NEUF présidents des sociétés du CAC 40 qui ont publié leur rémunération l'an dernier ont reçu un salaire moyen de 2,123 millions d'euros et des stock-options d'une valeur de 5,373 millions d'euros, indique *La Rémunération des dirigeants des sociétés cotées*, la dernière édition de l'étude annuelle réalisée par la société Proxinvest, spécialisée dans le conseil aux investisseurs institutionnels, et le cabinet de conseil en rémunérations Hewitt. Pour réaliser cette étude, Proxinvest et Hewitt se sont fondés principalement sur les données figurant dans les derniers rapports annuels publiés, ceux de l'exercice 2001, qui sont soumis pour la première année aux obligations de transparence prévues par la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE).

Ils constatent que la rémunération des présidents et des équipes dirigeantes des sociétés du CAC 40 poursuit sa progression et que les écarts de rémunérations continuent de s'accroître. La rémunération totale de 7,496 millions d'euros (salaires et stock-options) des patrons du CAC 40 représente en effet l'équivalent de 554 années de smic. En 2000, les grands patrons gagnaient en moyenne l'équivalent de 498 fois le smic, rappelle l'étude. Les patrons français, qui *« se considéraient en retard »* par rapport aux Etats-Unis, ont fait plus que combler ce retard. En effet, selon le syndicat américain AFL-CIO, la rémunération des grands patrons a atteint 531 fois celle des ouvriers en l'an 2000. Elle s'élevait à 85 fois le salaire ouvrier en 1990 et 20 fois en 1980, rappelle l'étude.

En 2001, les grands patrons les mieux rémunérés ont été, sans surprise, Jean-Marie Messier (Vivendi Universal) : 36,26 millions d'euros, dont 31,01 millions de stock-options ; Lindsay Owen-Jones (L'Oréal) : 21,26 millions d'euros, dont 15,71 millions de stock-options ; Jürgen Dormann (Aventis) : 17,22 millions d'euros dont 14,87 millions de stock-options ; Bernard Arnault (LVMH) : 15,38 millions d'euros, dont 12,78 millions de stock-options, et Jean-Luc Lagardère (Lagardère Groupe) : 14,72 millions d'euros, sans stock-options.

La valeur des stock-options attribuées durant l'année est calculée par Hewitt et Proxinvest à l'aide de la méthode des Prix Nobel d'économie Black et Scholes, couramment utilisée pour valoriser les options dans la comptabilité des entreprises. A l'inverse, les rémunérations globales les moins fortes ont été attribuées à Michel Bon (France Télécom), qui a reçu un salaire de 279 116 euros mais pas de stock-options, Pierre Bellon (Sodexho Alliance) : 550 000 euros de salaire sans stock-options, Serge Kampf (Cap Gemini Ernst & Young) : 683 426 euros de salaire sans stock-options, Jean Laurent (Crédit agricole) : 843 500 euros de salaire sans stock-options, et Denis Ranque (Thalès) : 900 000 euros de salaire et 720 069 euros de stock-options.

« HAUSSE PERMANENTE »

Les comités de direction des grandes entreprises voient aussi leur rémunération fortement progresser. En moyenne, les 473 premiers dirigeants du CAC 40 ont perçu 2,499 millions d'euros (+ 3,91%), la hausse de 17,69 % de leur salaire faisant plus que compenser la baisse de l'attribution des stock-options (- 3,24 %). *« Alors que le contexte économique se dégrade, que le chômage ne se réduit pas en Europe, que les finances publiques ne connaissent que le déficit et que les courbes des indices boursiers plongent, les dirigeants peuvent-ils raisonnablement justifier d'une hausse permanente de leurs émoluments ? »*, s'interroge l'étude de Proxinvest et d'Hewitt. *« Ces augmentations génèrent-elles, comme dans le cas de Vivendi Universal, une réelle menace pour la gestion des entreprises, la loyauté de certains présidents et l'utilité de certains conseils d'administration ? »*, poursuit-elle.

L'originalité de l'étude est aussi de calculer le salaire théorique qu'auraient dû recevoir les dirigeants selon cinq critères : effectifs du groupe, chiffre d'affaires, croissance de la valeur (hausse du cours de Bourse et du dividende), rentabilité du capital investi et capitalisation boursière.

Sur ces critères, les présidents du CAC 40 qui ont été les plus « surpayés » – au regard de leurs responsabilités et des performances de leurs sociétés – seraient, dans l'ordre : Jean-Luc Lagardère (Lagardère Groupe), Jean-François Pontal (Orange, 10,92 millions d'euros de rémunération, dont 10,14 millions d'euros de stock-options), Lindsay Owen-Jones (L'Oréal), Bernard Arnault (LVMH), Henri Lachmann (Schneider, 8,53 millions d'euros de rémunération globale) et Jean-Marie Messier (Vivendi Universal). A l'inverse, d'autres présidents auraient été « sous-payés » selon ces critères : Michel Bon (France Télécom), suivi de Pierre Bellon (Sodexho) et Jean Laurent (Crédit agricole). L'étude, qui s'intéresse aux 120 premières sociétés cotées à Paris, relève d'autres cas de « surrémunération », citant notamment le président de Dassault Systèmes, Charles Edelstenne, avec 21,65 millions d'euros de rémunération globale.

Du côté des équipes dirigeantes, les « trop bien rémunérées » seraient, dans l'ordre : Vivendi Universal, Aventis, Schneider, Cap Gemini Ernst & Young. A l'inverse, les dirigeants *« sous-rémunérés »* seraient ceux des sociétés Sodexho, Peugeot, France Télécom, TotalFinaElf et Carrefour.

Adrien de Tricornot

Le patron de Glaxo ne sera pas augmenté

Jean-François Garnier, le patron français du numéro deux mondial de la pharmacie, Glaxo-SmithKline (GSK), basé à Philadelphie, souhaitait voir sa rémunération portée à 18 millions de dollars (sans le plan de retraite, de prévoyance et les primes liées à la performance du groupe). Cela aurait, selon le *Financial Times* du 23 novembre, représenté un quasi-doublement de la rémunération de ce dirigeant nommé à la tête du laboratoire il y a deux ans. Motif invoqué : être payé comme un dirigeant américain.

Cependant, le laboratoire britannique a annoncé, mardi 26 septembre, le gel du projet. Après discussions avec les actionnaires, il a été décidé de *« prendre un peu plus de temps pour décider de la conduite à tenir »*, selon un communiqué.

Les investisseurs institutionnels du groupe, notamment les assureurs Legal and General, Scottish Widows (Lloyds TSB) ou encore Axa, se seraient opposés à la direction du groupe, car le titre Glaxo-SmithKline a perdu, ces douze derniers mois, près d'un tiers de sa valeur en Bourse.

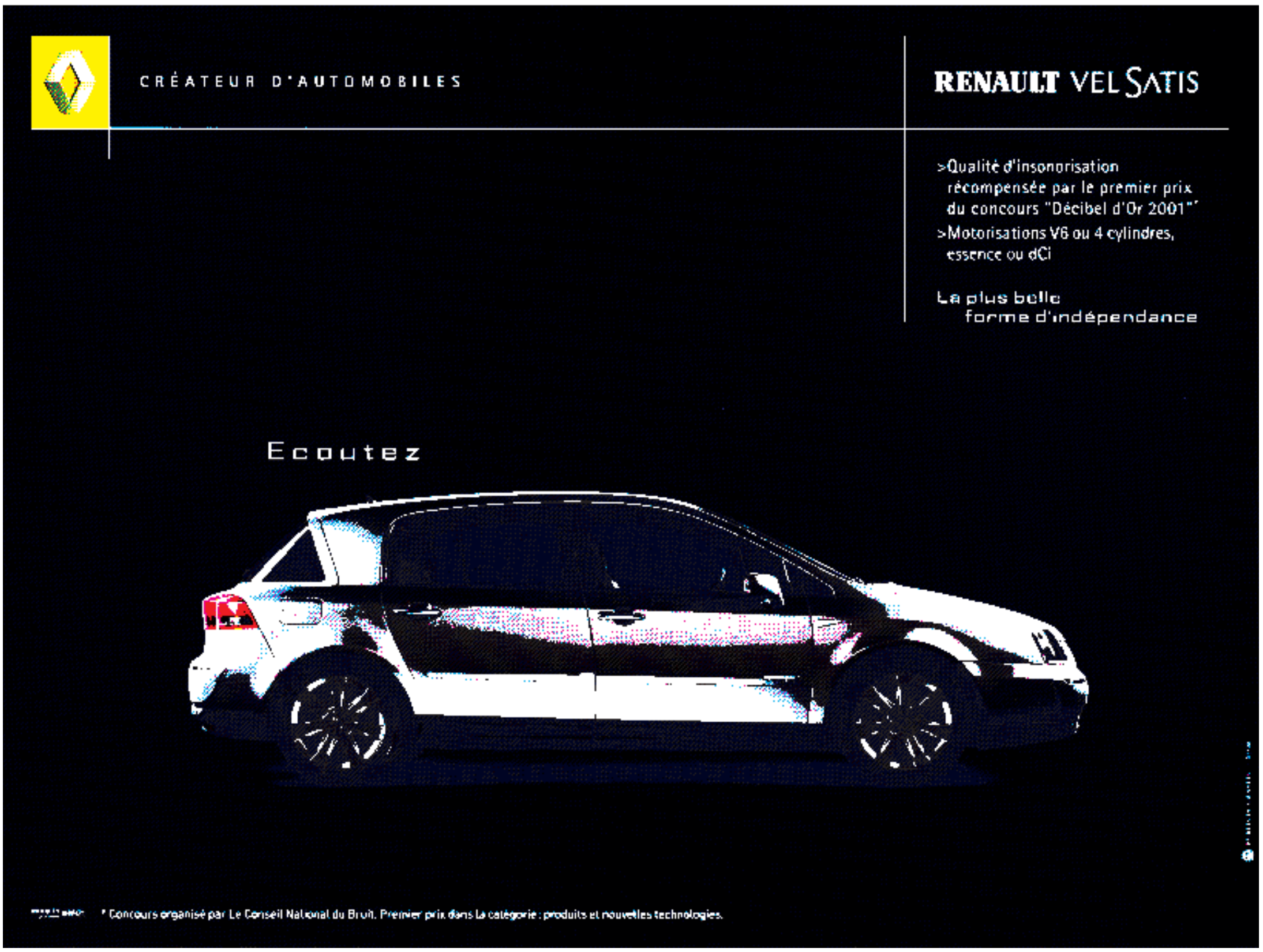

Lafarge fait appel d'une amende-record infligée par Bruxelles pour entente sur les prix

La Commission européenne a condamné quatre entreprises produisant des plaques de plâtre à payer 478 millions d'euros, dont 249,6 millions pour le cimentier français, « récidiviste »

LA COMMISSION européenne a condamné, mercredi 27 novembre, quatre fabricants de plaque de plâtre – le français Lafarge, le britannique BPB, l'allemand Knauf et le belge Gyproc – pour entente illicite sur la fixation des prix entre 1992 et 1998 (*Le Monde* du 28 novembre). Ces amendes d'un montant de 478 millions d'euros figurent parmi les plus fortes jamais infligées par l'exécutif européen. Seule celle infligée en 2001 à l'encontre du cartel des vitamines la surpasse, avec un montant de 855,23 millions d'euros.

Le groupe français Lafarge est le plus pénalisé, avec une amende de 249,6 millions d'euros. BPB écope d'une amende de 138,6 millions d'euros, contre 85,8 millions pour Knauf, et 4,32 millions Gyproc. Les groupes ont trois mois pour payer ces sommes.

Pour justifier l'importance des sanctions prises contre Lafarge et BPB, Mario Monti, commissaire européen à la concurrence, a précisé que celles-ci reflétaient « *la taille du marché, l'impact de l'entente illicite pour le consommateur et le comportement récidiviste de deux des compagnies* ». En effet, en 1994, Lafarge avait déjà été sanctionné pour cartel sur le marché du ciment, et BPB avait été visé, à travers une filiale, par une sanction de Bruxelles contre une entente dans le domaine du carton. Dans le cas du français, Bruxelles a aussi pris en compte la taille de l'entreprise, « *de loin supérieure à celle des autres, afin de garantir un effet véritablement dissuasif* ».

« ÉCHANGE D'INFORMATIONS »

Selon la Commission, l'entente mise en place avait débuté par une réunion à Londres, au cours de laquelle BPB et Knauf avaient décidé de « *mettre fin à ce qu'ils appelaient la guerre des prix* ». Ils avaient ainsi décidé de réduire la concurrence sur les marchés allemand, français, britannique et du Benelux. Un système d'« *échange d'informations* » s'est alors mis en place et Lafarge et Gyproc les ont rejoints respectivement au milieu de l'année 1992 et en juin 1996, ajoute la Commission. C'est en 1998 que les services antitrust de la Commission ont ouvert une enquête. Des demandes d'information ont été adressées en 1999 et 2000 par Bruxelles aux entreprises, mais seuls BPB et Gyproc Benelux ont coopéré à l'enquête.

Dans un communiqué, Lafarge « *conteste vigoureusement* » la décision de la Commission et annonce qu'il « *déposera immédiatement un recours auprès du tribunal de première instance* » de Luxembourg. Lafarge souligne que le montant de l'amende « *est pratiquement équivalent à deux fois et demi celui de ses ventes annuelles de plaques de plâtre dans les deux pays concernés* », le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le cimentier a ajouté que « *son activité plâtre – exclusivement exercée en France jusqu'en 1990 – s'est développée seulement à partir de cette date dans pratiquement tous les pays d'Europe, face à des concurrents puissants et bien implantés depuis longtemps, au prix d'investissements considérables et dans un contexte de baisses importantes des prix* ». La branche plâtre de Lafarge détient à ce jour « *environ 22 % du marché au Royaume-Uni et 15 % en Allemagne* » et « *dans ces deux pays, les prix de vente de la plaque de plâtre sont aujourd'hui, comme en 1998, inférieurs à ce qu'ils étaient avant 1990* », poursuit le communiqué. Ainsi, « *ces faits s'opposent à l'idée même de la participation de la branche plâtre à une hypothétique entente sur les prix ou sur les quantités depuis 1992* », conclut le cimentier.

François Bostnavaron (avec AFP)

Vers une taxe sur les réseaux électriques pour financer les retraites d'EDF

UNE TAXE sur les réseaux régulés d'électricité pour financer les retraites des électriciens ? L'idée fait son chemin, tant chez EDF qu'à Bercy. Selon nos informations, François Roussely, le président du groupe public, appuierait fortement la création, également avancée par la CGT et d'autres syndicats, d'un prélèvement sur l'usage des réseaux de transport (lignes à haute tension) et de distribution (moyenne et basse tension) du courant électrique. L'objectif serait de dégager 1,27 milliard d'euros par an pour payer environ la moitié de la charge du régime « chapeau » de retraite des salariés du secteur électrique et gazier. Ce régime serait destiné à compléter les prestations fournies par le régime général, auquel serait adossé l'actuel régime spécial, entièrement financé jusqu'ici par une cotisation sur les salaires de 7,85 % et par une contribution d'équilibre payée par l'entreprise, à hauteur de 54 % de la masse salariale.

LE TEMPS PRESSE

Pour Bercy, toute la difficulté est de faire passer un tel prélèvement sans qu'il apparaisse comme une nouvelle taxe. La Commission de régulation de l'électricité (CRE) ne verrait guère d'un bon œil un alourdissement des charges (d'environ 3 euros par mégawatt heure) sans contrepartie pour les utilisateurs des réseaux, en l'occurrence les producteurs d'électricité, ou pour les consommateurs finaux. Bruxelles pourrait y déceler une subvention croisée d'EDF, qui ferait ainsi financer une partie de ses propres charges par... ses concurrents !

Le temps presse pour le gouvernement, qui souhaite boucler le dossier des retraites d'EDF-GDF avant la fin de l'année, afin de pouvoir lancer le débat sur le changement de statut des deux entreprises publiques, et surtout ouvrir le dossier général des retraites, que Jean-Pierre Raffarin s'est engagé à réformer avant l'été 2003. Mercredi, la confédération CGT et sa fédération mines-énergie ont publié un communiqué dans lequel elles jugent « *inacceptable* » un adossement du régime spécial des électriciens et gaziers au régime général. Une solution préconisée par les fédérations patronales et qui entraînerait automatiquement les retraites d'EDF-GDF dans la réforme générale préparée par François Fillon.

Pascal Galinier

OSP publications judiciaires
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

Par jugement rendu le 1er Mars 2002, le Tribunal de Grande Instance de Paris :
*- Dit que la société **PARFUM DES CHAMPS** en faisant produire et en commercialisant une eau de toilette sous la dénomination "CUBA" a porté atteinte à l'appellation d'origine "CUBA" protégé en France ; En conséquence,*
*- Interdit à la société **PARFUMS DES CHAMPS** la poursuite des actes précités sous astreinte de 150 euros par infraction constatée à compter de la signification de la présente décision ;*
- Ordonne l'exécution provisoire de cette mesure ;
*- Condamne la société **PARFUM DES CHAMPS** à verser à la société **EMPRESA CUBANA DEL TABACO dite CUBATABACO** les sommes de 12.000 euros à titre de dommages et intérêts et de 2.700 euros au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile ; Rejette tout autre demande;*
*- Autorise la demanderesse à faire publier le présent dispositif dans trois quotidiens ou magazines de son choix, sans que la part du coût de ces insertions supportée par la société **PARFUM DES CHAMPS** dépasse la somme globale de 9.000 euros ;*
- Condamne la défenderesse aux entiers dépens qui seront recouvrés dans les formes de l'article 699 du Nouveau Code de Procédure Civile par Me E. TUBIANA, Avocat.

"La première Chambre du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE a, par jugement du 22 mai 2002, dit que la clause qui figure dans les conditions générales d'abonnement de la SFR et selon laquelle "les tarifs des Services et les frais de mise en service ainsi que les modalités d'application font l'objet d'une documentation établie et mise à jour par C2 à l'intention de ses abonnés" n'a pu permettre à la SFR de modifier le décompte du temps de communication appliqué à ses abonnés ayant souscrit à un forfait avant le 15 mai 2000 et par conséquent de leur appliquer un palier de facturation de 15 secondes au-delà de la première minute indivisible, à l'exclusion de ceux ayant souscrit à un forfait après le 8 novembre 1999"

Dans le cadre d'un litige entre le COMITE INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE et la société PARFUMS CARON, la Cour d'Appel de Paris a dans un arrêt du 12 Septembre 2001 confirmé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris du 23 juin 1999 en décidant que : "les premiers juges ont exactement estimé que les marques BAIN DE CHAMPAGNE et ROYAL BAIN DE CHAMPAGNE appartenant à la société PARFUMS CARON portaient atteinte à l'appellation d'origine CHAMPAGNE en détournant au profit de leur titulaire la notoriété de celle-ci et en l'affaiblissant, et les ont, à bon droit, annulées"
La Cour a autorisé des publications judiciaires pour un montant total de 150.000 francs (22.867,35 euros) et condamné la société PARFUMS CARON à verser au CIVC la somme de 65.000 francs (9.909,19 euros) au titre des frais de procédure.

Le Crédit agricole tente de resserrer ses rangs

LE GROUPE Crédit agricole est agité par plusieurs questions graves. Pourquoi ses dirigeants ont-ils refusé d'acheter à l'Etat 10,9 % du Crédit lyonnais à 44 euros l'action, alors que pour les obtenir BNP Paribas a mis 58 euros et que la Société générale a proposé 47 euros ? Pourquoi, alors que les discussions avec le Crédit lyonnais durent depuis près de deux ans, rien n'a pu aboutir ? Pourquoi le Crédit agricole a-t-il toujours mégoté sur le prix, alors que la valeur du Lyonnais n'a cessé d'augmenter ? Y a-t-il eu erreur de jugement ? Le groupe, et en particulier Crédit agricole SA, la structure cotée, bras armé pour l'acquisition d'une participation supplémentaire dans le Crédit lyonnais, est-il dirigé par une main suffisamment ferme et décidée par son président, Marc Bué, et son directeur général, Jean Laurent ?

Le débat a été ouvert lundi 25 novembre, mardi, et mercredi matin. Les quatre dirigeants du groupe, MM. Bué et Laurent pour Crédit agricole SA, René Carron et Pierre Bastide, respectivement président et secrétaire général de la Fédération nationale de Crédit agricole (FNCA), l'organe politique du groupe, qui représente les caisses régionales, se sont expliqués. Chacun a également dû rappeler sa vision des discussions devant le bureau de la FNCA réuni mardi matin. L'exercice a été renouvelé lors du conseil de Crédit agricole SA réuni mercredi matin. Finalement, dans un communiqué commun, MM. Bastide et Carron ont clos le débat, déclarant que les instances collégiales de la banque « *ont indiqué aux dirigeants de la FNCA et de Crédit agricole SA qu'elles assumaient solidairement les décisions prises. Elles ont aussi manifesté leur volonté de ne donner prise ni à l'esprit de division ni à un pessimisme injustifié* ».

Dans un entretien publié jeudi 28 novembre par *Les Echos*, M. Carron précise : « *Je constate que beaucoup d'entre nous ressentent douloureusement le fait que la participation de l'Etat dans le Crédit lyonnais nous ait échappé. C'est donc un espoir partagé. Notre désir le plus profond était d'établir un consensus au sein des caisses régionales, de construire des relations de confiance avec le Crédit lyonnais et d'obtenir le meilleur prix pour l'ensemble de nos actionnaires.* » En creux, il avoue qu'il n'y avait pas de consensus au sein du groupe sur le projet Crédit lyonnais. Ce qui explique, en partie, l'indécision de M. Laurent. Et l'exaspération de l'Etat devant cette indétermination.

SITUATION DIFFICILE

A force de chercher le consensus, tant en interne qu'avec le Crédit lyonnais, Crédit agricole SA se trouve aujourd'hui dans une situation difficile. Même s'il dit percevoir davantage d'amitié de la part du Crédit lyonnais depuis samedi, le Crédit agricole n'est plus aujourd'hui qu'un actionnaire parmi d'autres de l'ex-banque publique. Même si la FNCA et Crédit agricole SA affirmaient mercredi soir que « *le groupe devait continuer d'examiner* (...) *la possibilité d'un rapprochement avec le Crédit lyonnais* », BNP Paribas se considère désormais aussi légitime que la banque verte pour un rapprochement avec le Lyonnais. Michel Pébereau, son président, rencontrera prochainement Jean Peyrelevade, son homologue du Crédit lyonnais. Reste à savoir quelle est la détermination réelle du Crédit agricole, son directeur général adjoint chargé des finances, Gilles de Margerie, ayant déclaré aux analystes jeudi matin : « *Il y a des niveaux de prix auxquels on pourrait être vendeur.* »

Crédit agricole SA a par ailleurs annoncé que son résultat net (part du groupe) au troisième trimestre 2002 a reculé de 29,6 %, à 145 millions d'euros, une baisse plus forte que prévu par les analystes, selon Reuters. La chute de la Bourse a obligé le groupe à passer 153 millions d'euros de provisions sur son portefeuille d'actions. Sur les neuf premiers mois de l'année, le résultat de Crédit agricole SA recule de 19,6 % par rapport à la même période 2001, à 721 millions d'euros. Pour l'ensemble du groupe Crédit agricole, ce résultat net s'élève à 1,6 milliard d'euros, en hausse de 37,1 %.

Sophie Fay

INDUSTRIE

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand de télécommunications** Deutsche Telekom a annoncé, jeudi 28 novembre, que son vice-président, Gerd Tenzer, allait quitter le directoire du groupe vendredi. Le nom de son successeur n'a pas été précisé, mais selon la presse allemande, le directeur financier, Karl-Gerhard Eick, devrait devenir le numéro deux du groupe, derrière Kai-Uwe Ricke, nommé il y a deux semaines à la tête de Deutsche Telekom.

■ **MOBILCOM : l'opérateur de télécommunications allemand**, dont France Télécom est actionnaire à hauteur de 28,5 %, a décidé, jeudi, de provisionner dans ses comptes 9,9 milliards d'euros, pour tenir compte de la dévalorisation totale de sa licence de téléphonie mobile UMTS dans ses comptes. MobilCom affiche pour le troisième trimestre une perte de 2,8 milliards d'euros.

■ **BRITISH TELECOM : l'opérateur de télécommunications britannique,** qui devrait céder sous peu ses parts dans Cegetel, se renforce en France. Sa filiale de services informatiques Syntegra a annoncé, mercredi, l'acquisition du pôle de consultants de KPMG, qui regroupe 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros.

■ **AVENTIS : le groupe pharmaceutique a annoncé**, jeudi, le lancement d'une offre publique d'achat en numéraire sur l'intégralité de ses obligations échangeables en actions du groupe français de chimie de spécialités Rhodia. Aventis précise que cette offre lui permet d'avoir plus de flexibilité pour céder sa participation dans Rhodia.

■ **GAZ DE FRANCE : le groupe a revu à la hausse sa provision sur le Mexique** pour l'ensemble de l'année, qui dépasserait ainsi les 140 millions d'euros, a indiqué jeudi *Le Figaro*, sans citer de sources.

■ **VODAFONE : le groupe britannique de téléphonie mobile** Vodafone s'est refusé à confirmer qu'il pourrait relever son offre faite à Vivendi Universal pour le rachat de sa part dans l'opérateur Cegetel, comme l'indiquait le quotidien britannique *Financial Times* dans son édition de jeudi.

FINANCES

■ **BANQUE D'ANGLETERRE : Mervyn King a été nommé, mercredi, gouverneur de la Banque d'Angleterre** en remplacement d'Eddie George, qui doit partir à la retraite en juin 2003. Diplômé de l'université de Cambridge, âgé de 54 ans, M. King était le numéro deux de l'établissement financier.

■ **EMPRUNTS D'ÉTAT : le Sénat a voté, mercredi, un amendement** qui autorise l'agence France Trésor, le bras armé de l'Etat pour emprunter sur les marchés financiers, à s'endetter en devises autres que l'euro.

■ **MÉDÉRIC : CGU France, filiale de l'assureur britannique Aviva,** a annoncé, mercredi, la création d'une société commune, Médéric Epargne, avec le groupe de protection sociale complémentaire Médéric, ainsi que la cession de son activité de prévoyance collective.

SERVICES

■ **GROUPE FLO : fortement endetté, le groupe de restauration Flo,** société familiale fondée par Jean-Paul Bucher, est contraint d'ouvrir ses portes à un investisseur et de lancer une augmentation de capital, selon un communiqué diffusé mercredi. Un investisseur, Butler Capital Partners, va faire son entrée dans le groupe de restauration à hauteur de 39,5 % à 49,5 %, à l'occasion d'une augmentation de capital de 30 millions d'euros.

■ **LESIEUR : la société française Cereol (oléagineux) a annoncé**, jeudi, avoir cédé pour 181 millions d'euros l'intégralité de sa part dans Lesieur à Sofiproteol, l'établissement financier des producteurs d'huiles et protéines végétales en France.

Challenges

Impôts locaux
Le scandale
EXCLUSIF : LES INÉGALITÉS VILLE PAR VILLE

L'évènement
Miracle : la consommation tient toujours
Coulisses
Lagardère au sommet
Conso
Le luxe s'offre à vous

Le news de l'économie

La presse allemande fait face à une tempête sans précédent

Les recettes publicitaires chutent et les plans sociaux se multiplient. La conjoncture économique aggrave la crise des quotidiens, essentiellement régionaux, qui souffrent également de la désaffection des jeunes pour l'écrit

FRANCFORT
de notre correspondant

La presse quotidienne allemande est confrontée à sa plus grave crise depuis la guerre. Depuis plusieurs mois, nombre de quotidiens multiplient les économies. Plans sociaux, pagination réduite, suppléments abandonnés, les quatre titres qui revendiquent une audience nationale sont particulièrement touchés : à l'instar de la *Süddeutsche Zeitung*, le quotidien de gauche *Frankfurter Rundschau* a lancé une vaste restructuration pour tenter d'assurer sa survie. Ses effectifs doivent passer à 1 200 salariés en 2004, contre 1 600 début 2001. Son voisin et rival conservateur, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, a annoncé près de 200 suppressions de postes, dont une centaine dans la rédaction (*Le Monde* du 6 novembre). Seul du lot à être adossé à un groupe puissant (Springer), *Die Welt*, à Berlin, a été contraint de fusionner ses équipes avec celle d'un quotidien local aussi contrôlé par sa maison mère, le *Berliner Morgenpost*. A la clé : près de 120 emplois supprimés (*Le Monde* du 7 juillet).

« Le séisme actuel est violent, mais il est en bonne partie conjoncturel. La crise est surtout financière », dit Helmut Heinen, le président de la Fédération des éditeurs de journaux allemands. Faiblesse de la croissance oblige, les recettes publicitaires se sont effondrées. Les petites annonces d'emplois ont chuté de 41 % cette année par rapport à 2001. Les journaux, très épais il y a peu, ont sérieusement maigri. Après une période de vaches grasses, liée à l'euphorie suscitée par la bulle technologique, ce retournement brutal a fait d'autant plus mal que l'équilibre financier des principaux quotidiens allemands dépend aux deux tiers, voire davantage, de la publicité et des annonces. En deux ans, le chiffre d'affaires de la *Frankfurter Rundschau* a reculé d'une cinquantaine de millions d'euros, pour atteindre péniblement 140 millions cette année. La tendance est générale : *« Le boom de la fin des années 1990 est difficile à digérer. La plupart des éditeurs se sont diversifiés à grands frais, en particulier dans Internet. Ils doivent aujourd'hui couper dans les sureffectifs et se recentrer sur leurs activités historiques »*, indique-t-on du côté de la *Westdeutsche Allgemeine Zeitung* (WAZ), géant de la presse régionale installé dans la Ruhr.

LA PUBLICITÉ DÉLAISSE LES QUOTIDIENS

Diffusion des quotidiens de 1950 à 2002, en millions

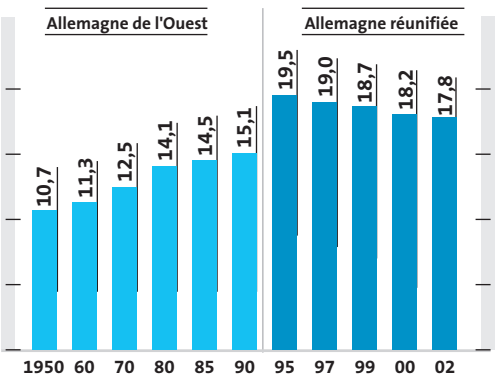

Dépenses de publicité en Allemagne, en milliards d'euros

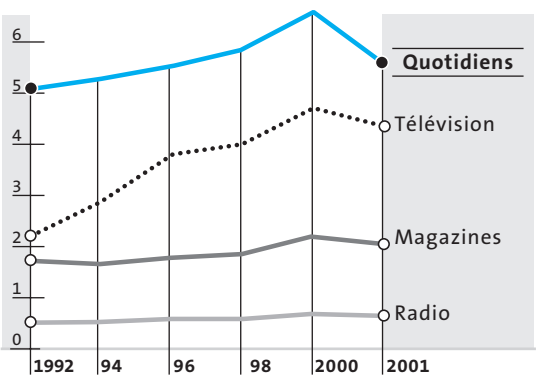

L'Allemagne compte aujourd'hui dix titres nationaux, qui assurent une diffusion quotidienne de 1,7 million d'exemplaires, en légère hausse (1,6 million en 2000). Les autres quotidiens (331 titres régionaux et locaux en 2002) perdent quant à eux des lecteurs : leur diffusion est passée de 16,6 millions d'exemplaires par jour en 2000 à 16,1 millions en 2002.

Sources : ZAN/BDZV ; Fédération des éditeurs de presse allemands, deuxième semestre 2002

DÉCLIN PROGRESSIF

Néanmoins, le problème pourrait être plus grave encore. L'expansion de la télévision, avec l'essor des chaînes privées dans les années 1980, puis le boom d'Internet exercent une concurrence de plus en plus sensible. C'est vrai tant sur le plan de la publicité que sur celui des ventes. Si le taux de pénétration de la presse allemande demeure élevé – 371 exemplaires de journaux achetés pour 1 000 habitants (contre 181 en France) –, la diffusion totale des quotidiens s'effrite peu à peu : elle est passée de 19,5 millions en 1995 à 17,8 millions cette année. Ce déclin progressif touche en premier lieu les titres régionaux, qui constituent l'essentiel de la diffusion. La diversité et la vitalité de la presse locale et régionale ont certes de quoi faire baver d'envie les éditeurs français, avec plus de 330 titres distincts.

A Berlin, Munich ou Cologne, plusieurs journaux se disputent encore les faveurs des lecteurs, sans compter les quotidiens populaires comme *Bild*. Mais le nombre de titres régionaux, malgré l'unification, a décliné de près d'un tiers depuis les années 1960.

« L'enjeu fondamental, c'est de toute façon la perte d'influence des quotidiens vis-à-vis des jeunes », dit Hermann-Dieter Schröder, un universitaire de Hambourg spécialisé dans l'économie des médias. 77 % de la population allemande affirme lire régulièrement un quotidien, qu'il soit régional ou national. Mais la proportion tombe à 65 % pour les 20-29 ans. S'il rejette l'hypothèse d'une faillite de son journal, Utz Grimmer, un cadre supérieur de la *Frankfurter Rundschau*, est plutôt pessimiste pour l'ensemble de la profession : *« La génération de ceux qui voulaient lire un journal à tout prix le matin au petit déjeuner passe la main. Les jeunes sont éduqués de manière beaucoup plus visuelle, selon des schémas imposés par la télévision, et impossibles à transposer dans la presse écrite. »* Même en cas de forte reprise, les petites annonces d'emplois iront en partie vers les supports de type Internet, prédit M. Grimmer. Du coup, selon lui, la crise actuelle est sans doute passagère sur le plan conjoncturel, mais les quotidiens pourraient avoir du mal à retrouver leur santé d'antan.

Philippe Ricard

La « Süddeutsche Zeitung » tente d'échapper à la crise

FRANCFORT
de notre correspondant

La *Süddeutsche Zeitung* a beau avoir une diffusion en hausse, elle n'échappe pas à la tourmente qui souffle sur l'ensemble de la presse allemande. Le quotidien de centre gauche, installé en plein cœur de Münich, traverse même une crise sans précédent depuis sa fondation, au lendemain de la chute de Hitler. Afin d'échapper à des problèmes de liquidités, le groupe a d'ailleurs dû procéder à une petite révolution : le tour de table, auparavant composé de cinq sociétaires familiaux, a été renforcé, lundi 25 novembre, par l'arrivée d'un nouveau partenaire. C'est un éditeur de presse régionale, incontournable à Stuttgart, qui est venu à la rescousse, injectant selon les estimations officieuses entre 100 millions et 150 millions d'euros d'argent frais. Après cette augmentation de capital, la Südwestdeutsche Medien Holding contrôlera 18,75 % du groupe, à égalité avec trois des propriétaires d'origine.

« Le pire est peut-être passé, nous poussons un ouf ! de soulagement, même si toutes les interrogations n'ont pas disparu », dit un chef de service adjoint. Les rumeurs sur la mauvaise santé financière du quotidien de Munich s'étaient multipliées ces dernières semaines : le report du versement des primes de Noël a contribué à alourdir une atmosphère déjà dégradée. Après des années 1999 et 2000 records, la maison mère du journal est dans le rouge : ses pertes devraient largement dépasser les 50 millions d'euros cette année.

Une restructuration d'envergure a été amorcée, pour, espère-t-on au siège, retrouver le chemin des bénéfices dès 2003 : un millier de salariés, sur 5 000, devraient quitter le groupe dans les deux ans à venir. La diversification à l'ordre du jour lors de la dernière décennie est suspendue. Des actifs, à l'instar de la revue *Medical Tribune*, reprise en 2000, ou les parts détenues dans des quotidiens de l'est de l'Allemagne, sont susceptibles d'être cédés. Les investissements dans Internet vont être réduits ou plus sélectifs. Le quotidien, dont les effectifs représentent un cinquième de ceux de la maison mère, sera replacé au centre des priorités.

UN SUPPLÉMENT SUPPRIMÉ

Malgré tout, le fleuron de la maison – 440 000 exemplaires vendus par jour, soit la plus grosse diffusion de la presse nationale – n'est pas épargné par l'austérité. Car il est lui aussi déficitaire. Plus de 70 journalistes, archivistes et techniciens vont quitter une rédaction d'environ 300 personnes. Un supplément destiné aux jeunes a été supprimé, tout comme la page berlinoise. *« Le journal avait beaucoup recruté ces derniers temps, avec des salaires en hausse du fait de la concurrence. Il a longtemps vécu sur un grand pied, les voitures de fonction ne constituent pas un avantage exceptionnel »*, constate un rédacteur.

L'arrivée d'un nouvel investisseur va contribuer à détendre le climat. *« La défense de l'indépendance éditoriale constitue une priorité de notre maison »*, a affirmé Hanns-Jörg Dürrmeier, le président de l'assemblée des actionnaires. A Münich, capitale de la très conservatrice Bavière, le journal constitue un précieux contre-pouvoir. Et ses déboires sont suivis de près. *« La marge de manœuvre du titre devrait rester large, certainement plus qu'avec les autres partenaires évoqués »*, observe un connaisseur. Le groupe de presse régionale WAZ, à l'affût de toutes les bonnes occasions, et son rival Holtzbrinck (déjà propriétaire de l'hebdomadaire *Die Zeit* et du journal financier *Handelsblatt*) ont été un moment sur les rangs pour porter secours à la *Süddeutsche Zeitung*. Leur intrusion en Bavière aurait sans doute constitué une onde de choc supplémentaire.

P. Ri.

Démissions en série à la tête de la RAI

LA TÉLÉVISION publique italienne s'enfonce dans la crise avec la démission d'un troisième des cinq membres du conseil d'administration de la RAI. Marco Staderini a envoyé, mercredi 27 novembre, une lettre de démission aux présidents de la Chambre des députés et du Sénat, organes de tutelle du conseil d'administration de la RAI.

Traditionnellement, trois administrateurs sont *« sous l'influence »* de la majorité au pouvoir et deux sont nommés sur avis de l'opposition. *« Je prends acte de l'impossibilité de poursuivre ce travail avec dignité. On ne peut faire comme si de rien n'était et laisser les choses en l'état »*, a dénoncé M. Staderini, de sensibilité centriste. Son départ fait suite à la démission, la semaine dernière, des deux administrateurs nommés par l'opposition de centre-gauche.

DÉPÊCHE

■ **RADIO : les journalistes d'Europe 1 réunis en assemblée générale,** mercredi, après la publication d'un article dans *Le Canard enchaîné* qui qualifiait la station de *« radio chérie de l'UMP »*, se sont déclarés *« insultés par ces accusations »*. Dans un texte ils assurent qu'ils *« n'ont jamais reçu de consigne politique de leur hiérarchie sur le contenu »* de leurs articles.

Via Vienne

Vienna International Airport

A Vienne, des correspondances faciles vers l'Asie et l'Australie.

www.austrianairlines.fr
Contactez Austrian Airlines au
0820 816 816 (0,118 EUR TTC/min)
ou votre agence de voyages habituelle.

Austrian Airlines et Lauda Air vous proposent les meilleures correspondances vers l'Asie et l'Australie, via l'aéroport de Vienne, où les transferts se font très simplement et rapidement. En "Grand Class" d'Austrian Airlines et en "Amadeus Class" de Lauda Air - récompensées à plusieurs reprises lors de concours internationaux -, vous bénéficierez d'un service 1ère classe au tarif classe Affaires.

Période de voyage : 1.10 - 15.12.2002. Information et inscription : www.austrianairlines.fr, rubrique "Miles&More"
* Valable en Classe Affaires, excepté sur les vols vers Kuala Lumpur. Bangkok 5 x par semaine, vol quotidien à partir du 2 déc. 02

AUSTRIAN AIRLINES

A STAR ALLIANCE MEMBER

LA TENDANCE FINANCIÈRE

L'euro faiblit, les actions rebondissent

À LA VEILLE d'un jour férié aux Etats-Unis pour Thanksgiving, les investisseurs se sont précipités sur les marchés d'actions, mercredi 27 novembre, à la lecture des dernières statistiques économiques. L'augmentation des dépenses de consommation des ménages américains de 0,4 % en octobre sur un mois leur a semblé de bon augure pour la croissance. Ils ont de même apprécié l'augmentation des commandes de biens durables, qui ont affiché une hausse de 2,8 % en octobre, bien plus que les prévisions à 1,5 % émises par les économistes. Ces statistiques ont été défavorables à l'euro, qui s'est replié, passant temporairement sous le seuil de 0,99 dollar.

Les marchés n'ont même pas tenu compte de l'état des lieux morose dressé par la Réserve fédérale américaine dans son Livre beige. Celle-ci y indique que *« l'activité économique a connu une croissance lente globalement fin octobre et début novembre »*.

Décidés à se montrer optimistes, les boursiers ont fait grimper les indices. Le Dow Jones a terminé en hausse de 2,94 %, à 8 931,68 points, l'indice composite du Nasdaq a progressé de 3,01 %, à 1 487,93 points, et l'indice Standard & Poor's 500 a gagné 2,80 %, à 938,87 points. L'activité a par ailleurs été plus importante que d'habitude avec 1,35 milliard d'actions échangées à Wall Street et 1,68 milliard sur le Nasdaq.

L'euphorie américaine s'est propagée dans la foulée à l'Europe, où les places financières ont toutes affiché des hausses dignes des meilleures séances de l'année. L'indice DAX de Francfort, surtout, a terminé sur un bond de 4,84 %, à 3 346,14 points. Comme à l'accoutumée, le Footsie n'a dégagé qu'un gain modeste de 1,80 %, à 4 144,20 points. Le CAC 40 de la Bourse de Paris a réalisé une avancée de 3,07 %, à 3 313,76 points. Le titre France Télécom a été particulièrement entouré. Après avoir perdu 9,72 % la veille, il a fini en hausse de 13,14 %, à 16,70 euros. Les investisseurs ont apprécié l'idée selon laquelle le gouvernement ferait une avance de 9 milliards d'euros au groupe.

Cécile Prudhomme

INDICE DOW JONES

En points, à New York

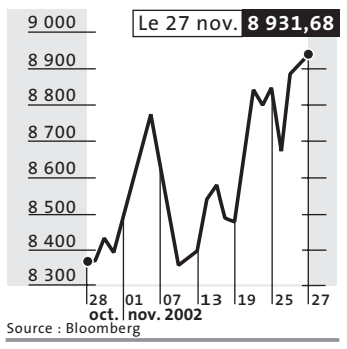

Source : Bloomberg

Les analystes s'inquiètent de la plainte de LVMH contre Morgan Stanley

CHRONIQUE DES MARCHÉS

DEPUIS la faillite frauduleuse d'Enron, valeur chérie de Wall Street, le soupçon fait rage aux Etats-Unis sur les conflits d'intérêt au sein des grands établissements financiers, mettant en cause l'indépendance des activités d'analyse par rapport à celles de banque d'investissement. Le procureur de New York, Eliott Spitzer, enquête ainsi activement sur les pratiques du gotha de la finance outre-Atlantique.

En accusant la banque américaine Morgan Stanley de publier des notes biaisées sur son compte (*Le Monde* du 27 novembre), LVMH importe ce débat en France. Le numéro un mondial du luxe réclame, devant le tribunal de commerce de Paris, 100 millions d'euros de dommages et intérêts à la deuxième maison de courtage au monde pour des analyses, qualifiées d'*« erronées »* et de *« biaisées »*, portant préjudice à son image et susceptibles d'influer négativement sur son cours de Bourse. La banque rejette les accusations de LVMH, proclamant *« l'intégrité »* de ses analyses, et compte se défendre *« vigoureusement »* dans cette procédure. Une première confrontation entre les deux parties est prévue le 21 janvier.

LE MÉLANGE DES GENRES

Le conflit semble difficile à trancher. Il est aujourd'hui reconnu que certains analystes de grands établissements ont recommandé des actions dont ils ne pensaient pas que du bien, afin de permettre à l'activité de banque d'investissement de décrocher de rentables contrats. Mais contrairement au Crédit suisse First Boston, à Merrill Lynch ou à Salomon Smith Barney, les pratiques de Morgan Stanley n'ont pas été ouvertement mises en cause. Dans cette affaire, Morgan Stanley est la banque-conseil du concurrent direct de LVMH, Gucci. Claire Kent, l'analyste du secteur du luxe de la banque, aurait même fait partie de l'équipe qui a préparé l'introduction en Bourse du maroquinier italien il y a sept ans. Surtout, la banque new-yorkaise a défendu Gucci lors de la tentative de prise de contrôle infructueuse menée par LVMH sur le groupe italien de janvier 1999 à septembre 2001, appelant à la rescousse Pinault-Printemps-Redoute. Alors que l'opinion actuelle de Mme Kent est *« neutre »* sur le titre LVMH mais *« positive »* sur Gucci, le groupe français lui reproche d'être de parti pris. Par exemple, elle a été seule à écrire, dans une étude en juillet, que LVMH pourrait être dégradé par les agences de notation financière, dans un contexte où les investisseurs sanctionnaient durement ce genre de nouvelles. La note de LVMH n'a pas, depuis, été abaissée et ne fait pas l'objet d'avertissement de la part des agences.

ACTION MORGAN STANLEY

En dollars, à New York

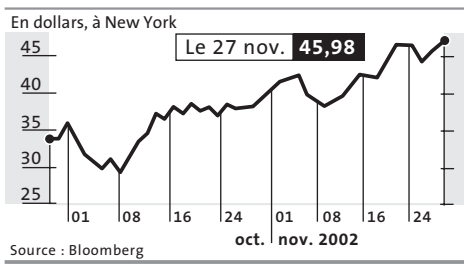

Source : Bloomberg

LA RANCUNE TENACE

Le groupe de luxe affirme avoir d'autres preuves de la partialité de l'analyste, plus confidentielles que ces seules études. Mais il est très délicat d'apporter la charge de la preuve dans ce type de dossier. Chez Morgan Stanley, on rappelle que 17 analystes de la place financière partagent l'avis *« neutre »* de Mme Kent (contre 22 à l'achat et 4 à la vente, selon Bloomberg) et que cette dernière a été élue par ses pairs meilleure analyste de son secteur huit années d'affilée.

L'attaque de LVMH n'est sûrement pas dénuée d'arrière-pensées. Bernard Arnault, PDG du groupe, n'a jamais accepté la défaite de sa tentative de mainmise sur Gucci et a mené ensuite une guérilla judiciaire pendant près de deux ans. En serait-ce un nouvel épisode, LVMH profitant de ce climat de moralisation bancaire pour gagner de l'argent et intimider une analyste qui lui est défavorable ?

LES ANALYSTES SOUS PRESSION

En tout cas, la plainte de LVMH est une première, les banques ayant jusqu'ici été attaquées seulement aux Etats-Unis, et plutôt par des investisseurs ou par des procureurs que par des entreprises. Dans le milieu des analystes, cette initiative fait peur, alors que LVMH est connu pour faire partie de ces sociétés dites mauvaises joueuses, qui n'hésitent pas à mettre les analystes critiques sur liste noire. *« Il faudra attendre le jugement pour savoir si, sur le fond, la cause de LVMH est juste ou non*, relève un analyste parisien influent. *Mais la conséquence est de toute façon mauvaise. Alors qu'une réflexion s'engage aujourd'hui pour restaurer l'indépendance des analystes vis-à-vis de leurs collègues banquiers d'affaires, leur liberté d'opinion risque d'être de nouveau muselée, cette fois par les entreprises. L'autocensure est déjà trop répandue dans ce métier, et la Bourse a besoin d'analystes critiques. »*

Gaëlle Macke

LES BOURSES DANS LE MONDE 28/11, 9h51

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3332,15** *28/11*	-0,42	**5467,31** *19/3*	**2519,30** *9/10*	**22,90**
	Euro Neu Markt Price IX	**484,26** *27/11*	2,11	**1212,43** *4/1*	**349,01** *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	**1099,83** *28/11*	-0,37	**1368,18** *2/5*	**991,22** *10/10*	**15,00**
BELGIQUE	Bel 20	**2088,24** *28/11*	-0,41	**2906,75** *24/4*	**1752,31** *9/10*	**12,10**
DANEMARK	Horsens Bnex	**207,82** *28/11*	0,40	**280,92** *26/3*	**180,39** *11/10*	**13,30**
ESPAGNE	Ibex 35	**6713,00** *28/11*	0,19	**8608,50** *4/1*	**5266,89** *10/10*	**17,80**
FINLANDE	Hex General	**6803,72** *28/11*	1,01	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**18,70**
FRANCE	CAC 40	**3327,44** *28/11*	0,41	**4720,04** *4/1*	**2612,03** *10/10*	**19,30**
	Mid CAC	**1526,52** *27/11*	1,68	**2176,89** *2/4*	**1233,19** *10/10*	**18,30**
	SBF 120	**2340,95** *28/11*	0,48	**3263,90** *28/3*	**1847,00** *10/10*	**19,40**
	SBF 250	**2216,99** *27/11*	2,69	**3081,89** *28/3*	**1767,51** *10/10*	**19,20**
	Indice second marché	**1881,65** *27/11*	0,08	**2567,01** *15/5*	**1646,41** *10/10*	**13,30**
	Indice nouveau marché	**569,43** *28/11*	1,26	**1175,41** *7/1*	**433,89** *10/10*	
GRÈCE	ASE General	**1869,22** *28/11*	0,00	**2655,07** *3/1*	**1678,69** *8/11*	**14,40**
IRLANDE	Irish Overall	**4341,37** *27/11*	0,67	**6085,02** *18/1*	**3616,98** *10/10*	**11,50**
ITALIE	Milan Mib 30	**26073,00** *28/11*	0,30	**33548,00** *17/4*	**20542,00** *10/10*	**21,90**
LUXEMBOURG	Lux Index	**804,08** *27/11*	0,57	**1169,47** *14/1*	**642,21** *11/10*	**14,80**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**359,54** *28/11*	0,60	**531,45** *18/4*	**282,79** *24/9*	**15,10**
PORTUGAL	PSI 20	**5957,07** *28/11*	0,05	**7998,50** *4/1*	**4937,16** *30/9*	**17,10**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4158,00** *28/11*	0,33	**5362,29** *4/1*	**3609,89** *24/9*	**15,00**
	FTSE techMark 100 index	**713,99** *28/11*	0,50	**1569,61** *4/1*	**590,02** *10/10*	
SUÈDE	OMX	**578,25** *27/11*	4,04	**878,88** *4/1*	**413,98** *10/10*	**24,60**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**8022,85** *27/11*	0,25	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**10,90**
ISLANDE	ICEX 15	**1322,41** *27/11*	-0,03	**1413,85** *21/3*	**1141,82** *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1235,75** *27/11*	0,65	**1486,22** *28/1*	**1026,65** *26/7*	**23,50**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**465,60** *27/11*	2,35	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	**12,50**
RUSSIE	RTS	**356,20** *27/11*	0,16	**425,42** *20/5*	**256,75** *28/12*	
SUISSE	Swiss market	**5198,70** *28/11*	0,32	**6740,60** *17/5*	**4333,10** *10/10*	**25,90**
TURQUIE	National 100	**12836,48** *28/11*	-1,54	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**28,00**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**502,14** *26/11*	0,72	**502,14** *26/11*	**267,73** *14/6*	**21,80**
BRÉSIL	Bovespa	**10226,44** *27/11*	0,94	**14495,28** *18/3*	**8224,61** *16/10*	**9,30**
CANADA	TSE 300	**6604,25** *27/11*	1,95	**7992,70** *7/3*	**5678,27** *10/10*	**19,60**
CHILI	Ipsa	**80,30** *27/11*	0,59	**109,73** *28/12*	**74,86** *16/10*	**14,70**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8931,68** *27/11*	2,94	**10673,09** *19/3*	**7197,49** *10/10*	**19,80**
	Nasdaq composite	**1487,94** *27/11*	3,01	**2098,87** *9/1*	**1108,48** *10/10*	**17,00**
	Nasdaq 100	**1125,67** *27/11*	3,51	**1710,22** *9/1*	**795,25** *8/10*	**45,60**
	Wilshire 5000	**8872,79** *27/11*	2,75	**10983,40** *19/3*	**7273,39** *10/10*	
	Standards & Poors 500	**938,87** *27/11*	2,80	**1176,96** *7/1*	**768,63** *10/10*	**19,30**
MEXIQUE	IPC	**6129,25** *27/11*	3,49	**7611,12** *11/4*	**5500,75** *5/8*	**12,50**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3007,20** *28/11*	1,31	**3443,89** *14/2*	**2842,60** *10/10*	**18,10**
CHINE	Shangaï B	**112,48** *27/11*	-0,46	**172,33** *31/12*	**109,98** *27/11*	**16,00**
	Shenzen B	**188,28** *27/11*	1,49	**267,75** *31/12*	**182,42** *23/1*	**11,20**
CORÉE DU SUD	Composite	**708,07** *27/11*	0,83	**943,53** *22/4*	**576,48** *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	**10089,90** *28/11*	1,46	**12020,45** *17/5*	**8779,33** *10/10*	**14,40**
	All ordinaries	**4377,04** *28/11*	1,49	**5277,35** *17/5*	**3857,01** *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	**372,96** *27/11*	-0,06	**415,77** *5/4*	**333,54** *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**357,93** *27/11*	1,87	**468,92** *7/1*	**321,95** *4/11*	
JAPON	Nikkei 225	**9176,78** *28/11*	3,39	**12081,42** *27/5*	**8197,21** *10/10*	**24,90**
	Topix index	**888,12** *28/11*	2,04	**1144,02** *27/5*	**808,15** *19/11*	**29,50**
MALAISIE	KL composite	**630,34** *28/11*	-0,33	**816,94** *23/4*	**621,09** *15/10*	**13,50**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**716,08** *28/11*	0,11			
SINGAPOUR	Straits Time	**1413,40** *28/11*	1,32	**1848,98** *5/3*	**1326,35** *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	**4612,60** *28/11*	-0,44	**6484,93** *22/4*	**3845,76** *11/10*	**26,10**
THAILANDE	Thaï SE	**365,16** *28/11*	1,05	**430,67** *14/6*	**301,17** *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**9428,44** *28/11*	0,65	**9991,25** *11/9*	**9082,12** *10/10*	**9,80**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**67,65** *26/11*	-0,15	**77,45** *31/12*	**66,32** *6/11*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 28 novembre 9h51

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2662,63**	0,30
AUTOMOBILE	**176,18**	0,14
BANQUES	**217,13**	0,06
PRODUIT DE BASE	**164,71**	0,85
CHIMIE	**271,62**	-0,30
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**341,13**	0,50
CONSTRUCTION	**178,91**	0,08
CONSOMMATION CYCLIQUE	**96,75**	0,58
PHARMACIE	**346,14**	0,52
ÉNERGIE	**276,27**	0,18
SERVICES FINANCIERS	**171,05**	0,29
ALIMENTATION ET BOISSON	**208,95**	0,87
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**259,94**	0,65
ASSURANCES	**190,04**	-0,01
MÉDIAS	**172,53**	0,85
BIENS DE CONSOMMATION	**272,44**	0,39
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**235,46**	-0,42
HAUTE TECHNOLOGIE	**315,07**	0,53
SERVICES COLLECTIFS	**218,92**	0,12

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**16,95**	0,12
AEGON NV	NL	**15,34**	0,59
AIR LIQUIDE	FR	**135,70**	-0,59
ALCATEL A	FR	**5,81**	1,04
ALLIANZ N	AL	**113,93**	-0,32
AVENTIS	FR	**58,00**	1,75
AXA	FR	**15,79**	0,57
BASF AG	AL	**38,17**	-0,60
BAYER	AL	**23,30**	-1,52
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**16,07**	-0,43
BBVA	ES	**10,63**	0,38
BNP PARIBAS	FR	**41,08**	-0,29
BSCH	ES	**7,12**	0,28
CARREFOUR	FR	**44,52**	-0,51
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**35,80**	-0,25
DANONE	FR	**134,00**	0,07
DEUTSCHE BANK AG	AL	**50,50**	0,16
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**12,00**	0,17
E.ON	AL	**44,75**	-0,53
ENDESA	ES	**12,04**	0,75
ENEL	IT	**5,12**	0,79
ENI SPA	IT	**14,43**	-0,28
FORTIS	BE	**17,66**	0,23
FRANCE TELECOM	FR	**17,43**	4,37
GENERALI ASS.	IT	**19,70**	0,10
ING GROEP CVA	NL	**18,78**	0,59
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**13,52**	0,52
L'OREAL	FR	**72,50**	-0,07
LVMH	FR	**47,19**	1,27
MUENCHENER RUECKV	AL	**146,61**	-1,60
NOKIA OYJ	FI	**19,63**	1,08
PINAULT PRINTEMPS	FR	**91,50**	0,55
REPSOL YPF	ES	**12,74**	0,31
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**21,73**	0,70
ROYAL DUTCH PETROL	ES	**44,30**	0,45
RWE	AL	**29,34**	-0,84
SAINT GOBAIN	FR	**29,10**	-0,24
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**60,20**	0,42
SANPAOLO IMI	IT	**7,61**	0,13
SIEMENS	AL	**50,07**	-0,56
SOCIETE GENERALE A	FR	**56,00**	0,18
SUEZ	FR	**18,40**	1,66
TELECOM ITALIA	IT	**8,32**	0,24
TELEFONICA	ES	**10,26**	0,49
TIM	IT	**5,25**	0,38
TOTAL FINA ELF	FR	**136,60**	0,15
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,02**	-0,50
UNILEVER CVA	NL	**60,70**	1,76
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**16,33**	1,49
VOLKSWAGEN	AL	**40,13**	-0,30

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

27/11 : 118 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALTRAN TECHNOLOGIE	6,94	16,44
SOITEC	3,80	15,15
OBERTHUR CARD SYST	2,10	14,75
FRANCE TELECOM	16,70	13,14
GEOPHYSIQUE	21,25	11,84
VALLOUREC	62,50	11,41
EQUANT	5,67	11,18
Plus mauvaises performances		
EUROTUNNEL	0,61	-4,69
EASY ETF EURO INSU	186,60	-4,21
COFACE	46,89	-2,11
M6	26,02	-2,11
EULER & HERMES	21,00	-2,05
ALSTOM	7,02	-1,68
SPDR EUROPE 350	94,65	-1,61

TOKYO

28/11 : 820 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
SANSUI ELECTRIC	8,00	33,33
MORI DENKI MFG	14,00	27,27
TOKYOKOKI SEIZ	38,00	22,58
FREESIA MACROSS CO	47,00	20,51
DOW CHEMICAL	4270,00	19,61
HIKARI TSUSHIN	1288,00	18,17
FURUKAWA ELECTRIC	297,00	17,86
Plus mauvaises performances		
KAWASAKI SAFETY	246,00	-10,55
TDF CORP	120,00	-10,45
SHOWA CHEMICAL	132,00	-10,20
ISHIKAWAJIMA	310,00	-10,14
IKUYO	165,00	-9,84
FORVAL TELECOM	47000,00	-9,62
HAKUYOSHA	295,00	-9,23

NEW YORK

Séance du 27/11

NYSE

1332 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	129,63	3,37
AM INTL GRP	64,67	3,72
ALCOA	25,47	3,96
AOL TIME WARNER	16,40	6,77
AMERICAN EXPRESS	39,14	3,24
AT&T (REGROUPE)	28,00	0,61
BANK OF AMERICA	70,99	2,06
BOEING CO	35,02	4,01
BRISTOL MYERS SQUI	26,51	1,11
CATERPILLAR	49,26	4,61
CITIGROUP	38,91	4,88
COCA-COLA	46,23	3,19
COLGATE PALMOLIVE	51,90	1,47
DOW CHEMICAL	30,80	3,32
DUPONT DE NEMOURS	44,65	3,84
EASTMAN KODAK	37,30	1,33
EXXON MOBIL	34,98	3,00
FORD MOTOR	11,03	1,94
GENERAL ELECTRIC	27,15	3,04
GENERAL MOTORS	39,99	6,19
GILLETTE CO	30,55	0,69
HEWLETT PACKARD	19,59	4,48
HOME DEPOT INC	26,09	4,28
HONEYWELL INTL	24,44	1,66
IBM	87,70	3,10
INTL PAPER	38,88	4,10
JOHNSON & JOHNSON	57,74	2,36
J.P.MORGAN CHASE	25,19	4,13
LUCENT TECHNOLOGIE	1,80	0,56
MC DONALD'S CORP	18,50	1,54
MERCK AND CO	59,90	2,18
MOTOROLA	11,38	4,12
NORTEL NETWORKS	2,95	7,27
PEPSICO	42,29	1,95
PFIZER INC	31,65	-0,50
PHILIP MORRIS COS	37,64	0,37
PROCTER AND GAMBLE	85,03	0,72
SBC COMMUNICATIONS	28,73	4,66
TEXAS INSTRUMENTS	20,27	9,86
UNITED TECHNOLOGIE	63,83	1,27
VERIZON COMM	41,57	4,34
WAL-MART STORES	54,84	3,01
WALT DISNEY COMPAN	19,89	4,63

NASDAQ

1737 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	14,98	6,17
AMAZON.COM	24,08	2,91
AMGEN INC	48,29	2,70
APPLIED MATERIALS	17,49	5,62
BED BATH & BEYOND	35,14	4,33
CISCO SYSTEMS	14,83	2,63
COMPUWARE	5,69	4,79
CONCORD EFS	14,92	4,70
DELL COMPUTER	29,03	2,47
EBAY	69,65	3,12
FLEXTRONICS INTL	11,16	1,36
GEMSTAR TV GUIDE	3,74	1,63
GENZYME	33,73	11,91
INTEL CORP	20,90	3,47
INTUIT	54,18	2,23
JDS UNIPHASE	3,40	8,63
LINEAR TECHNOLOGY	33,53	3,62
MAXIM INTEGR PROD	43,38	5,51
MICROSOFT	58,09	2,11
ORACLE CORP	11,97	2,92
PAYCHEX	29,41	5,07
PEOPLESOFT INC	19,65	2,34
QUALCOMM INC	41,71	3,42
SIEBEL SYSTEMS	8,39	2,69
STARBUCKS CORP	22,44	2,56
SUN MICROSYSTEMS	3,97	5,59
VERITAS SOFTWARE	18,41	0,82
WORLDCOM	0,25	10,18
XILINX INC	24,96	7,49
YAHOO INC	18,39	1,43

LONDRES

27/11 : 2550 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	37,50
AWG	3,99	12,71
INVENSYS	0,59	10,85
MMO2	0,52	8,33
TAYLOR WOODROW	1,75	7,86
ELECTROCOMPONENTS	3,38	7,56
PILKINGTON PLC	0,64	7,11
Plus mauvaises performances		
SHIRE PHARMA GRP	4,44	-12,94
BATM ADVANCED COMM	0,14	-6,67
PACE MICRO TECH	0,18	-6,58
CAPITA GRP	2,47	-6,08
EGG	1,45	-5,23
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,86	-3,37
SCHRODERS LTD	5,75	-3,36

PARIS

27/11 : 466 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALTRAN TECHNOLOGIE	6,94	16,44
SOITEC	3,80	15,15
OBERTHUR CARD SYST	2,10	14,75
FRANCE TELECOM	16,70	13,14
GEOPHYSIQUE	21,25	11,84
VALLOUREC	62,50	11,41
EQUANT	5,67	11,18
Plus mauvaises performances		
EUROTUNNEL	0,61	-4,69
EUROTUNNEL	0,62	-3,12
COFACE	46,89	-2,11
M6	26,02	-2,11
EULER & HERMES	21,00	-2,05
ALSTOM	7,02	-1,68
SPDR EUROPE 350	94,65	-1,61

MARCHÉ DES CHANGES 28/11, 9h51

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,81840	**0,99245**	1,55080	0,67308
TOKYO (¥)	122,19000		**121,26000**	189,46500	82,24361
PARIS (€)	1,00760	0,82460		1,56225	0,67820
LONDRES (£)	0,64483	0,52780	**0,64000**		0,43408
ZURICH (FR. S.)	1,48570	1,21590	**1,47460**	2,30370	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4254	7,4276
COURONNE NORVÉG.	7,2900	7,2980
COURONNE SUÉDOISE	9,0910	9,0940
COURONNE TCHÉQUE	30,6542	31,1567
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7795	1,7805
DOLLAR CANADIEN	1,5627	1,5634
DOLLAR HONGKONG	7,7347	7,7447
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0077	2,0122
FORINT HONGROIS	237,0447	237,8369
LEU ROUMAIN	33232,0000	33298,0000
ROUBLE	31,4870	31,7870

EURO à 6 mois

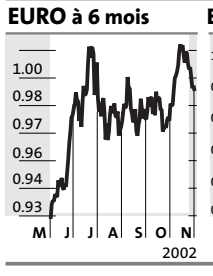

EURO à 5 jours

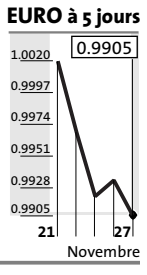

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 28/11

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,05	4,61	5,04
ROYAUME-UNI	3,62	4,00	4,76	4,75
ITALIE	3,30	3,05	4,76	5,21
ALLEMAGNE	3,30	3,05	4,49	5,03
JAPON	0,04	0,07	0,95	1,58
ÉTATS-UNIS	1,36	1,42	4,30	5,33
SUISSE	0,70	0,74	2,66	3,44

MARCHÉS A TERME LE 28/11, 9h51

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	11/2	3325,00	3326,50	592669
EURO NOTIO.	12/2		91,99	0
EURO ST. 50	9/2		2654,00	2048
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	110,88	110,99	666757
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	97,05	97,05	685488
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8710,00	8930,00	32742
S. & POORS	12/2	920,00	937,50	535659

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 28 NOVEMBRE 9h51

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10290,00**	0,00
OR FIN LINGOT	**10320,00**	-0,29
ONCE D'OR EN DOLLAR	**317,85**	0,11
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**59,00**	0,00
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**59,00**	-0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	**59,50**	0,00
PIÈCE 10 US$	**199,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**370,25**	0,00
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**384,00**	-0,52

DENRÉES

JEUDI 28 NOVEMBRE 9h51

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**385,00**	1,58
CACAO ($ NEW YORK)	**1695,00**	0,24
CAFE (£ LONDRES)	**815,00**	1,62
COLZA (€ PARIS)	**289,50**	1,22
MAÏS ($ CHICAGO)	**244,00**	-0,31
ORGE (£ LONDRES)	**62,65**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**1,02**	-0,15
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**205,20**	-0,24
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**167,00**	0,12

MÉTAUX

JEUDI 28 NOVEMBRE 9h51	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1353,00**	-1,06
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1361,52**	-1,08
CUIVRE COMPTANT ($)	**1586,00**	-0,63
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1606,48**	-0,40
ETAIN COMPTANT ($)	**4265,00**	0,12
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4280,00**	-0,18
NICKEL COMPTANT ($)	**7330,00**	-1,61
NICKEL À 3 MOIS ($)	**7334,90**	-1,43
PLOMB COMPTANT ($)	**452,50**	-1,31
PLOMB À 3 MOIS ($)	**456,48**	-1,17
ZINC COMPTANT ($)	**776,00**	-1,40
ZINC À 3 MOIS ($)	**787,50**	-1,05
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,43**	-0,45
PLATINE À TERME ($)	**581,50**	-0,60

PÉTROLE

JEUDI 28 NOVEMBRE 9h51	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**24,84**	-1,00
WTI (NEW YORK)	**26,85**	1,90
LIGHT SWEET CRUDE	**26,85**	1,70

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 28 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	**34,64**	34,82	**-0,52**	-15,16	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**39,00**	39,00	**n/d**	5,69	**40,05**	30,34	**1,20**	3610
AGF ◗	**36,16**	36,95	**-2,14**	-32,91	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	**12,70**	12,51	**1,52**	-22,74	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE ◗	**134,60**	136,50	**-1,39**	-3,79	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A ◗	**5,74**	5,75	**-0,17**	-70,10	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**4,34**	4,21	**3,09**	-43,78	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM ◗	**7,11**	7,02	**1,28**	-39,12	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	**7,30**	6,94	**5,19**	-85,61	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,48**	2,49	**-0,40**	-20,00	**7,50**	1,62	**0,53**	3588
AREVA CIP	**155,50**	154,90	**0,39**	-2,50	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF ◗	**24,91**	25,06	**-0,60**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN ◗	**35,33**	35,04	**0,83**	-51,96	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS ◗	**56,55**	57,00	**-0,79**	-29,09	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA ◗	**15,63**	15,70	**-0,45**	-33,40	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**88,00**	88,00	**n/d**	n/d	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA	**141,40**	140,30	**0,78**	16,76	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY ◗	**36,45**	36,46	**-0,03**	-10,66	**45,90**	35,20	**1,70**	4455
BIC ◗	**32,00**	31,94	**0,19**	-16,57	**44,66**	27,21	**0,36**	12096
BNP PARIBAS ◗	**41,10**	41,20	**-0,24**	-18,20	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE ◗	**249,00**	249,70	**-0,28**	3,66	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**45,10**	45,50	**-0,88**	-12,17	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**n/d**	43,57	**n/d**	-3,17	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES ◗	**29,85**	29,87	**-0,07**	-18,88	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BULL# ◗	**0,53**	0,50	**6,00**	-56,91	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**63,00**	62,90	**0,16**	26,93	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	**19,81**	19,75	**0,30**	-47,24	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL + ◗	**4,29**	4,34	**-1,15**	19,83	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI ◗	**29,75**	29,50	**0,85**	-63,31	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	**26,90**	27,00	**-0,37**	-10,33	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR ◗	**44,36**	44,75	**-0,87**	-24,04	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**50,10**	50,35	**-0,50**	-19,84	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD ◗	**68,60**	67,70	**1,33**	-20,83	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTORAMA DUBOIS	**n/d**	65,55	**n/d**	n/d	**66,95**	65,00	**n/d**	12420
CEGID (LY)	**39,90**	39,80	**0,25**	-49,07	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL ◗	**32,05**	32,02	**0,09**	12,65	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**44,50**	44,40	**0,23**	11,25	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**24,00**	24,00	**n/d**	-3,96	**30,66**	21,50	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	**36,25**	36,26	**-0,03**	5,16	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**124,00**	124,40	**-0,32**	2,90	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	**51,10**	51,00	**0,20**	6,45	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS ◗	**40,30**	40,20	**0,25**	-36,43	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	**24,88**	24,25	**2,60**	-39,31	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES ◗	**35,71**	36,20	**-1,35**	0,02	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA ◗	**46,95**	46,89	**0,13**	-0,94	**64,00**	40,01	**1,47**	12099
COFLEXIP	**n/d**	94,90	**n/d**	-40,31	**172,00**	75,15	**0,31**	13064
COLAS	**67,10**	67,90	**-1,18**	5,91	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CREDIT AGRICOLE ◗	**16,11**	16,75	**-3,82**	-9,44	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,30**	16,40	**-0,61**	12,10	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	**49,20**	49,95	**-1,50**	31,20	**50,30**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**6,70**	6,70	**n/d**	-19,27	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE ◗	**133,70**	133,90	**-0,15**	-2,40	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**292,10**	294,30	**-0,75**	-7,85	**425,00**	281,10	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	**28,20**	28,20	**n/d**	-47,77	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,50**	14,60	**-0,68**	0,69	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**70,70**	72,50	**-2,48**	-12,17	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,75	**n/d**	29,09	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**6,95**	7,00	**-0,71**	-7,20	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**n/d**	23,00	**n/d**	-14,49	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE ◗	**75,15**	75,05	**0,13**	9,86	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**20,00**	20,20	**-0,99**	-2,20	**22,68**	15,91	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA ◗	**5,98**	5,98	**n/d**	-25,80	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**32,27**	33,00	**-2,21**	27,29	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**24,80**	21,86	**13,45**	-28,32	**39,80**	13,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL ◗	**40,50**	40,81	**-0,76**	19,29	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**80,00**	80,00	**n/d**	-0,24	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES ◗	**20,91**	21,00	**-0,43**	-49,44	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO ◗	**48,00**	48,00	**n/d**	-21,18	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA ◗	**0,47**	0,46	**2,17**	-46,59	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL ◗	**0,64**	0,61	**4,92**	-43,36	**1,18**	0,59	**n/d**	12537
FAURECIA ◗	**41,82**	41,40	**1,01**	-29,11	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY) ◗	**107,90**	105,90	**1,89**	11,17	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC ◗	**27,21**	27,17	**0,15**	-32,48	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**n/d**	56,00	**n/d**	-29,24	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**29,50**	29,36	**0,48**	10,48	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM ◗	**17,43**	16,70	**4,37**	-61,18	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	106,40	**n/d**	6,45	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	**124,00**	124,70	**-0,56**	-18,90	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**42,30**	42,23	**0,17**	2,66	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA ◗	**98,90**	97,50	**1,44**	8,08	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**9,98**	9,90	**0,81**	-30,50	**17,85**	8,00	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE ◗	**22,18**	21,25	**4,38**	-37,07	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	**5,65**	5,47	**3,29**	-53,11	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION ◗	**17,55**	17,54	**0,06**	15,08	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**72,90**	73,40	**-0,68**	-1,75	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**64,40**	65,50	**-1,68**	-13,26	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE ◗	**82,00**	81,50	**0,61**	-3,52	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS ◗	**4,97**	4,92	**1,02**	-38,86	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS ◗	**116,00**	119,00	**-2,52**	7,60	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	24,00	**n/d**	9,09	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**n/d**	128,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	**3,92**	3,82	**2,62**	-69,72	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO ◗	**10,80**	10,39	**3,95**	-47,41	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX ◗	**11,20**	11,20	**n/d**	-10,75	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**n/d**	17,90	**n/d**	8,48	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE ◗	**129,90**	128,80	**0,85**	21,06	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE ◗	**77,30**	78,35	**-1,34**	-26,31	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE ◗	**44,79**	44,49	**0,67**	-4,70	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**53,05**	54,00	**-1,76**	5,67	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**133,00**	139,60	**-4,73**	-7,63	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**n/d**	107,80	**n/d**	-13,06	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST. ◗	**20,80**	20,90	**-0,48**	-5,45	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,13**	2,15	**-0,93**	-25,26	**3,80**	2,10	**n/d**	7508
LOCINDUS	**31,80**	31,61	**0,60**	0,95	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL ◗	**71,90**	72,55	**-0,90**	-11,12	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**60,00**	60,00	**n/d**	-4,45	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	12,01	**n/d**	-7,61	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN. ◗	**46,85**	46,60	**0,54**	2,51	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM. ◗	**39,40**	39,00	**1,03**	-27,57	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**7,00**	7,10	**-1,41**	-21,25	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**23,00**	22,99	**0,04**	48,38	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,98**	1,98	**n/d**	-35,71	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN ◗	**33,91**	33,78	**0,38**	-8,47	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**13,71**	13,68	**0,22**	31,44	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
CONTIN.ENTREPR.	**n/d**	35,40	**n/d**	-20,80	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
NATEXIS BQ POP. ◗	**79,00**	79,50	**-0,63**	-18,47	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST ◗	**28,20**	27,16	**3,83**	-13,81	**44,50**	24,09	**n/d**	12056
NEXANS ◗	**14,55**	14,50	**0,34**	-10,24	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**20,93**	20,70	**1,11**	-6,35	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NRJ GROUP ◗	**18,10**	17,99	**0,61**	-13,56	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	**2,21**	2,10	**5,24**	-75,30	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE ◗	**7,41**	7,26	**2,07**	-27,21	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT	**73,50**	74,90	**-1,87**	3,81	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	**37,66**	36,91	**2,03**	-34,95	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**37,99**	37,40	**1,58**	-30,16	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	**7,65**	7,45	**2,68**	-80,63	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD ◗	**92,70**	93,00	**-0,32**	6,55	**106,90**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT ◗	**44,99**	45,07	**-0,18**	-5,78	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	**91,70**	91,00	**0,77**	-36,58	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**68,60**	67,90	**1,03**	16,27	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI ◗	**13,35**	13,30	**0,38**	-37,38	**24,70**	13,30	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**n/d**	80,00	**n/d**	-10,61	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	**24,12**	23,75	**1,56**	-18,92	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU ◗	**30,00**	29,90	**0,33**	20,62	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT ◗	**49,25**	49,14	**0,22**	24,33	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL ◗	**38,85**	38,80	**0,13**	-41,09	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA ◗	**8,50**	7,09	**19,89**	-5,34	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**n/d**	49,50	**n/d**	-13,23	**66,50**	45,50	**3,00**	3764
RUE IMPERIALE (LY)	**n/d**	128,50	**n/d**	-17,09	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	52,90	**n/d**	15,00	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A. ◗	**73,75**	73,20	**0,75**	7,27	**79,95**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN ◗	**29,00**	29,17	**-0,58**	-31,55	**49,05**	18,57	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**44,50**	44,01	**1,11**	-11,44	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	**59,45**	59,95	**-0,83**	-29,05	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	**48,01**	47,60	**0,86**	-11,09	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN ◗	**5,35**	5,16	**3,68**	-75,68	**29,08**	3,41	**0,30**	13030
S.E.B. ◗	**87,30**	87,30	**n/d**	39,34	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**n/d**	64,10	**n/d**	32,98	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**n/d**	17,05	**n/d**	7,09	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**44,00**	43,51	**1,13**	-12,00	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**168,00**	167,00	**0,60**	7,14	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO ◗	**86,80**	86,90	**-0,12**	n/d	**87,00**	82,70	**n/d**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,09**	9,09	**n/d**	-37,22	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE ◗	**55,85**	55,90	**-0,09**	-11,13	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	**25,62**	25,85	**-0,89**	-46,63	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**n/d**	102,00	**n/d**	52,32	**109,00**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA ◗	**31,45**	31,49	**-0,13**	4,20	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA# ◗	**23,90**	22,90	**4,37**	-38,33	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	**76,00**	74,00	**2,70**	-2,56	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	**21,32**	21,20	**0,57**	-9,27	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**14,00**	14,09	**-0,64**	-53,02	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS.	**389,00**	375,00	**3,73**	0,98	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ ◗	**18,18**	18,10	**0,44**	-46,52	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	130,00	**n/d**	0,07	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	**78,20**	78,65	**-0,57**	-47,86	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1 ◗	**29,38**	29,41	**-0,10**	3,48	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES ◗	**27,32**	27,10	**0,81**	-29,49	**46,20**	23,05	**0,70**	12132
THOMSON ◗	**20,95**	20,80	**0,72**	-39,27	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF ◗	**136,10**	136,40	**-0,22**	-15,14	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL # ◗	**9,69**	9,42	**2,87**	-72,06	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	**17,64**	17,60	**0,23**	-52,96	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA) ◗	**65,00**	62,90	**3,34**	13,93	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG ◗	**34,10**	33,50	**1,79**	-50,10	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO ◗	**31,21**	30,93	**0,91**	-30,33	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC ◗	**60,40**	62,50	**-3,36**	13,42	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI ◗	**58,35**	58,00	**0,60**	-11,37	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**35,60**	35,50	**0,28**	10,83	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	**24,90**	24,37	**2,17**	-32,77	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	**16,15**	16,09	**0,37**	-73,73	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO ◗	**4,85**	4,85	**n/d**	-13,85	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST. ◗	**22,76**	23,00	**-1,04**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS OPA	**17,99**	17,40	**3,39**	n/d	**17,99**	17,99	**n/d**	18571
ZODIAC ◗	**21,40**	21,39	**0,05**	4,95	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	**20,91**	20,74	**0,82**	9,59	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	**5,06**	5,04	**0,40**	-22,98	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR ◗	**12,59**	12,45	**1,12**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. # ◗	**n/d**	37,50	**n/d**	-11,32	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER # ◗	**n/d**	23,49	**n/d**	-33,09	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK # ◗	**49,53**	50,60	**-2,11**	-37,58	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA ◗	**12,68**	12,82	**-1,09**	-21,72	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	**12,60**	12,54	**0,48**	-7,62	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V. ◗	**5,72**	5,67	**0,88**	-57,50	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V ◗	**21,57**	21,41	**0,75**	1,50	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL ◗	**1,08**	1,06	**1,89**	-61,97	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A ◗	**19,58**	19,46	**0,62**	-31,77	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH # ◗	**43,17**	44,15	**-2,22**	-23,79	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	**21,50**	21,50	**n/d**	-35,00	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS # ◗	**49,42**	49,91	**-0,98**	-33,30	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS ◗	**25,97**	25,90	**0,27**	-27,96	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA # ◗	**10,22**	10,25	**-0,29**	-29,90	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV # ◗	**60,30**	60,15	**0,25**	-8,49	**72,40**	48,85	**0,41**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	**1,04**	1,04	**n/d**	-76,03	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. # ◗	**27,42**	27,50	**-0,29**	-40,57	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS ◗	**11,75**	11,64	**0,95**	-11,78	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M # ◗	**88,90**	88,60	**0,34**	-36,40	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO. ◗	**3,68**	3,61	**1,94**	-24,12	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO # ◗	**60,15**	60,25	**-0,17**	-11,28	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	**210,00**	211,40	**-0,66**	-12,13	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS # ◗	**38,40**	38,00	**1,05**	-26,85	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER # ◗	**43,75**	42,74	**2,36**	-31,53	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. # ◗	**45,59**	45,37	**0,48**	-11,64	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

27/11 : 13,46 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CONSODATA	8,19	32,74
SOI TEC SILICON #	3,80	15,15
TRANSGENE # SVN	5,60	14,29
LA CIE GPE #	1,99	10,56
GUILLEMOT #	1,80	10,43
OXIS INTL RGPT #	0,12	9,09
HIGH BS02	1,20	9,09
PRISMAFLEX INTER.#	12,40	9,06
BRIME TECHN.BON 02	0,80	8,11
AVENIR TELECOM #	0,89	7,23
ASTRA #	0,30	7,14
BAC MAJESTIC	0,45	7,14
GENESYS #	2,50	5,93
HIGHWAVE OPTICAL	0,78	5,41
Plus mauvaises performances		
GENUITY A-REGS 144	0,45	-27,42
SQLI	0,35	-10,26
GENERIX #	7,21	-8,96
INTERCALL REDUCT.	11,05	-7,92
GUYANOR ACTION B #	0,15	-6,25
WESTERN TELECOM #	0,30	-6,25
UMANIS #	1,06	-5,36
CAC SYSTEMES #	1,33	-5,00
HIMALAYA #	0,38	-5,00
BUSINESS INTER. #	1,17	-4,88
GAUDRIOT #	16,35	-4,39
RECIF #	2,00	-4,31
BELVEDERE	35,00	-4,11
EGIDE #	9,88	-4,08
Plus forts volumes d'échange		
AUFEMININ.COM	1,65	-2,94
AVENIR TELECOM #	0,89	7,23
BELVEDERE	35,00	-4,11
CEREP #	9,00	0,90
CMT MEDICAL TECH.#	7,05	3,22
DEVOTEAM #	7,80	-1,02
FIMATEX #	3,00	0,33
GENESYS #	2,50	5,93
HIGHWAVE OPTICAL	0,78	5,41
ILOG #	7,50	5,34
IPSOS #	57,40	0,00
LINEDATA SERVICES#	17,19	1,12
MEDIDEP #	17,36	-0,80
NETGEM	2,34	2,63
PHARMAGEST INTER.#	15,28	0,20
PROSODIE #	14,35	0,35
SAVEURS DE FRANCE#	27,78	0,11
SOI TEC SILICON #	3,80	15,15
VALTECH	0,75	4,17
WAVECOM #	30,60	1,59

l'Agence Courrier INTERNATIONAL

Revues de presse, dossiers thématiques, rubriques "vu d'ailleurs"...

adossée à l'hebdomadaire Courrier international, l'Agence a développé depuis dix ans une expertise sans équivalent de veille sur la presse étrangère. Parmi ses clients, des entreprises, des medias, des institutions.

L'Agence sera présente au salon iContenus du 27 au 29 novembre stand P6 - CNIT

contact : 01 46 46 16 97

agence@courrierinternational.com

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

27/11 : 151,35 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CGBI ACT.DIV.	0,61	24,49
COFIDUR #	0,12	20,00
AUGROS CP.#	5,99	19,80
SPORT ELEC SA	13,00	14,94
FLO (GROUPE) #	11,40	12,87
PARSYS	21,48	11,30
LEON BRUXELLES	0,10	11,11
OPERA CONSTRUCT.#	19,00	10,53
COTTIN FRERES	9,90	10,00
GESPAC SYSTEMES	17,60	10,00
GECI INTL	1,20	9,09
COM 1(B)#	6,00	9,09
MAITRE FOURNIL	11,79	8,96
ORAPI NOM.	20,00	8,11
Plus mauvaises performances		
BRICE	5,41	-15,34
MICROSPIRE	2,70	-8,16
VIEL ET CIE #	2,51	-8,06
DAMARTEX	9,30	-7,00
WALTER #	4,20	-6,67
FINUCHEM #	7,56	-6,67
CESAR	0,15	-6,25
DEVERNOIS (LY)	90,10	-6,15
TIPIAK (NS) #	50,00	-5,39
IDEAL MEDICAL PROD	22,75	-5,21
TEAM PARTNERS GRP#	2,00	-5,21
SMOBY (LY) #	26,00	-4,90
CHARLATTE	8,60	-4,44
GUY DEGRENNE #	11,00	-4,35
Plus forts volumes d'échange		
ALTEDIA	8,73	4,30
ALTEN (SVN) #	8,57	5,67
APRIL S.A.#(LY)	15,75	1,68
ASSYSTEM #	28,40	3,50
BONDUELLE	67,00	-2,47
CAMAIEU	39,95	-2,56
CDA-CIE DES ALPES	48,00	-2,04
GESPAC SYSTEMES	17,60	10,00
HERMES INTL	149,50	1,08
LAURENT-PERRIER #	31,50	0,00
M6-METR.TV ACT.DIV	26,02	-2,11
ORCO PROPERTY GRP	18,43	0,71
PIERRE VACANCES #	63,70	-0,70
PINGUELY HAULOTTE	3,90	0,00
RADIALL #	39,10	0,00
RALLYE	36,38	3,94
RODRIGUEZ GROUP #	55,80	0,09
TESSI	18,50	-3,65
TRIGANO	29,70	0,17
UNION FIN.FRANCE	20,95	1,70

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 28/11 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	**19,30**	27/11	**-27,71**
AGIPI AMBITION	**21,42**	27/11	**-15,73**

BNP PARIBAS — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) www.bnpparibas-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	**10056,71**	27/11	**2,79**
BNP EURIBOR ASSOC.	**53500,34**	27/11	**2,98**
BNP MONE C.TERME	**2577,85**	27/11	**2,78**
BNP MONE EURIBOR	**19109,81**	27/11	**2,95**
BNP MONE PLACEM.C	**2820,57**	27/11	**2,31**
BNP MONE TRESORE.	**11525,29**	27/11	**2,92**
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	**1884,14**	27/11	**2,56**

Banque populaire Asset Management www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	**118,24**	27/11	**5,31**
FRUCTI EURO PEA	**173,80**	26/11	**-28,95**
FRUCTI FCE ACTS.C	**109,58**	27/11	**-26,77**
FRUCTIDOR	**38,34**	26/11	**0,39**
FRUCTIFRANCE C	**58,30**	27/11	**-29,10**
PLANINTER	**301,90**	27/11	**-29,12**
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	**62,63**	27/11	**-36,37**
FRUCTI PROFIL 3	**180,09**	26/11	**-3,37**
FRUCTI PROFIL 6	**182,91**	26/11	**-11,37**
FRUCTI PROFIL 9	**168,84**	26/11	**-21,97**
FRUCTI VAL. EURO.	**73,45**	27/11	**-25,04**

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECU.EXPANSIONPLUSC	**43,48**	20/11	**2,57**
ECUR.1,2,3...FUTUR	**36,26**	27/11	**-27,04**
ECUR.ACT.EUROP.C	**13,02**	27/11	**-23,77**
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	**44,06**	27/11	**-29,24**
ECUR.CAPITAL.C	**46,89**	27/11	**5,76**
ECUR.DYNAMIQUE + D	**30,75**	27/11	**-26,37**
ECUR.ENERGIE D	**34,04**	27/11	**-20,84**
ECUR.EXPANSION C	**15280,32**	27/11	**3,01**
ECUR.INVEST.D/PEA	**38,26**	27/11	**-25,19**
ECUR.MONETAIRE C	**229,56**	27/11	**2,21**
ECUR.MONETAIRE D	**188,26**	27/11	**0,63**
ECUR.OBLIG.INTER.C	**178,15**	27/11	**0,64**
ECUR.TECHNOLOGIESC	**25,01**	27/11	**-33,99**
ECUR.TECHONOLGIESD	**24,94**	27/11	**-35,07**
ECUR.TRIMESTR.D	**276,19**	27/11	**0,80**
EPARCOURT-SICAV D	**28,55**	27/11	**0,07**
GEOPTIM C	**2473,76**	27/11	**5,55**
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	**35,37**	27/11	**-5,42**
ECUR.VITALITE C	**33,00**	27/11	**-17,67**
ECUREUIL PRUDENCEC	**35,36**	27/11	**2,22**
ECUREUIL PRUDENCED	**34,50**	27/11	**1,97**
NECTRA 2 C	**980,61**	27/11	**-3,44**
NECTRA 2 D	**980,61**	27/11	**-3,44**
NECTRA 5 C	**884,36**	27/11	**-12,55**
NECTRA 5 D	**884,36**	27/11	**-12,55**
NECTRA 8 C	**778,77**	27/11	**-22,38**
NECTRA 8 D	**778,77**	27/11	**-22,38**

CDC IXIS Asset Management www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	**133,10**	26/11	**-26,57**
NORD SUD DEVELOP.C	**529,33**	11/11	**2,16**
NORD SUD DEVELOP.D	**392,05**	26/11	**-1,95**

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	**275,45**	27/11	**-19,49**
ATOUT EUROPE	**370,97**	27/11	**-27,97**
ATOUT FCE ASIE	**56,60**	27/11	**-26,72**
ATOUT FRANCE C	**138,84**	27/11	**-29,49**
ATOUT FRANCE D	**123,47**	27/11	**-29,49**
ATOUT FRANCE EUR.	**121,02**	27/11	**-32,00**
ATOUT FRANCE MONDE	**31,96**	27/11	**-28,89**
ATOUT MONDE	**36,59**	27/11	**-31,04**
ATOUT SELECTION	**72,50**	27/11	**-30,84**
CA AM ACTIONS ASIE	**14,29**	27/11	**-19,31**
CA AM ACTIONS USA	**28,74**	27/11	**-30,49**
CA-AM ACT.FCE C	**236,96**	27/11	**-29,66**
CA-AM ACT.FCE D	**192,01**	27/11	**-30,66**
CA-AM IND.EUROLAND	**72,04**	26/11	**-36,28**
CA-AM INDICIA FCE	**243,75**	26/11	**-34,74**
CA-AM OBL.INTER.	**208,72**	27/11	**11,21**
CAPITOP EUROBLIG C	**107,72**	27/11	**6,21**
CAPITOP EUROBLIG D	**85,47**	27/11	**2,13**
CAPITOP MONDOBLIG	**49,68**	27/11	**10,10**
DIEZE	**400,90**	27/11	**-9,14**
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	**55,37**	26/11	**-29,17**
CA AM ACT. RESTR.	**187,13**	26/11	**-29,79**
CA AM ACT.FONC.EUR	**93,38**	27/11	**0,25**
CA AM MASTER ACT.	**28,67**	25/11	**-30,39**
CA AM MASTER DUO	**12,13**	25/11	**-14,51**
CA AM MASTER OBL.	**31,57**	25/11	**2,33**
CA AM MASTER PEA	**8,98**	25/11	**-27,75**
CAPITOP MONETAIREC	**196,93**	29/11	**2,14**
CAPITOP MONETAIRED	**186,70**	29/11	**2,15**
CAPITOP REVENUS	**173,84**	27/11	**0,00**
OPTALIS DYNAMIQUEC	**14,61**	26/11	**-21,49**
OPTALIS DYNAMIQUED	**13,51**	26/11	**-22,57**
OPTALIS EQUILIBREC	**16,55**	26/11	**-12,01**
OPTALIS EQUILIBRED	**14,85**	26/11	**-13,25**
OPTALIS EXPANSIONC	**10,89**	26/11	**-26,76**
OPTALIS EXPANSIOND	**10,44**	26/11	**-28,04**
OPTALIS SERENITE C	**17,61**	26/11	**-1,89**
OPTALIS SERENITE D	**15,33**	26/11	**-2,79**
PACTE SOLIDAR.LOG.	**77,19**	26/11	**0,28**
PACTE VERT TIERS-M	**82,21**	26/11	**0,28**

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	**236,81**	26/11	**5,05**
MONELION JOUR C	**503,92**	27/11	**2,32**
MONELION JOUR D	**423,03**	27/11	**1,99**
SICAV 5000	**113,21**	27/11	**-29,58**
SLIVAFRANCE	**180,75**	27/11	**-34,43**
SLIVARENTE	**39,38**	26/11	**-0,30**
SLIVINTER	**108,71**	27/11	**-30,18**
TRILION	**742,20**	27/11	**-0,74**
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	**138,03**	27/11	**-24,08**
ACTILION DYNAMI.D	**127,18**	27/11	**-25,73**
ACTILION EQUIL.C	**153,98**	27/11	**-11,59**
ACTILION EQUIL.D	**140,82**	27/11	**-13,53**
ACTILION PEA DYNAM	**50,48**	27/11	**-23,95**
ACTILION PEA EQUI.	**138,35**	27/11	**-16,62**
ACTILION PRUDENCEC	**173,20**	27/11	**-0,08**
ACTILION PRUDENCED	**159,07**	27/11	**-1,52**
INTERLION	**252,18**	27/11	**7,23**
LION ACTION EURO	**65,18**	27/11	**-27,90**
LION PEA EURO	**66,27**	27/11	**-27,56**

CIC BANQUES www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC COURT TERME C	**34,98**	27/11	**1,92**
CIC COURT TERME D	**26,84**	27/11	**-1,10**
CIC ELITE EUROPE	**89,21**	27/11	**-32,40**
CIC EPARG.DYNAM.C	**2139,30**	27/11	**2,74**
CIC EPARG.DYNAM.D	**1598,81**	27/11	**-2,64**
CIC EUROLEADERS	**263,96**	27/11	**-32,95**
CIC FINUNION	**185,22**	27/11	**4,37**
CIC FRANCE C	**24,66**	27/11	**-30,67**
CIC FRANCE D	**24,43**	27/11	**-31,31**
CIC MONDE PEA	**19,03**	27/11	**-32,08**
CIC OBLI COURT T.D	**142,28**	27/11	**-90,05**
CIC OBLI LONG T.C	**16,34**	27/11	**5,62**
CIC OBLI LONG T.D	**15,28**	27/11	**0,00**
CIC OBLI MONDE	**134,69**	27/11	**-1,34**
CIC OBLI MOYEN T.C	**37,43**	27/11	**4,26**
CIC OBLI MOYEN T.D	**26,58**	27/11	**-0,26**
Fonds communs de placements			
CIC AMERIQUELATINE	**106,81**	27/11	**0,00**
CIC CONVERTIBLES	**5,11**	27/11	**-6,75**
CIC DOLLAR CASH	**1442,08**	27/11	**0,00**
CIC ECOCIC	**337,63**	27/11	**0,00**
CIC EURO OPPORT.	**18,55**	27/11	**-39,13**
CIC EUROPE 50 C	**8,91**	27/11	**0,00**
CIC EUROPE 50 D	**8,81**	27/11	**-25,71**
CIC FRANCEVALOR C	**26,03**	27/11	**-30,60**
CIC FRANCEVALOR D	**26,03**	27/11	**-30,60**
CIC GLOBAL C	**202,80**	27/11	**-17,50**
CIC GLOBAL D	**202,80**	27/11	**-17,50**
CIC HIGH YIELD	**380,50**	22/11	**-6,17**
CIC JAPON	**6,00**	27/11	**-23,37**
CIC MARCHES EMERG.	**85,59**	22/11	**-21,53**
CIC NOUVEAU MARCHE	**2,76**	27/11	**-49,81**
CIC OR ET MAT	**117,39**	27/11	**0,00**
CIC ORIENT	**167,22**	27/11	**5,68**
CIC PEA SERENITE	**173,53**	27/11	**2,08**
CIC PIERRE	**35,23**	27/11	**0,00**
CIC PROF.DYNAMIQUE	**18,95**	26/11	**-19,29**
CIC PROF.EQUILIB.D	**15,62**	26/11	**-16,42**
CIC PROF.TEMPERE C	**137,34**	26/11	**1,13**
CIC TAUX VARIABLE	**205,35**	22/11	**3,94**
CIC TECHNO.COM	**39,96**	27/11	**-50,52**
CIC USA	**13,15**	27/11	**-29,60**
CIC VAL.NOUVELLES	**190,03**	27/11	**-33,14**

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	**2,36**	27/11	**-44,81**
CM EURO PEA C	**15,38**	27/11	**-27,97**
CM FRANCE ACTIONSC	**24,13**	27/11	**-29,12**
CM MID-ACT.FRA	**24,53**	27/11	**-18,81**
CM MONDE ACTIONS C	**223,55**	27/11	**-28,37**
CM OBLIG.CT C	**172,11**	27/11	**3,93**
CM OBLIG.LONG T.	**111,49**	27/11	**6,91**
CM OBLIG.MOYEN T.C	**362,45**	27/11	**5,92**
CM OBLIG.QUATRE	**169,24**	27/11	**2,98**
CM OPTION DYNAM.C	**24,12**	27/11	**-21,01**
CM OPTION EQUIL.C	**49,92**	27/11	**-7,26**
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	**19,57**	27/11	**0,92**

Legal & General www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	**137,61**	26/11	**-32,71**
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	**4121,19**	26/11	**-30,82**
STRATEGIE IND.USA	**6687,59**	26/11	**-29,34**

LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min) www.lapostefinance.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	**110,30**	27/11	**2,58**
ADDILYS D	**107,03**	27/11	**0,33**
AMPLITUDE AMERIQ.C	**18,63**	27/11	**-27,00**
AMPLITUDE AMERIQ.D	**17,80**	27/11	**-27,99**
AMPLITUDE EUROPE C	**22,73**	27/11	**-27,82**
AMPLITUDE EUROPE D	**21,36**	27/11	**-29,21**
AMPLITUDE FRANCE C	**60,58**	27/11	**-26,72**
AMPLITUDE FRANCE D	**59,62**	27/11	**-27,88**
AMPLITUDE MONDE C	**164,21**	27/11	**-25,98**
AMPLITUDE MONDE D	**145,81**	27/11	**-26,73**
AMPLITUDE PACIFI.C	**12,45**	27/11	**-16,20**
AMPLITUDE PACIFI.D	**11,73**	27/11	**-17,30**
ELANCIEL EUROD PEA	**66,54**	27/11	**-30,35**
ELANCIEL FR.D PEA	**27,96**	27/11	**-30,43**
EM.EUROPOSTE D PEA	**20,95**	27/11	**-29,63**
ETHICIEL C	**85,13**	27/11	**-15,99**
GEOBILYS C	**129,46**	27/11	**6,07**
GEOBILYS D	**116,83**	27/11	**4,99**
INTENSYS C	**21,30**	27/11	**2,55**
INTENSYS D	**17,57**	27/11	**-0,50**
KALEIS DYNAM.FCE C	**63,93**	27/11	**-18,57**
KALEIS DYNAM.FCE D	**63,24**	27/11	**-18,57**
KALEIS DYNAMISME C	**180,74**	27/11	**-16,72**
KALEIS DYNAMISME D	**174,64**	27/11	**-16,72**
KALEIS EQUILIBRE C	**187,20**	27/11	**-7,32**
KALEIS EQUILIBRE D	**180,13**	27/11	**-7,33**
KALEIS SERENITE C	**187,16**	27/11	**-2,36**
KALEIS SERENITE D	**179,73**	27/11	**-2,36**
KALEIS TONUS C	**50,52**	27/11	**-26,44**
KALEIS TONUS D	**49,91**	27/11	**-26,45**
LIBERT.ET SOLIDAR.	**99,41**	27/11	**-1,41**
OBLITYS C	**119,84**	27/11	**4,83**
OBLITYS D	**116,15**	27/11	**3,23**
PLENITUDE D	**33,73**	27/11	**-19,15**
POSTE GESTION C	**2701,38**	27/11	**2,76**
POSTE GESTION D	**2295,95**	27/11	**-1,47**
POSTE PREM. C	**7334,80**	27/11	**2,72**
POSTE PREM.1AN C	**43925,62**	27/11	**2,95**
POSTE PREM.2-3ANSC	**9687,11**	27/11	**4,79**
PRIMIEL EURO C	**45,03**	27/11	**-15,95**
PRIMIEL EURO D	**44,26**	27/11	**-15,96**
REVENUS TRIMESTR.D	**787,74**	27/11	**-0,30**
SOLSTICE D	**365,34**	27/11	**0,68**
THESORA C	**197,98**	27/11	**4,19**
THESORA D	**163,13**	27/11	**2,85**
TRESORYS C	**49120,99**	27/11	**3,01**
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	**61,88**	27/11	**-22,26**
DEDIALYS MULTI SEC	**47,56**	27/11	**-22,90**
DEDIALYS SANTE	**72,75**	27/11	**-19,82**
DEDIALYS TECHNO.	**21,54**	27/11	**-35,69**
DEDIALYS TELECOM	**30,55**	27/11	**-31,94**
OBLITYS INSTIT.C	**104,35**	27/11	**5,17**
POSTE EURO CREDIT	**106,23**	27/11	**0,00**
POSTE EUROPE C	**98,75**	27/11	**6,04**
POSTE EUROPE D	**93,49**	27/11	**5,26**
POSTE PREM.8ANS C	**213,74**	27/11	**6,85**
POSTE PREM.8ANS D	**192,69**	27/11	**6,85**
REMUNYS PLUS	**105,66**	27/11	**2,18**

Société Générale Asset Management www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
SELECT DEFENSIF C	**186,92**	27/11	**-2,98**
SELECT DYNAMIQUE C	**189,66**	27/11	**-20,54**
SELECT EQUILIBRE 2	**148,94**	27/11	**-11,40**
SELECT PEA 1	**165,65**	27/11	**-19,18**
SELECT PEA DYNAM.	**105,07**	27/11	**-25,90**
SOGEACT EUROPE D	**156,64**	27/11	**-29,77**
SOGEACT FRANCE DIV	**56,47**	27/11	**-24,56**
SOGEACT FRANCE RDT	**63,86**	27/11	**-36,16**
SOGEACT MONDE	**34,63**	27/11	**-34,53**
SOGEACT OPP FRANCE	**319,11**	27/11	**-24,62**
SOGEACTIONS FRANCE	**411,47**	27/11	**0,00**
SOGEOBL CONV EUROP	**201,52**	27/11	**-11,74**
SOGEOBL EURO MT D	**97,39**	27/11	**2,25**
SOGEOBL REV ANNUEL	**44,33**	27/11	**-0,15**
SOGEOBL REV TRIM1	**157,24**	27/11	**0,36**
SOGEOBL REV TRIM2	**155,40**	27/11	**0,56**
SOGEOBL REV TRIM3	**154,96**	27/11	**1,38**
SOGEOBLIG MONDE	**61,24**	27/11	**3,18**
Fonds communs de placements			
SOGEACT INDICE FCE	**378,86**	26/11	**-27,36**
SOGESTION C	**40,55**	26/11	**-15,39**

F&C

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Fonds communs de placements			
F&C EURO HI.YLD.BD	**12,07**	27/11	**0,00**
F&C EUROPEAN EQTY	**11,35**	27/11	**0,00**
F&C GLOBAL EQTY	**10,87**	27/11	**0,00**
F&C NORTH AMER EQ.	**21,37**	27/11	**0,00**
F&C STERLING DISTN	**6,03**	25/11	**0,00**
F&C US SMALL CAP	**41,99**	27/11	**0,00**

CARNET

DISPARITIONS

Polo Montañez

Chanteur cubain populaire

« CUBA ne me perdra jamais », déclarait à La Havane il y a quelques mois le chanteur Fernando Borrego Linares, connu sous le nom de Polo Montañez.

Dans *Guajiro natural*, la chanson titre de son premier album, évoquant ses voyages à l'extérieur de l'île qui désormais rythmaient sa nouvelle vie d'artiste, il chantait : *« Je peux bien prendre un avion, toujours je reviendrai. »* Une manière de faire savoir l'attachement indéfectible qu'il vouait à son pays, à la campagne où il avait grandi. Cuba l'a perdu autrement, définitivement, mardi 26 novembre à 23 h 20 à l'hôpital militaire Carlos J. Finlay de La Havane. Grièvement blessé dans un accident de voiture survenu une semaine plus tôt, entre la capitale et son domicile de San Cristobal, dans la province de Pinar del Rio, en compagnie de sa femme, également grièvement touchée, et du fils de celle-ci, tué sur le coup, « Polo » – tout le pays l'appelle ainsi –, est mort des suites de ses blessures à l'âge de 47 ans.

CHALEUREUX, SIMPLE, DIRECT

« C'était l'un des représentants les plus charismatiques de la musique populaire cubaine actuelle », a écrit *Granma*, l'organe officiel du Parti communiste cubain, dans son édition du 27 novembre. Né le 5 juin 1955, Polo Montañez (Polo des montagnes) a grandi en accompagnant son père dans les fêtes de village, les anniversaires, jouant de la *tumbadora*, des maracas, de la *marimbula*. Sa première chanson, *« écrite pour une amoureuse imaginaire »*, il l'a composée à 13 ans.

En 1999, sa vie va prendre un autre sens, dans un restaurant, situé à Las Terrazas, un site touristique très fréquenté par les Cubains, tout près de l'endroit où il est né, une région de collines boisées à une soixantaine de kilomètres de La Havane. Le producteur français d'origine cap-verdienne, José Da Silva, directeur du label Lusafrica (Cesaria Evora, Orquesta Aragon, Sally Nyolo), y est de passage et l'entend chanter. Séduit par l'homme, chaleureux, simple et direct, autant que par ses chansons, un répertoire composé de *sones*, boléros, *guajiras* et *guaguancos*, il lui fera enregistrer un album à La Havane, *Guajiro natural*.

PROTOTYPE DE L'ANTISTAR

Une copie arrive jusqu'à une radio de Bogota, via MTM, la compagnie distributrice de Lusafrica en Colombie. Les auditeurs colombiens plébiscitent du jour au lendemain le chanteur cubain et se précipitent sur son disque. Le succès se propage aux pays de la région, Equateur, Venezuela, Panama, Mexique, puis finit par ricochets à atteindre Cuba. En quelques mois, Polo Montañez devient la coqueluche de tous les Cubains. Les radios jouent son album en boucle, les chauffeurs de taxi ont sa cassette à portée de main. Au mois d'avril de cette année, il effectue une tournée dans toutes les provinces de l'île, se produisant à chaque fois devant des dizaines de milliers de personnes.

En octobre, il vient en France pour présenter son deuxième album, *Guitarra mia*. Dans la salle bondée du New Morning, à Paris, Cesaria Evora est là. Polo Montañez avait beaucoup de choses en commun avec la chanteuse capverdienne. Des qualités d'humilité, de générosité, une absence de faux-semblant, une déroutante simplicité qui, à Cuba, ont participé à déclencher l'enthousiasme de tout un peuple. Chanteur et auteur-compositeur de chansons sentimentales, Polo Montañez était le prototype de l'antistar.

Patrick Labesse

■ **ROBERT BOULAY**, ancien rédacteur en chef à RTL, est mort lundi 25 novembre à La Chapelle-sur-Oreuse (Yonne). Né le 2 septembre 1920 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Robert Boulay avait commencé sa carrière de journaliste en 1944 au service politique du quotidien *Libération-Soir*. Il a été ensuite rédacteur politique et diplomatique à l'agence Reuter de 1945 à 1956, avant d'être chef du service politique à *Paris-Presse* et de collaborer à *Paris Match*, *La Voix du Nord* et *Time*. En janvier 1968, Robert Boulay était entré à RTL, où il a été chef du service politique, puis directeur adjoint des informations. Devenu rédacteur en chef adjoint, chef du service politique à *Paris Match* en janvier 1971, il était revenu à RTL en septembre 1973, où il a été à nouveau chef du service politique d'octobre 1974 à mars 1980.

À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 27 novembre sont publiés :

● **Elections législatives :** neuf décisions du Conseil constitutionnel relatives à des recours en annulation de scrutins législatifs des 9 et 16 juin.

● **Animaux errants :** un décret relatif à des mesures particulières à l'égard des animaux errants.

NOMINATION

Guy Paillotin a été nommé président du conseil d'administration de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale, en remplacement de Lionel Brard, qui occupait ces fonctions depuis avril.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– C'est avec tristesse que l'association Sida Info Service
a appris le décès de

Jean-Max BLUM,
administrateur,

survenu le 19 novembre 2002.

Jean-Max s'est engagé avec détermination, force et une grande humanité pour défendre le droit des personnes et la promotion d'actions de prévention.

Il a contribué activement à la création du dispositif d'écoute pour les personnes atteintes.

Nous adressons à son ami, à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

– Evelyne Carrez,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Maurice CARREZ,
professeur honoraire
de l'Institut protestant de théologie
et de l'Institut catholique de Paris,

survenu le 25 novembre 2002, à Montreuil.

– Mme Charles Culot,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles CULOT,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 23 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale.

7, rue des Pénitents,
89100 Sens.

– Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 22 novembre 2002, de

M. Pierre DABEZIES,
professeur émérite de science politique.

– Mme la directrice du département de science politique de Paris-I -Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DABEZIES,
ancien directeur du département
de science politique de la Sorbonne,
professeur émérite,

survenu le vendredi 22 novembre 2002.

– La direction
Et les enseignants de l'Ecole normale supérieure
ont la douleur de faire part du décès subit de leur collègue

Stéphane DIEBLER,

survenu le 23 novembre 2002, à l'âge de trente ans.

– Le président de l'université de Bretagne-Sud (UBS),
Le conseil d'administration,
Le directeur de la faculté des sciences et sciences de l'ingénieur,
Les membres du laboratoire polymères et procédés,
L'ensemble du personnel de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue le

professeur Guy LEVESQUE,
directeur du laboratoire
polymères et procédés,
membre du conseil
d'administration de l'université.

Ils s'associent à la peine de son épouse, Sylvie, de ses enfants et de toute sa famille, et leur adressent leurs plus sincères condoléances.

– Bruno Racine,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Alfred Pacquement,
directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle
Et leurs collaborateurs,
ont la tristesse de faire part de la disparition, survenue le 23 novembre 2002, en Italie, de

Roberto MATTA,
artiste d'origine chilienne.

Ils saluent la mémoire de ce peintre majeur associé au Surréalisme dont l'énergie créatrice se pousuivit sans relâche et dont le Centre Pompidou avait présenté une importante rétrospective de son œuvre en 1985.

« On dérègle le sens,
mais toujours pour avoir le sens. »
(Matta).
*(*Le Monde *du 26 novembre.)*

– Le conseil d'administration des Centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de La Châtaigneraie
a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Jean NARDIN,

survenu le 25 novembre 2002.

La Châtaigneraie,
95180 Menucourt.
La Convention,
48, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Véronique Bonnet,
maître de conférences en littérature francophone à l'université Paris-XIII,
s'associe à
Mme Marie-José Glémaud,
sa veuve,
Et à tous ceux qui l'ont aimé pour faire part du décès de

Emile OLLIVIER,
écrivain et sociologue,

le 10 novembre 2002, à Montréal (Canada).

« Je ne meurs pas, Leyda
je m'absente. »

– Nadine Bensaïd,
épouse Macé,
Pascale et Joëlle,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Juliette SOUSSI,

le 25 novembre 2002.

Remerciements

– Geneviève et Eric Bizaguet
Et les collaborateurs du Laboratoire de correction auditive
remercient tous ceux qui ont tenu, à l'occasion du décès de

M. Paul VEIT

et des cérémonies qui ont suivi, à manifester leurs sentiments de sympathie et d'amitié et souhaitent leur dire tout le réconfort qu'ils en ont reçu.

Anniversaires de décès

– Le 1er décembre 1997,

Alain CHAUVET

est décédé.

Sa famille
Et ses amis
se souviennent.

– Il y a un an, le 29 novembre 2001, disparaissait

Anne-Marie GAUBERT,
née **FISSEAU.**

Ses proches,
Ses amis,
Ses anciens élèves,
ne l'ont pas oubliée.

– Le 28 novembre 2000,

Patrick
LEFEBVRE-LANCELOT

disparaissait à Carupano, au Venezuela.

Nous nous souvenons.

– Il y a cinq ans, le 29 novembre 1997,

Clara MEVEL

nous quittait.

Ceux qu'elle a aimés l'aiment encore.

Sa famille,
Ses amis.

– Vittorio Pedrazzoli,
pour le quatorzième anniversaire de la disparition de

François PLUCHART,

remercie le professeur Christoforov, ainsi que l'équipe de médecins et le personnel de l'hôpital Cochin, le docteur Bloch, le docteur Allegri, les artistes, critiques d'art, écrivains, enseignants des écoles d'art de Nice et de Nancy où il a été professeur, ainsi que ses nombreux amis qui ont manifesté à nouveau leur amitié et leur souvenir.

– Le 29 novembre 1992,

Joseph R. TOLEDANO

nous quittait.

Son souvenir nous habite,
son exemplarité nous guide.

Sa famille,
Ses proches.

Colloques

Le rationalisme architectural,
de Viollet-le-Duc à Sullivan,
colloque international
le mercredi 11 décembre 2002,
de 9 h 30 à 18 heures, à l'auditorium
de la Cinémathèque française,
Palais de Chaillot. Entrée libre.
Inscription obligatoire et programme
complet au **01-46-33-94-90**
ou com@ifa-chaillot.asso.fr

Conférences

La croyance, le savoir et la foi.
Six conférences
de **Francis Jacques**
Chaire de métaphysique Etienne Gilson,
les 2, 3, 9, 10, 16 et 17 décembre 2002
de 18 heures à 20 heures.
Faculté de philosophie
de l'Institut Catholique de Paris,
21, rue d'Assas, Paris-6e.
Contact : 01-44-39-52-64.

Vendredi 29 novembre, 20 h 15 à 21 h 30,
« Origines et destinée divines
de l'homme. »

Dimanche 1er décembre,
de 17 h 30 à 19 h 30,
« La Magie - illusion, ou réalité ? »,
Loge unie des théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Débats

– Grand débat, *Club Info J.*, mercredi 4 décembre 2002, aux salons Hoche, 9, avenue Hoche, Paris-8e. Thème : **« Proche-Orient : comment sortir de la crise »**, avec la participation de : **Elisabeth Schemla**, **Alexandre Del Valle**, **Jean-François Kahn**, **Clément Weil Raynal**. **PAF**. Réservations à Information juive : 01-48-74-29-87.

Soirées-débats

Soirée d'exception en faveur
de l'Appel national pour la tsédaka
au Manège de Saint-Cloud,
au Paris Country-Club,
123, rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrisson, 92500 Rueil-Malmaison.
Mercredi 11 décembre 2002,
à 20 heures.
Dîner cacher Beth Din.
PAF : 80 euros par personne.
Réservations au : 01-42-17-10-77/80.

Rencontres

Autour du livre de **Gérard Lopez :**
Le Non du fils
(éditions Desclée de Brouwer),
débat avec
Marie Balmary et **Mgr Dubost,**
mardi 3 décembre 2002, à 18 h 30.
Centre Sèvres, 35 *bis*, rue de Sèvres,
Paris-6e. Métro Vaneau. Entrée libre.

Cours

PHOTOGRAPHIE
Cours technique et théorique.
Labo NB, l'art du tirage NB,
analyse de l'image, réflexion.
Atelier recherche et création,
pH Neutre.
Tél. : 01-43-61-47-60.

Concerts

Grand concert au profit de tous
les chrétiens de la Terre Sainte.
Au programme :
La Cantate de l' Apocalypse
du Père André Gouzes, interprétée
par un ensemble de cent choristes.
En présence de Mgr Sabbah,
patriarche latin de Jérusalem,
dimanche 1er décembre 2002,
à 15 heures, église Saint-Gervais,
13, rue des Barres, Paris-4e.
Organisé par *La Vie* et Pax Christi.
Prix d'entrée : 10 euros.

Communications diverses

Maison de la culture yiddish,
18, passage Saint-Pierre-Amelot,
75011 Paris.
Tél. : 01-47-00-14-00.
Site web : **www.yiddishweb.com**

Samedi 30 novembre, à 15 heures.
Les samedis littéraires (en yiddish).
Présentation du nouveau recueil de la poétesse yiddish Rivke Basman,
par Irène Boyer, Milke Szulsztein
et Yitskhok Niborski.

Dimanche 1er décembre,
de 14 heures à 17 heures,
Khanuke, oy Khanuke !
Après-midi et goûter pour enfants.

Dimanche 1er décembre,
de 10 heures à 16 h 30,
Séminaire de littérature (en yiddish).
Etudes de nouvelles de l'écrivain yiddish
Yoysef Opatoshu,
par Yitskhok Niborski.

Les Amis de Shalom Arshav
(La Paix maintenant)
organisent une réunion sur le thème
« Les colonies, un danger pour Israël »,
lundi 2 décembre 2002, à 20 heures,
au **Théâtre Dejazet,**
41, boulevard du Temple, Paris-3e
métro République.
PAF : 5 euros (ou plus).

Participants :
Dror Etkes, responsable de l'Observatoire de la colonisation de Shalom Arshav ;
Dan Bitan, membre du bureau exécutif de Shalom Arshav.
Le professeur **Georges Hansel,** auteur du livre *Explorations talmudiques*, nous apportera son éclairage sur la Loi juive, la politique et les territoires.

Les Amis de Shalom Arshav,
10, rue Saint-Claude,
75003 Paris.
lapaixmaintenant.org

Soutenances de thèse

– Le vendredi 15 novembre 2002, à l'université de Savoie, **Hakim Mokrane** a soutenu sa thèse de doctorat **« René Char, métamorphoses d'une poétique ».**
Le jury, composé de MM. les professeurs J. Burgos, J.-P. Madou, J.-C. Mathieu et D. Viart, lui a décerné le grade de docteur ès lettres avec mention Très Honorable à l'unanimité.
hakim.mokrane@univ-savoie.fr

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191 518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUJOURD'HUI

COUPE DAVIS

L'équipe de France de tennis jouera sa 15e **FINALE DE COUPE DAVIS** contre la Russie, sur le court en terre battue du palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), à partir de vendredi 29 novembre, jusqu'au dimanche 1er décembre. Les joueurs du capitaine **GUY FORGET**, tenants du titre, aimeraient bien emporter une nouvelle fois le trophée portant ainsi à dix le nombre de succès français dans l'épreuve. **SÉBASTIEN GROSJEAN** et **ARNAUD CLEMENT** devraient affronter, en simples, Marat Safin, lnuméro 3 mondial, et Evgueni Kafelnikov. A presque 30 ans, **FABRICE SANTORO**, associé à Nicolas Escudé dans le double, joué samedi 30 novembre, est un des hommes-clés de la rencontre. La présence de nombreuses personnalités, dont le président de la République, **JACQUES CHIRAC,** justifie un important service d'ordre.

Face à la Russie, la France rêve encore de Coupe et de champagne

Tennis • La finale de la Coupe Davis, qui oppose les joueurs de Guy Forget aux champions russes, est l'occasion pour les Bleus de conserver un des trophées sportifs les plus convoités. « La finale permet de transformer une compétition en rêve », a confié le capitaine français au « Monde »

FRANCK FAUGERE/DPPI

Guy Forget donne ses instructions à Arnaud Clément lors de la demi-finale contre les Etats-Unis, en septembre à Paris. Fabrice Santoro, qui a vu son ancien partenaire se transformer en capitaine, le décrit ainsi : « Il passe son temps à tout peaufiner, comme quand il jouait. Il a pris la température pendant un an avant d'établir un système qui faisait de lui un patron incontestable et incontesté ». La « méthode Forget » a du bon : l'équipe de France de Coupe Davis dispute sa troisième finale en quatre ans.

IL A ATTENDU le dernier moment avant de faire connaître sa sélection finale à ses *« gars »*. À la veille de l'annonce officielle des membres de l'équipe de Coupe Davis, jeudi 28 novembre à midi, à la mairie de Paris, Guy Forget a réservé à l'intimité de son groupe, lors du dîner de mercredi, la primeur de ce choix. *« Il n'est pas forcément nécessaire de leur annoncer trop tôt*, expliquait le capitaine de l'équipe tenante du titre. *Il y a toujours un joueur qui peut se blesser et je ne veux pas qu'ils laissent retomber la tension »* Un des cinq Français ayant suivi la campagne de préparation en vue de la finale de la Coupe Davis qui doit confronter ce week-end les Bleus à l'équipe russe, composée notamment des redoutables Evgueni Kafelnikov et Marat Safin, ne foulera probablement pas la terre battue du palais omnisports de Paris-Bercy (POPB).

Aucun accident n'étant à déplorer côté français, le groupe se partage dorénavant entre ceux qui sont déjà en train de jouer dans leur tête les différents scénarios de cette rencontre à haute tension et celui qui pourrait avoir le sentiment d'être laissé sur le carreau. *« Il y en a un ou deux qui vont m'en vouloir par rapport à ces choix-là*, expliquait Guy Forget lors du stage d'entraînement, à Royan. *Sachant que chacun de ces gars-là, dans un bon jour, il peut "planter" Marat Safin. »*

Guy Forget sait aussi que la méthode qui est la sienne, depuis qu'il a repris les rênes du groupe français après l'époque du charismatique Yannick Noah en 1999, ne fait plus l'objet d'aucune opposition de la part de ses joueurs. *« Si je ne joue pas, je serai déçu,* expliquait Paul-Henri Mathieu, le dernier à avoir intégré le groupe. *Mais je suis derrière l'équipe avant tout, en espérant que l'on gagnera. »* Mis en concurrence avec Arnaud Clément sur le poste de second joueur de simple (la place de Sébastien Grosjean étant acquise pour le poste de numéro 1), l'Alsacien de 20 ans pourrait bien être écarté de la finale.

Etoile montante du tennis français, notamment après ses victoires aux tournois de Moscou et de Lyon, en octobre, Paul-Henri Mathieu est peut-être encore trop vert, et surtout doté d'une personnalité encore trop méconnue par Guy Forget pour satisfaire au profil type du joueur de Coupe Davis à la française. Par une espèce d'étonnante alchimie, la somme des meilleures individualités ne fait pas forcément le meilleur groupe. *« Les joueurs sont capables de se transcender en Coupe Davis*, reconnaît le capitaine, *alors qu'ils éprouvent de la difficulté à reproduire un niveau similaire dans des épreuves comme les tournois du Grand Chelem ».*

Il suffit d'observer la discrète attention de Guy Forget durant les entraînements, sa capacité à relancer ses joueurs durant les matches, lorsqu'ils sont confrontés à une baisse de régime, pour comprendre combien la parfaite connaissance des siens et une complicité à toute épreuve peuvent expliquer, au-delà de leur qualité tennistique, leur brillante prestation.

« Il y a des vrais joueurs de Coupe Davis, des joueurs qui n'abdiquent jamais, explique-t-il. *Moi, j'ai la chance d'avoir des garçons comme ça, prêts à tout donner sur le terrain pour chaque fois provoquer la surprise. »* Un effet de surprise qu'il va devoir produire grâce au double inédit en Coupe Davis que forment Fabrice Santoro et Nicolas Escudé, vainqueurs du dernier Open de Paris à Bercy, qui pourrait bien détenir la clef de cette finale.

A quelques heures de ce nouveau rendez-vous historique pour le tennis français, Guy Forget livre au *Monde* les impressions que suscitent les mots-clefs significatifs de son parcours sportif.

Finale : le moment difficile, par excellence. C'est le match que l'on n'a pas envie de perdre. La place de deuxième pour les sportifs, c'est la pire. On peut concevoir de perdre en quart ou en demi-finale. La différence, le contraste qu'il y a entre la place de premier et de deuxième, c'est monumental. La finale permet de transformer une compétition en rêve, ou, presque en cauchemar.

Favoris : le statut de favori est un difficile à porter car il est synonyme de victoire. Quand on fait du sport, on sait que la défaite fait partie du jeu. Pas facile d'être favori.

Mousquetaires : ils ont été les pionniers, les premiers à avoir montré que le tennis, ça pouvait être une affaire jouée par des copains.

Yannick Noah : il est pour moi et pour nous tous, une sorte d'exemple, comme ont pu l'être les Mousquetaires en leur temps.

Groupe : tout ce qui manque au tennis, de manière générale. Grâce à la coupe Davis, on peut vivre des moments comme en vivent les footballeurs ou les rugbymen.

Staff : c'est le reste de la famille, ceux qui le composent nous permettent de nous exprimer complètement, de nous faire franchir les dernières marches qui nous amènent à produire notre meilleur tennis. Ils travaillent dans l'ombre et ce qu'ils font fait parfois la différence. Sans eux, je ne pourrais pas obtenir des garçons ce que je leur demande.

Public : le témoin d'un cheminement personnel, qui tout le temps été derrière moi, quelles qu'aient été les circonstances.

Souvenirs : que des bons. J'ai un peu ce défaut qui consiste à vivre avec des souvenirs. Je suis un nostalgique des moments forts, des périodes de ma vie qui m'ont marqué. Ça permet de prendre ce qui était bon et de le reproduire. Pour nous, les souvenirs font partie de l'expérience.

Blessures : le cauchemar. C'est ce qui nous empêche de vivre notre rêve, ce qui nous empêche d'exercer notre métier. C'est vraiment la catastrophe du sportif.

Solitude : synonyme de blessure. Quand on se blesse, quand on se sent diminué, on se sent seul. On n'appartient plus à la troupe qui voyage, au cirque qui va de ville en ville.

Défaite : comme la mort, une chose à laquelle on est confrontée tôt ou tard. La mort est le propre de la vie, la défaite est le propre du sport. Heureusement, on peut mourir plusieurs fois dans le sport.

Tristesse : ce n'est pas une chose que l'on éprouve dans notre sport. C'est plus de la frustration ou de la déception. On n'a pas à être triste du sort qui nous arrive. La vie, parfois, m'a fait prendre conscience de ce qu'est la vraie tristesse.

Médias : j'avais tendance à les considérer comme des espions, des gens qui remontaient des informations, qui nous jugeaient. Aujourd'hui, dans leur ensemble, ils sont nos alliés. Ils nous permettent de vivre notre vie et de la vivre bien.

Colère : la manifestation de l'humeur du champion à l'égard d'un objectif qu'il met trop de temps à atteindre.

Fatigue : le résultat de l'accumulation d'émotions et de points qu'on a refusé de donner.

Balle de match : souvent des moments extrêmement intenses. C'est la dernière marche à franchir, souvent la plus difficile, parfois synonyme de délivrance.

Plaisir : le moteur qui nous anime tous, tout simplement.

Jean-Jacques Larrochelle

Un court en terre battue sur mesure

Les terrains de tennis du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) sont habituellement composés de Gerflor, une surface rapide qui réussit au Russe Marat Safin, vainqueur de deux des trois dernières éditions de l'Open de Paris. Il était donc hors de question de les laisser en l'état avant la finale de la Coupe Davis. Une fois la glace du Trophée Lalique évacuée, le 25 novembre, et les trois couches de plancher de 20 mm d'épaisseur posées, le lendemain, les spécialistes de la terre battue de Roland-Garros ont entamé la confection de deux courts (le Marcel-Cerdan, pour l'entraînement, et le Central, pour la compétition) les plus fidèles possible aux conditions de jeu de la Porte d'Auteuil, chères aux champions français.

Onze personnes ont œuvré pendant une semaine pour transformer 350 tonnes de calcaire en une surface de jeu relativement rapide puisque difficile à arroser compte tenu de l'existence du plancher. *« On doit tenir compte de l'éthique sportive de la Coupe Davis et ne pas faire n'importe quoi sous prétexte de favoriser un camp »*, affirme Gaston Cloup, responsable de l'opération.

Chiffres et palmarès de la finale

● **Horaires**
Vendredi 29 novembre à partir de 12 h 45 (France 3, puis France 2) ; samedi 30, à partir de 14 heures (France 2) ; dimanche 1er décembre, à partir de 13 heures (France 3, puis France 2) ; Palais omnisports de Paris-Bercy (14 500 places), court en terre battue.

● **Palmarès en Coupe Davis**
FRANCE : 9 victoires en 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1991, 1996 et 2001 ; 5 finales en 1925, 1926, 1933, 1982 et 1999.
RUSSIE : 2 finales en 1994 et 1995 ; 1 demi-finale en 1999.

● **Parcours en 2002**
FRANCE : 1er tour à Metz (terre battue, en salle), France b. Pays-Bas 3-2 ; quart de finale à Pau (synthétique, en salle), France b. Rép. tchèque 3-2 ; demi-finale à Paris (terre battue, Roland-Garros), France b. Etats-Unis 3-2.
RUSSIE : 1er tour à Moscou (terre battue, en salle), Russie b. Suisse 3-2 ; quart de finale à Moscou (terre battue, en salle), Russie b. Suède 4-1 ; demi-finale à Moscou (synthétique, en salle), Russie b. Argentine 3-2.

● **Les pays vainqueurs**
– **31 : Etats-Unis** (1900, 1902, 1913, 1920 à 1926, 1937, 1938, 1946 à 1949, 1954, 1958, 1963, 1968 à 1972, 1978, 1979, 1981, 1982, 1990, 1992, 1995).
– **27 : Australie** (1907 à 1909, 1911, 1914, 1919, 1939, 1950 à 1953, 1955 à 1957, 1959 à 1962, 1964 à 1967, 1973, 1977, 1983, 1986, 1999).
– **9 : Grande-Bretagne** (1903 à 1906, 1912, 1933 à 1936) et **France** (1927 à 1932, 1991, 1996, 2001).
– **7 : Suède** (1975, 1984, 1985, 1987, 1994, 1997, 1998).
– **3 : Allemagne** (1988, 1989, 1993).
– **1 : Afrique du Sud** (1974), **Italie** (1976), **République tchèque** (1980) et **Espagne** (2000).

Dispositif de sécurité « adapté » pour Chirac, Raffarin, Eltsine et Jospin

LES SERVICES français de renseignement assurent n'avoir recueilli aucune information digne d'intérêt quant à une menace tchétchène sur la finale de la Coupe Davis, ils parlent, tout au plus, de *« rumeurs »*. Pour autant, la préfecture de police de Paris a déployé autour et dans le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) un dispositif de sécurité, qui, sans être renforcé, est présenté comme *« adapté »*.

La présence annoncée du président de la République, vendredi 29 novembre ; celle, évoquée comme *« prévisible »*, de son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, dimanche 1er décembre ; de même que celles de l'ancien premier ministre français Lionel Jospin, samedi 30 novembre, et de l'ancien chef d'Etat russe Boris Eltsine, tout au long des trois jours de la compétition, justifient ce déploiement de forces.

Avant le début du premier match vendredi, et l'entrée du public dans les lieux, les hommes du laboratoire central de la préfecture de police de Paris, assistés des membres de l'unité cynophile de la direction de la police urbaine de proximité (DPUP), auront minutieusement fouillé le POPB afin de s'assurer qu'aucun *« objet suspect »* n'y ait été introduit. *« Il s'agit d'une mission habituelle »*, tient-on à préciser.

A l'entrée du POPB, l'ensemble des spectateurs sera soumis à un contrôle strict confié au personnel dépendant des organisateurs de la manifestation, soutenu par les fonctionnaires de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC). On parle de la mise en place d'*« un filtrage efficace »*. Les abords du stade feront l'objet d'une surveillance de la part des renseignements généraux (RG), renforcés par des effectifs de la DOPC.

ÉVITER UNE « THROMBOSE »

Un périmètre de sécurité a été défini, aux abords du POPB, dont le secteur connaîtra, si ce n'est quelques restrictions de circulation, une attention particulière des services de police afin d'éviter *« une thrombose de la circulation »* dans les grands axes de l'Est parisien desservant la salle – porte de Bercy, gare de Lyon, pont d'Austerlitz – traditionnellement embouteillés, notamment en fin de journée. Ce dispositif *« adapté »*, tant à un événement à *« forte résonance médiatique »* qu'aux champions et aux personnalités présentes, devrait garantir une sécurité maximale, alors que la tentative d'attentat dont le chef de l'Etat a été la cible, le 14 juillet, et la prise d'otages meurtrière du Palais de la culture du quartier ouvrier moscovite de Proletarskaïa, le 23 octobre, sont encore dans toutes les mémoires. D'autres dispositions, sur lesquelles la préfecture de police n'a pas souhaité s'étendre, ont été prises, faisant dire à l'entourage du préfet qu'on ne nourrissait pas d'*« inquiétudes particulières »*.

C'est l'esprit tranquille que Julien Clerc pourra entonner *La Marseillaise*, a capella, donnant le coup d'envoi de trois jours de matches âprement disputés. Seule la présence au bord du court de Chamil Tarpichev, président de la Fédération russe de tennis et capitaine de son équipe de Coupe Davis, personnage sulfureux aux fréquentations suspectes (on parle de détournements de fonds et d'amitiés mafieuses), trouble et amuse les policiers, qui, de fait, assureront sa sécurité.

Michel Dalloni

En 1900, l'idée avant-gardiste d'un certain Dwight Davis

IL ÉTAIT NÉ avec une cuiller d'argent dans la bouche. Il offrira un saladier d'argent qui compte depuis plus d'un siècle parmi les plus prestigieux trophées du sport. La Coupe Davis tient son nom de Dwight Davis, jeune homme de bonne famille né en 1879 à Saint Louis, Missouri, deux ans après la tenue à Londres du premier tournoi de Wimbledon, la plus ancienne des épreuves du Grand chelem. Dwight aimait le tennis, mais il connaissait ses limites de joueur. Pour preuve, ses proches l'appelaient « le Petit Pot ».

Dans le *Boston Herald*, il annonce qu'il souhaite organiser une compétition, afin que *« les effets de sa générosité soient évidents dans les années à venir et que la gloire* [qu'il tirera] *de ce don sera toujours plus importante que ce que* [ses] *talents de joueur* [lui] *apporteraient un jour »*.

La prédiction paraît très prétentieuse. Elle participera à l'essor du tennis sur le plan international. L'idée de Dwight Davis est avant-gardiste pour l'époque : la compétition consiste en une rencontre entre les deux meilleures nations du monde, autrement dit les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Dwight Davis offre même à ses frais le voyage aux meilleurs joueurs britanniques.

La première rencontre a lieu en août 1900 à Boston. Elle est gagnée par les Etats-Unis, qui comptent Mr Davis en personne dans leur équipe.

DIX DOLLARS PAR SEMAINE

Quant au trophée lui-même, il n'est pas, contrairement aux rumeurs, un cadeau offert lors du mariage de Mr et Mrs Davis. Le « saladier d'argent » fut, en fait, commandé par Dwight Davis au plus fameux fabricant d'argenterie du New Hampshire, la Williams B. Durgin. Celle-ci confia la confection de l'objet à un jeune Britannique, Rowland Rhodes, qui avait appris son métier en Europe. Son salaire fut royal : 10 dollars par semaine et le voyage Londres-Boston en prime.

Au fil des ans, à mesure que le palmarès s'est étoffé, le saladier d'argent s'est agrémenté de couches successives de socles qui atteignent une hauteur très respectable. Les artisans successifs ont pris soin de ne pas fixer la Coupe Davis, de telle sorte qu'elle puisse être portée à bout de bras par ses vainqueurs.

B. M.

Fabrice Santoro est prêt pour un nouveau coup d'éclat

Artisan de la campagne victorieuse de 1991 mais éconduit de la finale, absent lors de la victoire de 1996, finaliste malheureux en 1999, vainqueur en 2001, le trentenaire entretient des relations complexes avec la Coupe Davis

ONZE ANS, soit presque toute sa carrière professionnelle, que Fabrice Santoro est entré en Coupe Davis. Son rêve d'enfant était de gagner Roland-Garros. Son attachement pour l'antique Saladier d'argent est né dès son arrivée sur le circuit. *« C'est devenu un rêve d'adulte*, explique-t-il, *et aujourd'hui, quoi qu'il arrive, j'ai deux répliques de la Coupe Davis* (1991, 2001) *comme vainqueur, et une de finaliste* (1999) *chez moi, et les autres trophées restent à la cave. »*

Actuel numéro 35 mondial, Fabrice Santoro aura 30 ans en décembre. Doyen d'un équipe de France qui s'apprête à disputer sa 15e finale (la 4e en six ans), il a tout vu ou presque du tennis. A ses débuts professionnels en 1989, il affronte Jimmy Connors *« qui a 50 ans »*. Aujourd'hui, il défie des adolescents comme Richard Gasquet, 16 ans, né *« seulement trois ans avant* [sa] *victoire au tournoi juniors de Roland-Garros »*.

En équipe de France, Santoro partage avec son capitaine, Guy Forget, *« un vécu datant du temps où* [ils jouaient] *ensemble »* (en 1991), mais il a également su s'adapter aux variations successives. *« Ma première sélection date de 1990*, rappelle-t-il, *et j'ai fait mes premiers matches l'année suivante. Au bout de trois ou quatre ans, une nouvelle génération est arrivée avec des gars comme Nicolas Escudé. On m'a dit qu'il allait falloir s'accrocher. Quatre ans plus tard, c'était Arnaud Clément et Sébastien Grosjean et je me suis encore accroché. Cette fois, il y a Mickaël Llodra, Paul-Henri Mathieu et bientôt Richard Gasquet. Ça devient de plus en plus dur et ça représente beaucoup de boulot. »* Beaucoup de stress également.

DES ÉMOIS DE JUNIOR

*« Dans un tournoi du Grand Chelem, au pire c'est un copain qui gagne et moi qui perd*s, lâche-t-il. *Mais avant un match de Coupe Davis, l'idée de faire perdre mes potes et mon pays m'empêche de dormir. »* Ces émois de junior font que Fabrice Santoro ne se sent *« pas vieux »*. *« Mon année de break en 1996-1997 a sauvé ma carrièr*e, raconte-t-il. *De 1989 à novembre 1996, je n'avais pas arrêté et je ne prenais plus aucun plaisir sur le court. J'avais besoin de comprendre pourquoi je jouais, ce que je faisais de ma vie. Je n'en pouvais plus du circuit. »*

Avec l'aide de son père, soutien discret et indéfectible qui assiste toujours son entraîneur, Laurent Raymond, il décide alors de donner *« un nouveau sens à* [sa] *carrière »*. *« Mon jeu est très particulier, essentiellement basé sur la défense*, explique-t-il. *Fin 1996, nous avons réfléchi à la manière de retrouver mes marques. Je me suis aperçu que j'étais rentré dans le moule du milieu des années 1990 par imitation. J'essayais inconsciemment de jouer dans le registre du cogneur qui ne me correspond pas du tout. Alors, j'ai travaillé mon jeu d'attaque, j'ai retrouvé les lobs, les amorties, les contres, comme quand j'étais gamin et que je m'éclatais. »*

JACQUES DEMARTHON/AFP

Fabrice Santoro a connu deux fois la joie d'être porté en triomphe par ses partenaires de l'équipe de France de Coupe Davis après avoir gagné le match décisif. La première fois, il était âgé de 18 ans. C'était dans les arènes de Nîmes, son capitaine s'appelait Yannick Noah, et l'aventure des Bleus s'était achevée par une victoire à Lyon, face aux Etats-Unis. La seconde fois, c'était le 7 avril à Pau (photo ci-contre), quand, au cinquième set du dernier match face au Tchèque Bohdan Ulihrach, il avait marqué le point qui permettait aux Français dirigés par Guy Forget de poursuivre leur route dans l'édition 2002.

En octobre 1997, il remporte son premier tournoi ATP à Lyon. Trois autres suivront. Aujourd'hui, les gros gabarits ne dominent plus nécessairement le circuit mondial. Le numéro 1 mondial, l'Australien Lleyton Hewitt (1,80 m ; 67 kg), n'a rien de surpuissant. Sébastien Grosjean (16e joueur mondial) et Arnaud Clément (37e), ses compères en équipe de France, non plus.

« Il y a de la place pour tout le monde, estime le Varois. *Le tennis est un sport très technique et mental, pas seulement basé sur le physique. »* Ce constat lui a permis des paris osés, comme ce quatrième set sacrifié (0-6) contre Marat Safin au 3e tour de Roland-Garros en 2001, parce qu'il se sentait *« physiquement dans le rouge »*, pour mieux gagner le match au cinquième set.

« La patience et la réflexion ont payé, dit-il. *En fait, ma première qualité est aussi mon premier défaut : je suis têtu et persévérant. »* Père d'une fillette depuis juillet 2001, il jure ne s'être *« jamais senti aussi à l'aise sur un court et dans* [sa] *vie personnelle »*. *« Mais je ne me leurre pas,* ajoute-t-il, *je sais que chaque match de Coupe Davis peut être mon dernier. »*

Son histoire avec le Saladier d'argent comporte un épisode douloureux. Il avait intégré l'équipe de France en 1990 avec la candeur de son très jeune âge – à peine dix-sept ans –, prenant part dès la saison suivante à l'aventure qui avait mené la France à sa première victoire depuis 1932 et les fameux Mousquetaires. Malgré un quart de finale victorieux auquel il a largement contribué dans les arènes de Nîmes, apportant le point de la victoire à son équipe, et après avoir participé à la victoire contre la Yougoslavie en demi-finales, il est finalement évincé de la finale, au profit d'Henri Leconte.

Entre-temps, il avait essuyé une déception encore plus amère. Au tournoi de Bercy, début novembre, le sort l'avait désigné pour rencontrer un Yannick Noah en fin de carrière mais bénéficaire d'une *wild card*. Délibérément ou non, son *« capitaine et idole »* transforma leur match en une insidieuse entreprise de démolition sous l'œil complice d'un public parisien tout acquis à sa cause. Ainsi, la France avait ravi la Coupe Davis aux Etats-Unis à Lyon en 1991 sans Santoro, qui mettra des années à panser la plaie.

LE TEMPS PRESSE

L'installation de Guy Forget aux commandes de l'équipe de France comme l'arrivée d'une nouvelle génération de joueurs l'ont guéri. *« Yann* [Yannick Noah] *s'appuie sur un gros charisme*, résume pudiquement Santoro, *et les gens l'écoutent quoi qu'il arrive. C'est presque du fanatisme. Guy est plus discret, plus méthodique. Il passe son temps à tout peaufiner, comme quand il jouait. Il a pris la température pendant un an avant d'établir un système qui faisait de lui un patron incontestable et incontesté. Ça lui a permis de gagner en assurance ; du coup, il en impose. »*

Associé à Nicolas Escudé pour le double de samedi 30 novembre, Santoro est comblé. Son envie de « coup d'éclat » demeure. Il sent confusément qu'il a toujours la ressource de la concrétiser. Il sait aussi que le temps presse désormais. *« J'ai un don*, dit-il. *Ralentir le rythme maintenant serait le début de la fin. Comme une voiture, je risquerais de caler, c'est pourquoi je m'entraîne encore plus qu'avant. »*

Patricia Jolly

LES CINQ SÉLECTIONNÉS FRANÇAIS

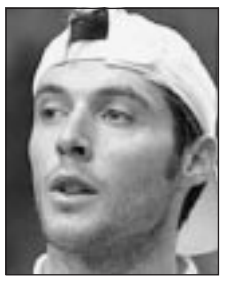

SÉBASTIEN GROSJEAN
24 ans
16e joueur mondial

A 24 ans, le numéro un français est l'élément le plus incontestable de l'effectif dont dispose Guy Forget. Vainqueur de cinq des six matches disputés depuis le début de l'année en Coupe Davis, le Marseillais est un tacticien hors pair, doté d'une capacité de relâchement rare qui fait de lui un cauchemar pour ses adversaires. Pour la finale contre la Russie, les fréquentes blessures qui l'ont pénalisé lors du début de saison sur le circuit (en dépit d'une demi-finale à Monte-Carlo) ne devraient plus être qu'un mauvais souvenir. Quart-de-finaliste à Lyon au début d'octobre, il a décroché peu après le 3e titre de sa carrière chez les Russes, à Saint-Pétersbourg.

ARNAUD CLÉMENT
25 ans
37e joueur mondial

L'Aixois dispose de trois qualités : mobilité, légèreté et résistance à l'effort. Selon Guy Forget, il est *« un des artisans des victoires de la France »*. Vainqueur de Sjeng Schalken à l'issue d'un match marathon lors du premier tour face aux Pays-Bas, il avait ensuite été écarté de la sélection pour le quart de finale contre la République tchèque. En demi- finale, il remporte un précieux point face à l'Américain Andy Roddick. Absent en 2001 lors de la finale gagnée en Australie, il a été *« mis en concurrence »* avec le jeune et bouillant Paul-Henri Mathieu avant la rencontre contre les Russes. Mais l'expérience de « la Clé » peut plaider en sa faveur.

FABRICE SANTORO
29 ans
35e joueur mondial

Le doyen, bientôt trentenaire, de l'équipe de France a été des victoires en Coupe Davis de 1991 et 2001, face aux Etats-Unis et à l'Australie. Cette saison, il a été le héros du quart de finale contre les Tchèques à Pau, en arrachant le point décisif. Blessé à cette occasion à la cheville gauche, il a dû attendre la fin de saison pour retrouver son niveau (quart-de- finaliste à Stockholm et demi-finaliste à Madrid). Element indispensable du double depuis plusieurs années, il forme avec Nicolas Escudé une paire redoutée, invaincue en sept rencontres sur le circuitl. Les récents vainqueurs du tournoi de double de Paris-Bercy joueront pour la première fois ensemble en Coupe Davis.

NICOLAS ESCUDÉ
26 ans
34e joueur mondial

Porté à bout de bras par ses coéquipiers après avoir apporté deux points à la France : c'est l'image symbolique du héros de la finale victorieuse face à l'Australie, le 2 décembre 2001 à Melbourne. Quart-de-finaliste à Sydney, demi-finaliste à Milan, finaliste à Marseille et vainqueur à Rotterdam, Nicolas Escudé est victime d'une blessure au genou gauche, au mois d'avril à Pau, lors du quart de finale face à la République tchèque (sa seule défaite en simple lors des neuf matches disputés en Coupe Davis). De nouveau blessé aux abdominaux à Roland-Garros, « Scud » s'est refait une santé en double : au côté de Fabrice Santoro, il vient de remporter le titre à Bercy.

PAUL-HENRI MATHIEU
20 ans
39e joueur mondial

L'Alsacien de 20 ans est le petit dernier du groupe. Tendre dans la vie, ce grand gabarit (1,85 m) est un cogneur sans concession sur les courts. Malgré son jeune âge, son palmarès impressionne : parmi ses récentes victimes figurent entre autres Jiri Novak, Gustavo Kuerten, Tomas Johansson et... Marat Safin. Il a enchaîné deux titres au mois d'octobre à Moscou et à Lyon, comme pour se rappeler aux bons souvenirs du capitaine Guy Forget, qui hésite toujours sur le choix du second joueur en simple. « Paulo » est *« un équipier à part entière »* et non plus seulement un sparring partner, a simplement précisé le capitaine lors du stage de l'équipe de France à Royan.

LES QUATRE SÉLECTIONNÉS RUSSES

MARAT SAFIN
22 ans
3e joueur mondial

Le talentueux géant de 1,93 m sera-t-il la bête noire des Français ? Ce Moscovite de 22 ans à l'allure nonchalante dit *« se sentir bien »* sur le court du Palais omnisports, où il a été le dernier vainqueur de l'Open de Paris (après avoir déjà conquis le trophée en 2000). Finaliste cette saison à l'Open d'Australie et à Hambourg, demi-finaliste en juin à Roland-Garros et en octobre à Moscou (où il avait été vaincu devant son public par Paul-Henri Mathieu), l'ancien no 1 mondial a terminé la saison sur les chapeaux de roue. Sa participation aux Masters de Shanghaï, il y a moins de deux semaines, aura-t-elle affaibli ses moyens ? Sa condition physique pourrait être la clé de la finale.

EVGUENI KAFELNIKOV
28 ans
27e joueur mondial

« Les conditions n'ont jamais été aussi bonnes » : malgré 26 titres remportés sur le circuit, dont deux tournois du Grand Chelem (Roland-Garros en 1996 et l'Open d'Australie en 1999), l'ancien no 1 mondial du printemps 2000, formé à l'école du tennis soviétique, a fait de la Coupe Davis son objectif prioritaire. D'autant que le natif de Sotchi comptait déjà parmi ceux qui disputé les deux finales perdues en 1994 et 1995. Doté en 2002 du même palmarès que Sébastien Grosjean en Coupe Davis (5 victoires en simple contre 1 seule défaite), « Kafel » pourrait bien décider, à 28 ans, de prendre sa retraite des courts. A condition de remporter enfin la Coupe Davis ce week-end.

MIKHAÏL YOUZHNY
20 ans
32e joueur mondial

Il n'a remporté qu'une seule victoire, sans enjeu, en 5 matches de Coupe Davis. Mais le Moscovite de 20 ans a déjà rencontré certains des joueurs français sur le circuit. Seulement vaincu par Sébastien Grosjean, il est à égalité – une victoire chacun – avec Nicolas Escudé, a disposé trois fois de Fabrice Santoro et une fois de Paul-Henri Mathieu. L'ancien ramasseur de balles de la finale perdue contre les Etats-Unis en 1995 a remporté le premier tournoi de sa carrière à Stuttgart, en juillet. Même s'il a fait cette année des progrès fulgurants sur terre battue (14 victoires pour 8 défaites), il est peu probable qu'il apparaisse sur celle du central de Bercy.

ANDREÏ STOLIAROV
25 ans
118e joueur mondial

Natif de Sotchi, comme Evgueni Kafelnikov, ce droitier de 25 ans n'a pas les mêmes états de services que son illustre aîné. Ses principaux faits d'arme furent, en 2001, une finale à l'Open de Chennaï (lInde) et une victoire marathon sur le Français Cédric Pioline au deuxième tour du tournoi de Wimbledon, qui lui avaient permis d'atteindre la 71e place mondiale. Membre de l'équipe russe de Coupe Davis depuis 2001, il a été vainqueur de deux simples sans enjeu, à chaque fois contre la Suède. Plutôt amateur de surfaces rapides, Andreï Stoliarov risque d'être encore cantonné à un rôle de suppléant de Kafelnikov et Safin.

PHOTOS D.R.

Evgueni Kafelnikov et Marat Safin, aux deux extrêmes du tennis

On ne peut guère imaginer joueurs plus dissemblables que les deux piliers de l'équipe de Russie. Le froid Kafelnikov, produit du tennis d'Etat, rêve de donner la Coupe Davis à son pays, alors que le bouillant Safin, parti en Espagne dès 13 ans, feint de ne pas y attacher grande importance

SANS LE TENNIS, Evgueni Kafelnikov et Marat Safin ne se seraient probablement jamais rencontrés. A l'exception d'un talent indéniable et d'une capacité innée à décourager les entraîneurs, les deux piliers de l'équipe russe de Coupe Davis ont si peu en commun qu'ils n'ont pas jugé utile de disputer ensemble le moindre match officiel de double depuis leur demi-finale contre l'Argentine, fin septembre. Leur défaite – 19-17 au 5e set contre les Argentins – aurait pourtant dû les alarmer. *« Nous devons rester frais pour la finale »*, arguent-ils, chacun de son côté.

De la conquête du vieux saladier d'argent, *« seule pièce manquante à* [sa] *collection »*, Evgueni Kafelnikov a fait une croisade. Pour l'anecdote, il aurait offert 1 million de dollars à l'équipe de France pour transférer la rencontre en Russie. Provocation ou simple boutade ? Qu'importe. Le règlement prévoit l'alternance, et le dernier match entre les deux nations avait opposé l'URSS à la France en 1983, à Moscou.

Tandis qu'Evgueni Kafelnikov se préparait en plein air, sur la terre battue du Monte-Carlo Country Club, Marat Safin se reposait, ailleurs, de son Masters raté de Shanghaï, disputé en salle et sur surface rapide. *« La terre battue*, affirme-t-il, *c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas. »* L'histoire du million de dollars ne l'émeut pas : *« Je ne suis pas au courant et je m'en fous*, dit-il. *On joue en France, un point c'est tout. Evgueni a sans doute raison de vouloir gagner à tout prix la Coupe Davis, car c'est probablement notre dernière chance. S'il existe une bonne relève féminine chez nous, il n'y a pas un junior garçon qui tienne la route. Mais il ne faut pas être obsédés par cette victoire, car si ça ne marche pas, on sera déprimés. Et quand j'ai de mauvais jours, ils sont vraiment mauvais. »*

JACQUES DEMARTHON / AFP

Les joueurs russes ont découvert le court de terre battue installé au Palais omnisports de Paris-Bercy. Mercredi 27 novembre, ils y ont disputé leur deuxième journée d'entraînement. Au premier plan, Evgueni Kafelnikov fait face à Marat Safin.

Evgueni Kafelnikov ne l'entend pas de cette oreille. Sous quelque nom que ce soit, URSS, CEI ou Russie et malgré deux finales disputées (en 1994 et 1995), sa patrie n'a jamais pu s'approprier la Coupe Davis. Sa quête est aussi celle des plus anciens. A ses côtés, sur les courts monégasques, se tenaient Chamil Tarpichev, président de la fédération russe et capitaine de l'équipe, Andreï Chesnokov et Andreï Cherkasov, les cadres retraités du tennis d'Etat russe.

TROIS GRANDS TITRES

A 28 ans, Evgueni Kafelnikov est le dernier de cette catégorie. La patrie s'est assurée qu'il ne manquait jamais de rien pour bâtir sa carrière. Il le lui a bien rendu, avec 26 victoires en tournois dont deux du Grand Chelem (Roland-Garros en 1996 et l'Open d'Australie en 1999) et un titre de champion olympique, à Sydney en 2000. Il incarne une autre époque, mais s'il continue à enchaîner les matches à un rythme effréné, Evgueni Kafelnikov s'essouffle. *« C'est le seul moyen de garder la forme*, coupe-t-il. *Plus je joue, mieux je joue. »*

Premier Russe à occuper le rang de numéro 1 mondial, en mai 2000, il est proche de l'ancien chef de l'Etat, Boris Eltsine. *« Il n'est pas fan de tennis, mais de moi »*, fanfaronne Kafelnikov, qui se sent un peu coupable de désertion. *« La Coupe du Kremlin* [qu'il a remportée cinq fois] *est probablement mon seul vrai lien avec le tennis en Russie aujourd'hui*, admet-il. *Je suis en mission pour apporter un moment de bonheur à mes compatriotes, qui n'ont pas eu de raison de se réjouir depuis longtemps. »* Evgueni Kafelnikov a déjà manqué son coup lors des deux finales de Coupe Davis disputées par la Russie, devant le public moscovite (en 1994 contre la Suède et en 1995 contre les Etats-Unis). *« J'étais jeune et inexpérimenté »*, s'excuse-t-il. Il se rêve en héros national, dimanche 1er décembre, puis en éventuel sauveur de la patrie après le tennis. *« On réclame mon aide*, affirme-t-il, *on a besoin de mon image. Il est temps de se préoccuper de la réalité, dans le tennis comme ailleurs. »*

« QUE DEMANDER DE PLUS ? »

Marat Safin interprète différemment la popularité du tennis en Russie. *« On en passe un peu plus à la télé parce que notre équipe de foot est mauvaise*, dit-il. *Si on gagne la Coupe, c'est bien. On nous remerciera et nous rangerons nos raquettes pour nous reposer. On ne va quand même pas prendre un bus* [et sillonner le pays] *pour fêter ça. »* A 22 ans, Marat Safin ne doit rien à son pays. Initié au tennis par sa mère, ex-joueuse professionnelle, et son père, entraîneur de club, il a dû s'exiler en Espagne dès l'âge de 13 ans pour progresser, grâce aux fonds avancés par un homme d'affaires suisse.

Installé entre Monaco et Valence (Espagne), il n'a de la Russie qu'une vision lointaine. *« Avant, je pensais que c'était une grosse erreur d'être né en Russie, maintenant je trouve que c'est bien*, dit-il. *Là-bas, on peut tout faire, il suffit d'avoir des idées et de payer tes impôts. »* Le tennis est « [sa] *vie »*, il le jure, tout en nuançant : *« Je suis jeune, en bonne santé, j'ai de l'argent et un titre du Grand Chelem* [l'US Open 2000]. *Que demander de plus ? Je ne suis pas parfait, je perds des matches, mais il y a toujours l'année prochaine pour les gagner. »*

Evgueni Kafelnikov, lui, n'a plus le temps. *« Sans la perspective de gagner la Coupe, j'aurais sans doute déjà pris ma retraite. Mais je me suis engagé et si nous ne gagnons pas, je pourrai même poursuivre une saison de plus. »* Roi de l'intox, il a annoncé la présence de 5 000 spectateurs russes dans les tribunes de Bercy. *« Cent, ce serait plus réaliste »*, rigole Marat Safin.

Patricia Jolly

Entraîneur de Boris Eltsine, le sulfureux Chamil Tarpichev règne sur la Fédération russe

MOSCOU
de notre correspondante

Chamil Tarpichev, le président de la Fédération russe de tennis, qui est également capitaine de l'équipe de Coupe Davis, n'est pas homme à se laisser abattre. Il l'a démontré au long d'une carrière pour le moins sinueuse, marquée par sa rencontre avec Boris Eltsine. Proche des milieux politiques, il a réponse au moindre doute émis sur le développement de « son » sport.

Certes, vu les conditions climatiques, la Russie pâtit d'un lourd handicap : six mois par an, les courts découverts ne sont pas praticables. Les terrains couverts sont rares, donc chers. Il n'empêche... *« Le tennis est devenu un sport populaire »*, assure Chamil Tarpichev (54 ans), qui parle même d'un *« élan »* de ce sport en Russie : 1 007 tournois sont organisés chaque année dans 127 villes et pas moins de 12 000 participants y prennent part dans la catégorie des moins de 14 ans, affirme-t-il.

> Lorsque ce capitaine donne une conférence de presse, c'est désormais entouré d'une dizaine de sbires

Les entraîneurs russes ont développé à l'époque soviétique des méthodes inédites qui font aujourd'hui leur réputation, ajoute-t-il : *« Toute notre vie, nous avons fait ce que le reste du monde ne faisait pas. Le tennis était très fermé, ce n'étaient pas les meilleurs qui le pratiquaient. On a dû élaborer des méthodes qui ne sont utilisées dans aucun autre pays. »* Un exemple ? *« Travailler la vitesse. C'est une qualité qu'il faut développer chez l'enfant, entre sept et neuf ans. »*

Très grand, le président a l'allure sportive. Pendant près de vingt ans, il a été l'entraîneur de l'équipe soviétique de tennis. En 1988, il rencontre Boris Eltsine, qui passe des vacances au bord de la mer Baltique. Les deux hommes sympathisent. Chamil Tarpichev devient l'entraîneur personnel de l'homme politique. Trois ans plus tard, l'élève est président de la Fédération de Russie et le maître président de la Fédération de tennis.

L'ascension de Chamil Tarpichev est alors fulgurante, à la mesure de sa proximité du Kremlin. Il prend la tête d'un Fonds national des sports, structure qui obtient d'importantes exemptions fiscales en matière d'importation d'alcool et de tabac. En 1997, un scandale éclate. Des batailles de clans au Kremlin exposent l'ampleur de certains détournements financiers : 8 milliards de dollars, en 1995, ont fait défaut dans les caisses de l'Etat, du fait des activités du Fonds national des sports, affirme la Cour des comptes russe. Chamil Tarpichev est démis de toutes ses fonctions officielles. Mais il rebondit, devenant conseiller du maire de Moscou avant de reprendre la présidence de la Fédération de tennis.

Lorsque Chamil Tarpichev donne une conférence de presse, c'est désormais entouré d'une dizaine de sbires, qui auraient fait d'honnêtes figurants dans la série des *Parrain* de Francis Ford Coppola. Il continue, assure-t-il, de jouer une fois par semaine avec l'ancien président Boris Eltsine. Celui-ci a invité à dîner, à quelques jours de la compétition, toute l'équipe russe de Coupe Davis. Il sera également présent à Bercy pour la finale. Vladimir Poutine a beau être davantage porté sur le judo et le ski alpin, Chamil Tarpichev n'en démord pas : *« Le tennis est encore plus populaire aujourd'hui qu'à l'époque de Boris Eltsine. »*

Marie-Pierre Subtil

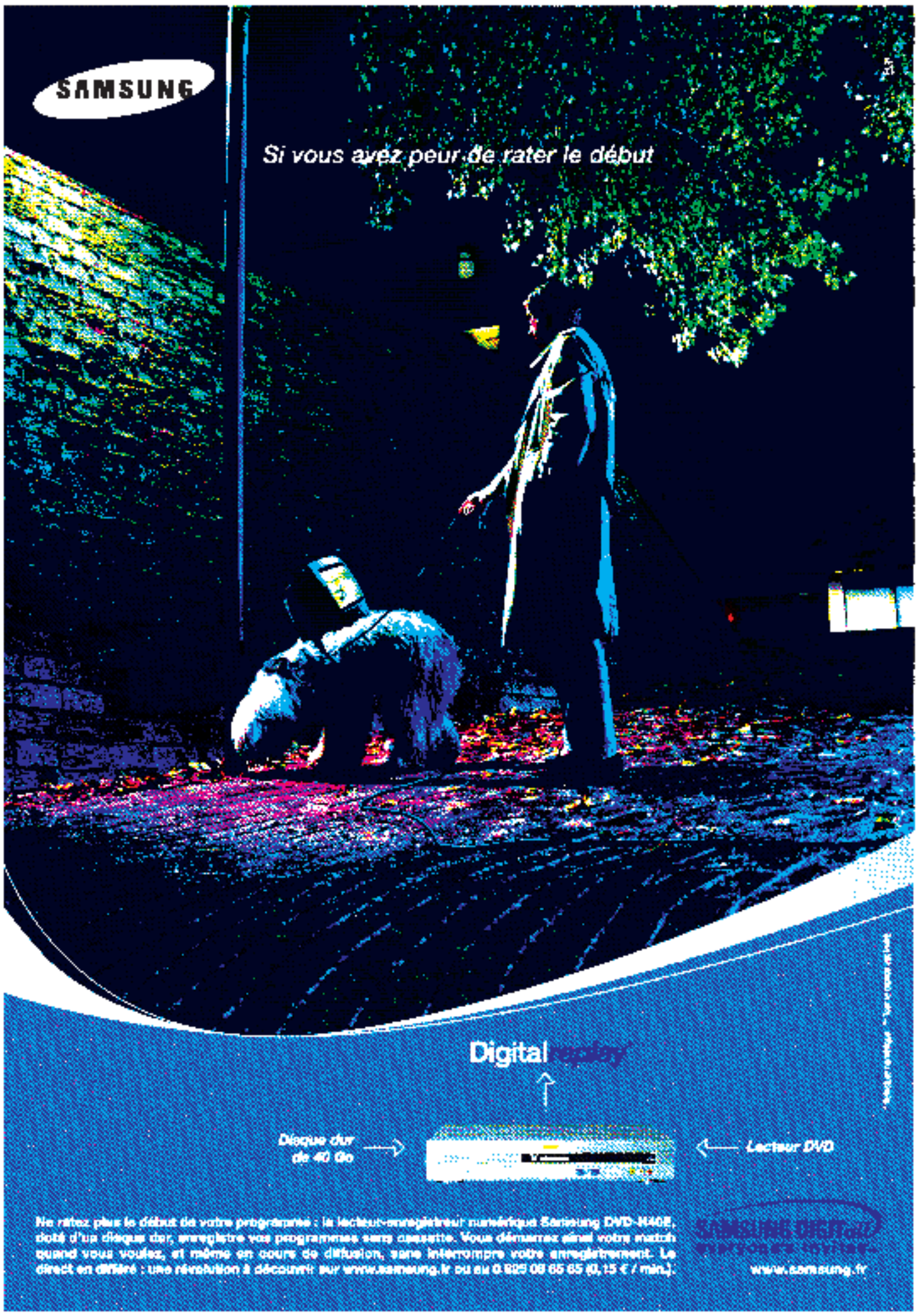

Des matches entre nations qui passionnent les foules jusqu'à l'excès

Si les débordements de supporteurs sont quasi inexistants pendant les tournois, il n'en est pas de même à l'occasion de la Coupe Davis

LES FOOTBALLEURS l'appellent le douzième homme, les joueurs de tennis le connaissent sous le nom plus banal de public... Sauf lors de la Coupe Davis, où il peut devenir le support d'une motivation exceptionnelle. Dans l'univers aseptisé du tennis, la Coupe Davis est en effet un événement à part. Un homme ne joue plus seul mais en équipe et pour son pays. Cette différence essentielle peut déclencher, dans les tribunes, les débordements les plus inattendus.

De la fête bon enfant des supporteurs français et américains, rythmée de couleurs et de cornes de brume, lors de la demi-finale à Roland-Garros, en septembre 2002, au déluge haineux déclenché par les supporteurs espagnols lors de la finale Espagne-Australie, en 2000 à Barcelone, les foules de Coupe Davis peuvent se manifester dans le paroxysme.

L'exemple le plus douteux est peut-être la finale irrespirable de 1972 gagnée (3-2) par les Etats-Unis contre la Roumanie à Bucarest. L'équité sportive avait été mise en danger par la pression exercée sur les arbitres par le volcanique public roumain. L'impavide Stan Smith avait marqué le point décisif au cinquième set de son match contre le madré Ion Tiriac, où, dans un tonnerre d'invectives, ses balles étaient jugées fautives si elles s'approchaient trop des lignes.

Dans le registre agressif, les pays sud-américains ont longtemps eu pour réputation de réserver des accueils musclés à leurs adversaires. En 1984, la France avait perdu au 1er tour contre le Paraguay après une rencontre qualifiée de *« guerre »* par Yannick Noah. En 1999, de graves incidents avaient interrompu le match Chili-Argentine. Les Argentins avaient refusé de disputer le double et les deux derniers simples après que, lors de la 1re journée, des supporteurs eurent envoyé sur le court divers projectiles, dont... des chaises.

Mais l'incident le plus controversé reste celui vécu par l'équipe autrichienne en déplacement au Brésil en septembre 1996. Lors d'un match de barrage à Sao Paulo, Thomas Muster avait quitté le court dans le 5e set du match de double alors que les deux pays étaient à égalité une victoire partout. Il s'était dit exaspéré par le comportement des supporteurs locaux, qu'il accusait de lui avoir craché dessus, lancé des quolibets ou des projectiles. L'équipe autrichienne avait renoncé à disputer les deux derniers simples et le Brésil avait gagné par forfait. Quelques incidents avaient déjà émaillé, sur le sol brésilien, des rencontres de Coupe Davis, en 1992 contre l'Allemagne et en 1993 contre l'Italie.

L'Europe n'est pas en reste. Lors de la finale de Barcelone, en décembre 2000, le comportement de la foule espagnole avait été dénoncé par les joueurs australiens qui l'avaient jugé effrayant : *« Nous nous sommes sentis comme des animaux en cage »*, avait alors déclaré Mark Woodforde.

ARBITRES SPÉCIALEMENT FORMÉS

Depuis quelques années, les juges de chaise sont formés pour arbitrer ces matches très spéciaux et un texte est lu à l'orée de chaque journée afin de rappeler aux spectateurs qu'un excès de zèle pourrait entraîner un point de pénalité ou un jeu de pénalité. Mais, sur le fond, la Fédération internationale de tennis (ITF) hésite sur la vraie conduite à tenir. Ainsi, trois semaines après les incidents de Sao Paulo, Thomas Muster avait été sanctionné de 6 000 euros et la Fédération autrichienne de tennis avait écopé de 45 000 euros d'amende. Thomas Muster et ses coéquipiers avaient même risqué une suspension en Coupe Davis. La Fédération internationale avait préféré les ménager en qualifiant leur comportement d'injustifié. *« Je regrette d'avoir quitté le court mais c'est la situation la plus difficile à laquelle j'ai été confronté pendant toute ma carrière,* avait expliqué Thomas Muster. *Je craignais pour ma vie. J'ai dit au comité de mieux contrôler le tennis pour que ce sport ne devienne pas comme le football. »*

Brian Tobin, alors président de l'ITF, avait justifié ces sanctions, arguant du respect d'une certaine tradition en Coupe Davis. *« L'ambiance, c'est aussi ce qui fait le charme de la Coupe Davis,* avait-il indiqué. *Il faut savoir garder son sang-froid un peu plus que d'habitude. Nous espérons que ces sanctions financières serviront d'exemple* (...). *Les règles et les traditions de l'épreuve doivent être respectées. »*

Au terme de la finale Espagne-Australie, l'ITF avait confirmé ce prétendu « respect pour la tradition » en déclarant que l'épreuve s'était disputée dans des conditions normales. En revanche, en avril 2000, le comité directeur de la Fédération internationale avait disqualifié le Chili après les graves incidents qui avaient émaillé la rencontre Chili-Argentine et conduit les Argentins à se retirer. Dans un premier temps, le juge-arbitre avait accordé la victoire au Chili sur le score de 5-0. Le comité de la Coupe Davis, en entérinant cette décision, a simplement reproché à la fédération chilienne de ne pas avoir assuré le bon déroulement des matches.

Bénédicte Mathieu

BRUNO BADE / VANDYSTADT-ALLSPORT

20 septembre 2002 : Roland-Garros laisse éclater sa joie. Sébastien Grosjean vient de battre James Blake. La France mène 2-0 face aux Etats-Unis.

Une efficace machine à exhorter les foules

« S'il pète les plombs, c'est tout bon ! » Les nerfs de Marat Safin sont la cible désignée par le club des supporteurs de l'équipe de France. La vice-présidente, Sylvie André, une retraitée d'origine antillaise, en est la cheville ouvrière. Après la finale perdue à Nice en 1999, le noyau des 35 fidèles est devenu une association de 500 membres, efficace machine à exhorter les foules ou à démoraliser l'adversaire. *« Les jeunes joueurs, et surtout Arnaud Clément qui est toujours tourné vers nous, ont insisté pour que nous soyons très présents. »*

L'Aixois a convaincu ses coéquipiers d'aider financièrement le club à venir les soutenir jusqu'à la finale gagnée à Melbourne en 2001. *« Debout quand les joueurs sont assis, on vit les matches intensément. On est très fatigués après,* sourit Sylvie André. *Quand on se tait, ce sont eux qui nous demandent de continuer. »* A Bercy, ils seront 300 derrière le banc français. Impossible de les rater.

Thierry Henry frappe trois fois en Ligue des champions

UNE FRAPPE de l'intérieur du pied droit, un tir croisé du gauche, un coup franc en pleine lucarne : Thierry Henry n'a pas fait dans la demi-mesure, mercredi 27 novembre au Stade olympique de Rome, à l'occasion de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions. Le triplé de l'attaquant français a permis à Arsenal de remporter sa troisième victoire (3-1) de la saison à l'extérieur dans la compétition.

Les joueurs de l'AS Rome avaient ouvert la marque dès la 4e minute de jeu par Antonio Cassano, mais leur euphorie fut de brève durée puisque Thierry Henry, profitant d'un raté du défenseur romain Christian Panucci, égalisait à peine deux minutes plus tard. *« Il s'agit de notre meilleur match européen depuis que je suis à Arsenal,* a commenté l'entraîneur Arsène Wenger. *Thierry a été exceptionnel. Il a marqué trois buts différents les uns des autres, mais trois grands buts. »* Son homologue, Fabio Capello, a reconnu la supériorité du club londonien : *« Arsenal est l'équipe la plus forte en Europe aujourd'hui. »*

L'autre match du groupe B s'est soldé par un nul (1-1) entre Valence et l'Ajax Amsterdam. Le score était toujours vierge à la 88e minute avant que le Suédois de l'Ajax, Zlatan Ibrahimovic, n'ouvre la marque. Poussés par leur public, les Valenciens ont égalisé grâce à Angulo dans les arrêts de jeu.

Dans le groupe A, l'autre affrontement anglo-italien s'est terminé par la large victoire (4-1) de l'Inter Milan à Newcastle. Les Anglais ne sont jamais remis du but de Domenico Morfeo dès la 2e minute et de l'expulsion, par l'arbitre français Stéphane Bré, de Craig Bellamy trois minutes plus tard pour un coup de coude intempestif contre un défenseur italien. Des buts de Matias Almeyda, Hernan Crespo et Alvaro Recoba ont donné plus de relief à la domination des Milanais.

Dans l'autre rencontre de la poule, le FC Barcelone s'est imposé (2-1) sur le terrain du Bayer Leverkusen grâce à des buts de Javier Saviola et Marc Overmars.

La deuxième journée de la deuxième phase de la Ligue des champions, à laquelle ne participent pas les clubs français, se déroulera les 10 et 11 décembre.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Mario Cipollini** a été sacré « Vélo d'Or » mondial 2002 par le mensuel *Vélo magazine*, mercredi 27 novembre. Cette récompense clôture la belle saison de l'Italien, vainqueur de Milan-San Remo, de Gand-Wevelgem, de 6 étapes du Tour d'Italie, et du titre mondial sur route, à Zolder (Belgique). Le Français Laurent Jalabert (vainqueur de la Clasica San Sebastian), qui a pris sa retraite, s'est vu attribuer le « Vélo d'or » français.

■ **FOOTBALL : Luiz Felipe Scolari,** ancien sélectionneur du Brésil champion du monde 2002, a signé un contrat de deux ans pour prendre en charge l'équipe du Portugal.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 95** effectués le 27 novembre. **Premier tirage :** 9 ; 17 ; 20 ; 24 ; 26 ; 42 ; complémentaire 5. Rapports pour 6 numéros : 896 106 ; 5 numéros et complémentaire : 5 239,90 ; 5 numéros : 924,40 ; 4 numéros et complémentaire : 37,40 ; 4 numéros : 18,70 ; 3 numéros et complémentaire : 4,00 ; 3 numéros : 2. **Second tirage :** 1 ; 5 ; 9 ; 22 ; 29 ; 38 ; complémentaire : 41. Pas de gagnant à 6 numéros ; 5 numéros et complémentaire : 11 742,20 ; 5 numéros : 686,50 ; 4 numéros et complémentaire : 31,80 ; 4 numéros : 15,90 ; 3 numéros et complémentaire : 3,60 ; 3 numéros : 1,80.

AUJOURD'HUI

Les pluies gagnent tout le pays

VENDREDI 29 NOVEMBRE :
Lever du soleil à Paris : 8 h 21
Coucher du soleil à Paris : 16 h 56

Un vaste système dépressionnaire situé au nord de l'Atlantique influence les conditions météorologiques sur le pays. Une perturbation pluvieuse sera présente en début de journée sur l'ouest. Elle gagnera progressivement la plupart des régions. Les pluies seront parfois soutenues et le vent soufflera assez fort.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera bien instable avec de fréquents passages nuageux et des averses parfois orageuses. Le vent de nord-ouest atteindra 90 km/h près des côtes. Températures : 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Au lever du jour on profitera de quelques rayons de soleil. Le ciel se couvrira rapidement par l'ouest et l'après-midi il pleuvra sur l'ensemble des régions. Températures : entre 8 et 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les passages nuageux seront entrecoupés de quelques éclaircies. En cours d'après-midi les pluies gagneront la Champagne et la Bourgogne. Températures : 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel se couvrira en début de matinée et il pleuvra toute la journée. Quelques orages sur l'Aquitaine. Le vent d'ouest atteindra 80 ou 90 km/h près des côtes. Il neigera au-dessus de 1 000 mètres sur le relief. Les températures seront comprises entre 10 et 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. En début de journée le soleil fera quelques percées. Au fil des heures des pluies gagneront toutes les régions. Il neigera au-dessus de 800 mètres sur le Massif central, au-dessus de 1 000 mètres sur les Alpes. Températures : 7 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse quelques averses orageuses se produiront. Ailleurs, quelques gouttes ne sont pas à exclure. La tramontane atteindra 80 km/h. Températures : 15 à 19 degrés.

29 NOV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	11/17 P
Biarritz	9/12 P
Bordeaux	9/12 P
Bourges	6/10 P
Brest	7/11 P
Caen	7/10 P
Cherbourg	7/12 P
Clermont-F.	6/9 P
Dijon	5/10 P
Grenoble	7/12 N
Lille	6/9 N
Limoges	5/8 P
Lyon	6/11 P
Marseille	8/13 N
Nancy	5/9 N
Nantes	7/11 P
Nice	10/15 N
Paris	7/9 P
Pau	5/10 P
Perpignan	7/13 N
Rennes	6/11 P
St-Etienne	5/9 P
Strasbourg	5/9 N
Toulouse	5/10 P
Tours	7/9 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/32 P
Fort-de-Fr.	24/29 P
Noumêa	20/26 S
Papeete	25/31 P
Pointe-à-P.	24/31 S
St Denis Rêu.	22/28 P
EUROPE	
Amsterdam	6/11 N
Ath8nes	12/17 S
Barcelone	10/16 S
Belfast	6/9 N
Belgrade	5/12 S
Berlin	5/7 P
Berne	2/7 C
Bruxelles	6/10 N
Bucarest	3/11 S
Budapest	2/6 C
Copenhague	4/6 P
Dublin	5/9 N
Francfort	5/10 C
Gen8ve	5/8 C
Helsinki	-12/-9 C
Istanbul	6/12 S
Kiev	1/4 C
Lisbonne	12/18 N
Liverpool	4/9 S
Londres	5/9 C
Luxembourg	5/8 C
Madrid	3/12 N
Milan	8/13 P
Moscou	-15/-7 C
Munich	2/7 P
Naples	12/17 P
Oslo	-4/-1 *
Palma de M.	11/17 S
Prague	4/5 P
Rome	14/17 P
Sêville	7/18 S
Sofia	0/10 S
St-Pêtersb.	-11/-9 C
Stockholm	-3/2 C
Tênêrife	18/22 S
Varsovie	4/7 C
Venise	12/14 P
Vienne	5/7 C
AMÉRIQUES	
Brasilia	20/29 S
Buenos Aires	15/26 S
Caracas	26/32 S
Chicago	-3/7 C
Lima	17/18 P
Los Angeles	14/19 P
Mexico	10/20 S
Montrêal	-6/2 P
New York	-2/6 S
San Francisco	9/17 S
Santiago Ch.	10/24 S
Toronto	-3/3 P
Washingt. DC	-3/6 S
AFRIQUE	
Alger	11/18 S
Dakar	24/27 C
Kinshasa	23/29 P
Le Caire	12/23 N
Nairobi	16/27 S
Pretoria	19/30 C
Rabat	9/16 S
Tunis	11/20 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	24/33 S
Beyrouth	17/23 N
Bombay	25/34 S
Djakarta	25/29 P
Dubaï	19/26 S
Hanoï	18/23 S
Hongkong	19/22 P
Jêrusalem	11/17 S
New Delhi	11/26 S
Pêkin	-3/7 S
Sêoul	1/11 S
Singapour	26/32 S
Sydney	18/24 P
Tokyo	5/13 S

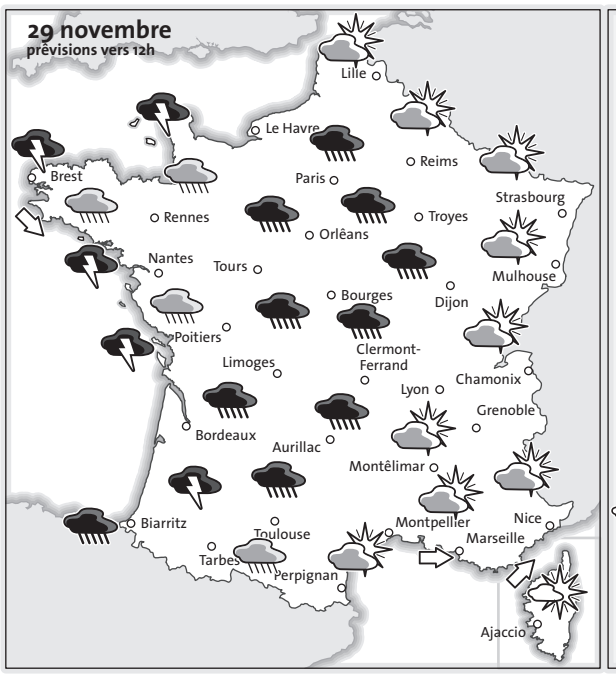

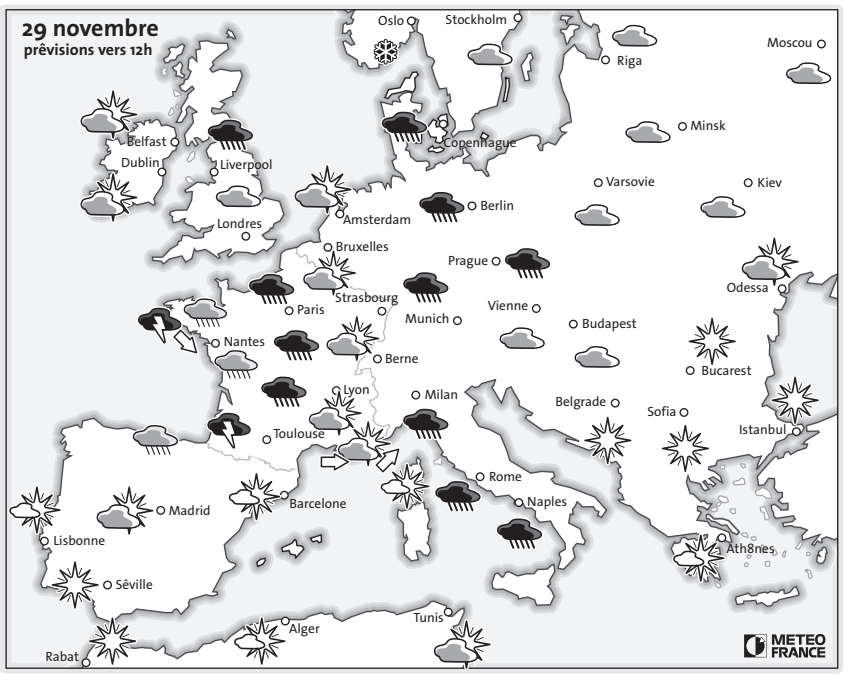

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

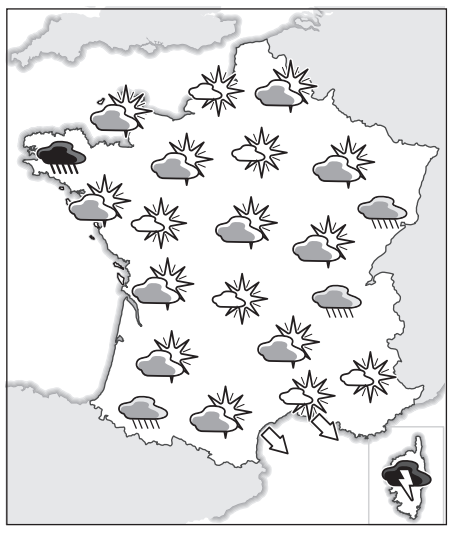

PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE

(Paris-Nice) 22
Paris-Nice : 22 vols par jour.
AIR FRANCE

Samedi 30 novembre : Sur un grand quart nord-est et les régions proches des Pyrénées, le ciel sera très nuageux et quelques averses se produiront. Sur le reste du pays les températures seront assez fraîches mais le soleil fera de belles apparitions.

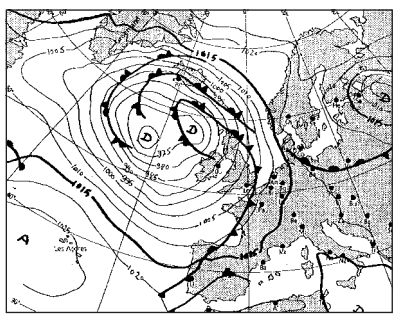

SITUATION LE 28 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

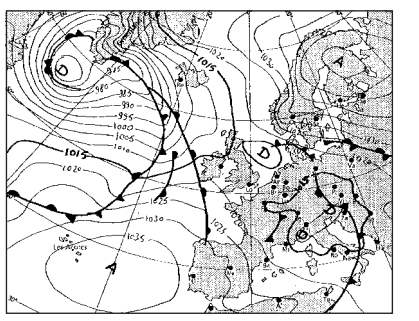

PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Soldats de plomb et figurines de collection proposés à Chartres

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

FANTASSINS, grenadiers, artilleurs ou dragons continuent de captiver des générations de collectionneurs. L'industrie du soldat de plomb, qui se développe en France à partir des années 1880, reste vivace jusqu'aux années 1960 ; elle ne se cantonne pas au seul domaine militaire et donne naissance à des figurines de personnages historiques de toutes époques, qui sont tout aussi recherchées aujourd'hui.

Moulés et peints à la main, soldats et figurines sont fabriqués par différentes maisons, dont les plus connues sont Lucotte et CBG. Ils se divisent selon leur âge en trois catégories distinctes : les « anciens » sont antérieurs à 1939, les « semi-anciens » datent des années 1945-1960, les « modernes » des années 1960 à aujourd'hui. Les anciens sont des jouets, les autres des pièces de collection réalisées comme telles. Leur valeur dépend de l'ancienneté et de l'état de conservation, qui doit être le plus proche possible de l'état d'origine : peinture écaillée, bosses et creux font immanquablement baisser les prix. Par ailleurs, les boîtes complètes comprenant plusieurs personnages restent toujours plus appréciées que les sujets à l'unité.

Modernes ou anciens, ces objets se retrouvent dans les ventes spécialisées, dont la prochaine a lieu à Chartres, samedi 30 novembre.

Un des lots les plus chers, présenté dans sa boîte en carton ornée de lettres dorées, est un ensemble de huit cavaliers de la marque allemande Haffner. Sans doute exécuté entre 1880 et 1910, cet ensemble en parfait état comprend un général et un officier accompagnés de six guides mesurant 70 mm, ce qui est rare (les dimensions habituelles se situent entre 54 et 60 mm) et permet des finitions plus détaillées (1 200 à 1 500 €).

Parmi les fabricants français, Charles Lucotte, potier d'étain, se lance dans la fabrication de sujets à partir des années 1885. Cette marque, qui n'a pas produit en grande quantité, intéresse beaucoup les collectionneurs. Dans la gamme ancienne, ils trouveront ici une série de douze dragons d'élite (350 à 400 €), une autre de six mamelouks (180 à 200 €) ou un lot de seize fantassins (180 à 200 €). La fabrication moderne est moins chère : cantinière avec son véhicule (80 à 100 €), ambulance attelée à deux chevaux (70 à 80 €).

BEAUTÉ DES SUJETS

La marque CBG, concurrent de Lucotte, est le fabricant le plus prolifique de l'époque, médaillé à des expositions pour la beauté de ses sujets. Dans la production ancienne, la vente propose des boîtes de personnages de diverses époques, de l'Antiquité au Premier Empire : douze archers de Jeanne d'Arc (80 à 100 €), douze mousquetaires de Louis XIII (80 à 100 €), sept lanciers polonais de l'Empire (100 à 120 €).

La maison Vertunni, active de 1930 à 1980, fabrique des figurines historiques et des soldats, qui sont présentés par lots : six personnages (Dagobert, Henri IV, Catherine de Médicis..., 150 à 200 €), huit soldats (officiers, grenadiers, chasseurs, lanciers, etc., 150 à 200 €).

Autre fabricant, Mme Métayer réalise, de l'après-guerre aux années 1960, des régiments complets, principalement du Premier Empire (à partir de 50 à 60 € pour des lots de quatre pièces).

Catherine Bedel

★ **Hôtel des ventes de Chartres, samedi 30 novembre. Exposition sur place le 29, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures ; le matin de la vente, de 10 heures à 11 h 30. Etude Lelièvre-Maiche Paris, tél. : 02-37-88-28-28. Expert : Jean-Pierre Stella, tél. : 01-46-33-40-50.**

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme),** du jeudi 28 novembre au dimanche 1er décembre ; tél. : 04-73-89-41-77.
● **Caen (Calvados),** du vendredi 29 novembre au dimanche 1er décembre ; tél. : 02-31-29-99-99.
● **Angoulême (Charente),** du vendredi 29 novembre au lundi 2 décembre ; tél. : 05-45-95-62-42.
● **Châteaumeillant (Cher),** les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 02-48-61-30-37.
● **Crest (Drôme),** les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 04-75-25-30-68.
● **Le Faou (Finistère),** les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 02-98-81-90-45.
● **Nîmes (Gard),** du samedi 30 novembre au dimanche 8 décembre ; tél. : 04-66-84-93-39.
● **Vannes (Morbihan),** les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 02-43-86-66-25.
● **Paris (boulevard Richard-Lenoir),** les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 01-45-89-32-07.
● **Niort (Deux-Sèvres),** les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 05-49-08-03-07.

COLLECTIONS

● **Périgueux (Dordogne),** livres gourmands, du jeudi 28 novembre au dimanche 1er décembre ; tél. : 05-53-05-94-60.
● **Montpellier (Hérault),** livres anciens, les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 04-67-61-96-71.
● **Sézanne (Marne),** livres, vieux papiers, les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre ; tél. : 03-26-80-76-01.
● **Paris (avenue de Clichy),** numismatique, le samedi 30 novembre ; tél. : 01-42-71-37-94.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 284

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

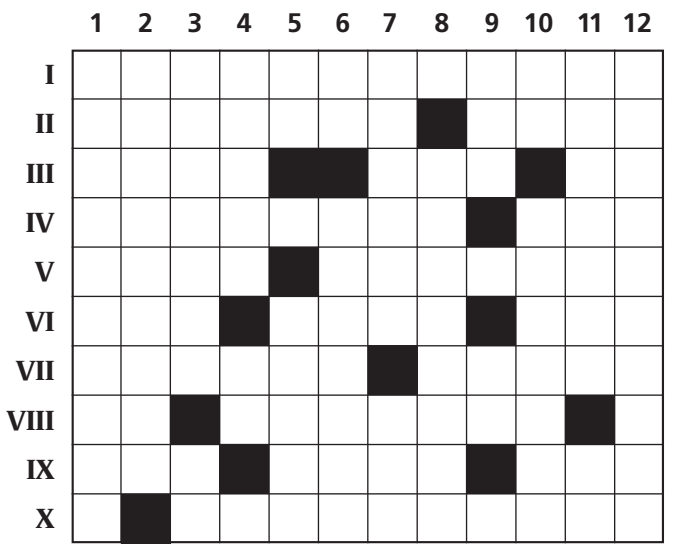

HORIZONTALEMENT

I. Evite les poursuites. - II. Sera difficile à contenir. Une quinte entre lui et le violon. - III. La mauvaise part de l'héritage. Risque de choquer. A peine fini il recommence. - IV. Propos de pierre qui ne laisse pas de marbre. Poète des mots et de la pierre. - V. Le premier fut le bon. Apporta de la douceur. - VI. Préférable à la force. Améliore la descente. Protège le sabot. - VII. Mal blanchies. Fruit acidulé. - VIII. Sans voile. Voile arrière. - IX. Résiste aux essais. Pli secret. Mal élu. - X. Chez eux, il n'y a pas de mal à se faire du bien.

VERTICALEMENT

1. Les plus forts enlèvent tout au passage. - 2. Est passée sans se faire voir. - 3. Enseigner derrière les barreaux. Pour tracer droit sur la planche. - 4. Ligne haute. Chez Eluard. - 5. Evitez de les recevoir. Vient de faire. - 6. Article. Un mou qui peut tout faire sauter. - 7. Attendre au bout de la ligne. Relié une fois retourné. - 8. Reprendre. - 9. En dix-neuvième position chez les Grecs. En longueur. - 10. Personnel. Préparée en cave. - 11. Font le cirque pour une friandise de la mer. Point de départ. - 12. Uniques en leur genre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 283

Horizontalement

I. Spéculatrice. - II. Tarabiscotés. - III. Atrium. Huent. - IV. Laon. Bras. Ti. - V. Atn. Pends. IV. - VI. Grèves. Oi. Ma. - VII. Masos. Préfet. - VIII. Is. Geai. Séti. - IX. Duègne. Uro. - X. Epées. Spleen.

Verticalement

1. Stalagmite. - 2. Patatras. - 3. Erronés. Dé. - 4. Caïn. Vogue. - 5. Ubu. Pesées. - 6. Limbes. AG. - 7. As. RN. Pins. - 8. Tchador. Ep. - 9. Roussies. - 10. Ite. Feue. - 11. Centimètre. - 12. Estivation.

L'ART EN QUESTION N° 302

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

Un génie dans la tourmente

EN JANVIER 1906, Modigliani arrive à Paris après avoir étudié la peinture dans les musées de Rome et la sculpture près de Carrare. Il s'installe à Montmartre, où il rencontre les artistes du Bateau-Lavoir, Picasso, Apollinaire, Derain, Utrillo... Très vite, il est un acteur passionné de cette vie de bohème où l'art et la littérature se mêlent aux plaisirs de l'alcool et de la drogue. Il assimile les dernières avant-gardes, du fauvisme au cubisme, et surtout il est très marqué par la découverte des arts primitifs. De sa rencontre avec Brancusi naît la certitude qu'il veut être sculpteur, mais sa santé, trop fragile, l'oblige à abandonner la sculpture, laissant comme témoignage de cette passion de nombreuses études, les *Cariatides*, aux lignes simplifiées et aux formes épurées, qui vont faire le succès de sa peinture.

Pendant les quelques années qui lui restent à vivre, il ne peint que des portraits : en trois ans, il en réalise près de deux cents. Dans cette troublante galerie s'alignent des femmes aux yeux en amande et au long cou de cygne, des nus majestueux aux formes souples et amples, ou encore des amis comme Soutine, dont il fit quatre portraits et une dizaine de dessins. Une centaine de ces portraits sont présents dans cette exposition, la plus importante jamais consacrée à Modigliani.

MUSÉE DU LUXEMBOURG

Amadeo Modigliani (1884-1920), « La Fillette en bleu », 1918. Huile sur toile, 116 × 73 cm. Collection particulière. Actuellement à Paris, au Musée du Luxembourg, pour l'exposition « Modigliani, l'ange au visage grave », jusqu'au 2 mars 2003.

En quelle année le palais du Luxembourg est-il devenu le Musée du Luxembourg, premier musée ouvert au public :

● en 1615 ?
● en 1750 ?
● en 1818 ?

Réponse dans *Le Monde* du 6 décembre.

Réponse du jeu n° 301 paru dans *Le Monde* du 22 novembre.

En 1851 a été créée à Paris la Société héliographique. Parmi les fondateurs se trouvaient : Hippolyte Bayard, Edmond Becquerel, Gustave Le Gray, Victor Regnault...

Abdelkrim Bahloul, réalisateur algérien vivant en France, tourne en Tunisie « Le Soleil assassiné », consacré aux derniers mois de la vie du poète algérien Jean Sénac. Incarné par Charles Berling, cet opposant à Boumediène croyait en la force des mots pour dépasser les conflits coloniaux

Algérie et France au miroir des vers de Jean Sénac

TUNIS
de notre envoyé spécial

En Tunisie, en quelque six semaines, puis à Alger pour quelques jours, Abdelkrim Bahloul, cinéaste algérien vivant en France – son premier long métrage, *Le Thé à la menthe* (1984), a marqué les cinéphiles –, veut s'essayer à dire sa douleur d'aujourd'hui au regard de la douleur d'un poète d'exception, mort à Alger en 1973, Jean Sénac.

Hallucinantes métaphores de la situation la plus immédiate, les poèmes de celui qui fut élu dès 1954 par René Char disent la corruption des êtres et des âmes, la violence de la rue et des campagnes, l'âpreté des combats à l'arme blanche, la masse noire des blindés et, par-dessus tout, la lassitude d'un peuple au corps bruni par le soleil et à l'âme noircie par les crimes. L'œuvre de Sénac plaide pour le dépassement des conflits coloniaux, de soi-même aussi, et veut entrevoir un monde pacifié, respectueux des identités culturelles.

Dans son film *Le Soleil assassiné,* Abdelkrim Bahloul décrit les derniers mois de la vie du poète, après qu'il a dû quitter une splendide villa surplombant la baie d'Alger pour se réfugier dans une pièce à moitié enterrée d'un faubourg misérable de la capitale. Le scénario, souvent bouleversant, mêle le récit de cette descente aux enfers et une fable, très largement autobiographique, qui raconte le destin de deux jeunes Algériens, Hamid et Belkacem, apprentis acteurs au sein du Conservatoire d'Alger, qui devront choisir, après la mort tragique de leur ami, de rester dans leur pays ou de s'exiler en France.

Ce matin de la mi-novembre, la baie de Tunis, gardée au sud par son majestueux pain de sucre, le Bou-Kornine, s'éveille dans la lumière d'un été indien tout à fait inattendu. Un temps béni pour la petite troupe réunie autour d'Abdelkrim Bahloul, sommée de passer la journée en maillot de bain sur la plage Hamilcar, au pied du palais présidentiel de Carthage, forteresse seulement gardée par quelques gendarmes curieux de cette journée pas comme les autres.

UNE VOLONTÉ D'AMNÉSIE

Charles Berling, dans un short madras droit resurgi des années 1970, contrebat une légère brise du nord en jouant au football avec les figurants. Tandis que les techniciens installent travelling, caméra et réflecteurs, le comédien propose à ses partenaires, tous très jeunes, une « italienne » de la scène qui se prépare. Elle a pour cadre la plage de Mostaganem, au tournant de 1970. Sénac est venu assister à un festival de théâtre universitaire où ses jeunes amis ont triomphé. Encore que... Le succès public ne peut leur faire oublier que le premier prix leur a échappé parce que le texte imaginé par Hamid a choqué les autorités. Sur le sable, les enfants expliquent leur mésaventure à leur idole, entourée d'une amie proche, Nathalie (Clotilde de Bayser), et de son fils adoptif, Jacques (Alexis Loret).

Sénac était barbu, ange décharné de la planète littérature ; Berling est glabre, mais on peut gager qu'il est jumeau de l'homme qu'il incarne par la fièvre de son regard, la tension de tout son être. Quant aux enfants, emmenés par Hamid (Mehdi Dehbi, acteur belge de 16 ans, d'origine tunisienne, qui se frotte ici à son premier rôle) et Belkacem (Ouassini Embarek, acteur français de 22 ans qui fit ses débuts dans *Bye-bye,* de Karim Dridi en 1995), on ne peut s'empêcher de penser au joli texte de Sénac, *Essayez d'écrire un poème sur l'arrivée des jeunes gens,* en les voyant débouler sur la plage, sac au dos, l'insouciance en bandoulière.

L'équipe de Bahloul, qui inclut aussi le Belge Charlie Van Damme, à la photo, dit par sa composition l'éclectisme du financement du film. Il est coproduit par Martine de Clermont-Tonnerre, France 3 Cinéma, Canal+ et l'Année de l'Algérie en France pour la partie française, par Luc et Jean-Pierre Dardenne pour la partie belge et par Bachir Derrais et la Télévision nationale pour la partie algérienne. Devis initial prévu par le réalisateur : 3,51 millions d'euros. Devis actuel du film : 2,29 millions d'euros, difficilement réunis malgré – ou en raison – des résonances très actuelles du scénario.

« J'ai senti tout de suite que le sujet du film était volcanique, explique Charles Berling. *Cette histoire sera vue et écoutée avec des yeux et des oreilles d'aujourd'hui tant elle construit de ponts entre la période où elle se situe et la nôtre. Car Sénac se demande comment solder la dette de la colonisation pour fonder un monde neuf où la mixité culturelle existerait dans la paix, une question qui vaut pour l'Algérie d'aujourd'hui comme pour la France et son immigration algérienne. Je suis honteux de savoir que ce film a tant de mal à exister. Le pari est tellement intéressant que je pensais naïvement que tout le monde se jetterait dessus. Eh bien non ! De nombreux producteurs ont été frileux, manifestant une volonté d'amnésie très bizarre. »*

JELLEL GASTELI

Charles Berling, en peignoir, incarne le poète Jean Sénac sur la plage de Mostaganem, au tournant de 1970.

« RÉPÉTITION EN PIEDS-NOIRS »

C'est pouquoi le tournage du film, qui devait avoir lieu au printemps, a été retardé. Il est réalisé essentiellement en Tunisie pour des raisons évidentes de tranquillité, même si les autorités algériennes s'étaient engagées à assurer la sécurité des techniciens et des artistes. Et, comme le dit Charles Berling, *« il est un condensé de toutes les difficultés de l'histoire des relations de la France et du Maghreb ».*

Une histoire que connaît bien l'acteur, dont une partie de la famille est constituée de pieds-noirs marocains. *« C'est la première fois que je participe à une fiction en compagnie d'un réalisateur et d'acteurs maghrébins. Notre relation ne peut pas être facile, elle est même parfois passionnelle depuis la préparation du film. Des moments de fraternité totale succèdent à des moments de totale incompréhension. Abdelkrim Bahloul est constitué de cette histoire, et il en est plus meurtri que moi, car lui est un exilé. »*

Un sentiment que partage Martine de Clermont-Tonnerre, qui ne connaissait ni Abdelkrim Bahloul ni Jean Sénac, mais qui a trouvé dans le scénario toutes les raisons de s'engager. *« J'ai eu la même impression de force que celle que j'avais eue en découvrant le scénario de* Central do Brasil. *Abdelkrim Bahloul, comme Walter Salles, écrit sans faire de concessions, sans chercher à séduire à tout prix tous les publics. »* Pour favoriser l'équilibre financier du projet, la productrice déléguée ne percevra pas de salaire, elle n'a inscrit aucun imprévu au budget et s'autorise un dépassement maximum de 76 000 euros.

Il est midi à Carthage. Tout le monde est prêt à tourner. Debout sur son chariot de travelling, Abdelkrim Bahloul interpelle les comédiens : *« Dernière répétition en pieds-noirs »,* crie-t-il avant de se rendre compte de son lapsus, qui déchaîne l'hilarité générale. *« En peignoirs »,* avait-il voulu dire...

Olivier Schmitt

Les prémonitions d'un poète assassiné

SI, EN FRANCE, beaucoup méconnaissent Jean Sénac, ami d'Emmanuel Roblès, natif d'Oran, d'Albert Camus, natif de Mondovi, et de René Char, beaucoup d'Algériens des deux rives de la Méditerranée se souviennent, et souvent vénèrent, cet écrivain né le 27 novembre 1926 à Beni-Saf, près d'Oran. Il a vingt ans quand commence sa carrière littéraire, sous le patronage de Roblès et de Simone de Beauvoir, qu'il rencontre en 1946. Il anime bientôt une émission sur Radio-Alger et commence la publication de ses poèmes dans des revues. En 1954, il démissionne de la radio et affirme son engagement en faveur de l'indépendance. La même année, *Poèmes*, son premier recueil, paraît chez Gallimard, préfacé par René Char.

C'est de France que Jean Sénac vit la guerre d'Algérie et en France qu'il rejoint les rangs du FLN. De retour à Alger en 1962, il est nommé conseiller du ministre de l'éducation du gouvernement Ben Bella et lance, un an plus tard, une nouvelle émission de radio, « Poésie sur tous les fronts », qui lui vaut une popularité considérable dans tout le pays. La chute du gouvernement Ben Bella, en 1965, marque le début de sa disgrâce. Il pourra pourtant continuer son émission jusqu'en 1972, année où la censure en ordonne l'arrêt définitif. Une humiliation supplémentaire pour le poète, déjà harcelé par le régime de Boumediène et contraint d'habiter une cambuse insalubre à Alger.

Hâve, barbu, presque chauve, Jean Sénac disait sa filiation d'avec Verlaine et Walt Whitman, mystique démocratique comme lui. Son espoir dans la création d'une Algérie nouvelle nous vaut un poème, *Citoyens de beauté* (1963), dont certains vers sont sus par cœur par beaucoup d'Algériens aujourd'hui encore : *« O Révolution patiente* (...), *oui, n'aie pas peur, dis-leur que tu es belle comme un comité de gestion, comme une coopérative agricole, comme une mine nationalisée, osons, ô mon amour, parer de fleurs nouvelles le corps du poème nouveau. »*

UN ÉROTISME SANS FREIN

Mais Sénac fut aussi un écrivain d'un érotisme sans frein à mesure que son âge avançait, disant sans précaution son homosexualité : *« Sous ton slip, j'écris je bois, je te caresse et t'obélisque, je vis la beauté je la meurs, je meurs je croîs je contrains, ton regard à l'espace ta vie, à la mort ta mort, à la vie je campe (Amériques prodigieuses !), (Je ne suis pas un morpion. Je suis un poète, une passiflore, dans la frénésie de ses rêves) »* (in *Sous un slip,* 1972).

Il fut enfin un poète visionnaire, comme l'attestent ces vers qui auraient pu être écrits à l'instant : *« (...) Cette terre est la mienne avec son amère liturgie, ses éclats orduriers, ses routes torves, l'âme saccagée, le peuple las (...). Avec son insolent lignage, ses cadavres climatisés, ses tanks et la puanteur du poème à la merci d'un cran d'arrêt (...) »* (in *Ordalie de novembre*, 1966).

Jean Sénac est mort à l'âge de 46 ans, assassiné le 30 août 1973 dans son trou d'infortune. Ses tueurs n'ont jamais été identifiés. Un amant, lassé de celui qui avait perdu jusqu'à la moindre illusion ? La police, qui le harcelait depuis de longs mois ? C'est plus vraisemblable.

O. S.

Actes Sud a publié, en avril 1999, « Œuvres poétiques », de Jean Sénac, préface de René de Ceccatty, postface d'Hamid Nacer-Khodja, 832 p., 30,34 €.

Abdelkrim Bahloul, cinéaste, réalisateur du « Soleil assassiné »

« L'arabisation jette aux orties un outil pour pénétrer le monde »

TUNIS
de notre envoyé spécial

Abdelkrim Bahloul, né en 1950 à Rebahia, en Algérie, vit en France depuis 1970. Ancien élève de l'Idhec, il s'est fait connaître du grand public en 1985 avec la sortie de *Thé à la menthe.* Depuis, il a réalisé trois longs métrages, *Un vampire au paradis* (1992), *Les Sœurs Hamlet* (1998) et *La Nuit du destin* (1999).

Est-ce que vous connaissiez l'œuvre et la personnalité de Jean Sénac avant d'écrire le scénario du *Soleil assassiné* ?

Quand j'étais élève au Conservatoire d'Alger, j'écoutais son émission à la radio, « Poésie sur tous les fronts », et je voulais y travailler. Le temps de me décider à entrer en contact avec lui, je suis parti vivre en France et je ne l'ai jamais rencontré. J'habitais à Paris quand j'ai appris sa mort. J'aurais voulu être en Algérie pour pouvoir exprimer ma honte.

Quand avez-vous décidé de lui consacrer un film ?

En 1991, quand les Algériens ont commencé de s'entre-tuer, j'ai pensé à Sénac, à ses poèmes, à ses prédications aussi, car il avait vu ce qui allait se passer. Devant la difficulté de trouver un producteur pour réaliser un documentaire sur sa personnalité, j'ai pensé que la voie la plus facile serait celle de la fiction. En 2000, la guerre civile perdurant, j'ai pensé que la figure de Sénac s'imposait. J'ai écrit le scénario avec l'aide de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz *[journaliste au* Monde, *auteur d'*Assassinat d'un poète, *éd. Jeanne Laffitte, 170 p., 12,20 €)]*, qui fut l'ami de Sénac, et celle de Jacques Miel, son fils adoptif.

Y a-t-il une part autobiographique dans votre scénario ?

Le personnage d'Hamid – qui écoute Sénac à la radio, écrit une pièce de théâtre, la présente au Festival de Mostaganem, joue la pièce déguisé en femme – est complètement autobiographique. Je me suis aussi souvenu de tranches de vie de deux jeunes étudiants de province tentés par la littérature et admiratifs de Sénac.

Les jeunes acteurs de votre film sont sanctionnés par les autorités pour avoir écrit leur pièce en français. Vous-même, pourquoi avez-vous choisi d'écrire dans cette langue ?

Je veux rendre hommage à la langue française, solaire quand il s'agit de Sénac, à la francophonie aussi, comme une chance d'ouverture sur le monde. Je suis ulcéré de voir cette chance saccagée. On jette aux orties un outil pour pénétrer le monde. L'arabisation actuelle est menée pour des raisons politiciennes. Au moment de l'indépendance, on parlait en Algérie des trois « R » : « RC », pour révolution culturelle ; « RI », pour révolution industrielle ; « RA », pour révolution agraire. On a tout inversé, et les trois ont été bâclées. On a ainsi favorisé la fuite de la jeunesse intellectuelle – entre 300 000 et 500 000 Algériens diplômés ont quitté leur terre – qui aurait pu construire un autre pays.

Propos recueillis par O. S.

La manifestation, qui programme des spectacles jusqu'au 18 décembre, fait le pari de l'éveil à la danse en proposant des actions artistiques animées par les chorégraphes et les danseurs invités

De lycées en théâtres, le festival des Iles de danses rencontre le public

***« PROFITEZ-BIEN** de ce qui vous arrive, gardez les yeux fermés et savourez la pression des mains de votre partenaire sur vos omoplates, votre nuque, votre front, il s'agit d'une conversation entre deux corps qui apprennent à s'écouter »*, commente d'un rire gourmand la chorégraphe Brigitte Seth, qui pilote les vingt-huit femmes et un homme (!), professeurs de philo, d'espagnol ou d'arts plastiques, réunis pour un stage de formation dans le cadre du festival des Iles de danses.

Pendant trois jours, dans le studio de répétitions du Théâtre Paul-Eluard, à Bezons, Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna, duo de danseuses expertes en piquantes dissociations d'idées et de gestes, entraînent les participants à percer l'énigme du *« corps du texte et vice versa »*. Quelques jours plus tôt, elles avaient dégoupillé au milieu d'une classe du lycée technique du Grand-Cerf, toujours à Bezons, leur *Curriculum vitae animé*, pseudo-conférence dansée, parlée, chantée, égrenant les étapes de leur parcours. Une bombe de fantaisie volée au quotidien scolaire, ça fait du bien !

Ces « actions artistiques », comme les a rebaptisées Jérôme Franc, directeur du festival depuis trois ans, concernent les douze chorégraphes et les quarante théâtres d'Ile-de-France participant à cette quinzième édition. Soit au total soixante-cinq représentations assorties de quelque mille heures de travail d'éveil actif. *« C'est la marque de fabrique du festival et j'y tiens*, remarque Jérôme Franc. *J'ai juste réorienté le contenu. Il ne s'agit plus de saupoudrer d'une heure d'atelier par-ci, par-là les écoles ou les associations, faisant croire aux gens qu'ils apprendront à danser. Il s'agit de mettre au point des opérations plus longues, mieux ciblées, inventées par les chorégraphes eux-mêmes, pour apporter des éléments de réflexion sur l'art chorégraphique, donner envie de découvrir en allant ensuite, pourquoi pas, au théâtre. Il s'agit d'abord d'émouvoir, pas de remplir les salles. »*

BRIGITTE EYMANN

Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna, qui présenteront un spectacle au festival des Iles de danse, ont aussi organisé un « Curriculum vitae animé », sorte de conférence dansée, dans un lycée technique de Bezons.

LE VERBE ET LE CORPS

Resserrées autour de la parole et du verbe – un parti pris paradoxal pour des danseurs mais qui fonctionne à merveille –, les actions artistiques grouillent de bonnes surprises : à côté des stages mis en place avec les rectorats de Créteil et Versailles, Martine Pisani invite ainsi le personnel de la mairie de Franconville à une promenade de détente avant d'entrer en studio. Sabine Macher, danseuse et écrivain, s'adresse à tous ceux *« qui n'ont pas peur de se mettre en mouvement et d'écrire à la main »*. Conférences dansées, numéros surprises, les chorégraphes proposent aux théâtres, qui disposent en fonction de leur public. *« J'accueille régulièrement le stage pour les professeurs*, explique Monique Ungar, directrice du Théâtre Paul-Eluard de Bezons, labélisé Plateau pour la danse depuis 1999. *Les enseignants sont les premiers curieux, les meilleurs relais auprès de la jeunesse. J'ai démarré il y a sept ans avec zéro spectateur, je compte aujourd'hui 300 abonnés pour 26 000 habitants. »*

Au Théâtre de la Coupole, scène nationale de Sénart, Jean-Michel Puiffe, en poste depuis un an, a opté pour le stage Danse au lycée : *« Qu'y a-t-il de plus passionnant*, dit-il, *que de mettre pendant cinq jours un théâtre à la disposition d'ados pour construire un spectacle de vingt minutes ? »* C'est Michel Schweizer qui se confronte depuis trois jours à une trentaine de jeunes de 17 ans. *« Ils étaient très inquiets de ce que nous allions pouvoir fabriquer ensemble*, explique cet homme qui met à nu tous les subterfuges de nos vies dans son spectacle *Kings*. *J'ai vite dédramatisé le stage en lui redonnant une dimension humaine. J'essaie de les amener à parler d'eux, de leur environnement, de leur avenir. Ils sont très disponibles finalement, grâce surtout à leur professeur de français qui les a initiés à l'histoire de l'art. »*

Pas si simple néanmoins d'endosser les habits de l'agent culturel ou du pédagogue ! *« Ma première réaction est toujours de refuser ces interventions beaucoup plus sociales qu'artistiques*, reconnaît Bud Blumenthal, qui vient de conclure un stage avec des élèves d'un lycée de bureautique. *Mais j'accepte toujours, car au bout du compte c'est très sain, très perturbant aussi, d'inventer des rencontres avec les gens. On apprend beaucoup sur soi, sur son travail. Je me sens une sorte d'obligation morale de partager ce que je fais avec des jeunes qui sont peu ou prou mon public de demain. Certains ne savent même pas ce que chorégraphe veut dire ! »*

L'émission « Star Academy » est régulièrement citée comme référence en matière de danse. *« On a compris qu'on pouvait s'emparer de la danse contemporaine parce qu'elle mélange de nombreux styles*, raconte Jennifer Bernard-Duverly, 18 ans. *D'ailleurs on a tous décidé d'aller voir le spectacle de Bud le 14 décembre et on emmène même nos familles. »*

Rosita Boisseau

Iles de danses, 1 *bis*, passage Duhesme, Paris-18e. Tél. : 01-55-79-09-09. Jusqu'au 18 décembre. Prochains spectacles : *Utopie*, de Michèle-Anne de Mey, le 30 novembre à Colombes ; *Kings*, de Michel Schweizer, le 4 décembre à Moissy-Cramayel. *Les Entrailles de Narcisse*, de Bud Blumenthal, le 14 décembre à Vanves.

Une association d'historiens et d'archivistes plaide pour une localisation proche de Paris

Plusieurs sites à l'étude pour la future cité des Archives nationales

L'ASSOCIATION Une cité pour les Archives nationales a organisé une rencontre à la Sorbonne, le 7 novembre, presque un an jour pour jour après le colloque tenu au Conseil économique et social, par la même organisation. A l'époque, les plus hautes autorités de l'Etat, le président de la République, Jacques Chirac, comme le premier ministre, Lionel Jospin, s'étaient engagés à réaliser un nouveau centre pour les Archives nationales. Douze mois plus tard, les promesses sont toujours à l'ordre du jour, mais aucun site n'est encore choisi pour implanter cette cité. Et les difficultés rencontrées par les Archives nationales – manque de place, engorgement – se trouvent aujourd'hui accrues par la fermeture pour travaux de la salle de consultation des documents (Caran) et le transfert des activités de communication à l'extérieur de son quadrilatère parisien (hôtels de Rohan et de Soubise).

Du 13 au 16 novembre, la réunion annuelle des directeurs des institutions nationales d'archives (Citra) s'est tenue à Marseille. A cette occasion, Gérard Ermisse, chef de l'inspection générale des Archives de France, a révélé une étude destinée à mieux connaître le profil des utilisateurs d'archives. Ces derniers sont majoritairement des « amateurs » qui l'emportent numériquement sur les « chercheurs ». Les professionnels représentent en effet 19 % du public ; les amateurs d'histoire locale ou générale, sont deux fois plus nombreux (38 %) ; les généalogistes exclusifs constituent 36 % du lectorat et 7 % du public est composé de ceux qui effectuent des recherches ponctuelles, souvent d'ordre personnel, dans le cadre de démarches juridiques ou administratives.

Ces nouvelles pratiques expliquent l'embouteillage des archives nationales, aggravé par la saturation des bâtiments parisiens. D'où la demande d'une nouvelle cité des Archives. Le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, est donc à la recherche d'un terrain lui permettant de réaliser ce projet dans des conditions financières optimales. Il a donc tout naturellement regardé du côté de Fontainebleau où depuis les années 1970 existe un centre d'archives sous-exploité.

Ce centre a l'avantage d'exister, sur un terrain appartenant à l'Etat. Il peut être modernisé et agrandi. Il a contre lui d'être loin de Paris, mal desservi par les transports en commun et dans un environnement médiocre. C'est pourquoi les membres de l'association, et notamment Georgette Elgey, l'historienne de la IVe République, militent pour deux autres sites évoqués, parmi d'autres, par la directrice des Archives, Martine de Boisdeffre. A savoir Saint-Denis, à proximité de l'université Paris-IX, au bout de la ligne de métro 13, et Bercy, à la limite du boulevard périphérique parisien, sur un terrain qui appartient à la SNCF. Cette dernière en veut un prix très élevé, indique Georgette Elgey.

400 KILOMÈTRES LINÉAIRES

En revanche, la municipalité de Saint-Denis serait désireuse d'accueillir la future cité, surtout après l'arrêt du projet d'exposition internationale qui devait se tenir sur son territoire. Un troisième site se trouve actuellement en discussion. Il s'agit du terrain militaire du Fort-Neuf, à Vincennes, que l'ancien ministre de la défense du général de Gaulle, Pierre Messmer, avait lui-même évoqué lors de la rencontre du Conseil économique et social et que la mairie de Vincennes met en avant. Les besoins des Archives nationales se montant à 400 kilomètres linéaires et l'enveloppe prévue par le ministère de la culture se limitant aux environs de 90 millions à 100 millions d'euros, le choix du site (et son coût) sera capital.

Pourquoi l'association veut-elle que les Archives nationales restent à Paris ou dans sa périphérie immédiate ? *« Le service des Archives est le service culturel le plus décentralisé de France*, indique Isabelle Neuschwander, conservatrice générale du Patrimoine et secrétaire générale de l'association. *Il existe en effet dans chaque département un service d'archives qui fonctionne très bien. Et les conseils généraux dépensent beaucoup d'argent pour moderniser ou créer de nouveaux bâtiments. C'est le cas du département des Bouches-du-Rhône qui vient d'investir 64 millions d'euros dans un tel centre. Enfin, les Archives du monde du travail sont installées à Roubaix et les fonds d'Outre-mer à Aix-en-Provence. Mais il faut aussi prendre la dimension politique des archives. Elles ont une dimension scientifique mais également citoyenne. Elles doivent être au cœur de l'Etat, à proximité des centres de décision et des centres de recherche, des universités, comme de la Bibliothèque nationale de France. »*

Emmanuel de Roux

« Nouveaux réactionnaires » : un manifeste en réplique

LE LIVRE de Daniel Lindenberg, *Le Rappel à l'ordre* (Seuil, 96 p., 10,5 €), publié dans la collection dirigée par Pierre Rosanvallon, et qui s'en prend à ce qu'il appelle *« les nouveaux réactionnaires »*, ne cesse de susciter des polémiques (*Le Monde* du 22 novembre).

Les intellectuels mis en cause par l'historien réagissent aujourd'hui dans *L'Express* en signant un « Manifeste pour une pensée libre ». Signé par Alain Finkielkraut, Marcel Gauchet, Pierre Manent, Philippe Muray, Pierre-André Taguieff, Shmuel Trigano et Paul Yonnet, ce texte qualifie de *« dénonciation ignominieuse menée avec des moyens qui rappellent les plus beaux jours du stalinisme »* l'essai de Daniel Lindenberg, animateur de la revue *Esprit*. Présenté par le journaliste Eric Conan, lui-même ancien rédacteur en chef d'*Esprit*, ce manifeste affirme que *« pour certains, la vérité semble insupportable »*. Une *« vérité »* que les signataires résument ainsi : *« Oui, nous pensons qu'il faut analyser et discuter les insatisfactions ressenties par beaucoup de Français, qui n'ont que le suffrage universel pour les exprimer. Oui, nous nous inquiétons de l'indifférence croissante des élites abandonnant le peuple à son sort – insécurité publique et sociale – pour mieux condamner les formes que prend son désarroi. Oui, nous pensons que la promotion soixante-huitarde de la jeunesse au rang de valeur suprême est un mauvais service à lui rendre. Oui, nous refusons de voir l'école de la République abandonner les plus démunis et les enfermer dans leur condition en abjurant la culture générale et les savoirs. Oui, nous déplorons la dépolitisation des hommes encouragés par un discours des droits de l'homme enchanté de lui-même, sourd à toute idée de dette, d'obligation et de responsabilité pour le monde et qui évite de penser la géopolitique et les rapports sociaux. Oui, nous pensons que l'abandon progressif du modèle français d'intégration, fait d'exigences et de générosité, est une erreur dont les populations issues de l'immigration sont les premières victimes. Oui, nous redoutons, face à certaines prétentions islamiques, la naïveté de ceux qui dénoncent par ailleurs le retour de l'ordre moral derrière toutes interrogations sur l'omniprésence de la pornographie, tout en traitant d'"islamophobe" ceux qui critiquent la misogynie de l'intégrisme religieux musulman. Oui, nous craignons l'abandon des principes de la laïcité, dépréciés parce que leurs bienfaits pacificateurs ont fini par paraître évidents. Oui, nous osons parler d'antisémitisme ou de judéophobie quand des synagogues flambent dans le silence. »*

Enfin, les signataires s'honorent d'être *« la cible »* de ce qu'ils nomment une *« tentative dérisoire et monstrueuse de fascisation de l'inquiétude et de la pensée libre »*.

INSTANTANÉ À LA RECHERCHE DU LAPIN FLUO

Retour définitif et durable de l'être aimé, mis en scène par Ludovic Lagarde au Théâtre national de la Colline, n'est pas un spectacle mais un commando sarcastique, mené par une femme (Valérie Deshwood) et deux hommes (Philippe Duquesne et Laurent Poitrenaux). Tous les trois portent un survêtement noir, des baskets noires et des lunettes à monture noire. La première image nous les montre soudés en un seul corps à six jambes et deux bras, planté sur un plateau ovoïde, noir lui aussi.

Le temps de la représentation, ce corps ne va cesser de se faire et se défaire, en une gestuelle mise au point par la chorégraphe Odile Duboc, qui cite et détourne la maladresse syncopée des personnages de jeux vidéos. De la même manière, les voix des trois impétrants sont malaxées, avec l'aide de l'Ircam, par une technique qui introduit échos et distorsions.

Nous avons donc, sur le grand plateau de la Colline, trois acteurs-machines, à la fois danseurs, patineurs et scaphandriers, qui parlent et évoluent comme s'ils étaient en apnée en quelque eau profonde, dans un silence bruissant de sons et de mots remixés. Ces trois spécialistes sont investis d'une mission : faire remonter à la surface, en l'occurrence la conscience des spectateurs, le *Retour définitif et durable de l'être aimé*. Soit une histoire qui commence par l'apparition d'un lapin fluo, et se termine par celle d'un homme posté sur un balcon parisien, après avoir flirté avec les hauteurs alpines où les vaches « emmontagnent ».

Cette histoire explose en une multitude de récits, notations, sensations, tissés d'humour et de désamour. Elle est aussi réelle et déjantée que le lapin fluo, vert intense dans son champ abandonné, menant sa vie, indifférent à l'idée de son étrangeté. Une étrangeté après quoi court la mise en scène de Ludovic Lagarde. Plombée par la technique gestuelle et sonore, la prestation de ses trois scaphandriers, certes virtuose, reste totalement formelle. Et l'on attend en vain que le lapin fluo décolle des fonds marins où le spectacle l'entraîne.

Brigitte Salino

***Retour définitif et durable de l'être aimé*, d'Olivier Cadiot. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. M° Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 12 € à 24,50 €. Jusqu'au 20 décembre.**

LE BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE

-10% À -20%
SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES ET CANAPÉS
-10% SUR FIRST TIME, MODENATURE, ORIZZONTI, JULIE PRISCA ET UNE SÉLECTION DE CINNA
-15% SUR ARTELANO
-20% SUR STEINER ET PELLETEY...

-25%
SUR UNE SÉLECTION DE LITERIES
JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE

LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE, 24 RUE DE SÈVRES, 75007 PARIS. 01 44 39 80 00 - MÉTRO SÈVRES-BABYLONE

Anniversaire Trente ans d'« Art Press » à Beaubourg

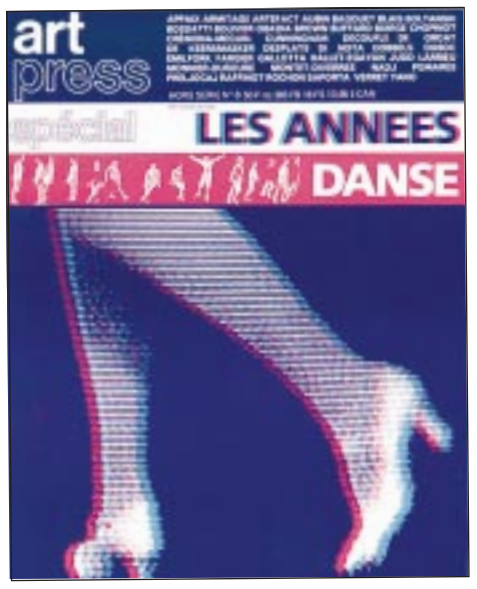

PARIS La revue *Art Press* a 30 ans : c'est vieux, pour qui voulait être une vitrine des avant-gardes. Elle fête son anniversaire à Beaubourg – avec des rencontres, des débats, des lectures, des projections de films et de vidéos : cela semble bien institutionnel. Et pourtant, si nombre de ses lecteurs sont nés après elle, qui pourrait imaginer un monde sans *Art Press* ? Un monde sans débats, sans polémiques, sans partis pris ? Institutionnelle ? Elle sait encore se moquer d'elle-même, comme en témoigne l'épatant article d'un de ses rédacteurs, Richard Leydier, dans le supplément anniversaire publié avec la livraison du mois de novembre. Il y reproduit, entre autres, une œuvre créée par Ben en 1988, et intitulée *Fauteuil dictatorial* : il est fait de piles d'*Art Press*.

Catherine Millet a fondé la revue en 1972. Elle avait 24 ans, venait de quitter *Les Lettres françaises*, qui l'avaient licenciée à cause de sa proximité avec le groupe Tel quel, et rêvait de défendre l'art conceptuel et le groupe Support/Surface. Elle relève ce reproche : *« Quand nous avons créé* Art Press, *il n'y avait pas beaucoup de concurrence. Nous avions donc à l'époque un discours bien plus autoritaire qu'aujourd'hui. Il était très inspiré par les sciences humaines, qui dans les années 1970 avaient des prétentions scientifiques. Nous avions une vision de l'histoire. L'histoire de l'art allait dans un sens, pensions-nous, et nous allions avec elle dans la bonne direction. »* Le « pouvoir » d'*Art Press* est aujourd'hui très relatif, au regard de celui du marché de l'art, ou des musées. Selon Catherine Millet, *« le marché a pris une telle ampleur que la critique compte pour presque rien. Ou alors, auprès d'un public d'étudiants, ou d'amateurs qui ne sont pas obsédés par les cotes. On peut même être perçu comme une alternative. »*

Quant au style, il faut encore lire Richard Leydier, qui évoque à propos de certains articles *« une prose comique camouflant une absence de contenu »*. La critique en général, et *Art Press* en particulier, ont tendance à jargonner. La faute à leur sujet, pour Catherine Millet qui plaide qu'interviewer Roland Barthes ou Jacques Lacan n'incite pas à la facilité, mais qui reconnaît *« avoir parfois publié des textes un peu béton »* pour certains de leurs épigones.

La faute aussi, dit-elle, à l'amateurisme revendiqué d'une partie de ses collaborateurs : *Art Press* est aujourd'hui encore une revue qui encourage les auteurs débutants : *« Nous en consommons beaucoup, si j'ose dire,* explique Catherine Millet. *Rédiger nos pages de comptes rendus d'expositions est un travail plutôt ingrat, mal payé. Cela permet plutôt à des jeunes de démarrer, de s'exercer au métier. »*

C'est une des originalités d'*Art Press*, par rapport aux autres mensuels qui, à cause de leurs délais de parution, traitent des expositions avant leur ouverture. Ici, on commente une exposition quand elle a eu lieu, pas avant. Certes, l'événement est terminé au moment de la publication, ce qui ne fait pas toujours plaisir, aux galeries notamment. Mais le critique n'est pas un porte-voix, ni un porte-plume, et il peut porter un jugement réel. Catherine Millet tient absolument à ce rôle actif : *« Un critique d'art doit être engagé dans l'actualité. Il n'est pas seulement spectateur, mais aussi acteur. Si tu n'as pas l'ambition d'écrire l'histoire de ta propre époque, à quoi tu sers ? Si un artiste auquel on croit est négligé par le marché ou les institutions, c'est notre devoir de le rendre visible. Certes, cette responsabilité, je m'en suis autoinvestie. Mais je n'ai de comptes à rendre à personne. »*

Harry Bellet

« *Art Press* a 30 ans », Centre Pompidou, Paris-3e. Jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 novembre, de 19 h 30 à 23 h 30, grande salle, niveau – 1. Renseignements : 01-44-78-46-52. Photo : couverture du hors-série n° 8, « Les années danse », 1987.

Sélection disques jazz et blues

CHARLIE HADEN ET MICHAEL BRECKER

American Dreams

En tout petits caractères sur la pochette : « featuring Brad Mehldau and Brian Blade ». Un disque qui se permet de ranger ces deux-là, le pianiste et le batteur, au rayon des partenaires discrets s'annonce bien. Ils sont d'ailleurs remarquables. Autant que les stars, le contrebassiste Charlie Haden et le saxophoniste Michael Brecker, dont les noms rayonnent en graphisme de néon. Thèmes mélodieux jusqu'à l'indécence ; tempi medium jusqu'à la nonchalance ; violons aux bercements automnaux comme il convient, il doit être très possible de détester ce disque. L'ennui, c'est que c'est un disque de musiciens (écouter onze fois le premier air, *American Dreams,* le cinquième, *Prism,* de Keith Jarrett, le huitième, *Ron's Place,* de Brad Mehldau, et le *Bird Food* d'Ornette Coleman), un disque de musiciens pour musiciens et pour grand public. Sonorité lumineuse, phrases d'une maîtrise exceptionnelle qui rend heureux (le ténor de Brecker), énorme présence discrète du contrebassiste, prise de son artiste de l'immense Jay Newland : laissons les demi-niais à leurs oignons, ce disque est un disque pour musiciens intransigeants et grand public rêveur. – F. M.

1 CD Universal/Gitanes.

STEFANO DI BATTISTA

Round about Roma

Depuis la nuit des temps, la présence de cordes dans le jazz divise. On aime ou pas, pas de demi-mesure. Assumons donc que, tant qu'à avoir violons, violoncelles et contrebasses avec un soliste, une voix, que cela soit Hollywood et romantisme en surmultiplié. Ce à quoi répondent pleinement le saxophoniste Stefano di Battista et l'arrangeur Vince Mendoza dans *Round about Roma*. Di Battista joue/chante la ville de Rome et Roméo et Juliette en affirmant la toute-puissance de la mélodie. Soliste, il se laisse happer – mais pas engloutir – par les drapés et coulés des cordes. Eric Legnini (piano), Rosario Bonaccorso (contrebasse) et André Ceccarelli (batterie), ses compagnons en plongée lyrique, avancent dans des intentions similaires. Adhésion sans retenue. – S. Si.

1 CD Blue Note/Capitol Records.

SERGE PEY ET ANDRÉ MINVIELLE

Nous sommes cernés par les cibles

Voix de stentor, grelots, poèmes et bâtons de Serge Pey ; musiques et chants de Serge Pey. Poèmes cris graffitis : le griot du Béarn – Minvielle, passager clandestin de toute la musique free de ces vingt dernières années. Avec le performeur politique Pey, voix éraillée et génie du verbe, ils alignent leurs talents sur quinze titres dont celui de l'album : lequel est un texte d'agit-prop dit au mégaphone. C'est toujours la même chanson : dans trente ans (voir les situs, Perec, Coltrane, Ayler), des nigauds pomponnés les présenteront dans de petites revues glacées comme les incontournables des années 2000. Pour l'instant, ils chantent et performent, à Toulouse, Uzeste, au Mexique ou sur la Lune, partout où il y a des pauvres et des opprimés. Avec rage, joie et cet orage du bonheur qu'ils déclenchent partout. La poésie actuelle, c'est eux. La variété tous publics aussi. Personne ne le voit. – F. M.

1 CD Labeluz/Harmonia Mundi.

COMPILATION

Le Blues 1925-1952

Ce coffret traite du blues en 72 chansons et 3 CD, l'un pour le blues acoustique, le deuxième pour l'arrivée de l'électricité et de la modernité d'après 1945 ; le troisième est consacré aux femmes, chanteuses et/ou instrumentistes. Cela va des artistes les plus repérés (Big Bill Bronzy, Lonnie Johnson, Champion Jack Dupree, Leadbelly, John Lee Hooker, Muddy Waters, Jimmy Rogers, B.B. King, Ma Rainey, Bessie Smith, Helen Humes...) aux plus enfouis (Barbecue Bob, The Florida Kid dans une charge féroce intitulée *Hitler Blues,* Dr. Ross et son *Country Clown,* The Yas Yas Girl ou Victoria Spivey dans un savoureux *Christmas Morning Blues.*) C'est Noël ! Et oui, justement. – S. Si.

1 triple CD Body & Soul/Night & Day.

MUSIQUE • L'Atelier Renault accueille le DJ pour la sortie de son album Soulshine

Cam en concert joue l'acoustique, le jazz, le rap, le pastiche

SEPTEMBRE 1968, l'intellectuel maoïste Robert Linhart embauche chez Citroën. L'atelier de construction automobile est une sorte d'enfer. Peu après, les enfants gâtés des Champs-Elysées iront boire des cocktails dans des carapaces de voiture stylisées au Pub Renault, sur les Champs-Elysées, jusqu'à ce qu'une bombe ne le fasse voler en éclats. En 2002, le lieu, rebaptisé « L'Atelier Renault », a enterré la lutte des classes au profit du sound design – ou comment offrir un fond musical aux dîneurs.

Des Mégane kaki clair sont suspendues au plafond, les tables s'alignent sur des pontons de verre en suspension, et une société d'« environnement sonore », Times 4 Play, est chargée d'organiser le décor auditif. Depuis le début de l'année, chaque jour, en début de soirée (happy hour), un album est présenté – tendance électronique. Une fois par mois, un artiste se produit, et c'est gratuit. Le 27 novembre, Cam, qui a volontairement abandonné la particule de DJ, trop connotée clubbing, après avoir opéré un recentrage à deux bandes vers l'acoustique et le jazz, et vers la culture hip-hop, celle du rap des origines (du Bronx) basée sur l'idée de la fête, de la danse aux techniques d'échantillonnage des musiques noires. Il en a fait la démonstration dans *Soulshine*, son dernier album, édité par Inflamable Records, le label qu'il a fondé en 1995, distribué par Columbia/Sony – puisque Cam aime à fréquenter les marges tout en flirtant avec l'appareil commercial.

TALENTS DE METTEUR EN SCÈNE

Cam est un excellent DJ (un disc jockey qui passe les disques qu'il aime, les scinde et les marie à son goût). Précurseur du hip-hop en France, il a fait les belles heures de Radio Nova après avoir traîné, lui, petit Blanc né en 1973, pianiste précoce et fils d'un père restaurateur féru de jazz, dans les soirées les plus barbares du rap français quand il n'était pas encore commercialisé. En deuxième partie de soirée, chez Renault, Cam, aux platines, joue des disques rares, des ovni de musiques noires et croisées, des trucs de la rue américaine, et par conséquent française.

Ces talents de metteur en scène musical lui ont valu d'être gratifié à Londres en septembre d'un prix lors des Official UK Hip-Hop Awards, celui du meilleur artiste européen. On comprend ici le prestige dont jouit Cam parmi la tribu hip-hop – et pop (de Carole Laure à Jean-Louis Murat à qui il a prêté main forte).

On retrouve DJ Cam aux racines du hip-hop français, à celles de la *french touch* du milieu des années 1990, avec DJ Shadow, Motorbass, etc. Il est d'ailleurs alors happé par la techno (on ne dit pas encore musiques électroniques). Entre dans la mode (Armani, Junko Shimada) qui adopte le genre pour ses défilés.

Lui, l'amateur de *« abstract hip-hop »*, de hip-hop instrumental, de jazz échantillonné, est rattrapé par Moby, par Saint-Germain et tous les sans-talent qui piquent la voix de Bessie Smith ou des phrases de Miles Davis pour bâtir des tubes périssables. Musiques de polar, musique de parfums. C'est un piège, Cam essaie de s'en tirer.

Soulshine est un album acoustique, joué avec de vrais instruments et qui ressemble à du sampling. Cam le transpose en concert. Car, à l'instar de Laurent Garnier, qui y réussit médiocrement, Cam désire jouer pour de vrai – ce qui fait l'objet de la première partie de soirée à l'Atelier Renault.

En sextet, Cam aux platines et machines, les autres (basse, batterie, trompette, saxophone, piano) gravitant dans les formations de Flavio Bottro, Di Batista ou Eric Truffaz dont ils n'ont pas le talent.

Anggun, chanteuse de variété d'origine indonésienne protégée de Jean-Jacques Goldman, figure au générique de *Soulshine* – mais également le rappeur Donnie ou le groupe funk Caméo.

Anggun étant en tournée au Canada, c'est China, fille de Dee Dee Bridgewater, qui assure chez Renault la bonne marche de Summer In Paris, imparable machine à la rythmique enlevée évocatrice du triangle Saint-Germain-des-Prés, rue Saint-Honoré et Champs-Elysées. On préférera le Cam pasticheur, repatinant à la fin du set acoustique les accords de *Billy Jean* de Michael Jackson ou ceux des *Trois jours du Condor* de Sydney Pollack.

Véronique Mortaigne

Cam le 27 novembre à L'Atelier Renault. Prochain concert : DJ Cam Sound System (en DJ) le 19 décembre au WAG à Paris.

Jean-Luc Ponty, l'éternel retour

Le violoniste prodige des années 1960, compositeur et pionnier de l'électronique en jazz, qui s'est associé à Frank Zappa ou à Tony Williams, est en concert à Paris

BRUNO GARCIN-GASSER

SUR SON SITE, il est en spahi, chéchia et bas blancs, le visage rond au sourire d'enfant, genoux un rien cagneux : Jean-Luc Ponty, 5 ans, joue du violon au jardin. Ce soir (il a un peu grandi), il se tient droit, sourit à chaque phrase, excellente éducation. A Avranches, dans les années 1950 (pas de télé, mais la radio anglaise), M. Ponty, professeur de musique, menaçait de virer le jeune Varin (ci-devant ingénieur des Ponts) s'il continuait d'initier son fils aux *« musiques de sauvages »*. Ponty 2002 répond avec distance et distinction, réfléchit avant de répondre, regarde dans les yeux. Il ne fait jamais l'artiste (ça repose). En toute logique, il ne devrait plus tarder à passer son Prix de conservatoire. Ou le bac. Ou la communion. Il a soixante ans depuis soixante jours. Il fait sonner le mot « sexagénaire » comme un bon tour qu'il se jouerait.

Chez lui, à Paris, l'intérieur est bourgeois (tentures, fauteuils, sobriété), sensiblement ordonné par une femme : *« Je n'ai pas besoin de faire le fou dans ma vie, je le fais assez dans la musique. Ou alors, sans doute le suis-je... »* Envisage-t-il d'arrêter de jouer autour du monde ? *« Je n'y pense pas. Je me sens en pleine forme, sans problèmes de muscles ou d'idées. De quoi cesse-t-on ? Des difficultés du métier ou alors parce qu'on n'a plus rien à dire... »* Tous ceux qui sont au plus haut niveau, en classique, en jazz, partout, comme L. Subramaniam, qui l'invite en janvier en Inde, continuent-ils de le compter dans le club ? *« Apparemment oui. »*

Cela dit avec le plus grand flegme, la plus grande simplicité. Voix douce, timbre chaud, voile d'accent américain. *« Je ne me plains pas, sauf pour la France. C'est comme si on continuait de me reprocher mon départ. On dit que je suis distant, ou bien trop cher, on voudrait que je joue d'autres musiques ou alors avec d'autres musiciens. »* Ponty, c'est un fait (voir Miles Davis, Keith Jarrett, etc.), « pavlovise » le mesquin. Chaque fois qu'il paraît, le public a beau s'emballer, on le décrète mal-aimé. Il tourne dans le monde entier ? On prétend qu'il se confine à la côte ouest de son pays d'adoption. Conduit-il depuis plus de dix ans un groupe à base et répertoire africains (Guy Nsangué Akwa à la basse et Mustapha Cissé aux percussions), plus ses compositions (William Lecomte, piano, Thierry Arpino, batteur), on le veut cantonné dans une fusion traîtresse. Traîtresse à quoi ? A la cause du jazz.

Il faut dire qu'en club dans les années 1960 la cause était entendue : du bebop au free jazz, tout le monde veut de lui. Lui, dans une clandestinité totale au début, contre la colère du père, contre la loi du Conservatoire (c'est un motif de renvoi) et malgré les dénonciations des petits camarades (tiens ! les premiers jaloux historiques), découvre la nuit, l'improvisation, la vie. Dans les clubs en clandé, c'est à la clarinette qu'on l'entend. Le violon n'est venu qu'au hasard d'un bœuf à Limoges : les danseurs se sont arrêtés de stupeur. Un premier disque très remarqué (1964), un trio (Humair-Louiss-Ponty), coqueluche du Caméléon, la légende est en orbite.

BIOGRAPHIE

▶ **1942**
Naissance à Avranches (Manche).

▶ **Juin 1960**
Premier Prix de violon, Conservatoire de Paris.

▶ **1973**
S'installe à Los Angeles.

▶ **1976**
« Imaginary Voyage », succès international.

LA VOIE ÉTROITE

Le garçon étonné qu'appellent George Duke, Frank Zappa, Tony Williams, mais aussi Sun Râ ou Sunny Murray ; le jeune homme mince aux cheveux blonds dont la technique fascine Grappelli et qui intéresse Miles Davis ; le pilier du trio Stanley Clarke Al Di Meola, celui qu'ont voulu McLaughlin, Billy Cobham, Chick Corea, finit par faire cavalier seul : *« Zappa, c'était vraiment bien au début, très haut calibre, mais il s'est retrouvé très vite prisonnier de son image : le gros du public venait pour la dérision, les chansons satiriques. »* Ponty prend la voie étroite : *« Malgré les grosses propositions, j'ai préféré partir de mon côté : cinq dans une camionnette et les amplis dans la remorque. Ça s'est vite révélé à double tranchant, on nous plaçait en première partie de Weather Report ou aussi bien d'un groupe de rock. C'est en 1976 que les choses changent avec le disque* Imaginary Voyage *: radios, télés, grosses ventes, au départ je n'avais pas tant d'ambition ni l'idée des concerts à 6 000 entrées, à Los Angeles, New York ou Chicago. »*

Donc *« Ponty père peinard de l'archet et des succès faciles »*, on passe : lors d'une tournée européenne (1988), toujours à l'affût, il se laisse conduire par Farah C., toujours au nom de sa curiosité, vers les artistes africains à Paris. Sans avoir mis les pieds en Afrique (il le regrette), il trouve immédiatement la clef des effets hypnotiques, des rythmes complexes, des formes difficiles qui semblent évidentes. Plus de dix ans d'aventure. Récemment, il produit seul son dernier enregistrement en public (à Dresde, 2002). Comme partout, les connaisseurs et les passionnés ont été finement écartés des studios au profit des calculettes et des actionnaires. Aux propositions des majors, il préfère garder la maîtrise de ce qu'il fait.

A-t-il gagné de l'argent ? *« Oui, mais pas au point d'être riche. Disons que je suis riche par rapport au Jean-Luc Ponty qui jouait dans les clubs parisiens en 1960. Non seulement les cachets étaient misérables, mais on me payait moins que les autres parce que je ne jouais que du violon. Devant la porte, les gens passaient leur chemin parce que je n'étais pas un saxophoniste noir... »* A 29 ans, il connaît une année entière sans contrat. Il est marié, père de deux bébés, plutôt désespéré, il va réintégrer le métier (orchestrateur) pour revenir au classique : *« Coup de fil, fin 1972, George Duke me fait venir à New York. »*

Quarante ans d'art du contre-pied. Il y a de quoi déboussoler l'envieux. Et (nouvelle version de « Dieu dans tout ça ») les adjuvants dans tout ça ? Au vu du générique des années 1970, on se dit que la question se pose : *« C'est un point important à préciser pour la jeunesse. Ça aide deux jours, après quoi c'est l'enfer. Grappelli et Zappa ne touchaient même pas au cannabis. Le cerveau est trop extraordinaire pour l'endommager de façon irréversible. J'ai beaucoup étudié les études sur la perte de volonté à long terme. Maintenant, je participe aux campagnes de prévention sur les radios américaines. »* Il a pratiqué la méditation transcendantale sans l'option religieuse ; bonne hygiène de vie, la douceur, deux heures de violon par jour, peu de temps pour flâner, les ordinateurs à domicile et des lectures d'astrophysique pour tenter de comprendre moins mal. Pour le reste, la scène où il prouve par cinq la sagesse du fou : spectaculaire et communicative comme l'énergie libérée par les derniers des musiciens savants à avoir rencontré le public.

Francis Marmande

Live at Semper Opera, 1 CD J.L.P. Productions/ Harmonia Mundi. A consulter : www.ponty.com
Le 30 novembre, concert au New Morning.

LES GENS DU MONDE

■ **Eric Tong Cuong,** 40 ans, a été nommé président d'EMI Recorded Music France (Air, Julien Clerc, Renaud, Beatles, Radiohead, Rolling Stones...). Directeur de l'agence de publicité BETC Euro RSCG, il a été en 1996, avec **Patrick Zelnik** et **Gilles Paire**, le fondateur du label discographique français indépendant Naïve. Diplômé d'HEC, **Eric Tong Cuong** a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein de la publicité.

■ Christie's va mettre aux enchères une bande inédite de **Bob Marley.** Enregistré en 1968 à New York par le musicien américain **Jimmy Norman,** qui fut membre du groupe vocal les Coasters, ce document permet d'entendre un très jeune Marley s'accompagnant à la guitare et chantant avec son épouse **Rita** huit airs, dont *I'm Hurting Inside.* La vente devrait avoir lieu le 20 décembre et la mise à prix sera de 15 000 dollars.

■ Souvent négligé lors des distributions des prix artistiques, **Luc Besson** a été primé, le 26 novembre, en tant que chef d'entreprise. EuropaCorp, la société de production cinématographique qu'il préside, est la lauréate de l'édition 2002 du Trophée de la décennie créé par Bain & Company, société de conseil et d'audit américaine qui vise à récompenser *« la meilleure création d'entreprise des dix dernières années »*. EuropaCorp, qui a produit *Taxi 2, Yamakasi* ou *Le Transporteur*, est codirigée par Luc Besson et **Pierre-Ange Le Pogam**, qui ont maintenant l'intention d'introduire leur entreprise en Bourse.

■ Un juge californien a refusé un non-lieu dans le procès qui oppose le romancier **Peter Blatty** et le réalisateur **William Friedkin** au groupe AOL-Time Warner au sujet de la réédition du film *L'Exorciste,* annonce mercredi 27 novembre la publication professionnelle américaine *Variety.* Blatty et Friedkin affirment que le studio a dissimulé les revenus provenant de cette réédition, en 2000, afin de ne pas reverser la part qui leur était due. La multinationale avait demandé l'annulation de la procédure.

■ Le premier épisode de la seconde saison de *The Osbournes,* le reality show qui a pris pour objet **Ozzy Osbourne**, l'ancien chanteur de Black Sabbath, et sa famille, a été diffusé le 25 novembre, attirant des critiques plutôt favorables. **Caryn James,** du *New York Times*, les a trouvés *« toujours aussi distrayants »* tout en remarquant que la série a gagné en profondeur. Pendant l'intersaison, **Sharon,** l'épouse d'Ozzy, a découvert qu'elle était atteinte d'un cancer du côlon et une partie du premier épisode a été consacrée à sa première séance de chimiothérapie.

DOMINIQUE DHOMBRES

Bien glauque

EST-CE QUE VOUS AIMEZ les séries policières, avec personnages récurrents, commissariat familier, demi sur le zinc, filles canon et tout ce qui s'ensuit ? En France, il n'y a pas bousculade dans cette catégorie. Navarro-Hanin ou bien « PJ », on a vite fait le tour. Le commissaire divisionnaire Maigret appartient à une autre époque et Nestor Burma est un détective privé. Non, il n'y a pas foule quand il s'agit de raconter la vie des flics et de leurs clients, dans la France contemporaine, à travers des fictions télévisées. Trop dur ? Les Américains, les Britanniques adorent ça, et ils ont les séries ad hoc. En France, on est bien timide.

Eh bien, cela existe ! Votre serviteur l'a rencontré. Il suffit de regarder « Police District » sur M 6. Nous devons être seulement quelques centaines de milliers d'aficionados dans le pays, alors que Navarro cartonne depuis toujours et que « PJ » s'installe doucement dans le paysage. Bon, c'est vrai, le titre de la série est idiot, puisqu'il n'y a pas de district et seulement, comme son nom ne l'indique pas, un commissariat tout ce qu'il y a de plus parisien. Mais cela fonctionne et on commence à attendre la suite avec impatience.

Mercredi soir, c'était « Fin de course ». Une jeune emballeuse (elle découpe papiers et cartons au cutter) est mariée à un acrobate de cirque tourné voyou et devenu un as de l'évasion.

Il purge cinq ans pour avoir endormi l'enfant de sa femme d'un coup de télécommande sur le crâne. Le bébé pleurait et dérangeait notre Houdini, qui voulait boire des bières et regarder un match de foot à la télé avec ses potes. La mère s'est absentée un moment. Quand elle est revenue, l'enfant ne pleurait plus. Il est mort, quelques jours plus tard aux Enfants malades, d'une fracture du crâne. L'acrobate s'évade une fois de plus, retrouve l'emballeuse. Il y a aussi les histoires des flics, leurs amours (vaches), leurs emmerdes, leurs problèmes d'alcool et de logement. En fin de parcours, l'emballeuse règle son compte, au cutter, à Houdini.

C'est cru comme une salade, saignant comme une bavette, et monté comme un ressort. On y trouve plus de scènes d'action que de délicatesse psychologique. Tiens ! C'est déconseillé aux moins de 10 ans. Cela commençait, il est vrai, à 21 h 55, et c'est un peu raide pour les moins de 10 ans. Sinon, c'est comme on aime, servi à point, bien glauque.

TÉLÉVISION

Derrière la comédie humaine

C'est si rare, des documentaires qui parlent de la vieillesse comme ça ! On avait remarqué celui-là au « Cinéma du réel », en 2001, pour sa franchise crue, son absence d'apitoiement, son allant communicatif. Généralement, les films sur les personnes âgées s'attachent aux aspects les plus sombres. Les hommes et les femmes que la caméra de Marie de Laubier suit dans une maison de retraite de Sarcelles, avec un surprenant mélange de tendresse et d'humour, commencent à perdre la tête ou la mémoire, certains ont des antécédents psychiatriques. Non seulement la réalisatrice regarde en face la déchéance du corps, la solitude, mais elle réussit à laisser place à l'excentricité humaine. Elle n'a pas cherché à transformer ses personnages en modèles ou prototypes, ils sont ce qu'ils sont, et c'est la force de la cinéaste – sa responsabilité – d'arriver à montrer que, derrière la comédie humaine, il y a des pouvoirs, des abus, des aliénations à l'œuvre. En 90 minutes, réduites ici à 59, ce documentaire trace le portrait d'une petite communauté de résidents, avec ses minuscules histoires (qui se nouent et se dénouent), les caprices, les comportements de classe, les mauvais caractères (ou la grâce) qui persistent jusqu'au bout. Et une directrice (Yamina Abbes) qui met de la vie (et de la gaieté) au seuil de la mort. – C. H.

« Avant de partir », vendredi 29 novembre, Arte, 22 h 15.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

▶ **Enfin pas de foot**
19 h 30, L'Equipe TV
Présenté par Didier Roustan, ce magazine, qui évoque l'actualité sportive autre que celle du ballon rond, est aujourd'hui consacré à la Coupe Davis, dont la finale entre la France et la Russie se dispute du 29 novembre au 1er décembre à Paris. Au sommaire, un reportage sur la transformation du Palais omnisports de Paris-Bercy, où se déroule cette compétition de tennis ; un entretien avec Patrice Dominguez, consultant de la chaîne, qui explique les particularités du jeu à deux ; une rencontre avec Guy Forget, capitaine de l'équipe de France, pour un bilan de sa carrière (redif. 20 h 30 et 21 h 30).

▶ **Poutine**
20 h 50, Odyssée
Pendant la première année de son mandat, le très secret président Poutine a curieusement accepté que Vitaly Mansky, petite caméra au poing, le suive partout ou presque. Poutine en avion, dans un sous-marin, au volant d'un tracteur, au bain de foule, dans sa piscine de fonction, avec son chien... La preuve est faite : toujours impassible, impénétrable, avec parfois un pâle sourire, cet homme reste de marbre et parle la langue de bois en toutes circonstances. Le débat qui suit ce documentaire n'en aura que plus d'importance.

▶ **New York District**
20 h 45, 13ème Rue
A partir du 13 décembre, la série créée et produite par Dick Wolf – la plus primée dans l'histoire de la télévision américaine – entame une 11e saison particulièrement puissante sur 13e Rue. En avant-goût, la chaîne propose deux soirées spéciales (ce 29 novembre et le 6 décembre), pour mettre en lumière l'exceptionnelle tenue de « New York District » (« Law & Order » dans le titre original). Sobriété filmique, justesse de l'interprétation, profondeur des thèmes. Une série sans manichéisme, en prise directe avec les maux du monde contemporain, ainsi que l'illustre, ce vendredi, la rediffusion de quatre épisodes récompensés par un Award du meilleur scénario : *Mafia russe*, en deux parties (saison 9), *Papa est parti* (saison 7) et *L'Incontrôlable* (saison 10).

RADIO

VENDREDI 29 NOVEMBRE

▶ **Urgences**
Deux journées, sur CityRadio de Paris et France-Bleu
Coup de projecteur sur les banques alimentaires à l'occasion de la collecte annuelle de denrées, le vendredi 29 à 10 h 55 et 16 h 26, et samedi 30 à 16 h 57 et 17 h 57.

▶ **Bibliothèque Médicis**
18 h 30, Public Sénat
Sur le thème « Irak, la prochaine guerre ? », Jean-Pierre Elkabbach réunit Antoine Basbous (auteur de *L'Arabie saoudite en question),* Pierre-Jean Luizard (*La Question irakienne),* Loulouwa Al Rachid (chercheuse), Thierry de Montbrial (IFRI) et Aymeri de Montesquiou (sénateur, membre du groupe France-Irak).

▶ **En direct de Prague**
Trois jours, sur France Musiques
Du 29 novembre au 1er décembre, la chaîne part à la rencontre des Praguois pour une série d'émissions en public. Vendredi 29, *Jazz Club* (22 h 40) en direct du Jazz Club Zelezna. Samedi, *Etonnez-moi, Benoît* (11 heures), en direct de la Villa Bertramka, avec Ivan Ruml, spécialiste de l'opéra tchèque ; *Cordes sensibles* (15 h 30) avec Eugène Ysaye et Hana Kohtkova ; et concert : *Rusalka* d'Anton Dvorak (19 h 30). Dimanche : 9 heures, 11 heures et 15 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 28 NOVEMBRE

TF1

14.45 Perry Mason L'Affaire du complot diabolique ♦ **16.25** Providence Le retour de Jim **17.15** Dawson Série (S2, 11/22) Les liaisons dangereuses ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Commissaire Moulin, police judiciaire X-FRAGILE Série. Gilles Béhat. Avec Yves Rénier, Eric Franquelin, Jason Pinheiro, Clément Michu, Natacha Amal (France, 2002, ♦) ◘ 9495041
Un commissaire de la direction de la sûreté du territoire meurt assassiné avant d'avoir pu faire des révélations explosives au commissaire Moulin.

22.35 La Plus Haute Cible Téléfilm. Armand Mastroiani. Avec Mariel Hemingway, Doug Savant, Jenna Leigh Green, Wanda Cannon, Sebastian Spence (Etats-Unis, 2002, ♦). 3645683

0.25 Les Coulisses de l'économie **1.10** Star Academy **1.55** Le Voyou et le Magistrat Téléfilm. Marc Rivière (♦) 62148184 **3.35** Reportages Attention ! Convois exceptionnels. 9429726 ♦ **4.05** Histoires naturelles (25 min).

FRANCE 2

16.00 Rex **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres ◘ **17.30** KD2A **18.55** On a tout essayé **19.40** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille Série ♦ **20.00** Journal, Météo **20.35** Question ouverte Ernest-Antoine Seillière.

20.55 Envoyé spécial LA 500E : 18 JANVIER 1990 - 28 NOVEMBRE 2002 Magazine présenté par Françoise Joly, Guilaine Chenu ♦. 3026683
Lancé il y a douze ans par Bernard Benyamin et Paul Nahon, « Envoyé spécial », le magazine d'informations fête son 500e numéro.

23.00 Double-Je Présenté par Bernard Pivot. Invités : William Christie, Germaine Acogny, Daniel Cohn-Bendit. 8381732 **0.35** Info, Météo **1.00** Les Soprano Série (saison 2) . Le vagabond heureux. 5936165

1.50 Contre-courant Paysan et rebelle : un portrait de Bernard Lambert ♦ 9749962. **3.15** Info, Météo **3.35** Contre-courant Une sacrée vacherie. 4371897. **4.30** La Dynastie des Strauss Série. Marvin Chomsky [3/8] (50 min).

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour *Cabinets de curiosités*, de Patrick Mauriès **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25**ET 2.45 Le Fabuleux Destin de... Best of.

20.55 Le Fugitif ■ Film. Andrew Davis. Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward, Julianne Moore, Joe Pantoliano. *Policier* (Etats-Unis, 1993, ♦) ○ 3021138
Injustement condamné pour le meurtre de sa femme, un homme s'évade et tente de découvrir la vérité. Adaptation d'une série des années 1970.
23.05 Météo, Soir 3.

23.35 Passé sous silence Mitterrand et l'affaire de l'Observatoire. Documentaire. Joël Calmettes (France, 2002) ♦. 6150751 **0.35** Ombre et lumière Robert Hossein **1.00** Mike Hammer www.meurtre. Série. 5920504

1.45 J'ai pas sommeil **2.15** Espace francophone Ecrans francophones. **3.05** Des racines et des ailes Montréal : quand les femmes font la sécurité ; Calcutta : entre mythe et réalité ; La révolution du temps libre (115 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Les Simpson Série. La bataille des deux Springfield ◘ **18.55** Making of **19.25** ET 20.55 Zapping **19.30** Journal des bonnes nouvelles ◘ **19.55** Guignols **20.05** H Série ◘ **20.45** Le Journal du cinéma.

21.00 Panic ■ Film. Henry Bromell. Avec William H. Macy, Donald Sutherland, John Ritter, Neve Campbell, Tracey Ullman. *Comédie dramatique* (EU, 2000, ♦) ○. 4792157
Un tueur à gages se confie à un psychothérapeute. Une idée de scénario à l'image d'un film curieux mais artificiel.

22.25 Football COUPE DE L'UEFA FC Porto (Port.) - Lens (seizième de finale aller). Au stade Das Antas, à Porto. 9473848 **0.30** The Hole Film. Nick Hamm. Avec Thora Birch. *Suspense* (GB, 2001, v.o., ♦) ◘. 7389542

2.10 Hockey sur glace Championnat NHL. Pittsburgh Penguins - Philadelphie Flyers. 4590368 **3.35** Les Prisonnières Téléfilm. John McNaughton. Avec Missy Crider, Ione Skye (EU, 1994, v.o., 80 min, ♦) ○. 5012639

FRANCE 5 / ARTE

16.35 L'Archipel des mondes perdus ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Guilin et Guangxi **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Gueules noires polonaises.

20.40 Kadosh ■ ■ Film. Amos Gitaï. Avec Yaël Abecassis, Yussuf Abu-Warda, Yoram Hattab, Meital Barda, Sami Hori. *Drame* (Israël, 1999, v.o., ♦) ◘ 279119
Le destin de deux femmes soumises aux contraintes de l'intégrisme religieux juif. Une dénonciation qui est aussi l'exaltation de la beauté féminine face à l'oppression.

22.35 Thema - Ayurvéda, science de la vie de l'Inde AYURVÉDA un art de vivre et de guérir. Documentaire. Pan Nalin (2000). 103284954 **0.10** Thema - Le Pouvoir des plantes.

1.00 Conte de la folie ordinaire ■ ■ Film. Marco Ferreri. Avec Ben Gazzara, Ornella Muti. *Drame* (It. - Fr., 1981, v.o.). 3601097 **2.40** Why Are You Creative ? Charlotte Gainsbourg. Documentaire (5 min). 23745146

M6

17.05 90 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série. Primitifs ◘ **18.55** Charmed Série (S4). Libéré du mal ◘ **19.45** ET 20.40 Caméra café **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série. Une nounou à Hollywood.

20.50 Popstars Episode n° 14. Feuilleton-Documentaire (2002). 996935
Monia, Erika, Cyril et Nicolas, les What 4, terminent l'enregistrement de leur album avant de mettre cap sur Paris, où les attendent les séances photo, les conférences de presse, le clip vidéo de leur premier single, la tournée promotionnelle en France...

22.05 La Ligne noire Feuilleton. Avec Louise Monot, Xavier Deluc, Xavier Laffitte, Cyril Mourali, Sara Martins [3 et 4/6] (France, 2002) ○ 5822515 - 79393

0.00 Demain, tous... Prêt à tout pour ne plus être seul ! Présenté par Marielle Fournier. 489417 **1.59** Météo **2.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (300 min). 33575146

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.25 Regarde les hommes tomber ■ ■ Jacques Audiard (France, 1993, 100 min) ◘ **Cinéfaz**
15.05 L'Epreuve de force ■ Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Sondra Locke, Geoffrey Lewis (Etats-Unis, 1977, v.m., 115 min) ○ **TCM**
16.45 La Désenchantée ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min) ◘ **Cinéstar 2**
17.00 Docteur Jerry et Mister Love ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1963, v.o., 105 min) ◘ **Cinétoile**
18.05 La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ◘ **Cinéstar 2**
18.45 New York, New York ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 135 min) ◘ **Cinétoile**
20.45 Dupont Lajoie ■ Yves Boisset (France, 1975, 100 min) ◘ **Cinéfaz**
21.00 Annie Hall ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, v.o., 90 min) ◘ **Cinétoile**
22.20 Minuit... Quai de Bercy ■ Christian Stengel (France, 1952, N., 95 min) ◘ **CC Classic**
23.00 The Unknown Man ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). **TCM**
0.05 Ned Kelly ■ Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1970, 100 min) ◘ **Cinéfaz**
0.40 Le Roman de Marguerite Gautier ■ ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) ◘ **Cinétoile**

DÉBATS

18.30 Face à la presse. Alain Richard. **Public Sénat**
22.00 Forum public. Payons-nous l'eau du robinet trop chère ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.10 Les Lumières du music-hall. Pierre Bachelet. Copacabana. **Paris Première**
19.00 Le Sens du voyage, le voyage des sens. Daniel Auteuil. **Voyage**
22.15 Recto Verso. Invité : Laurent Voulzy. **Paris Première**
23.00 Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. Le mystère des Mayas. **National Geographic**
23.45 Art Attack. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

17.00 Civilisations anciennes. L'Egypte ancienne. **toute l' HISTOIRE**
17.40 Gorbatchev, le dernier des Soviétiques. **Odyssée**
18.50 Acariès, une affaire de famille. **Planète**
19.00 Le Canal de Panama. **National Geographic**
19.05 Living Stones. Héliopolis-Baalbek, le gigantisme au service des Dieux. **Odyssée**
19.35 Charles Loupot ou la naissance de l'affiche moderne. **Odyssée**
19.45 Six jours à Roswell. [4/5]. **Planète**
19.50 Les Complices d'Hitler. Himmler. **toute l' HISTOIRE**
20.00 Saint Kitts et Nevis. **Voyage**
20.00 Hollywood Stories. Martin Scorsese. **Paris Première**
20.25 Traque sauvage. Gravé dans la pierre. **Odyssée**
21.00 L'Homme des rochers de Palawan. **Nat. Geographic**
21.00 Ma vie en plus. **TV 5**
21.55 Aimé Césaire. **Histoire**
22.35 Muhammad Ali, au-delà du ring. **Planète**
22.45 El Greco. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. Mexico. **Voyage**
23.15 Family Business. **Canal Jimmy**
23.20 Solidarnosc. [1/2]. 1970-1981, la vie interdite. **toute l' HISTOIRE**
0.15 Fernandel de père en fils. **Paris Première**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football. Coupe de l'UEFA. Denizlispor (Turq.) - Lyon. **Canal + vert**
19.45 Football. Coupe de l'UEFA. Bordeaux - Anderlecht. **Eurosport**

DANSE

0.30 Coppélia. Chorégraphie de Ninette de Valois. Musique de Léo Delibes. En 2000. Par le Royal Ballet. Avec Carlo Acosta (Franz), Leanne Benjamin (Swanilda), Luke Heydon (le docteur Coppelius)... **Mezzo**

MUSIQUE

18.00 Classic Archive. Avec David Oïstrakh (violon). **Mezzo**
20.45 Ton Koopman dirige Jean-Sébastien Bach. En 1997. Avec l'Amsterdam Baroque Orchestra. **Mezzo**
22.35 Chez Jean-Sébastien Bach. Enregistré lors des 24 Heures Bach. Avec Klaus Mertens (baryton), Ton Koopman (clavecin). **Mezzo**
23.15 The Ray Gelato Giants. Festival de Jazz de Montréal, en 1999. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.15 Rideau de feu. Igaal Niddam. **TV 5**
19.35 La Petite Dorrit. Christine Edzard [4/6]. **Festival**
20.40 Onassis, l'homme le plus riche du monde. Waris Hussein. **Festival**
20.55 Exécution publique. Tommy Lee Wallace. **TMC**
22.35 L'Amour à vif. Jean-Pierre Améris. ○ **Téva**
0.55 Imogène contre-espionne. Paul Vecchiali. **TMC**

SÉRIES

17.20 Skippy. Plus de peur que de mal. **RTL 9**
22.15 Les Soprano. Tony mène sa barque (S4, 1/12.) **Jimmy**
22.50 Les Compagnons de Jéhu. Jehu contre Jehu. Le colporteur la Rose. [5 et 6/13] ◘ **Histoire**
0.15 New York Police Blues. Aux gendarmes et aux voleurs. Désir d'enfant (S9, 5 et 6/23, v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Quadrille.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Ouvrez-vous aux poètes surréalistes ?

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Musica. Par l'Orchestre de Paris, dir. John Axelrod : œuvres de Murail, Dusapin, Saariaho, Axelrod et Dalbavie.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. Le trombone [2/2].
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de la Renaissance italienne : *Canzoni & villanesche de Naples*, par l'Ensemble Doulce Mémoire, dir. Denis Raisin-Dadre ; œuvres de Scarlatti, Albinoni, Vivaldi.
20.40 Alfred Sisley et la musique. Œuvres de Chabrier, Debussy, Fauré, Chausson, Beethoven, Liszt, Mendelssohn, Saint-Saëns, Thomas, Delius.
22.45 Les Rendez-Vous du soir (suite).

VENDREDI 29 NOVEMBRE

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton. Avec Lauralee Bell ♦ **14.45** Témoin dans la nuit Téléfilm. Richard A. Colla. Avec Paul Le Mat (EU, 1989, ♦) ○ **16.25** Providence Série (saison 4). On est bien chez soi **17.15** Dawson Série (saison 2). Potins de filles ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo **20.00** Journal, Tiercé, Météo **20.45** Trafic infos Magazine.

20.50 Personne n'est parfait Divertissement présenté par Arthur et Valérie Benaïm. 44406833

23.05 Sans aucun doute Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de maître Didier Bergès. 5112287

1.25 Les Coups d'humour Magazine. Invitée : Laurence Boccolini. 61589092 **2.00** Star Academy 8353295 **2.43** Du côté de chez vous **2.45** Météo **2.50** Très chasse Bécasses en France. Documentaire. 4763189.

3.40 Reportages Trois femmes d'action. Documentaire. Tania Faure et Christelle Chiroux ♦. 9495769 **4.10** Histoires naturelles La bouillerie... les rats. 9476634 **4.40** Musique (20 min). 5781653

FRANCE 2

13.55 Inspecteur Derrick Série. Une vie bradée ◘ **14.55** Le Renard Série. Alibi : Mozart ◘ **16.00** Rex Appels anonymes ◘ **16.50** Un livre *Alexandre Dumas en bras de chemise*, de Claude Schopp **17.00** Des chiffres et des lettres ◘ **17.45** Tennis Coupe Davis. Finale. France - Russie. Les deux premiers simples. Au Palais omnisports de Paris-Bercy **20.00** Journal, Météo.

20.55 Nestor Burma NOBLESSE DÉSOBLIGE. Série. P. Venault. Avec Guy Marchand, Marie Vernalde, Jeanne Savary, Elisa Servier, Léa Bosco (Fr., ♦) ◘. 9397455
L'héritier d'un riche aristocrate est retrouvé mort ; tous les soupçons se portent sur les membres de sa famille, déshérités en faveur du défunt.

22.35 Contre-courant Afghanistan, la guerre pour de vrai. Documentaire. Damien Degueldre. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 4823875

23.35 Journal de la nuit **23.50** Météo **23.53** CD'aujourd'hui Tribute Reggiani. 305861788 **23.55** Contre-courant Les combats d'Elise ◘. 103894 **0.50** Envoyé spécial La 500e : 18 janvier 1990 - 28 novembre 2002. 48441382

2.45 La Dynastie des Strauss Série [4/8]. Marvin Chomsky. Avec Anthony Higgins, Stephen McGann. 6218189 **3.40** 24 heures d'info **3.55** Météo **4.00** Des mots de minuit Magazine (90 min). 8049943

FRANCE 3

12.55 Tennis Coupe Davis. Finale. France - Russie. Les deux premiers simples. Au Palais omnisports de Paris-Bercy **17.40** Keno **17.50** C'est pas sorcier Quand les camions prennent le train ♦ **18.15** Un livre, un jour *Petit traité de désinvolture* de Denis Grozdanovitch **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Best of.

20.55 Thalassa Magazine présenté par Georges Pernoud ♦. Au sommaire : La marche bleue ; Le royaume de "Sealand" ; La tortue aux œufs d'or. 9381894

22.30 Météo, Soir 3.

22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel et Ariane Massenet. Avec la participation de Stéphane Blakowski, Alexis Trégarot, Doc Gynéco. 7665691 **1.10** Ombre et lumière Fabrice Luchini. 1821450 **1.40** Toute la musique qu'ils aiment... Invité : Jacques Vergès, pour son *Dictionnaire amoureux de la justice*. 8612856 **2.35** Le Fabuleux Destin de... Best of. 2269672

3.00 Soir 3 **3.20** Echappées sauvages Chambord sauvage. [2/2]. La Renaissance. Documentaire ♦. 9483301 **4.20** J'ai pas sommeil Magazine. 9485382 **4.50** Côté maison Magazine (25 min). 2849063

CANAL+

15.35 Les Ailes de la nature Le printemps ◘ **16.00** Les Chemins de la dignité Film. George Tillman Jr ○ **18.05** 7 jours au Groland ○ ► *En clair jusqu'à 20.59* **18.25** **18.30** Les Simpson La dignité d'Homer. ◘ **18.55** Making of **19.25** Le Zapping **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **20.35** La Grande Course **20.45** Le Journal du cinéma ◘ **20.55** Le Zapping.

21.00 Urban Legend 2, Coup de grâce Film. John Ottman. Avec Jennifer Morrison, Matthew Davis, Joseph Lawrence, Anson Mount, Eva Mendes (Etats-Unis, 2000, ♦) ◘ 7315813
Une suite à éviter.

22.35 South Park Série (saison 4, 16/17). Le mot en "M". Matt Stone. 979639 ○

23.00 24 heures chrono 20 h 00 - 21 h 00 ○ 31184. 21 h 00 - 22 h 00 ○ 1507374. Série (saison 1, 21 et 22/24). Stephen Hopkins ; Paul Shapiro. Avec Kiefer Sutherland, Lou Diamond Phillips, Navi Rawat, Leslie Hope, Xander Berkeley ○ 31184
Alors que Palmer pense avoir remporté les primaires, Jack et DeSalvo comprennent que les hommes de Drazen ont infiltré le centre de détention.

0.25 Trois hommes et un couffin Film. Coline Serreau. Avec Roland Giraud (Fr., 1985, ♦). 1537081 **2.05** Etats de service ■ ■ Film. Jean-Paul Andrieu (Fr. , 2001, ♦). 86805295 ◘ **4.50** Rangers Téléfilm. Jay Andrews (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Les Refrains de la mémoire *Bambino*, 1956 **14.40** Sciences et coïncidences [6/6]. Les mystères du cerveau ♦ **15.35** Planète Terre [2/2]. Chronique d'une mort annoncée **16.30** Alexandre Dumas **17.30** 100 % Question **18.00** Gestes d'intérieur Dépoussiérer **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Tracks **19.45** Arte info **20.15** Reportage Sida : la voie brésilienne.

20.40 Au bout du rouleau Téléfilm. Thierry Binisti. Avec Richard Bohringer, Jacques Bonnaffé, Ronnie Lazaro, Spanky Manikan (France, 2002, ♦). 637436
Un vieux capitaine entreprend un dernier voyage en mer de Chine pour venir en aide à sa fille, emprisonnée pour dettes en France. Mais il perd progressivement la vue.

22.15 La Vie en face AVANT DE PARTIR Documentaire. Marie de Laubier (France, 2000). 7052097
La vie dans une maison de retraite.
23.15 Profils - Hubert Nyssen Un éditeur, son double et quelques autres. Documentaire. Marie Mandy (Belgique, 2002). 6700523.
0.25 Une question de vie ou de mort ■ Film. Michael Powell et Emeric Pressburger. Avec David Niven (GB, 1946, v.o.). 7065634.

2.05 Le Dessous des cartes La Turquie, encore une fois au carrefour. 7180943 **2.20** Pepita, là-haut dans la montagne Court métrage. Sylvie Moreaux. 8565301 **2.40** Des larmes dans ses yeux Film. Hans P. Blad (29 min).

M6

13.35 La Prochaine Victime Téléfilm. Larry Shaw. Avec Jill Clayburgh (EU, 1989, ♦) ◘ **15.25** Les Anges du bonheur Le tableau inachevé ◘ **16.15** Tubissimo **17.05** 90 à l'heure 1998 **17.55** Stargate SG-1 Terre brûlée ◘ **18.55** Charmed L'union fait la force ◘ **19.45** ET 20.40 Caméra café **19.50** Voile Coupe de l'America **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série. Retour de jeunesse ♦.

20.50 Graines de star SPÉCIAL TUBES 2002 Présenté par Laurent Boyer. Avec Gérald De Palmas, les What 4, Jenifer, Patrick Fiori, Eve Angéli, A One, Pierre Palmade, Bruno Salomone. 60682610
Tous les tubes de 2002 qui ont été en tête des ventes seront présents dans ce numéro de "Graines de star" exceptionnel.

23.30 Profiler Frères ennemis ○ 99964. Comme un poisson dans l'eau ○ 1262108. Série (saison 3, 17 et 18/21). Arthur Forney. Ian Toynton. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian McMahon.
Sam Waters et Bailey sont dans une bijouterie au moment où des cambrioleurs tentent de dévaliser le magasin. Les malfaiteurs prennent tout le monde en otage.

1.15 Delta Team Série. Au nom de dieu. Avec Diego Wallraff, Stefanie Schmid. 6257837 ◘ **2.04** Météo 409904837 **2.05** M6 Music, Les Nuits de M6 42756672

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 Tombe les filles et tais-toi ■ ■ Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, 90 min) ◘ **Cinétoile**
14.50 Pale Rider ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, v.m., 115 min) ○ **TCM**
15.00 Brève rencontre ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1946, N., v.o., 85 min) ◘ **Cinétoile**
16.05 Les Zozos ■ ■ Pascal Thomas (France, 1973, 110 min) ◘ **CC Auteur**
17.20 Sous le ciel de Paris ■ ■ Julien Duvivier (France, 1950, N., 115 min) ◘ **CC Classic**
19.00 Sergent la terreur ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, v.m., 105 min). **TCM**
19.15 La Danse macabre ■ Antonio Margheriti (France - Italie, 1964, N., v.o., 90 min) ◘ **CC Classic**
20.45 Mensch ohne Namen ■ ■ Gustav Ucicky (Allemagne, 1932, N., v.o., 85 min) ◘ **CC Classic**
21.00 Le Colonel Chabert ■ ■ Yves Angelo (France, 1994, 110 min) ◘ **Cinéstar 2**
22.10 Le Voyeur ■ ■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, v.m., 100 min) ○ **CC Classic**
22.40 Le Pornographe ■ Bertrand Bonello (France - Canada, 2001, 110 min) ◘ **Cinéfaz**
23.00 Les Arnaqueurs ■ ■ ■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1990, 107 min) ◘ **TPS Star**
23.50 La Vie chantée ■ Noël-Noël (France, 1951, N., 80 min) ◘ **CC Classic**
0.15 Blue Velvet ■ David Lynch (Etats-Unis, 1986, v.m., 125 min) ◘ **TCM**

DÉBATS

14.00 Face à la presse. Alain Richard. **Public Sénat**
18.30 Bibliothèque Médicis. Irak, la prochaine guerre ? Invités : Antoine Basbous ; Pierre-Jean Luizard ; Loulouwa Al Rachid ; Thierry de Montbrial ; Aymeri de Montesquiou. **Public Sénat**
22.00 Docs & débats. Poutine et la Tchétchénie. **Odyssée**

MAGAZINES

13.40 Match magazine. France : Vie de squat. Apnée : mort au pays du grand bleu. Kurdistan irakien : Les prisonniers d'Al-Qaida. Chili : Les survivants, trente ans après. **Match TV**
15.45 Comme à la télé. Invités : Bruno Solo ; Yvan Le Bolloc'h ; Ray Cokes. **Match TV**
16.00 Recto Verso. Laurent Voulzy. **Paris Première**
17.00 Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. Le mystère des Mayas. **National Geographic**
17.00 Les Lumières du music-hall. Mireille Mathieu. Joe Dassin. **Paris Première**
23.00 Le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Daniel Auteuil. **Voyage**
23.00 Explorer. Courses sous-marines. La folie du hareng. Le flamenco. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.05 Iran, le foot et les affaires. **Histoire**
17.10 Attila et les Huns. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Le pays des canyons. **Voyage**
18.00 Des alligators dans la ville. **National Geographic**
18.00 La Nomenklatura soviétique. **toute l' HISTOIRE**
18.05 La Véritable Histoire des gladiateurs. **Planète**
18.30 Picasso. Dire le féminin. **Odyssée**
18.30 Living Stones. Héliopolis-Baalbek, le gigantisme au service des Dieux. **Voyage**
19.00 Pilot Guides. Rio de Janeiro. **Voyage**
19.00 Les Mystères de l'Histoire. Le dernier voyage de Drake. **toute l' HISTOIRE**
19.30 Pierre-Auguste Renoir. **Mezzo**
19.30 Procès des criminels de guerre japonais. **Histoire**
19.45 Le Tombeau de Jésus. **toute l' HISTOIRE**
20.00 Les Requins-Marteaux, nomades de la mer. **Voyage**
20.40 Les Brûlures de l'Histoire. Mai 1968, le rêve général. **toute l' HISTOIRE**
21.00 Qui êtes-vous monsieur Poutine ? **Odyssée**
22.00 Mangeurs d'hommes. **National Geographic**
22.00 Le Syndrome afghan. **Histoire**
22.30 Les Complices d'Hitler. Himmler. **toute l' HISTOIRE**
22.45 O Samba. **Mezzo**
23.10 Les Inédits du Paris-Roubaix. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

17.30 Saut à skis. Coupe du monde : K 120. A Kuusamo (Finlande). **Eurosport**
22.30 Boxe. Championnat de France des poids super-plumes : Adolphe Avajda - Youssef Djibaba. **Sport+**
1.05 Voile. Coupe de l'America 2003. Coupe Louis-Vuitton (quarts de finale). **Paris Première**

MUSIQUE

18.00 Régis Gizavo en concert. En 1999. **Mezzo**
18.35 Bach. *Préludes* et *fugues* BWV 890 et 891. En 1985. Avec Jörg Dermus (piano). **Mezzo**
19.55 Mozart. *Quintette pour clarinette et cordes*, KV 581. En 1989. Avec Karl Leister (clarinette). **Mezzo**
20.45 Cecilia Bartoli en Italie. En 1998. Avec Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), Jean-Yves Thibaudet (piano). **Mezzo**
22.15 Mozart. *Concerto pour piano* n°24. En 1991. Avec Zoltan Kocsis (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

22.10 La Malibran. Pièce de Sacha Guitry. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.00 Une fée bien allumée. M. Mayron. **Disney Channel**
20.40 Sacré Lucien. Bernard Bouthier. **Festival**
20.45 Jean Galmot, aventurier. Alain Maline ◘ **Jimmy**
20.45 L'Ombre de mon père. Peter Levin. ○ **RTL 9**
20.55 Louise et les marchés. Marc Rivière. [1/2] ◘ **TMC**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. Cybersex (S3, 19/21) ◘ **Téva**
20.45 New York District. Mafia russe [1 et 2/2] (S9, 22 et 23/23) ○ **13ème RUE**
20.50 Farscape. Saisons de la mort. Soleils et amants (S3, 1 et 2/22] ○ **Série Club**
22.20 Six Feet Under. I'll Take You. The Last Time (saison 2, 12 et 13/13, v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Lucien Kehren.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Bernard Sichère.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Mozart, R. Strauss.
22.30 Alla breve. *Messe aux sons des cloches*, de Vivancos, dir. Toni Ramon.
22.45 Jazz-club. Donné au jazz club Zelenka, à Prague. Les trios des pianistes Karel Ruzicka et Robert Balzar. En direct.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Renaissance italienne : Scarlatti, Albinoni, Vivaldi.
20.40 Alfred Sisley et la musique. Œuvres de Chabrier, Debussy, Fauré, Chausson, Beethoven, Liszt, Mendelssohn, Saint-Saëns, Thomas, Delius.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Telemann, Zelenka, Benda, Fils.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◘ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◘ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◘ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

PIERRE GEORGES

Nativité barbare

C'EST UN très mauvais scénario pour une nativité d'apprentis sorciers : le bon docteur Folamour Antinori contre les raéliens. La fin de l'année approche, Noël aussi. Et voici depuis quelques jours que tombent les dépêches disant que la course au premier bébé cloné est en vue de la ligne d'arrivée. Ce sera pour fin décembre ou début janvier.

D'un côté donc, le gynécologue italien, tout en se défendant d'être le « père » scientifique de cette grossesse, annonce que le premier bébé créé par clonage naîtra avec les Rois mages. « *La grossesse en est à sa 33e semaine. Elle se déroule bien et le fœtus, qui pèse 2,7 kg, est sain.* » Et donc, le bébé de sexe non précisé, fabriqué en un lieu non précisé, a « *plus de 90 % de chances de naître* ». En un lieu évidemment non précisé, secret laboratoire oblige. Ajoutons enfin, et toujours selon les dires invérifiables et, quant au calendrier des grossesses, assez variables du professeur fou, que deux autres bébés clonés sont en cours de gestation « *dans la même zone géographique* ».

En face, écurie concurrente, la secte des raéliens. Précisons ici, pour ceux qui auraient pu avoir manqué un épisode de ce feuilleton hallucinant, ce que sont les raéliens : une secte, eux affirment un mouvement, créée par Claude Vorilhon, alias « Raël ». Ce Français, ancien journaliste, et autoprésumé prophète dans la lignée de Moïse ou de Mahomet, a fondé une théorie selon laquelle le clonage permettra à l'humanité d'accéder à la vie éternelle. Les raéliens, qui revendiquent 55 000 adeptes dans le monde, estiment en effet que la vie sur Terre y a été importée, il y a 25 000 ans environ, par des extraterrestres arrivés en vaisseau spatial et laissant en paquet-cadeau des humains créés par clonage.

On caricature un peu, mais à peine. Si bien que les raéliens, postulant à la perfection clonale et à la vie éternelle, par reprographie en somme, travaillent depuis des années à cet objectif. Ils possèdent, au Nevada, à Las Vegas, tout un symbole, un laboratoire de clonage humain, Clonaid, où des chercheurs entendent abolir le hasard procréatif.

PDG de cette société, une scientifique francaise, Brigitte Boisselier, chimiste de formation et évêque du mouvement raélien, a répondu aux questions de l'Agence France-Presse, mercredi aux Etats-Unis. D'où il ressort que les raéliens, en leur délire, ont cinq bébés clonés sur l'établi. Dont un, une petite fille, d'un couple américain, à naître très bientôt. La naissance, précise l'évêque-PDG, aura lieu en dehors des Etats-Unis, en un lieu tenu secret. Elle ne se fera pas à terme, car, dit Brigitte Boisselier, « *notre stratégie va être de la déclencher un peu avant pour différentes raisons* ».

On imagine en effet assez bien ces raisons et cette stratégie. Etre les premiers dans cette course faustienne. Et pour que chacun comprenne bien en quelle folie furieuse nous sommes et quelles limites sont franchies, contentons-nous de citer, toujours, l'évêque Boisselier : « *Nous avons fait plus de 300 embryons humains avant d'implanter. Et 3 500 essais sur des œufs de vache et de truie avant de commencer à travailler sur des œufs humains* ».

Chronique un rien éberluée et impuissante des temps présents. La nativité s'annonce barbare, au temps des cloneurs en série, ces scientifiques tueurs de l'humaine condition.

CARNET DE ROUTE

A Caracas, l'ancienne prison de Chavez est devenue centre culturel

CARACAS
de notre envoyée spéciale

« *Ici vécurent les amants de mademoiselle liberté* » : l'inscription est gravée sur le mur taché d'humidité d'une pièce vide. Au premier étage, une violoniste aux cheveux rouges fait danser trois hommes torse nu. Dehors, derrière les barreaux des fenêtres, un trapèze pend dans la cour défoncée. Au bout d'un interminable couloir, un enfant joue. A l'ombre de la montagne verte qui borde Caracas, la Caserne de San Carlos tente de revivre.

JUAN BARRETO/AFP

Construite à la fin du XVIIIe, la bâtisse est l'un des rares vestiges coloniaux

Dans une salle déserte, longue comme une nef de cathédrale, Isabel Soto, franco-vénézuélienne, directrice du Conservatoire latino-américain des arts de la scène, soupire : « *La tâche est ambitieuse...* » Si le Conseil national de la culture a mis à sa disposition ce lieu étonnant, les moyens matériels restent extrêmement modestes. Construite à la fin du XVIIIe siècle, l'immense bâtisse carrée en briques de terre et aux toits de tuile est un des rares vestiges coloniaux de Caracas. La furie modernisatrice des années 1970, dopée par la manne pétrolière, n'a pas laissé beaucoup de vielles pierres sur pied.

La Caserne de San Carlos était devenue une prison militaire en 1960. Au fil des années et des hésitations de l'histoire, guérilleros marxistes, militaires rebelles ou corrompus purgèrent leur peine dans ses cellules. La superbe cour carrée bordée d'arcades blanches fut peu à peu envahie d'un bric-à-brac de cloisons improvisées. Il fallait bien augmenter la capacité d'accueil du centre pénitentiaire. Certains de ses prisonniers occupent aujourd'hui le devant de la scène vénézuélienne, à commencer par le chef de l'Etat qui, en 1992, passa plusieurs semaines à San Carlos.

Hugo Chavez n'était alors qu'un petit colonel ambitieux qui jouait les putschistes. Bien lui en prit. Il sortit de prison deux ans plus tard et emporta triomphalement la présidence aux élections de 1998. Un des détracteurs les plus lucides du gouvernement chaviste, l'actuel directeur du quotidien *Tal Cual*, Teodoro Petkoff, est lui aussi passé par la Caserne de San Carlos.

C'était dans les années 1960, et la révolution cubaine flamboyait. Petkoff, comme tant d'autres Latino-Américains, avait pris les armes. Deux fois incarcéré, il s'évada deux fois. Une tache de ciment sur le dallage d'une petite cellule au toit effondré marque l'étroite sortie empruntée par le fugitif en 1967. Ses camarades avaient mis trois ans à creuser le tunnel depuis le quartier voisin. Sa nièce, Tamara Petkoff, 41 ans, se souvient : « *Quand j'étais gamine, je venais voir mon père et mon oncle, tous deux prisonniers. Il paraît que c'est dans cette cour que j'ai appris à marcher.* » Elle y aide aujourd'hui Isabel Soto à mettre en place un centre culturel.

C'est en 1996 que la prison a fermé ses portes. Entourée de quartiers chauds, San Carlos était décidément trop peu sûre. Le ministre de la défense en a fait don à son homologue de la culture. « *Un fonctionnaire un peu futé a compris que ce monument méritait mieux* », suggère Teodoro Petkoff. Après avoir envisagé d'y installer un Musée d'histoire, l'Institut du patrimoine culturel (IPC) a décidé d'y lancer un projet pilote. Les salles d'armes, dont les murs ont été blanchis à la chaux, sont depuis six mois mises à la disposition d'artistes en mal d'espace.

Isabel Soto est à l'origine du projet. Fille du peintre Soto, elle a passé sa vie entre Paris, l'Espagne, l'Amérique latine et l'Afrique. La danse et le théâtre ont décidé du parcours. Et l'ont ramenée en 1992 à Caracas. Isabel rêve depuis longtemps d'un lieu d'échange entre les arts scéniques et de rencontre entre les artistes du continent. La « révolution bolivarienne » d'Hugo Chavez ayant ses exigences, l'ICP a souhaité que la renaissance du San Carlos bénéficie aux habitants du quartier.

C'est en dirigeant des ateliers et des stages pour les enfants et les jeunes de ce secteur défavorisé – ou en y présentant leur spectacle au public – que les artistes « paient » le droit d'utiliser les locaux. Les acteurs de troupes reconnues viennent répéter aux côtés de débutants. Des ateliers de jonglage, de danse contemporaine, ont été organisés. « *Les gens commencent tout juste à nous connaître. Mais, de plus en plus, des jeunes viennent spontanément frapper à la porte et les écoles prennent contact avec nous. La programmation de l'année prochaine sera beaucoup plus dense* », explique Isabel Soto.

A l'écart des tensions politiques qui agitent le Venezuela aujourd'hui, la Caserne de San Carlos se veut un véritable carrefour. Pour Isabel, « *un des défis est d'attirer dans ces murs les habitants des beaux quartiers, qui croient le secteur dangereux, et la population locale peu sensibilisée aux activités culturelles. Nous allons y arriver* ».

Marie Delcas

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le moyen-courrier de demain

LE PROTOTYPE d'avion à réaction Hurel-Dubois HD-45, s'il répond aux espoirs, doit donner à la construction aéronautique française une place de premier rang. Son originalité essentielle réside dans l'« aile coupe-papier ». Qu'est-ce à dire ? Le Hurel-Dubois possède une aile très étroite (la largeur de celle du petit appareil expérimental HD-10, qui vole depuis plusieurs années, est de 40 centimètres) et très allongée. Ainsi se trouvent considérablement réduites la résistance à l'avancement et la longueur de roulement au décollage, d'où une économie considérable – 25 % à 30 % par kilomètre sur l'avion classique – et une souplesse d'utilisation qui permet l'emploi de terrains réduits. Le coût de la construction serait enfin inférieur d'un tiers à celui des avions classiques. L'envergure du HD-45, dont le fuselage cylindrique aura 30 mètres de long, sera d'environ 45 mètres. Les deux demi-ailes seront soutenues par des mâts porteurs qui reposeront sur des ailettes qui supporteront également des réacteurs. Le poids total au décollage sera de 42 tonnes, la charge utile de 8 tonnes – quatre-vingts passagers et 1 tonne de fret –, le plafond de 10 000 mètres, la vitesse de 730 kilomètres à l'heure.

Jean Planchais
(29 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Check-list.** Dès le matin, un tour d'horizon de l'actualité nationale et internationale. Avec les principaux rendez-vous de la journée. En édition abonnés.

■ **Portfolio.** Après la Biennale du Design de la ville de Saint-Etienne, une série d'images qui collent à l'actualité. Dans Musexpo en séquence Culture.

■ **Littérature.** Retrouvez en ligne l'intégralité du supplément hebdomadaire *Le Monde des livres*. http://www.lemonde.fr/livres

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 24
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 28 novembre 2002 : 501 454 exemplaires. 1 - 3

Après l'Afrique : l'Asie et la Russie…
En Eurasie, le sida ne cesse de progresser.
Et, pour l'heure, aucun des pays concernés n'a mis en place de plan de lutte efficace.

IRAK Les réactions des pays arabes
PALESTINE Le rêve brisé des pionniers
PORTRAIT Elaine Brown, ex-Black Panther

■ 3 € chez votre marchand de journaux

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 29 NOVEMBRE 2002

ROSETTA LOY
page III

RUSSIE

pages IV et V

BANDE DESSINÉE

page VI

SPÉCIAL
SALON
DU LIVRE ET
DE LA PRESSE
DE JEUNESSE
DE MONTREUIL

pages VII à X

COLL. PARTICULIÈRE

Roland Barthes vers 1954

Subversion subtile

Disparu en 1980, Roland Barthes est de retour : exposition au Centre Pompidou, nouvelles œuvres complètes, inédits... (lire p. XI). La figure actuelle du philosophe-écrivain est évoquée ici par François Meyronnis, romancier d'une génération qui n'a pas lu Barthes de son vivant, mais pour qui il demeure présent et vivace

Nietzsche disait : *« Le désert croît. »* Il suffit de relire quelques pages de Barthes et de les comparer à ce qui prévaut aujourd'hui pour mesurer à quel point le désert s'étend. Les écrivains se muent en aphasiques bavards. D'une façon plus générale, le langage se rabougrit dès qu'on dépasse les emplois les plus élémentaires de la parole : communiquer, transmettre des ordres. La banalité s'impose partout, avec sa lourdeur mortifère. Or cette banalité, Barthes l'a combattue toute sa vie. Dans *Mythologies,* en démontant ses rouages. Par la suite, en cherchant moins à élaborer une pensée critique qu'à faire entendre une *« voix sans rapport »*.

Cette voix singulière fait traverser les savoirs, sans en fétichiser aucun : elle les trame dans une spirale, qui déroule une encyclopédie vertigineuse, continuellement écartelée, en rupture avec le projet encyclopédique des temps modernes. *« Lorsque quelque chose "prend"*, énonce cette voix, *reçoit l'appui du "grégaire" ou de l'"arrogant", j'essaie de bouger un peu, comme quelqu'un dont le membre s'ankylose. »*

La tactique de Barthes se résume d'un mot : le *déplacement.* Par son écriture, il ne cesse de prendre la tangente. Il étiole le sens commun et déjoue le bavardage spontané du « nous-on ». Il ne revendique pour lui aucun sérieux théorique. Mû par un principe de délicatesse, son discours *« s'avance par petits destins, par crises amoureuses »*. En apparence, il n'a pas une position d'extrême pointe. Intercalé dans la parole grégaire, il se contente de la prendre sans arrêt en écharpe, de défiger ce qu'il y a en elle de *« répétition morte »*.

La grande intuition de Barthes est simple : dans son régime le plus courant, le langage produit et reproduit la servitude humaine. Et la *littérature,* par contraste, s'avère le lieu inclassable, atopique, d'où il est possible de contrecarrer la force oppressive des langues maternelles par une *« révolution permanente du langage »*. Ce n'est pas une valeur, encore moins une activité normative. Liée à une autre manière de sentir et de penser, écrire – peu importe les intentions qu'on y met –, elle attaque les principes, mine les idoles et les fétiches, sape les idées générales. C'est une anarchie en acte, un *« dépouvoir »*. Autrement dit : une contestation sournoise de toutes les instances.

Lorsque le faux devient *« sans réplique »*, selon le mot de Guy Debord, la société organise logiquement la disparition de la littérature. La solitude sociale de l'écrivain s'aggrave : *« abandonné des anciennes classes et des nouvelles »*, comme dit Barthes, le voici *« isolé absolu »*. Faut-il s'en plaindre ? Selon la perspective humaniste, peut-être. Mais Barthes ne l'adopte pas. L'isolement de la singularité écrivante révèle plutôt l'opposition décisive : d'après *Le Plaisir du texte,* non pas celle qui sépare les *« contraires consacrés, nommés »* ; mais celle qui passe *« toujours et partout* entre *l'exception et la règle »*.

Un écrivain n'a rien à voir avec l'industrie du divertissement. Il choisit le risque de se construire un nom propre contre toutes les appartenances, y compris l'appartenance à une langue. D'abord il ne parle pas celle de « tout le monde » : c'est pourquoi il n'usine pas des produits pour rencontrer la demande d'un public. *« Il suit de là,* dit Barthes, *une certaine éthique du langage littéraire, qui doit être affirmée, parce qu'elle est contestée. »* Cette contestation n'a jamais été aussi efficace que maintenant. Mais qui affirme encore cette éthique ? Qui se met encore devant sa langue, devant tous les états possibles de sa langue, pour la faire résonner *« selon la vérité du désir »* ?

Cette position libertaire, que décrit Barthes, repose sur le présupposé même de la littérature : l'homme qui l'endosse *« croit sensé le désir de l'impossible »*, énonce la *Leçon* de 1978. Un tel individu n'abdique devant aucune contrainte, et surtout pas devant le souci petit-bourgeois de sa propre respectabilité. Surgissant *« là où on ne l'attend pas »*, n'hésitant pas à *« abjurer »* en permanence, il réalise une sorte de *perversion heureuse.* Barthes : *« Cette fonction,*

■ François Meyronnis

peut-être perverse, donc heureuse, a un nom : c'est la fonction utopique. » Ou encore : *« Il s'agit, par transmutation (et non plus seulement par transformation), de faire apparaître un nouvel état philosophal de la matière langagière ; cet état inouï, ce métal incandescent, hors origine et hors communication, c'est alors* du *langage, et non* un *langage, fût-il décroché, mimé, ironisé. »*

Y a-t-il beaucoup de gens qui ont le sens de cet *« état inouï »* ? Au fond, rien n'est moins sûr. Dans toute minorité, même intelligente, une majorité refuse éperdument cette « fonction » perverse de la parole où le désir approche de sa vérité. Et l'agrégat social ne veut rien savoir de son refus. À chaque époque, celui-ci s'exprime d'une façon différente, avec plus ou moins de rancœur, plus ou moins de brutalité. Prend parfois l'allure de l'indifférence, parfois celle de la haine. Ce qui choque les minorités comme les majorités : que *quelqu'un* s'ébatte dans la dimension la plus intérieure du langage ; y séjourne, en son seul nom.

Pour l'« isolé absolu », la matière verbale évoque autre chose qu'un moyen de communiquer. Chaque phrase vraiment littéraire est explosion, vibration, saveur. Qui la réduit à un énoncé avoue sa misère. De même le malheureux qui réduit le corps de jouissance au seul corps physiologique, et aligne le désir sur le besoin. Ces deux erreurs – qui touchent l'une au langage, l'autre à la jouissance – s'intriquent dans un seul goulet d'asphyxie, comme l'œuvre de Barthes aide à le comprendre. Ne propose-t-elle pas, cette œuvre, un *« nouvel art intellectuel »*, qui serait en même temps une érotique ? Art étrange et paradoxal – suavement démoniaque – où l'ironie s'exerce davantage sur les formes que sur les contenus.

Cet art oblique brûle les règles du discours. Il ne se réclame d'aucune morale, et ne cherche même pas à convaincre l'Opinion publique. Le Bien l'intéresse assez peu, et encore moins les Nobles Causes de l'Humanité. Il se prolonge de nos jours sous la forme d'un ENTÊTEMENT, que toutes les Régies sociales s'emploient à dissuader. Qu'elles cherchent à écraser dans l'œuf, alors que la pornographie et l'étalage du crime font volontiers cortège à la marchandise ; que la tartufferie abonde comme jamais. *« S'entêter*, note Barthes dans la *Leçon*, *veut dire affirmer l'Irréductible de la littérature. »*

Ce qui a évidemment une dimension *politique,* et même une dimension révolutionnaire, mais dans un sens qu'ignorent les dévots de la Société. Affirmer l'Irréductible du langage suppose de choisir ce qui n'est pas à sa place, ce qui périclite dès qu'on l'enferme dans une case. Ce choix, Barthes l'a fait à sa façon, sans jamais rien figer, sans prendre de poses, sans jouer de rôles – indifférent au mythe du Grand Ecrivain, dépositaire des valeurs supérieures. C'est pourquoi il reste aujourd'hui *vivant,* et son nom est à lui seul une ligne de résistance contre la bêtise et la vulgarité. Il montre que ce n'est pas toujours par la violence qu'on fait sauter les crans d'arrêt et les verrous de sûreté ; que parfois, le travail de la destruction – qui déchire les conditionnements serviles – passe mieux par la délicatesse. Par l'invention d'un *« nouveau corps amoureux »*, comme disait Rimbaud. Par le style. Indice que la musique savante ne manquera pas à notre désir.

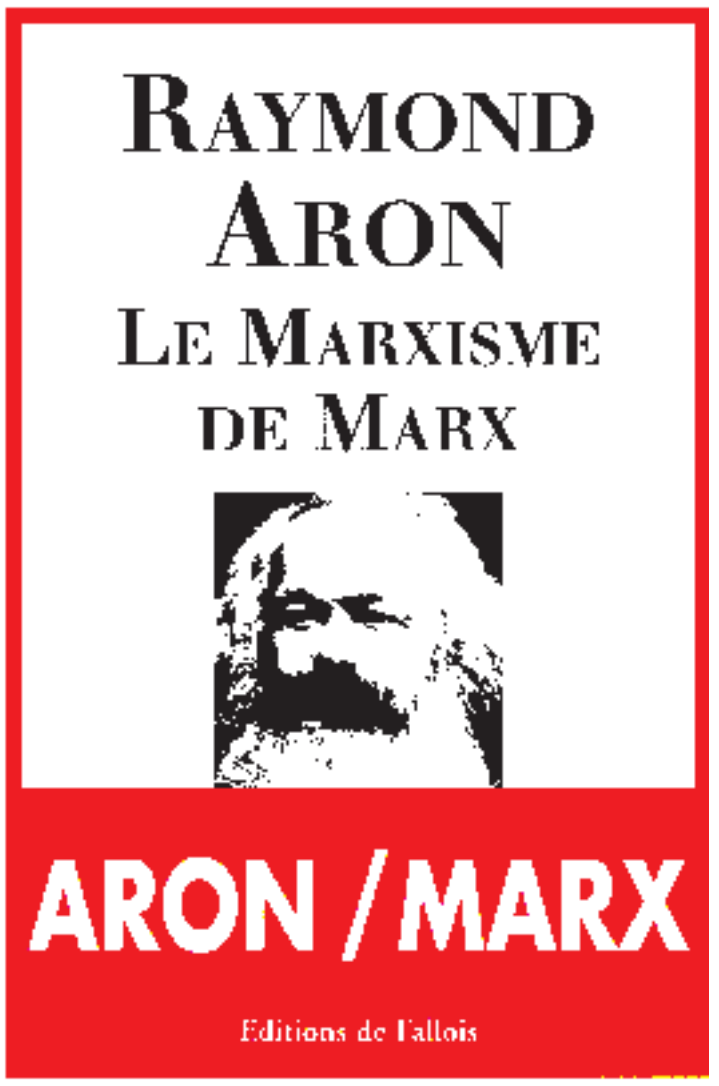

Toutes les vies de Lully

C'est avec un lyrisme voluptueux que Vincent Borel orchestre les Mémoires apocryphes du grand ordonnateur des plaisirs de Louis XIV. De son côté, le musicologue et historien Jérôme de La Gorce consacre à l'ingénieux Florentin une monographie docte, mais sans pudeur

BAPTISTE
de Vincent Borel.
Ed. Sabine Wespieser,
552 p., 22 €.

JEAN-BAPTISTE LULLY
de Jérôme de La Gorce.
Fayard, « Bibliothèque des grands musiciens », 912 p., 38 €.

LE GOÛT DE MONSIEUR
L'homosexualité masculine au XVIIe siècle
de Didier Godard.
Ed. H & O (20, rue Georges-Clemenceau 34290 Montblanc), 256 p., 21 €.

Du Parnasse, un défunt s'adresse à quelques vivants, *« mes ennemis aussi bien que mes thuriféraires »*, pour qu'ils cessent éloges et perfidies qui *« ne sont que radotages »*. Ainsi commencent les Mémoires apocryphes d'un fils de meunier né Giambattista Lulli en 1632 à Florence et mort Jean-Baptiste Lully en 1687 à Paris. Les leçons d'un maître de musique qui enseigne aussi *« le vice italien »* ; un talent précoce qui lui vaut, à 14 ans, d'être à Paris page de la Grande Mademoiselle ; les difficultés pour un étranger à être reconnu, sinon comme un citoyen, du moins comme un sujet à part entière au temps de la Fronde ; l'amour avec Louis Couperin, la débauche avec pas mal d'autres ; la protection de Mazarin ; la charge de surintendant de la musique du roi ; la mort de l'amant qui laisse inconsolable ; les amitiés qui deviennent rivalités ; le mariage et les enfants ; la mort quand *« l'essaim des noirs corbeaux eut permission de franchir la porte de Lully »*, soit l'Eglise, pour une repentance de comédie... C'est peu dire que celui qui, dès l'enfance, fit le cabotin avec ses *« prestations de petit bouffon lubrique »* ne laisse rien ignorer d'une existence aux facettes si multiples qu'on pourrait parler de plusieurs vies. C'est peu dire aussi que, volumineux et dense, le roman de Vincent Borel coule avec la légèreté d'une musique pour la leçon d'un maître de ballet. On passe avec bonheur d'une scène de comédie que Molière n'aurait pas reniée à une scène dramatique que Racine aurait su mettre en alexandrins. Ce théâtre est vaste, le parcours long et périlleux du palais Pitti où, prémices des bravos de Versailles, est adulé le violoniste prodige, jusqu'au verger des derniers jours quand le mourant médite : *« Lorsque décroît la lumière prodiguée par le roi, la plante courtisane flétrit et dépérit. »*

Il est périlleux de se lancer dans une telle forme romanesque, de faire parler son personnage tantôt à « je », tantôt à « il », de bâtir les dialogues de figures historiques auxquelles on prête son propre langage sans les priver de celui de leur temps. Où l'on tord le cou à l'Histoire avec le talent et la désinvolture d'un Dumas, ou l'on suit la biographie pas à pas sans la saveur de l'invention, laquelle, à trop haute dose, fausse le propos et fait du récit apocryphe un texte fabriqué. Avec Borel-Lully, tout est équilibré. La réussite vient de la parfaite osmose qu'il a créée entre deux époques, celle qui va de Mazarin à madame de Maintenon, et la nôtre. Elle tient aussi, cette réussite, à la présence du personnage, un condottiere dont la musique est l'arme pour la conquête du pouvoir, un aventurier plus mercenaire de ses ambitions que de ses maîtres. Sous la plume de Borel, vit plus d'un Lully, et on ne sait lequel retenir ou repousser de l'amoureux sincère, du cynique pour qui il n'y a pas d'amis, du musicien fou de son art, de l'intrigant à l'ambition sans mesure. Comme Lully fut le grand ordonnateur des plaisirs du roi, Borel l'est du nôtre avec son Lully et le style brillant qu'il lui prête pour dire son mariage avec *« une épouse de façade »*, rapporter le débat avec Colbert et Molière quand le *i* de son nom devint *y*, décrire une partouze comme on analyserait une partition musicale, tant d'autres pages d'anthologie dans un ouvrage éblouissant du talent d'instruire en distrayant et de faire de l'érudition une poésie, sans oublier des notes d'humour quand Borel-Lully appelle son page un *« exutoire priapique »* et l'écrivain anglais Burton *« le Lacan de son temps »*.

GIRAUDON

Gravure du XVIIe siècle représentant Lully (anonyme, Fondation Cobbe)

On pouvait craindre que la sortie concomitante de l'impressionnante monographie universitaire que le musicologue et historien d'art Jérôme de La Gorce consacre à l'ingénieux Florentin ne vienne tempérer la belle témérité de Vincent Borel. Il n'en est rien. Certes la docte somme, qui selon l'antique usage de la collection sépare à parts presque égales l'évocation biographique (360 pages) et l'analyse de l'œuvre (400), est d'une si méticuleuse tenue qu'on est impressionné – ainsi le goût accentué pour le récitatif accompagné occupe autant l'essayiste que le mode de recrutement des ballerines, nouveauté du Grand Siècle, ou la persistance, rarement aussi finement perceptible, des traits italiens dans l'harmonie classique « française » –, mais son sens de la synthèse évite qu'on ne s'y égare.

Et si les précieuses annexes ne retiendront que les spécialistes, les perspectives qu'esquisse le musicologue lorsqu'il compare l'importance de Lully dans l'histoire de la musique à celle de Wagner – même si, avec la même sûreté de jugement, La Gorce pointe les similitudes pour mieux éviter les confusions (*« Lully n'est pas Wagner »*), le juste départ entre le sobre examen et l'adhésion enthousiaste, la qualité des atmosphères qu'il sait camper aussi, font du travail de La Gorce une adresse pareillement indispensable. Ceux qui s'attendaient à ce qu'un voile pudique soit jeté sur la sexualité de l'artiste, à la façon dont Beaussant éludait la question dans son si didactique *Lully ou le musicien du Soleil* (Gallimard, 1992), seront surpris, car sans rivaliser avec la veine paillarde, mais aussi le lyrisme voluptueux de Borel, La Gorce ne cèle rien d'une orientation homosexuelle qui ne doit pas être lue dans une optique anachronique.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire le décapant regard que Didier Godard, déjà signataire d'un *Autre Faust* (éd. H & O, 2001), qui pointait l'émergence d'une conscience « gay » dès le XVIe siècle, porte sur un temps où le mythe de Don Juan s'invente, moins simple qu'il n'y parut ensuite, et où les réprobations morales ne suffisent pas encore à bâillonner efficacement une sensualité dont la condamnation pâtit des mœurs affichées au plus haut. Une interrogation sur le genre et l'identité qu'illustre parfaitement celui qui de Lulli fit Lully.

Philippe-Jean Catinchi et Pierre-Robert Leclercq

★ Vient de paraître, dans la méritoire collection « Musique et patrimoine en Languedoc-Roussillon », une monographie sur un musicien français du XVIIe siècle autrement méconnu, au point d'être ici présenté comme « l'énigme musicale » de son temps, *Guillaume de Bouzignac*, de Martial Leroux (Les Presses du Languedoc [17, rue Rigaud, 34000 Montpellier], 112 p., 15 €).

Premiers rayons de Soleil

C'est en admirateur d'Alexandre Dumas que Jean-Pierre Dufreigne entame une trilogie romanesque sur Louis XIV

LOUIS XIV, LE LEVER DU SOLEIL
de Jean-Pierre Dufreigne.
Plon, 382 p., 21,20 €.

Le roman a tous les droits. Et, dans la production romanesque, il est des cas où toute ressemblance avec des personnages ayant réellement existé est *« voulue et certifiée »*. Dans le roman historique, où le crédit de l'auteur repose essentiellement sur son souci d'exactitude, c'est même l'introduction de personnages imaginaires qu'il faut savoir doser avec doigté. En se piquant de transformer Louis XIV en héros de roman, Jean-Pierre Dufreigne a délibérément opté pour cette vérité-là.

Les dialogues, nous dit-il, proviennent des correspondances ou Mémoires de l'époque, leur authenticité n'ayant pu être dévoyée que par la transposition du « parlé » en « écrit ». Dufreigne avoue avoir joué avec la durée. *« Certains événements s'étalant sur une semaine voire un mois ont été condensés parfois en une journée »* : on lui pardonnera d'avoir adopté la règle des trois unités, de temps, de lieu et d'action, dont d'autres avant lui avaient senti la nécessité dramatique. Tout en sollicitant l'indulgence des historiens, Dufreigne, enfin, nous avertit que son divertissement n'est pas hagiographique : *« Louis XIV, archétype du Roi dans l'imaginaire français, fut aussi un despote, assez éclairé, un enfant qui n'aurait jamais dû naître, un monarque à nul autre pareil, un homme complexe qu'il faut tenter de comprendre sans l'aduler... »* Dont acte. Donner sa vision (humaine) du Roi-Soleil au fil d'un récit étayé par ce qu'en dirent Marie de Rabutin-Chantal, Hercule Savinien Cyrano de Bergerac, François Paul de Gondi, Jean Orieux, Blaise Pascal, Emmanuel Le Roy Ladurie, pour ne citer qu'eux, ne viole pas la règle du jeu.

Ce volume est le premier d'une trilogie. Après *Le Lever du Soleil (1637-1661)* viendront *La Puissance et la Gloire* et *Le Crépuscule d'un dieu*. Dufreigne ne consacre pas ses premiers coups de plume à l'enfant né le dimanche 5 septembre 1638, *« entouré d'une meute de perfidies »*, après huit heures de souffrances pour la reine de France, dauphin doté d'une première dent dès le troisième jour et qui mord au sang ses nourrices (*« On ne sait plus à quel sein le vouer »*). Il campe d'abord les opiniâtretés politiques de son père Louis XIII, que l'on eût pu appeler Louis le Bègue à cause de difficultés d'élocution telles qu'il envoyait des émissaires, voire des lettres, à la reine son épouse (*« ce qui rendait peu fertile toute forme de conversation conjugale »*) ; ou Louis le Chauve (plus un poil sur la tête dès 23 ans), ou bien encore Louis le Malade (*« les intestins en bouillie, gavés de gibiers et de graisse, mal soignés par des incapables qui ignoraient tout de l'entérocolite et des tuberculoses »*). Truculente mise en bouche, peut-être pour nous rappeler qu'il signa jadis un roman exaltant amour et panache sur les ultimes pulsions de vie d'un mousquetaire de la compagnie de M. de Tréville : *Le Dernier Amour d'Aramis*, prix Interallié 1993. Coup de chapeau à l'élégance héroïque avec laquelle ce séducteur raffiné devenu aveugle attend la mort, et où Louis XIV était épinglé en quelques lignes pour avoir transformé *« la noblesse en volaille de basse-cour »*.

CHRONIQUE PICARESQUE

On a sans doute compris que chez Jean-Pierre Dufreigne, qui vénère Alexandre Dumas, goûte la chronique picaresque fourmillant d'anecdotes à la Claude Manceron autant que *« l'œil fureteur dans les coulisses »* d'un Saint-Simon, dépeint les frasques royales avec une allégresse ironique. Il s'offre aussi une réhabilitation : M. de Guitaut, Gascon capitaine aux gardes du roi Louis XIII, *« eût pu être d'Artagnan si Alexandre Dumas s'en était emparé »*. Cet homme de l'ombre, *« libre par sa solitude même »* et dont le nom *« claque comme un mousquet au plus fort des combats »*, était un gentilhomme à *« l'âme plus noble encore que sa famille »*. Ce fut lui qui, en cette fameuse nuit des rois de janvier 1649, aida la reine Anne d'Autriche, régente de France, et le petit roi Louis à s'enfuir vers Saint-Germain-en-Laye lorsque Paris était assiégé par les troupes de Condé, et la monarchie menacée par une rébellion de conjurateurs vieillissants, précieuses en écharpe bleue, militaires et parlementaires. Episode que le futur cardinal de Retz a dépeint comme *« un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs »*.

Car oui, la réalité dépasse la fiction. Voici le poète Scarron au *« corps contrefait arrivant roulé dans sa boîte par deux laquais »* ; voici Marion de L'Orme attendant les vingt ans de Monsieur le Grand en compagnie d'une amie jouant du luth à ravir, Ninon, cette *« pouliche »*, fille de l'Enclos, un forban ; voici Cinq-Mars, le favori de Louis XIII, *« fanfreluche »* à jabot et dentelles, qui s'enduit le corps d'huile et d'essences d'Orient pour vaincre *« l'odeur d'haleine malade »* du roi dont il partage la couche ; Richelieu traité de *« merde, petit étron sec dans des velours écarlates »* par son souverain...

Et puis voici le dernier hoquet de Louis XIII, le petit Louis XIV qu'une Fronde oblige à tenir droit, bientôt déniaisé par Cathau la borgnesse et multipliant la chasse aux perruches, oies blanches, les escapades sur les toits. Voici la renaissance du dauphin, 23 ans, qui décide après la mort de Mazarin de gouverner lui-même par ces mots : *« La face du théâtre change. »*

Jean-Luc Douin

■ BORIS APRÈS L'AMOUR
de Yann Queffélec

Richard Dorval, vieux misanthrope à la recherche d'un fils, Boris, né de ses amours incestueuses, décide de léguer sa fortune à ses héritiers naturels qui doivent écrire leur histoire. La somme est énorme, le pari apparemment facile. Richard réunit son abominable famille dans son château de Cornouaille (Finistère), le 11 septembre 2001. Tout doit être réglé un an plus tard, jour pour jour. Le fil conducteur de Boris après l'amour se ramifie abondamment, introduisant dans le récit, outre les lâches et vicieux descendants, un personnage apparemment secondaire, le nègre chargé de rédiger le texte en question.

Yann Queffélec manie avec maestria un foisonnement de personnages qui évoquent chacun un itinéraire particulier. Un demi-siècle défile, événements intimes et collectifs confondus. Cynisme, noirceur, désespoir aussi : tels sont les fonds où s'enracine le dernier roman de Yann Queffélec. Et pourtant, le lecteur puise dans sa lecture une jouissance intense, celle que procurent les romans, les vrais, pleinement voués à l'imaginaire, et par là dévoués au lecteur qui s'évade et médite, se perd et se retrouve, mieux armé pour affronter avec lucidité sa propre histoire.

Yann Queffélec est un heureux rescapé des romanciers à la Balzac, heureux de peindre des êtres qui le distraient de lui-même, porteurs des tares qui nous obsèdent, et révèlent la pérennité d'une humanité obsédée par l'argent, le pouvoir et le sexe. *Boris après l'amour*, est un roman-polar dense, ludique et fascinant. Il est aussi une réflexion sur notre société, une méditation prémonitoire (Fayard, 356 p., 20 €).

Hugo Marsan

■ LA MAIN DU SCRIBE
de Bertrand Leclair

Si l'on veut aimer cette *Main du scribe*, deuxième roman de Bertrand Leclair, après *Movi Sévaze* (éd. Verticales), il faut abandonner toute idée de distance, de contrôle sur ce qu'on lit, et s'embarquer avec le narrateur dans son angoisse, son interrogation, son flot de mots pour les cerner, pour vivre avec. *« Ne m'appelez plus jamais Movi Sévaze »* ponctue son discours. Movi Sévaze était la voix anonyme de son premier roman. Ici, pas de narrateur désincarné, il s'agit bien d'un homme, qui va devenir père, qui a eu des relations chaotiques avec de multiples femmes. Il en explore toutes les ambiguïtés, ainsi que la possible contradiction entre la paternité et la création. *« Ecrit-on toujours pour démêler ce à quoi l'on n'avait rien compris ? »* Sans doute. On écrit pour tenter de trouver la vérité de son existence, semble dire ce texte qui souhaite *« non plus se servir de l'humain pour faire de la littérature, mais le servir depuis la littérature »*.

« Oui, n'écrire plus que de la poésie, déclare le narrateur à la fin du livre, *arrêter de me raconter des histoires, n'écrire plus que la poésie qui ramène à la matière. Quelle importance si vous n'êtes que dix à l'entendre. Alors enfin il sera permis de dire ceci : "Homme ! Il est d'autres hommes, nomment chaque chose, nomment l'arbre et la rose, et nomment le soleil". »* On espère être bien plus que dix à aimer cet étrange récit, sorte de long poème lyrique, qui n'est pas du tout ce que son auteur avait *« prévu d'écrire »* quelques semaines avant la naissance de son fils, Kateb « Katébé, *celui qui écrit et tient la main du scribe »*. Un texte qui est pourtant, à coup sûr, comme il le constate, ce qu'il avait *« d'essentiel à dire »* : comment *« habiter »* ses mots (Mercure de France, 186 p., 15,80 €).

Josyane Savigneau

■ CETTE GRENADE DANS LA MAIN DU JEUNE NÈGRE EST-ELLE UNE ARME OU UN FRUIT ?
de Dany Laferrière

Il y a, chez Dany Laferrière, une magie des titres. D'aucuns ont même suggéré, à tort, que c'est grâce à son titre que son premier roman, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, se vendit si bien. Le risque de devenir l'auteur d'un livre surmédiatisé dont on connaît beaucoup plus le titre que le contenu est d'ailleurs l'un des propos de ce livre, qui évoque comment Dany Laferrière, désormais célèbre, sillonna les routes de l'Amérique pour les besoins d'un reportage. *On the road* sur les traces de Walt Whitman et de Jack Kerouac.

Réflexion sur le pays des autoroutes et du Coca, le succès, l'écriture, sorte de bilan des vingt années du narrateur en terre nord-américaine, à regarder *« vivre les Noirs, les Blancs, les Rouges, les Jaunes »*, foison d'anecdotes, de dialogues savoureux, de références littéraires, de souvenirs, récit d'une interview de Spike Lee et d'une soirée à Los Angeles chez un prince africain qui vit avec Madonna, le tout dédié à James Baldwin, Miles Davis et Jean-Michel Basquiat, *Cette grenade...* est aussi un clin d'œil au *Ceci n'est pas une pipe* de Magritte. La première phrase, *« Ceci n'est pas un roman »*, voulant mettre l'accent sur la volonté délibérée de Laferrière de piétiner les clichés, affirmer que, quoique né à Port-au-Prince, il n'est ni un écrivain haïtien, ni un écrivain caribéen, ni un écrivain nègre. Mais un écrivain tout court.

Ce que ce livre jouissif et terriblement humain, signé par *« un Carl Lewis du dactylo »*, et qui préfère les blondes, confirme haut la main (Le Serpent à plumes, 360 p., 18 €).

J.-L. D.

« Sauver ce qui peut l'être »

A l'affût des échos du temps passé, Rosetta Loy égrène des souvenirs, réveille une mémoire assoupie, évoque le fascisme et la saveur d'instants d'une intense fragilité

LA BICYCLETTE
(La Bicicletta)
de Rosetta Loy.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun,
Liana Lévi, 186 p., 18 €.

AY, PALOMA
(Ahi Paloma)
de Rosetta Loy.
Traduit par Françoise Brun,
Rivages, 74 p., 7,50 €.

FRANCESCO GATTONI

A même le béton du mur, près du portail, trois grosses lettres blanches, peintes de guingois : LOY. Derrière, une allée qui grimpe à l'oblique entre les arbres, puis une villa basse, un peu sombre, remplie de livres – parfaitement élégante. Et d'emblée, ce mystère qui semble s'appliquer à Rosetta Loy aussi bien qu'à sa maison romaine : celui d'une très subtile discordance entre l'extérieur et l'intérieur, toujours présente dans son écriture. Un hiatus particulièrement fécond, qui contribue à faire de cette femme l'un des plus grands écrivains italiens de l'époque, comme viennent le confirmer deux ouvrages récemment parus. A travers *La Bicyclette*, son premier roman (découvert et préfacé par Natalia Ginzburg), et *Ay Paloma*, son dernier court texte, l'écrivain reprend inlassablement sa tentative de résurrection d'un passé fatalement menacé. Deux livres merveilleux, qui semblent se faire écho pour donner une idée de la saveur du temps et de son intense fragilité.

Le temps, chez Rosetta Loy, s'écoule rarement de façon continue. Ce sont plutôt des moments que la romancière égrène, comme tirés d'une mémoire longtemps assoupie. Des fragments tenus par la grâce inouïe d'un seul et même fil, ce brin fondateur qui conduit les individus d'un bout à l'autre de leur vie. « *Ma mémoire veut dire, pour sauver ce qui peut l'être*, dit Rosetta Loy d'une voix très douce. *Quand j'écris, je sais qu'il s'agit d'une mystification, parce qu'on ne sauve rien. Mais je le fais tout de même, pour que des petits morceaux de vie puissent échapper à la destruction.* » On ne sauve rien ? Mais si.

Rosetta Loy donne une idée précise de l'atmosphère d'une fin d'été 1943, dans un village du Val d'Aoste où se sont réfugiées des familles de la bourgeoisie italienne (*Ay Paloma*). Si précise même, dans sa grande simplicité, que son lecteur croit voir clairement les tourments des adolescents, les craintes de leurs parents, le climat d'absolue confusion qui suivit la chute du régime fasciste, les départs précipités, les arrestations, le son d'un pianola dans le soir qui descend. Et la romancière procède de manière similaire pour les magnifiques souvenirs d'enfance regroupés dans *La Bicyclette* : sa mémoire part à la recherche des sensations, des sentiments, de détails minuscules dont le déploiement rend soudain l'Histoire intelligible.

L'Histoire est le grand compagnon de route de Rosetta Loy. Qu'il s'agisse des *Routes de poussière* (1) ou des nombreux livres qui reviennent vers les années de guerre, l'auteur dit, dans son très joli français : « *Je me rencontre toujours avec l'Histoire.* » Surtout celle du fascisme, de l'occupation allemande, de l'infamie faite aux juifs. Née dans une famille de la bourgeoisie catholique éclairée, Rosetta Loy dit avoir été protégée des bruits de la guerre. Pas assez, cependant, pour ne pas avoir entrevu que quelque chose s'était fissuré sous la surface des jours. C'est dans cette fissure que se glisse le petit décalage entre l'apparence calme, gracieuse de ses textes et ce qu'ils veulent vraiment dire. Dans cette fissure que niche la frontière entre les mondes – celle qui sépare l'enfance de l'âge adulte, les citoyens menacés de ceux qui le sont moins, la guerre de la paix. Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si la figure des ciseaux revient à plusieurs reprises dans l'œuvre de Rosetta Loy.

Pour ce qui la concerne, elle a l'impression d'avoir appartenu à la « *génération mystifiée* » de ceux qui vécurent leur adolescence pendant la deuxième guerre mondiale. Prise en sandwich entre « *ceux d'avant* », qui avaient survécu, et ceux d'après, qui ne portaient pas le même fardeau. « *On se sentait au cœur d'une chose qui commençait merveilleusement et ce n'était pas vrai,* dit-elle. *C'est à cause de ce manque de certitudes que j'ai commencé à écrire si tard, à 40 ans. Avant, c'est comme si je n'avais pas la force d'écrire un vrai livre.* » De ce vrai pessimisme, Rosetta Loy a fait une littérature profondément humaine, où le désir de représenter l'Histoire se camoufle derrière l'utilisation de l'autobiographie. Elle n'a peut-être pas « *sauvé* » son propre passé (lisant *La Bicyclette*, sa mère avait noté dans la marge : « *Ce n'est pas vrai !* »), mais certainement celui d'une partie de ses semblables.

Raphaëlle Rérolle

(1) Rivages poches n° 164.

Un cœur rhythm' n' blues

Avec humour et tendresse, Laurie Colwin conte les adieux à l'enfance d'une ex-Tremblette

COMMENT SE DIRE ADIEU ?
(Goodbye without Leaving)
de Laurie Colwin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Berton,
Autrement, 264 p., 19 €.

En 1990, Laurie Colwin publiait son quatrième roman, dont le titre, *Comment se dire adieu ?*, allait résonner d'une cruelle façon. Deux ans plus tard, la romancière américaine mourait prématurément à l'âge de 48 ans. Il faudra attendre presque dix ans pour qu'en France on la découvre à travers des nouvelles (*Franck et Billy*) et deux romans, dont le délicieux *Une vie merveilleuse* (1). Depuis, on rencontre ici aussi des « colwiniens », au point que certains critiques ont parlé d'« écrivain culte » !

Nul doute qu'avec ce livre, le plus profond et le plus émouvant, le cercle de ses fidèles ne s'élargisse encore. Outre la finesse du trait et des dialogues étincelants de drôlerie, jamais la romancière n'avait atteint une telle justesse pour dire la difficulté d'aimer, de croire au bonheur et surtout de se « *construire en restant fidèle à soi-même dans une société organisée* ». Or voilà le problème essentiel – et existentiel – de son héroïne.

Issue d'une famille juive (« *impitoyablement assimilée* ») de la bourgeoisie new-yorkaise, cette rebelle, plus portée sur le rock'n'roll que sur Jane Austen (son sujet de thèse), décide à 20 ans de tout quitter pour réaliser son rêve d'enfance : être choriste dans le groupe noir Vernon & Tremblay. « *Monter sur scène compensait tout* » : les repas médiocres, les fans hystériques, les heures interminables de bus à fumer de l'herbe... Ainsi, durant deux ans, Géraldine fuit les interrogations sur son avenir. Jusqu'au jour où celui-ci se rappelle à elle, sous les traits du séduisant Johnny Miller, avocat (profil du gendre idéal) et admirateur de cette singulière Tremblette pour qui, succès aidant, les jours sont comptés. « *On pouvait avoir une Tremblette blanche quand on jouait à Huntsville, Alabama, mais pas quand on passait à Vegas.* » L'heure est venue de remiser la robe verte à franges et d'entamer sa vie d'adulte sans perdre le *groove*.

De retour à New York auprès du très compréhensif Johnny, de Mary, son amie et « *guide moral* », et d'une mère qui œuvre « *à son fantasme le plus réconfortant (mon mariage)* », Géraldine entre en résistance. Le temps de trouver un emploi digne d'une « *ex-Tremblette marginale et culottée* » à la Fondation pour la musique noire de Harlem. Après quoi, notre asociale héroïne ne peut qu'abaisser ses défenses pour devenir Mme Miller puis la maman d'un charmant Petit Franklin. Des habits d'épouse honnête (ou presque) et de mère que Laurie Colwin ajuste avec un humour tendre sur cette femme-enfant chahutée par des grands-mères envahissantes ; esseulée par le départ de Mary, entrée au couvent ; et tiraillée par les souvenirs d'un paradis perdus aux sonorités de rhythm'n'blues et une identité de « *juive errante* » assimilée. Au fil de ses tribulations, qui la conduiront à travailler auprès d'intellectuels juifs d'Europe de l'Est rescapés des camps (passage aussi drôle qu'émouvants), Laurie Colwin dessine en creux une critique grinçante de la société américaine des années 1970-1980 et offre avec cet « adieu » à l'enfance son plus beau roman.

Christine Rousseau

(1) Tous chez Autrement.

Le terrier de Kafka

Un bel essai de Daniel Desmarquest sur l'étrange sororité entre la littérature, la condition célibataire, les jeunes filles et la mort

KAFKA ET LES JEUNES FILLES
de Daniel Desmarquest.
Pygmalion/Gérard Watelet,
300 p., 19,70 €.

Dans cet émouvant essai (Prix Médicis essai 2002), qui tient de la biographie autant que du roman par son écriture affective, Daniel Desmarquest formule d'emblée le problème qui a torturé Kafka jusqu'à ses derniers jours : « *A la littérature, il demande l'impossible, comme il demande l'impossible aux jeunes filles. Et ces demandes, mystérieusement, sont liées.* » Cette énigme dévorante, l'essai ne tente pas de l'élucider par quelque clé psychologique, mais réussit à l'évoquer dans ses motifs répétitifs, au sens musical du terme, en suivant la présence lumineuse, inquiétante, stimulante, dangereuse, ravissante des jeunes filles successives dans la vie de Kafka. Desmarquest entend Mahler en accompagnement. L'« *Urbild* », l'image originaire de la jeune fille, peut-être faut-il la chercher dans l'une des sœurs qui ont suivi Kafka après la mort de deux garçons qui a endeuillé toute son enfance. Ottla, la plus jeune, sera pour lui une mère bienveillante autant qu'une sœur accueillante et compréhensive. Mais la première trace de Kafka, on la trouve dans un album de jeune fille, Selma.

Une phrase suspendue parle d'« *enchantement* »... C'est bien ce que Kafka cherchera toute sa vie, ce sentiment de rejoindre l'éternel printemps où les êtres sont « *divinement jeunes* » et préservés du sexe, cette salissure. Le protocole amoureux de Kafka se dessine alors : des vacances loin de Prague, l'été odorant, un éclair de peau entrevu, un frôlement à peine. L'innocence du désir. Tout le contraire de la ville où, selon le mot de Nietzsche, « *trop d'hommes sont en rut* », où aussi les femmes s'exhibent. Un soir, il suit une petite vendeuse, il l'emmène à l'hôtel, se livre à ses démons et s'inflige à son contact la déchéance intime. Condamnation du désir et de son emprise. Soif de pureté. Fiascos au bordel, à Prague, à Paris. Retour aux jeunes filles.

HEDWIG, MILENA, MINZE...

Le premier amour de Kafka, il n'en livrera jamais même les initiales, seulement le nom de la station thermale Zuckmantel où il l'a connue, et sans doute pas bibliquement, tant le souvenir en reste pour lui éblouissant. Suivront Hedwig, l'étudiante en philosophie de Vienne, à qui il écrit sa première lettre : « *Si tu m'aimes un peu, c'est par pitié, ma part à moi est la peur.* » La peur, sa compagne permanente. Les jeunes filles, il leur demande de l'en délivrer, mais il tient à cette peur plus que tout, car elle est le tourment qui le fait écrire. Aux jeunes filles il écrit des lettres qui le retiennent loin de l'écriture. Les grandes correspondances, avec Felice, la triste fiancée berlinoise, avec Milena, la sœur d'âme, mariée, et écrivain, qui le connaît donc dans sa nudité, font depuis longtemps partie pour les lecteurs de l'œuvre de Kafka. Mais pour lui elles étaient des échappatoires, une façon de tenir la femme aimée à la distance qui lui convenait, et de retarder par un flirt dangereux avec la vie, sa propre séquestration dans l'écriture, épousailles avec sa propre mort.

Daniel Desmarquest raconte très bien cette danse funèbre, où la maladie survient comme une compagne terrifiante et désirée. Il a pour ces jeunes filles une compassion d'homme plus encore que de romancier : « *Pour elles, rencontrer et aimer Kafka, c'est se livrer au diable* (...). *Dans le lien qu'il tisse avec elles, Faust est son frère.* » Felice nourrit de son malheur *Le Verdict* et *La Métamorphose*. En plein milieu de leurs fiançailles, il s'éprend de Gerti, une très jeune Suissesse qui ne veut pas être couchée sur le papier. Une Viennoise lui apparaît en col de fourrure, il essaiera vainement de reporter le désir qu'elle lui inspire sur sa fiancée, et il finit par se rouler aux pieds de celle-ci comme un personnage de Dostoïevski ou de Sacher-Masoch. Felice le regarde avec dégoût. Kafka sait que « *le combat avec les femmes finit au lit* », et le lit ne lui inspire que répugnance. Julie, une nouvelle fiancée, connue dans une pension où il se soigne, à Schelesen, et dont le père de Kafka ne veut pas, inspirera la *Lettre au père*. Avec Milena, l'ange, il connaît la joie sensuelle la plus pure, couché dans l'herbe d'une colline sur les hauteurs de Vienne. Il lui donnera son *Journal*... Avant sa mort, il rencontre encore Minze, qu'il perd, Puah, jeune fille venue de Jérusalem avec qui il apprend l'hébreu, et enfin Dora, l'ultime, venue à temps pour l'aider à mourir, et par qui il se laisse enfin aimer en la payant de retour. Pendant qu'elle dort, il écrit toute la nuit des textes qu'il lui lit au matin, et qu'elle doit brûler ensuite, sauf *Le Terrier*, car il lui faut gagner un peu d'argent pour payer leur refuge à Berlin. Il meurt en écrivant *Joséphine ou le Peuple des souris*, histoire d'une cantatrice dont l'art est incompris. Dora reste à ses côtés jusqu'à la fin, et l'enterre au cimetière juif de Prague, où, comme le dit avec bonheur Daniel Desmarquest, la ronde ne s'interrompt pas : « *Aujourd'hui encore, une jeune fille, un livre de Franz Kafka à la main, dépose sur sa tombe un caillou.* » Sans doute est-elle vampirisée, la littérature restant complice de la mort.

Michel Contat

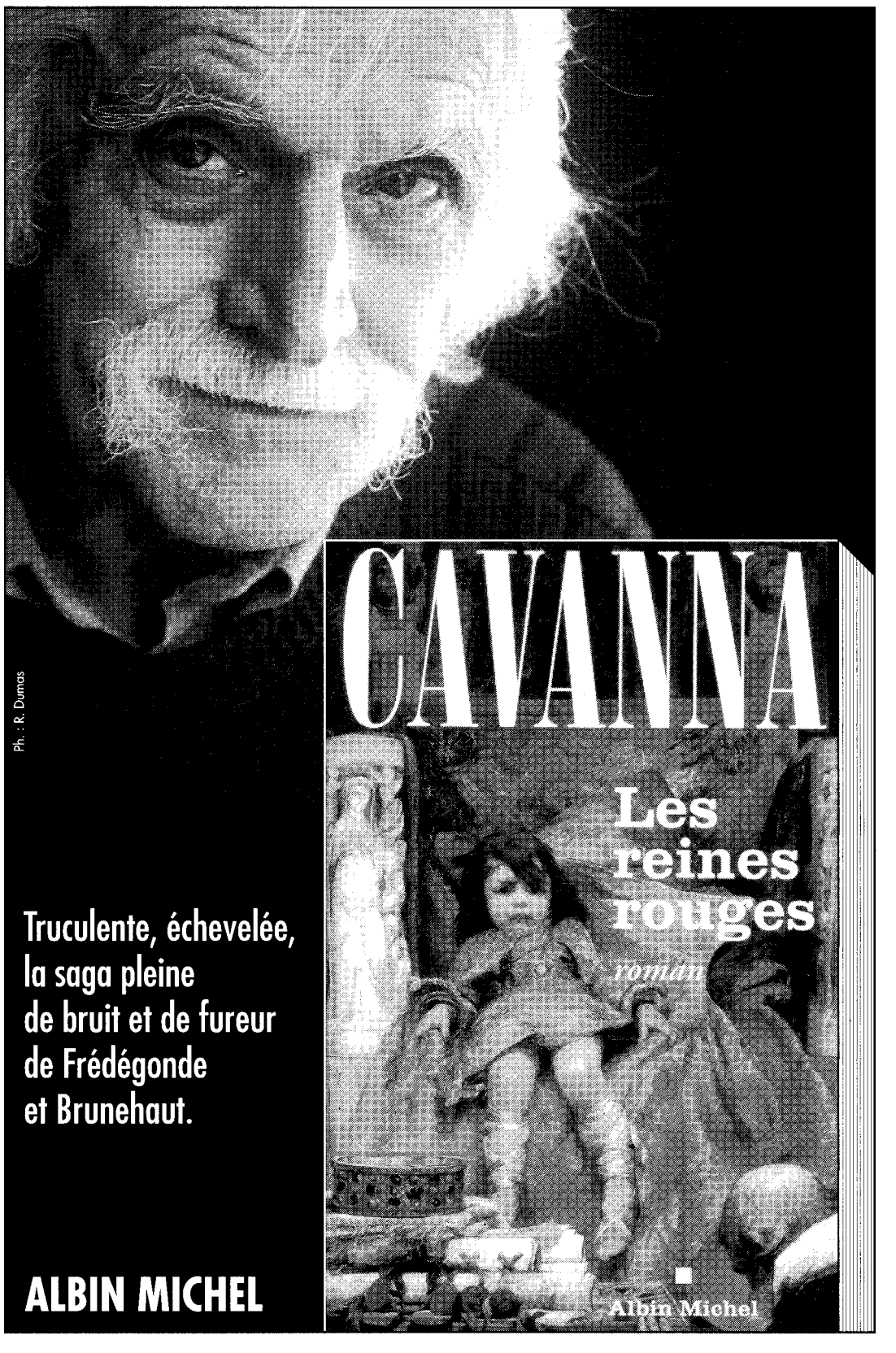

La magie Bounine

Les « petits récits » du poète campent le théâtre du monde sans intrigue superflue

L'AMOUR DE MITIA (Mitina Lioubov')
d'Ivan Bounine.
Traduit par Anne Coldefy-Faucard, Mercure de France, 128 p., 12,5 €.

L'INCENDIE
Petits récits
d'Ivan Bounine.
Traduit par Madeleine Lejeune, éd. Jacqueline Chambon, « Métro », 96 p., 15 €.

Lorsqu'il choisit de quitter la Russie soviétique en 1920, Ivan Bounine est l'un des plus grands représentants de la littérature russe. Plus que sa poésie, pourtant très tôt distinguée, ce sont ses récits, d'une densité et d'une sobriété presque implacables, qui le placent au premier rang. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce soit vers Rainer Maria Rilke que se soit tournée la revue littéraire *Rousskaïa Mysl'* (« La Pensée russe ») pour rendre compte de la longue nouvelle que le prosateur en exil publia en 1925. La première livraison de 1927 propose ainsi la traduction d'une lettre où le poète allemand analyse le lyrisme de *L'Amour de Mitia*, dont le succès immédiat assura la large diffusion – plus de 20 traductions où le titre original céda souvent devant un ronflant *Sacrement de l'amour.*

Tout commence à Moscou, un jour de mars où l'hiver abdique devant le printemps. Mitia, jeune étudiant, s'est épris d'une ravissante apprentie comédienne, Katia. Là où d'aucuns exulteraient, Mitia s'affole. Désormais, il *« ne pouvait se défaire de l'idée qu'une chose terrible s'était enclenchée tout soudain »*. Son inquiétude lancinante, vite devenue jalousie morbide, distille un venin si puissant que le jeune homme décide de fuir celle qu'il aime – et connaît une brève rémission dès que sa décision est arrêtée. Il part donc pour la campagne, sur ses terres, s'enfonçant moins dans les ténèbres d'un crépuscule doux, silencieux et tiède, comme une humanité à l'état d'ébauche, que dans un vertige synesthésique où l'odeur la plus triviale promet l'incomparable fragrance. Anéanti par une force qui confond le souvenir de Katia à toutes les énergies de la nature – on songe à certains vertiges d'Alexandre Scriabine –, Mitia se voue à une extase douloureuse dont aucun événement (ni lettre reçue ni conquête facile...) ne peut fixer le terme.

Cette nouvelle traduction de *L'Amour de Mitia*, où le lyrisme tant vanté est tempéré par une vision moins naïve du drame du héros, coïncide avec la publication de textes plus rares de 1930 ; 42 « petits récits » dont l'argument livre autant de paraboles simples, des *« situations métaphoriques, véritables incarnations de la "matrice stylistique" russe »*, pour reprendre la formule du préfacier, Olivier Apert. Rien que d'essentiel. Pas d'intrigue superflue. Des entrées en matière comme autant d'impérieuses didascalies pour camper le théâtre du monde. Et une force poétique qui ne transfigure pas le réel mais le rend magique, provisoirement supportable. Ainsi de la peine de l'ermite dont le bougeoir est brisé et qui lit pour prier à la lueur de son seul chagrin.

Ph.-J. C.

★ Bounine figure parmi les écrivains présents dans le *Trésor de la littérature russe* (Les Belles Lettres, 2 vol. sous coffret, 23 €).

Les ombres de Sologoub

Souvent écrites avec sa femme, les nouvelles de ce symboliste écartelé entre rêve et débauche laissent après lecture un éprouvant sentiment de malaise

LA LUMIÈRE ET LES OMBRES
de Fiodor Sologoub.
Nouvelles traduites par Christine Zeytounian-Beloüs, Ed. Noir sur Blanc, 192 p., 16 €.

Fiodor Kouzmitch Teternikov, dit Fiodor Sologoub (1863-1927), connut une enfance des plus difficiles. Veuve très tôt, sa mère trouve un emploi de bonne chez de riches bourgeois de Saint-Pétersbourg. Résolue à assurer coûte que coûte l'avenir de son fils et de sa fille, elle les soumet à une éducation des plus strictes où la moindre incartade est punie du fouet, avec l'humiliante obligation de se prosterner ensuite à ses pieds pour la remercier de la correction reçue. Battu chez lui, battu à l'école, Fiodor trouve néanmoins quelque réconfort grâce aux patrons de sa mère. Ces intellectuels, amateurs de théâtre, convient en effet le gamin à l'Opéra où ils ont un abonnement. Le jeune Fiodor en ressort chaque fois ébloui, et ces instants de rêve l'aident à supporter son mortifiant statut de petit pauvre. École paroissiale, collège de district, puis Institut des maîtres où il entre à 16 ans, les sévices corporels semblent ne devoir jamais finir. A 28 ans, en poste dans une école de province, il doit encore subir les coups de sa mère quand il a le malheur de rentrer ivre d'une nuit de bamboche. Seuls moyens d'endurer toute la misère et la médiocrité qui l'accablent : la poésie, le rêve, et aussi la débauche. Sologoub échafaude peu à peu un monde imaginaire, Oïla, planète lointaine dont ce monde ne serait qu'une grotesque représentation. Il tient également un journal, en vers, et l'on est frappé par le contraste entre la virtuose sobriété de ceux-ci et le lyrisme parfois outré de ses œuvres d'inspiration essentiellement symboliste.

RUE DES ARCHIVES

Danseur russe dans l'opéra « Le Prince Igor »

C'est à son roman, *Le Démon mesquin* (1905) – terrifiante description d'une petite ville de province où sévit un instituteur paranoïaque et sadique – que Sologoub doit sa soudaine célébrité. Quelques années plus tôt il a obtenu sa mutation à Saint-Pétersbourg, et il a pu approcher les maîtres qu'il s'est choisis : Merejkovski, Minski, Balmont, du nombre des fondateurs de l'école symboliste russe, un des mouvements les plus féconds de l'histoire de l'art européen, puisqu'il prépara tout à la fois la naissance de l'art abstrait, du futurisme et même du surréalisme quand, aux mondes parallèles évoqués par la doctrine théosophique d'Héléna Blavatski, se substitua cet autre monde, bien plus mystérieux encore, qu'est l'inconscient. En vérité Sologoub occupe là une place singulière : ce n'est pas en esthète qu'il juge de la violence et de l'ignominie des hommes, mais en vrai connaisseur, et son pessimisme teinté de naïveté n'a rien de cet air emprunté et poseur que trahissent parfois les textes d'un Brioussov ou d'un Andreïev. En témoignent son œuvre la plus décriée, *La Légende en création* (1914), ahurissante trilogie romanesque où le réalisme le plus aigu se mêle à la fantaisie la plus débridée sous la direction d'un héros frère jumeau de Fantômas, comme la centaine de courts récits qu'il rédigea entre 1894 et 1912, souvent en collaboration avec sa femme, et dont on propose aujourd'hui un choix éclairé.

À une époque où le sordide, en littérature, est à la mode, il est à parier que les nouvelles de Sologoub procureront au lecteur l'effet d'une gifle, ou même celui d'une sévère raclée. *« Vivants sont les enfants, les enfants seulement/Quant à nous, nous sommes morts, et morts depuis longtemps... »*, écrivait le poète Sologoub. Ce n'est rien d'autre qu'une sorte de programme : le sujet auquel il revient sans cesse, composant une sorte d'unique variation sur un thème obsédant : la mort de l'enfant, et son inexorable corruption. Ces histoires sont quelquefois étonnamment maladroites, d'une gaucherie qu'on pourrait qualifier d'adolescente, et néanmoins toutes laissent après lecture un éprouvant sentiment de malaise. C'est que la seule magie du monde que décrit Sologoub est celle des ombres qui engloutissent tout ; aussi il y suffit d'un mot, d'une parole imbécile pour empoisonner à jamais une vie. Même la nouvelle « Le Petit Homme », fable fantastique où un malheureux fonctionnaire, victime d'un maléfice, se prend à rétrécir, qui chez un autre écrivain n'eût pas manqué de se colorer de grotesque, tourne chez Sologoub au tragique, au désespérant, non pas tant à cause de son issue fatale, que par ce qu'elle décrit, à rebours, de la constante humiliation des êtres. Et l'on se souvient alors que Sologoub, sommé un jour d'improviser un poème, obtempéra sur-le-champ en commençant par ces mots : *« Quand j'étais un chien... »*

Paul Lequesne

Ebauche d'un chef-d'œuvre

« Guerre et paix » de Tolstoï proposé dans sa première version

LA GUERRE ET LA PAIX
(Voïna i mir)
de Lev Tolstoï.
Traduit par Bernard Kreise, Seuil, 960 p., 28 €.

Plus de 5 000 feuillets, 15 ébauches de commencement, 7 années de travail acharné, une bonne centaine de volumes de documentation, trois ou quatre remaniements : voilà ce que fut *Guerre et paix* dans la vie d'écrivain de Lev Tolstoï. La rédaction en fut cependant menée au pas de charge, puisqu'il ne fallut à l'auteur que 4 ans pour apposer le mot fin à ce qu'on peut considérer comme la première version de l'œuvre, ou plus exactement son premier brouillon, sa matière première. C'est à un véritable remodelage que procéda ensuite Tolstoï, durant 3 années pleines, retranchant ici, remaniant là, pour aboutir aux six tomes que compte la première édition de 1869.

Le texte primitif fut naturellement oublié, et pendant longtemps on douta même qu'il eût été conservé par Tolstoï qui faisait subir à chaque nouveau jeu d'épreuves une refonte intégrale. Il fallut attendre 1983 pour que les éditions Nauka, grâce au travail patient et minutieux d'Evelina Zaïdenchnour, livrent au public une reconstitution exemplaire du texte fondateur. La surprise fut de taille : au lieu d'un canevas hâtif, on découvrait une version parfaitement lisible, cohérente, sensiblement différente de la version finale, mais en possédant déjà tous les caractères essentiels, preuve que, dès l'origine, Tolstoï possédait une idée exacte et précise de l'immense édifice à bâtir. La fin certes en est passablement expédiée (le prince André n'y meurt pas, et, pire, tout s'y termine par un mariage), mais pour le reste, tout est là : les personnages, fictifs et historiques, la description cruelle de l'aristocratie russe, la guerre, le hasard présidant à la destinée des peuples et des individus, l'éveil de la conscience nationale...

En 1999, un éditeur russe audacieux et philanthrope, jugeant dommage que pareille découverte restât réservée aux seuls spécialistes, s'empara du texte, l'amputa des annexes, variantes, notes de bas de page et autres paragraphes entre crochets, et le livra au grand public, agrémenté d'une quatrième de couverture quelque peu racoleuse. C'est cette tentative de « vulgarisation littéraire » que le Seuil a choisi de proposer au public français, dans le vœu peut-être de permettre à chacun de découvrir sous un angle inattendu un des plus grands monuments de la littérature mondiale et par collation d'approcher de près ce qu'est le travail d'un géant, de l'ébauche à l'œuvre d'art. Saluons l'initiative, en un temps où trop souvent se confondent littérature et événement.

P. Le.

Une amitié à Prague...

... entre la poétesse Marina Tsvetaïeva et Anna Teskova

LETTRES À ANNA TESKOVA
Prague 1922 - 1939 Paris
de Marina Tsvetaïeva.
Traduites et annotées par Nadine Dubourvieux, éd. Clémence Hiver (6, rue de la Planète, BP 13, 30610 Sauve), 336 p. + 36 p., 37 €.

Si la figure de la poétesse Marina Ivanovna Tsvetaïeva (1892-1941) peine à s'imposer face aux autres géants que sont ses exacts contemporains Anna Akhmatova et Ossip Mandelstam, son œuvre est désormais de mieux en mieux connue, poésie, récits, théâtre même – Clémence Hiver propose cette année dans le même volume *Une aventure* (traduit par Nicolas Struve) et *Le Phénix* (par Zéno Bianu et Tonia Galievsky) –, voire l'œuvre épistolaire puisque dès 1983 Gallimard proposait la *Correspondance à trois* qu'échangèrent à l'été 1926 Rilke, Pasternak et Tsvetaïeva... Le corpus que propose aujourd'hui la merveilleuse maison d'édition – tout, du choix du papier à celui du caractère typographique, en passant par le format de l'ouvrage, relève d'un goût sans faille : ici les annexes sont présentées sur un livret à glisser à l'arrière du volume dans une enveloppe écrue – est plus délicat encore puisqu'il s'agit des lettres que la poétesse adressa *à « son amie tchèque – Anna Antonovna Teskova »*, pour reprendre la dédicace du cycle « Les Arbres » d'*Après la Russie*. 135 lettres qui furent publiées à Prague en 1969 et dont la présente édition reprend, à quelques corrections près, la leçon. Autant de pièces conservées *« comme un bien précieux, non seulement en vertu de considérations littéraires, mais aussi parce qu'elles sont le souvenir d'un être proche et cher »*, confiait la destinataire en apprenant la disparition de Tsvetaïeva. La rencontre remontait à 1922, lorsque Teskova convia la poétesse à des soirées littéraires dans la capitale tchèque, nouvelle étape de son exil. Le choc est immédiat et lorsqu'elle gagne la France, fin 1925, Tsvetaïeva sait qu'elle y laisse plus que des souvenirs : *« J'aime Prague d'un amour tout particulier, je la vois comme la ville des âmes en peine – peut-être à cause de son brouillard ? »* (20 juillet 1926). Au fil des échanges, Marina se livre sans retenue. Soucis matériels asphyxiants, mal-être au sein d'une communauté d'exilés où elle ne se retrouve pas, doute plus angoissant sur son art... Mais on ne doit pas imaginer une créatrice torturée, geignante ou plaintive. Elle lit, reprend le Pouchkine de son enfance, *« celui des lectures secrètes, tête dans l'armoire* (...). *Cela donne quelque chose de très vivant »* (2 janvier 1937).

Car c'est la vie qui irradie ces pages où la fièvre intérieure préserve l'essentiel : une appartenance au monde que le bruit du temps n'entame pas.

Ph.-J. C.

■ LA MADONE SIXTINE
de Vassili Grossman

Ceux qui n'oseraient aborder le prodigieux Vie et destin, de Vassili Grossman se convaincront de son art grâce à deux courtes méditations sur la destinée. *La Madone sixtine* est celle de Raphaël que les prises de guerre déroutèrent un temps de Dresde à Moscou. C'est là qu'avant qu'en 1955 Grossman l'a contemplée, recevant, par-delà le mystère de la beauté, une représentation visuelle de l'âme maternelle qui dépasse la conscience humaine. Une vision intime et secrète du destin, qui disqualifie les frontières temporelles. Sixtine pontificale ou Treblinka l'impensable. *« Elle est venue chez nous* (....), *elle fait partie de notre vie, elle est notre contemporaine.* » Evidence offerte en partage universel de *« ce qu'il y a d'humain en l'homme »*. *Repos éternel* est une méditation empathique sur la vie d'un cimetière moscovite. Une autre façon d'interroger la condition humaine (traduit par Sophie Benech, éd. Interférences [4, rue César-Franck 75015], 72 p., 11 €).

■ LA SECONDE INVASION DES MARTIENS
d'Arkadi et Boris Strougatski

Reprenant le schéma imaginé par H.G. Wells pour sa *Guerre des mondes*, les frères Strougatski, maîtres de la science-fiction russe, relatent le discret triomphe des Martiens par les « Carnets d'un homme de bon sens » (sous-titre de ce court roman), chronique d'une quinzaine où le monde bascule en douceur dans la dépendance. Rien de sombre, non, juste le bleu de céréales miraculeuses qui remplacent le froment, celui d'un alcool qui donne la gueule de bois mais rend les hommes si légers. Parue en 1967, cette fable impitoyable, qui dénonce tant les atteintes écologiques que l'infantilisation des masses, la cécité des observateurs que la médiocrité des appétits, n'a rien perdu de son impact politique ni de sa charge commique (L'Esprit des péninsules, 136 p., 15 €).

■ KLIK ET TRAM
Histoire de deux tramways
d'Ossip Mandelstam

Heureuse idée que d'offrir cette douzaine de poèmes d'une fraîcheur inaltérable. Ossip Mandelstam les destinait aux enfants, si friands de jeux de rythmes et de sons. La grâce de ces saynètes urbaines, où les trams sillonnent la ville avec une énergie qui s'épuise au fil des heures, est parfaitement rendue par le trait d'une jeune artiste bulgare qui joue la carte de l'espièglerie (traduit par Christine Zeytounian-Beloüs, illustré par Nelly Dimitranova, Anatolia/Le Rocher, 64 p., 21 €).

■ LA FOSSE AUX FILLES
d'Alexandre Kouprine

Quartier des prostituées, la Fosse est un *« centre d'ivrognerie, de réjouissances et de batailles »*. Un creuset entre abjection et rédemption où tous, du cadet au vieillard sénile, passent sans distinction. Quand l'amour d'un jeune étudiant tente d'arracher Liouba à sa condition, une autre fille, Jénia, malade, s'échine à contaminer les complices de sa déchéance. En écartant tout moralisme, ce roman qui fit scandale à sa parution en 1915 donne au réalisme russe l'un de ses plus forts jalons (traduit par Henri Mongault et L. Desormonts, éd. des Syrtes, 288 p., 22 €).

■ L'AMÉRIQUE
d'Ilf et Petrov

On connaît surtout des satiristes Ilf et Petrov deux romans : *Les Douze Chaises* (1928) et *Le Veau d'or* (1932). Mais les deux compères d'Odessa étaient d'abord journalistes, et le roman-reportage qu'ils rapportent d'un séjour dans les Etats-Unis de Roosevelt, mission de propagande qui doit présenter la grande nation avec une certaine sympathie, le déficit idéologique devant suffire à établir la supériorité de l'URSS, le prouve avec brio. Un formidable regard où les révélations en creux disent la clairvoyance des deux écrivains (traduit et préfacé par Alain Préchac, éd. Parangon, 416 p., 15 €). **Ph.-J. C.**

★ Signalons encore à L'Age d'homme une brève anthologie de nouvelles de Nicolaï Leskov, Le Gaucher et autres récits (288 p.).

IHESI
Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure
www.ihesi.interieur.gouv.fr
LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
REVUE TRIMESTRIELLE DE SCIENCES SOCIALES
Penser la violence
La violence est-elle intelligible ?
n°47
La Documentation française
124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers cedex
Tél : 01 40 15 70 00
Fax : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr
16,77 € le numéro
On la dénonce, on la mesure, on la réprime...
Mais s'interroge-t-on réellement sur la violence ?
Peut-on la comprendre ? Comment y entre-t-on ?
Comment y renonce-t-on ? Comment la réguler ?
Par la diversité de ses approches, ce dossier propose d'interroger une violence devenue presque « banale » et pourtant si méconnue.

LA LIBRAIRIE DES puf
vous invite à une rencontre avec
Olivier LE COUR GRANDMAISON
autour de son livre
HAINE(S)
Philosophie et politique
en compagnie de
Christophe DEJOURS et Alexandra LAIGNIEL-LAVASTINE
MARDI 3 DECEMBRE
à 18h
49,Bld St Michel
75005 PARIS
tel 01 44 41 81 20

L'infernal retour de la répression stalinienne

Elena Bonner, épouse d'Andreï Sakharov, et Irina Emélianova, adoptée par Boris Pasternak, racontent comment les vieux serviteurs du Parti et ceux qui avaient décidé de vivre en marge ont souffert des traques du KGB, des camps de rééducation, des déportations

LÉGENDES DE LA RUE POTAPOV
de Irina Emélianova.
Traduit du russe
par Gérard Abensour,
Fayard, 382 p., 22 €.

DE MÈRES EN FILLES
de Elena Bonner.
Traduit du russe
par Sophie Benech,
Gallimard, 448 p., 27,50 €.

Deux livres. Deux femmes. Un sujet, l'Union soviétique à deux moments de son histoire, l'avant et l'après-guerre, reliés par la répression qui s'abattait sans distinction sur les vieux serviteurs du Parti et sur ceux qui avaient décidé de vivre en marge. Elena Bonner et Irina Emélianova ne sont pas de la même génération. La première est née en 1923 dans une famille judéo-arménienne de parents communistes convaincus. La seconde, née en 1938, n'a pas connu son père mais en a trouvé un, alors qu'elle avait 9 ans, en la personne de Boris Pasternak, le compagnon de sa mère, Olga Ivinskaïa, qui servira de modèle à la Lara du *Docteur Jivago.*

« Les temps ont changé, les temps ont changé n'est-ce pas ? », se répétaient la mère et la fille en 1960, après que la disparition du Prix Nobel de littérature les eut laissées sans défense face au KGB. Non, les temps n'avaient pas vraiment changé. Juste avant la guerre, la grand-mère d'Irina avait été condamnée à six ans de camp de rééducation. En 1949, Olga écopait d'une peine de cinq ans pour *« contacts avec des espions »*. Elle fut libérée en avril 1953, un mois après la mort de Staline. Entre-temps, Boris Pasternak s'était occupé de l'entretien et de l'éducation des enfants, Irina et son demi-frère Dimitri. Lui ne croyait pas au *« dégel »* vanté par un autre écrivain, Ilya Ehrenbourg.

Irina Emélianova raconte avec beaucoup de tendresse retenue les rencontres avec Boris Pasternak, que sa mère et elle avaient surnommé *« le Classique »*. Il venait rue Potapov, dans le petit appartement où, quelques décennies plus tard, Irina et son mari, le poète et traducteur Vadim Kosovoï, continuaient de recevoir amis étrangers et intellectuels soviétiques. Ou bien Olga et Irina s'installaient à la datcha louée à Peredelkino, le village des écrivains, à quelques pas de celle de Pasternak dont la famille leur interdisait l'entrée.

Les ennuis recommencent quand Pasternak, en 1958, obtient le prix Nobel. Le lauréat renonce à se rendre à Stockholm pour chercher son prix. Il craint de ne pouvoir rentrer dans son pays. Avec Irina, il envoie une lettre à Khrouchtchev : *« Je suis lié à la Russie par ma naissance, ma vie, mon travail. Je ne conçois pas mon destin en dehors d'elle. »*

Le lendemain de ses obsèques, dans le petit cimetière de Peredelkino où se serre une foule dense malgré le silence de la presse, la police débarque, confisque livres et manuscrits (*Docteur Jivago*, que Pasternak a dédié à Olga, et des inédits). *« Vous comprenez bien que nous faisons partie d'un organisme qui ne donne pas de reçus »*, réplique le policier à la mère qui ne retrouvera jamais son bien, même après sa réhabilitation dans la Russie postcommuniste. Pour « trafic de devises » Olga est condamnée à huit ans de relégation et sa fille à deux ans. Dans le camp de Mordovie, elles rencontrent des femmes baptistes dont Irina, dans son livre comme dans la vie, sait transmettre la sérénité.

Avec des millions de Soviétiques, Olga et Irina pourraient dire à l'instar de Ruth, la mère d'Elena Bonner : *« Comme si, après la vie que j'ai eue, on pourrait encore apprendre quoi que ce soit de terrible, de qui que ce soit... »* Elena Bonner a été la femme d'Andreï Sakharov. Le livre, publié aujourd'hui en français, est sorti en 1991 en russe et l'année suivante en traduction américaine. L'intérêt souffre de ce long délai même si l'enfance d'une petite fille appartenant à la nomenklatura soviétique en dit toujours aussi long sur la société stalinienne.

Quand tout va bien, la famille habite dans un ancien hôtel chic de Leningrad, l'Astoria, ou à l'hôtel Lux de Moscou, repaire de tous les dirigeants de l'Internationale communiste. La petite Elena, que tout le monde appelle par un diminutif, Loussia, côtoie « Walter » (Tito), qui joue aux échecs avec son père, Ercoli (Togliatti) qu'elle aide à faire ses devoirs de russe. La mère d'Elena, Ruth Bonner, travaille à l'institut Marx-Engels-Lénine. Son père est président d'un district puis collaborateur du Komintern. La famille ne manque de rien. Deux fois par mois, elle reçoit des « rations » destinées aux apparatchiks, avec du caviar, de l'esturgeon, du chocolat... De temps en temps, des familles disparaissent de l'hôtel Lux. Personne n'est dupe de leur sort mais le silence est de rigueur : *« Ruth et Alikhanov* [son mari] *ne veulent pas croire que les choses aillent aussi mal*, dit la nounou à Loussia, *ils m'interdisent d'en parler. Alors fais attention, surtout ne dis rien ! »*.

« DES YEUX BLANCS »

Fin mai 1937, les « bons » communistes de la famille Bonner sont emmenés. Le père ne reviendra jamais ; la mère sera condamnée à sept ans de camp. Loussia devient une *« étrange orpheline »*, comme disait Ilya Ehrenbourg pour désigner les enfants de parents déportés. Ruth est libérée en 1945, prélude à une « seconde visite » (de la police) et une seconde déportation en 1950. Le policier venu la chercher *« avait des yeux vides, sans couleur. Blancs. Je connaissais l'expression "des yeux blancs". Maintenant j'ai vu ce que c'était »*, écrit Elena Bonner.

C'est sans doute un même policier *« aux yeux blancs »* qui se présenta un jour de janvier 1980 au domicile d'Andreï Sakharov et d'Elena Bonner pour signifier à l'académicien sa relégation à Gorki. Les dirigeants soviétiques ne supportaient plus le soutien que Sakharov et sa femme apportaient aux mal-pensants de tout acabit et leurs protestations contre l'invasion de l'Afghanistan. Mais les temps ont changé, les temps ont changé, n'est-ce pas ?

Daniel Vernet

Porte monumentale à trois arches du domaine royal d'Izmaïlovo, à côté de Moscou. La photo est tirée du livre d'Olga Morel *Moscou, mémoire d'une ville*, avec des illustrations d'Alexandre Viktorov, Alexandre Razianov et Ekaterina Chorban (Imprimerie nationale, 69 €). Olga Morel, qui a fait plusieurs séjours à Moscou, invite à une promenade architecturale et nostalgique à travers une capitale qui retrouve sa splendeur passée, malgré les destructions du pouvoir soviétique et quelques horreurs contemporaines. Elle trace un portrait « atmosphérique » d'une ville dont l'« incohérence » des styles fait l'originalité.

L'obsession autocrate

La Russie d'après le 11 septembre, ses handicaps historiques, ses maux

DE LA RUSSIE
de Youri Afanassiev.
Traduit du russe
par Alexis Berelowitch,
Fayard, 408 p., 22 €.

Historien, Youri Afanassiev a été une figure de proue du mouvement réformateur en URSS quand la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev hésitait entre le conservatisme et la démocratisation. Depuis le début des années 1990, il s'est retiré de la vie politique dans l'université privée qu'il a créée, déçu par le retour de la Russie et de ses dirigeants à leurs vieux démons.

Le livre, dont la traduction vient de paraître en français, est un inventaire foisonnant et souvent touffu des handicaps historiques de la Russie, de ses échecs récents et de ses maigres espoirs. Youri Afanassiev n'est pas dupe du rapprochement de Vladimir Poutine avec l'Occident à la suite des attentats du 11 septembre 2001. *« A défaut de bonheur, c'est le malheur qui est venu en aide »*, écrit-il citant une formule en vogue à Moscou. Il s'agace même de cette *pax americana* qui, sous couvert de globalisation, menace de s'abattre sur le monde entier. Non sans mauvaise foi, il compare le traitement infligé à la Russie postcommuniste par les Occidentaux au sort de l'Allemagne après la première guerre mondiale : *« On a déjà connu à l'époque, aussi bien l'exigence de payer toutes les contributions et toutes les dettes que celle de limiter les ambitions impériales »*, écrit-il.

En même temps, il sait bien que la racine des maux dont souffre son pays n'est pas là. Sans doute, ce qu'il appelle les *« métastases d'une crise du monde "global" sous sa forme actuelle du néolibéralisme »* n'y sont-elles pas étrangères. Mais, reconnaît-il immédiatement, *« une fois-là,* [ces métastases] *se sont développées à la russe, et, dans son déroulement actuel, on retrouve et toute notre histoire séculaire et toutes les absurdités et étrangetés du moment présent »*.

Au premier rang de ces *« absurdités »* figure l'obsession de *« tromper la réalité »*, selon l'expression du fondateur de l'historiographie russe au XVIIIe siècle, Nicolas Karamzine. La différence entre une réalité déclarative et officielle et une réalité de fait et clandestine constitue à la fois un aliment *« de notre morgue ou de notre faiblesse »*, selon les circonstances, et un des fondements du pouvoir en Russie.

Car la question du pouvoir est au centre de toute réflexion sur l'histoire russe et sur la situation présente. Karamzine disait que *« pour assurer la fermeté de l'existence étatique, il est plus sûr de réduire les hommes en esclavage que de leur donner inopportunément la liberté »*. C'est l'essence de l'autocratie, la séparation entre le pouvoir et la société, le premier n'émanant pas de la seconde mais au contraire la créant, se développant en dehors d'elle et le plus souvent contre elle. Selon Youri Afanassiev, Vladimir Poutine n'agit pas autrement quand il affaiblit les acteurs politiques autres que l'administration présidentielle pour renforcer *« la verticale du pouvoir »* et quand il mise sur la bureaucratie *« en tant qu'élément structurant du pouvoir »*. Il crée ainsi une forme *« monarcho-bolchévique »* qui a adopté les aspects extérieurs de la démocratie sans en avoir la substance. Tout ceci pour le bien et la grandeur d'une Russie supposée immature.

S'appuyant sur des enquêtes récentes, Youri Afanassiev met en évidence la dégradation du tissu social russe, l'augmentation de la pauvreté, la réapparition de maladies oubliées, la diminution de l'espérance de vie... Dans ces conditions, la survie devient une norme, *« les symboles de sa propre impuissance prennent une coloration positive »* sous l'image fallacieuse de la « destinée unique » de l'homme russe.

D. V.

Russie d'en haut, Russie d'en bas

Deux approches de la Russie postcommuniste. Celle d'Anne Nivat passe par l'exploration d'un gratte-ciel de Moscou, celle de Piotr Smolar par des rencontres en province

LA MAISON HAUTE
Des Russes d'aujourd'hui
d'Anne Nivat.
Fayard, 304 p., 20 €.

GLOUBINKA
Promenades au cœur
de la Russie
de Piotr Smolar.
Ed. L'Inventaire, 254 p., 20 €.

Russie d'en haut. Russie d'en bas. Délaissant la Tchétchénie dont elle rapporta un reportage courageux et bouleversant (*Chiennes de guerre*), Anne Nivat est allée explorer un des sept gratte-ciel staliniens de Moscou pour peindre à travers le récit de ses occupants la Russie postcommuniste. Piotr Smolar, lui, a profité d'un séjour en Russie pour s'intéresser à la province, cette *gloubinka* des profondeurs, loin de l'agitation de la capitale. Ils livrent ainsi deux visions où se côtoient le monde ancien et le monde nouveau, les reliquats du soviétisme et les ébranlements du capitalisme.

L'art stalinien redevient à la mode. Après la mort du dictateur, il était de bon ton de moquer l'architecture genre pâtisserie qui devait faire ressembler Moscou au New York de l'Empire State Building. Sept gratte-ciel ont été érigés à Moscou. Celui du quai des Chaudronniers – 800 appartements, 3 500 personnes – qu'a arpenté Anne Nivat, a été construit de 1940 à 1953 par des *zeks*, des prisonniers du Goulag, au confluent de Moskova et de la petite Iouza. Au rez-de-chaussée, il y a toujours eu un cinéma, appelé sans ironie Illusion déjà du temps de l'URSS, et des magasins, aujourd'hui privatisés que les propriétaires ont modernisés tout en préservant leur aspect rétro, si tendance.

C'était l'immeuble des *« préférés »* du régime, militaires, académiciens, artistes, dignitaires du KGB, qui se voyaient octroyer un nombre de pièces proportionnel à leur place dans la nomenklatura... et une vue imprenable sur Moscou. Peu à peu, la population a changé. Les héritiers des premiers occupants sont devenus des retraités désargentés qui louent à prix d'or à des étrangers. D'autres sont restés ou revenus. La liste est encore pleine de noms célèbres.

« Sur trente-cinq étages, ce gratte-ciel renferme la quintessence de l'immense saga soviétique des cinq dernières décennies, chaque appartement ayant eu son propre destin », explique l'écrivain Vassili Axionov qui partage son temps entre Washington et Moscou.

Comme Anne Nivat, Piotr Smolar ne veut rien démontrer, il décrit ses rencontres avec un politicien de province à moitié mafieux, une riveraine du fleuve Amour qui passe tous les jours en Chine pour acheter des produits introuvables en Russie et revendus à prix d'or si les douanes ne s'en mêlent pas, un milicien en route pour le Tchétchénie égaré en dans « l'Ukraine indépendante », avec un détour par le Birobidjan, au fin fond de la Sibérie, dont Staline avait voulu faire le nouveau foyer national juif.

Et puis il y a Vladimir Goussev, le « farmer », annonciateur des temps nouveaux. Sur son domaine de mille deux cents hectares, il cultive du blé, le transforme en farine et fabrique son pain. Agronome, il a commencé, voilà dix ans, à être un fermier, pas un paysan, mais un fermier, *« un homme qui sort de l'ordinaire, extirpé du marasme des structures collectives kolkhozes-sovkhozes et déculpabilisé à l'idée de la réussite individuelle »*. Il lui faut apprendre à travailler à cent vingt-cinq personnes qui n'ont pas totalement abandonné les habitudes soviétiques, plus de temps de pause que de temps de travail, et surtout l'alcoolisme. Sa femme, médecin, se promène chaque matin parmi le personnel pour détecter les haleines fétides qui trahissent l'absorption de *samagon*, l'alcool fabriqué à la maison dans des conditions douteuses.

Un autre fermier du Tatarstan explique que *« la fatalité est la feuille de vigne des impuissants »*. Pour lui, il faut développer, prévoir, investir, moderniser. Surveiller, récompenser et punir. Travailler sans relâche. *« Que de mots et d'ambitions bannis des campagnes russes pendant soixante-dix ans... »*, conclut Piotr Smolar. Et pas seulement des campagnes, devrait-on ajouter, dans une Russie qui oscille toujours entre exaltation et désolation.

D. V.

Piotr Smolar est journaliste au *Monde*.

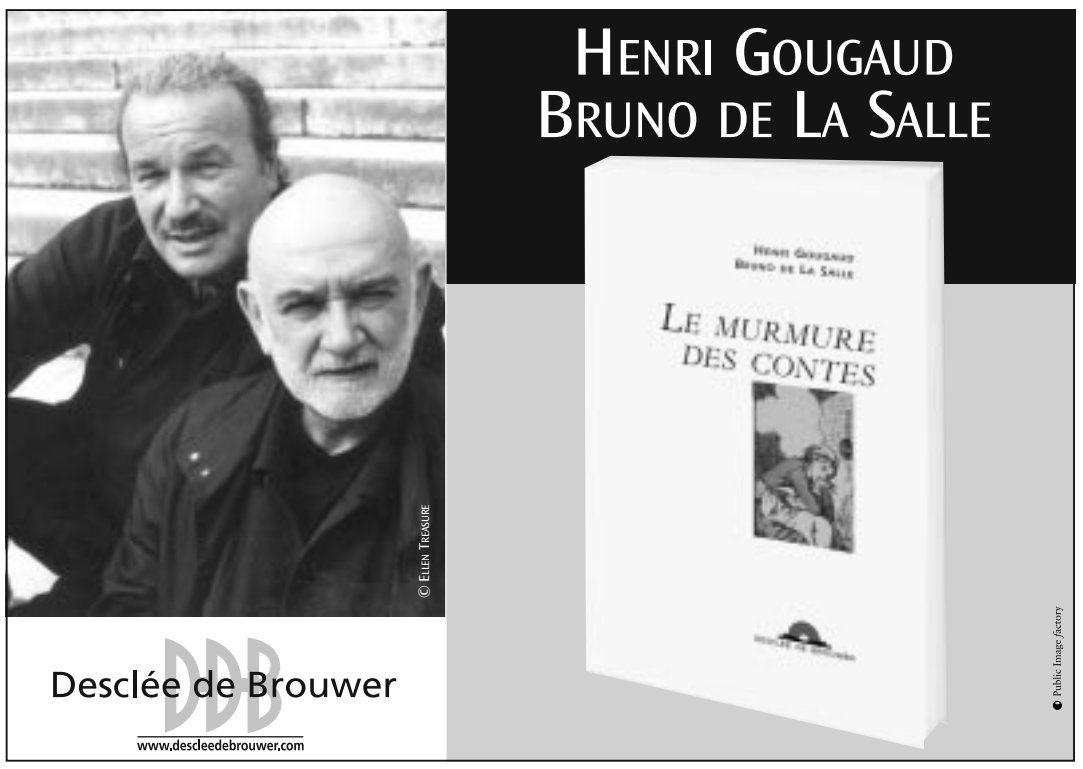

Enfances d'Algérie

Ecrit et dessiné au fil du rasoir, le sixième tome des « Carnets d'Orient » de Jacques Ferrandez se situe en plein cœur du conflit algérien, entre 1954 et 1956, comme Farid Boudjellal avec son « Petit Polio », qui en donne une vision plus distanciée

CARNETS d'ORIENT :
La Guerre fantôme
de Jacques Ferrandez.
Ed. Casterman, 64 p., 14,95 €.

PETIT POLIO :
Mémé d'Arménie
de Farid Boudjellal.
Ed. Soleil, 62 p., 10,55 €.

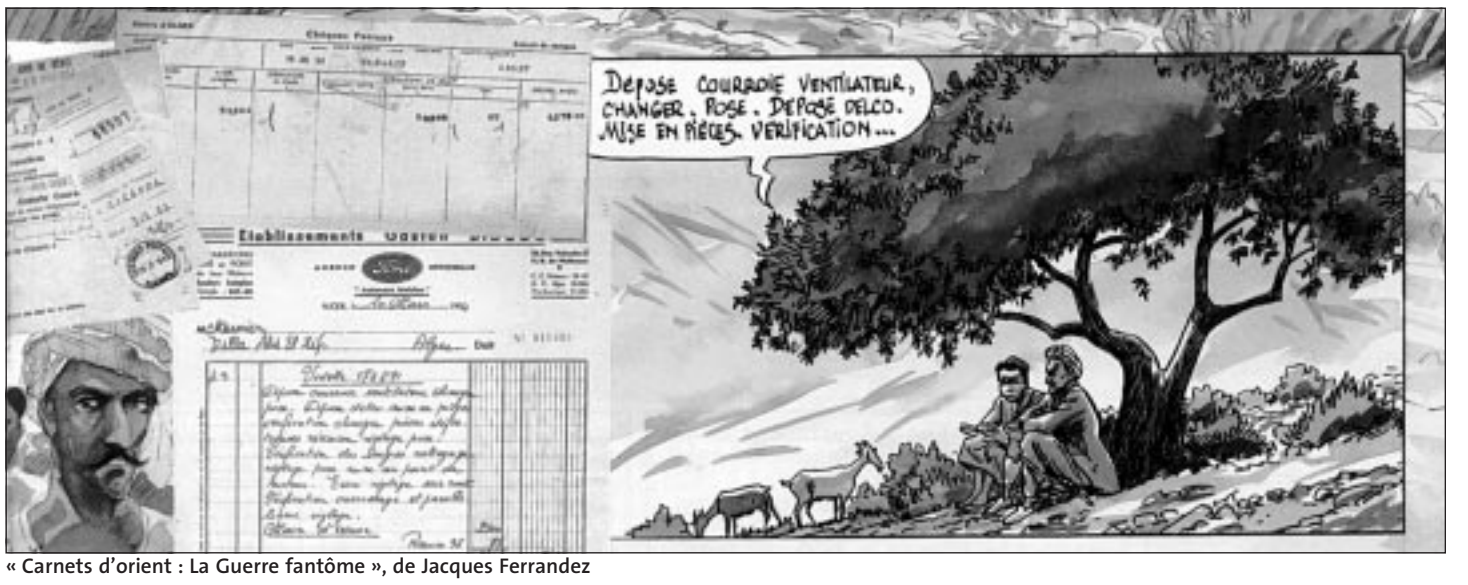

« Carnets d'orient : La Guerre fantôme », de Jacques Ferrandez

Ils s'appellent Saïd et Mahmoud. Deux enfants confrontés, directement ou indirectement, à la tragédie de la guerre et à la confrontation avec l'Autre, deux gamins qui ont l'âge de l'école, du jeu et de l'émerveillement mais que l'histoire va plonger dans des réflexions, voire des actes, d'adultes.

Saïd est un jeune berger qui vaque entre la garde des chèvres de son père et l'école. Ancien soldat médaillé de l'armée française, Si Mahmoud, garde-champêtre du village du massif de L'Ouarsenis, où habite Saïd, l'incite à suivre l'enseignement de l'instituteur et à refuser de suivre les cours de l'école coranique à laquelle veut l'envoyer son père. Ce dernier, brutalisé par l'armée française, va pousser le petit chevrier à rejoindre les maquis du FLN. Simultanément, Sauveur et Marianne, deux jeunes européens, prennent un bain de mer à Tipasa avec des copains et Samia, jolie étudiante algérienne en médecine. Dont tombera amoureux Octave, jeune officier envoyé « pacifier » l'Algérie après avoir combattu en Indochine. Dans la casbah d'Alger, on parle du « vieux » Messali Hadj, de l'inaptitude de Ferhat Abbas à obtenir quoi que ce soit des Français, tandis que Mourad, jeune Algérien issu d'une famille de « patriotes », est approché par l'Organisation.

Saïd, Samia, Mourad et Octave sont quelques-uns des acteurs de *La Guerre fantôme,* sixième tome de la série « Les Carnets d'Orient », de Jacques Ferrandez. A travers la saga d'une famille, l'auteur, né en Algérie mais élevé dans le sud de la France, raconte l'histoire de l'Algérie, de sa colonisation jusqu'à son indépendance en 1963. *La Guerre fantôme* est située entre novembre 1954 et octobre 1956, entre la Toussaint sanglante et le conflit de Suez, mais l'album est au cœur de la guerre. Les exactions des uns et des autres ne sont pas cachées, les points de vue des appelés du contingent et des maquisards se juxtaposent, la joliesse des plages de Tipasa se heurte à la dureté rocailleuse du maquis et à la banalité grivoise des campements militaires. Dialogues et images donnent une réalité gémellaire au conflit, tordant le cou aux partis pris et aux idées toutes faites.

Nourri de sa propre histoire, mais aussi de ses nombreux voyages dans le Magher et au Moyen-Orient – Liban, Irak, Syrie... – d'où il a rapporté de magnifiques et très humains *Carnets de voyage*, Jacques Ferrandez, qui a porté sept ans durant ce nouvel album, écrit et dessine au fil du rasoir, proposant une vision du conflit algérien dont l'apparente neutralité masque un véritable équilibre, et surtout un immense respect pour ceux qui furent, parfois à leurs dépens, les acteurs d'une guerre sale et infinie.

Mahmoud, le garçonnet créé par Farid Boudjellal, parle aussi de l'Algérie et de la guerre, mais à sa manière, plus distanciée. Mahmoud habite avec sa famille immigrée en France, les Slimani, le « Chicago » de Toulon, dans le quartier du Mourillon. Il a quatre frères et sœurs ; il porte une attelle à la jambe car il est polio. Un handicap qui ne l'empêche pas de faire les quatre cents coups avec ses copains, de rêver de Blek le roc et des héros de *Kiwi, Rodéo* et autres *Akim*, ses illustrés préférés dont il ne se lasse pas de redessiner les couvertures. Le troisième tome de *Petit Polio*, intitulé *Mémé d'Arménie,* peut, à l'instar de l'ouvrage signé par Jacques Ferrandez, se lire comme un album en soi tant il offre de pistes de réflexion, et d'émotions.

Tout débute avec la nouvelle du décès en Algérie du père d'Abdel, père de Mahmoud. La famille « hérite » de sa mère, désormais veuve et seule, qui se trouve se prénommer Marie et être de religion chrétienne, puisque Arménienne. Pour Mahmoud, c'est la découverte de l'Autre, de l'altérité, d'une foi et d'une culture différentes où le ramadan cousine avec le sapin de Noël, de l'apprentissage de la douleur aussi, à travers le regard et les silences d'une très vieille dame refermée sur ses souvenirs et ses souffrances. Et cela alors que, dans les rues de Toulon, enflent les rumeurs de la guerre, de l'autre côté de la Méditerranée.

Le graphisme de Farid Boudjellal ne s'embarrasse pas de fioritures, mais le très intelligent découpage de ses planches, l'alternance entre vignettes et plans panoramiques, et surtout l'acuité des dialogues et la vérité des situations décrites et des dialogues retranscrits, qu'il s'agisse du monde des enfants ou de l'univers des adultes, offrent un condensé d'humour et d'émotion mais aussi de gravité.

Yves-Marie Labé

■ QUARTIER LOINTAIN
de Jirô Taniguchi

Alors qu'il fait un voyage d'affaires, une erreur de train emmène Hiroshi, 48 ans, marié et père de deux filles, non à Tokyo comme il le souhaitait mais à Kurayoshi, sa ville natale. Hiroshi profite de cette « journée particulière » pour aller sur la tombe de sa mère. Avec une seule question en tête : sa mère a-t-elle été heureuse ? Une pluie et un évanouissement plus tard, ce parfait « salary man » japonais se retrouve à l'âge de 14 ans... Il s'éveille dans la maison familiale, réintègre son uniforme de collégien, suit les cours de japonais, d'anglais et de sociologie et revisite les activités de sa jeunesse : le base-ball et le collège, les premières cigarettes, les premières lampées de whisky et les premiers flirts, avec l'expérience

et la conscience d'homme mûr. Le cours de la vie de ce presque Faust, telle qu'elle s'est déroulée et telle qu'il l'a gardée en mémoire, est peu à peu infléchi par des rencontres et par la prémonition d'événements à venir. Il tentera d'en empêcher certains, comme la disparition-abandon de son père. Ce roman d'initiation trace avec finesse le parallèle entre vraie vie et vie rêvée, entre passé et présent, pose les questions de la maturité et des renoncements à l'enfance, tout en critiquant, avec légèreté, des aspects de la société japonaise, notamment l'éducation et la condition féminine. Un manga au style et au dessin raffinés, qui plonge le lecteur dans un abîme de perplexité poétique (éd. Casterman, « Ecritures », 198 p., 12,50 €).

■ JOURNAL (4) : LES RICHES HEURES
de Fabrice Neaud

C'est un livre lourd et lent, lourd de sens, lent dans sa progression,

tissée de digressions, tant dans le cheminement de la pensée que de la réalité, décrite ou fantasmée. Une BD qui tranche sur la production actuelle, puisqu'il s'agit du quatrième volume du *Journal* de l'auteur qui se traduit par un exercice au long cours, son éditeur lui ayant donné carte blanche tant sur le plan de la pagination que de l'« intrigue », autobiographique. C'est aussi un livre sans concession, où l'on appelle un chat un chat – l'auteur est homosexuel et ne s'en cache pas –, où l'on n'use pas de cet infralangage fondé sur la pauvreté des mots et du style, souvent en vogue dans le neuvième art, voire dans certains pans de la littérature. Fabrice Neaud raconte ici ses racines inventées avec le Pays basque, la difficulté de rendre compte d'une rupture et de dessiner les visages et les corps d'après l'amour, la méfiance vis-à-vis des amitiés neuves, son refus du consensus tiède, le tout habillé de multiples questions sur l'identité, la sexualité, les sentiments, la création littéraire – cette torture. Cette BD en noir et blanc, dont l'habileté et la finesse des traits confinent au sublime (voir certains paysages, certains visages) font de ce *Journal (4)* un livre résolument à part. (Ed. Ego comme X, 224 p., 22 €).

■ PERSONNE N'EST TOUT BLANC
de Voutch

La géopolitique à la télé (généreux généraux), le monde de l'entreprise (ses patrons-rois, ses salariés-esclaves), la consommation (merci Darty), la famille et l'amour en couple (le bonheur ou l'horreur), les intellectuels et leur miroir, les œnologues et les fous de religion... : Voutch, en digne héritier de La Fontaine et de Montaigne, traque les travers du monde contemporain et de ses bizarres habitants-mutants, avec ce trait longiligne et coloré qui signe sa marque de fabrique et l'acuité de son regard, jamais méchant, toujours perçant (Le Cherche Midi éditeur, « La Bibliothèque du dessinateur », 114 p., 23 €. Le calendrier « Voutch 2003 » est en outre en vente en librairie, 20 €).

■ LA VIE D'ARTISTE
de Florence Cestac

Elle n'est pas faite pour Barbie ni pour les robes à smocks. Non, ce que Noémie préfère, c'est bricoler, peindre les tapisseries du domicile familial et rêver à son destin d'artiste plutôt que potasser ses programmes scolaires. L'artiste en graine s'accroche, quitte sa province natale, monte à Paris, lutte contre le mal du pays et l'éloignement de ses amis, propose ses dessins, essuie rebuffades et propositions malhonnêtes. Jusqu'au jour où elle est publiée. Sans fard, avec un

humour tendre et vachard qui n'épargne ni les artistes, ni ceux qui les font (peu) vivre, ni ceux qui les accompagnent dans leur riche galère, cette autobiographie à peine retouchée de Florence Cestac est un festival de drôlerie tendre, dessinée à sa manière, inimitable (Dargaud, 60 p., 12,60 €).

■ RESTER NORMAL
de Frédéric Beigbeder
et Philippe Bertrand

C'est « la » BD qu'il faut avoir lue. Pour dire du mal du scénariste, animateur dépassé du déjà disparu « Hypershow » sur Canal+, auteur fêté de *99 F* et nouveau directeur littéraire de Flammarion. En réalité, Frédéric Beigbeder, qui connaît bien le milieu de la frime et du fric, s'en tire plutôt bien dans sa description in vivo de cette famille VIP de Genève, qui erre entre château et boîtes à la mode, jet privé et suicide raté, fêtes et partouzes, ennui et cynisme. En prime de ce voyage chez les riches que les attentats du 11 septembre ne détourneront pas de leur vacuité, il y a, surtout et d'abord, le dessin de Philippe Bertrand, élégantissime (éd. Dargaud, 48 p., 12,60 €).

■ JIMMY CORRIGAN
de Chris Ware

C'est l'homme le plus torturé qui soit. Le sourire d'une fille, un jeu concours ou une pause-déjeuner le plongent dans des déluges de questions et d'angoisses. Célibataire, quadragénaire, Jimmy Corrigan, « *the smartest kid on earth* » (le petit gars le plus vif du monde) ainsi qu'il est surnommé, fait, de surcroît, en l'espace de peu de temps, la connaissance de son père, de son grand-père et de sa sœur. Difficile pourtant d'oublier une mère possessive et malade, d'aller au-delà de ses craintes de la mort et de l'abandon et de faire la part de ses sentiments, de ses fantasmes et de ses cauchemars. Construite avec une immense maîtrise graphique qui multiplie les plans et les inserts, dessinée au cordeau mais aérée par des images somptueuses d'arbres et de nature, cette BD inhabituelle et dérangeante, partiellement inspirée de la vie de son auteur, a été saluée aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne (éd. Delcourt, « Contrebande », 380 p., 45 €).

Blois a couronné François Bourgeon

BD Boum, le festival de bandes dessinées de Blois, qui a fêté sa 19e édition du 22 au 24 novembre, a manifesté plus que jamais son double aspect, engagé et créatif. La meilleure traduction qu'il en ait donnée, c'est ce 19e Grand Prix, attribué à François Bourgeon. Breton d'adoption, François Bourgeon a écrit et dessiné des séries comme « Les Passagers du vent », aventure de mer qui a révolutionné la BD historique en mettant en scène Isa, héroïne féministe du XVIIIe siècle, hostile au commerce triangulaire alors en vogue. François Bourgeon a fait également des incursions très documentées ou très conceptualisées dans le Moyen Age, avec « Les Compagnons du crépuscule » ou « Le Cycle de Cyan », qui mettent en cause l'Inquisition et le « tout-Etat » dictatorial. BD Boum a consacré en lui un auteur qui n'a pas hésité, par ailleurs, à ferrailler pour défendre ses droits avec son éditeur, Casterman, avant qu'une médiation soit nommée pour résoudre le litige.

Franck Giroud, scénariste des aventures de l'anarchiste *Louis la Guigne* et du *Décalogue*, a reçu quant à lui le prix Jacques-Lob du scénario ; Fabrice Lebeault celui du meilleur album jeunesse pour *Félix contre le nuage qui changeait tout* ; Olivier Supiot, dessinateur du *Dérisoire* (scénario d'Eric Omond), celui de *La Nouvelle République,* et Farid Boudjellal et son *Petit Polio : Mémé d'Arménie* (voir ci-dessus) celui du conseil régional récompensant une BD citoyenne.

Le 19e BD Boum a aussi été l'occasion de lancer *La Prison au jour le jour*, outil de perfectionnement à la lecture utilisant la BD, créé par des auteurs et des détenus de la maison d'arrêt de Blois où le festival intervient depuis douze ans. Diverses expositions originales étaient proposées, dont l'une consacrée à l'auteur espagnol Miguelanxo Prado, malheureusement desservie par une scénographie chétive. En revanche, le public et les 111 auteurs présents ont pu apprécier les dessins de Christian de Metter et les crayonnés de la BD que Sandrine Revel a tirée, pour son album *Le 11e jour*, des événements du 11 septembre auxquels elle a assisté à New York. Le public a pu aussi se rendre compte, après la montée du vote du 21 avril en faveur de l'extrême droite, de la mobilisation des dessinateurs en contemplant le « Mur citoyen » qui expose croquis et caricatures « pour la démocratie ».

Y.-M. L.

DÉCOUVREZ LA PASSIONNANTE HISTOIRE DE LA RECHERCHE

Dirigée par André Kaspi, la Revue pour l'histoire du CNRS retrace les étapes qui ont conduit aux grandes découvertes dans toutes les disciplines scientifiques. Tous les organismes de recherche, en France et à l'étranger, sont concernés.

DANS CHAQUE NUMÉRO :
1. un grand dossier
2. des documents
3. des témoignages

DERNIÈRES PARUTIONS :
N° 6 Les années 60
(L'espace, l'océan, la parole)
ISBN : 2-271-05926-7 **15 €**
N° 7 - La biologie
- Menaces sur les sciences sociales vers 1980
ISBN : 2-271-06067-2 **15 €**

Abonnement annuel pour 2 numéros : 24 €

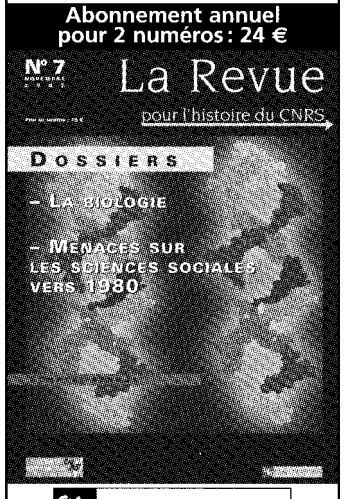

CNRS EDITIONS
En vente en librairie ou à LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS : 151 bis, rue Saint-Jacques 75005 Paris Tél : 01 53 10 05 05

ANNA PRUCNAL
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le jeudi 5 décembre à partir de 18 h.
à l'occasion de la parution de
Moi qui suis née à Varsovie
(Ed. L'Archipel)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
Tél. 01 42 72 95 06

« Andalousie », d'Aurelia Fronty (Hachette)

L'Espagne à l'honneur

A 18 ans, le Salon du livre et de la presse jeunesse s'émancipe. Dans le bâtiment enfin terminé de la rue de Paris, à Montreuil, c'est une manifestation repensée qui ouvrira ses portes du mercredi 27 novembre au lundi 2 décembre. Salles de lecture confortables, présence massive, pour la première fois, de la presse jeunesse, espace bébés conçu par des spécialistes de la petite enfance, immenses ateliers d'écriture, exposition « tendance noir » en hommage à neuf illustrateurs de BD ayant fait le choix du noir et blanc, rencontres, débats (plus d'une centaine)... Tout est fait pour que ce grand rendez-vous annuel ne soit pas seulement un lieu de consommation, mais, selon les mots de sa directrice Sylvie Vassalo, *« une rencontre de haut niveau entre les enfants et les livres »*. Pour cette 18e édition, l'Espagne est à l'honneur. Représentatives d'une édition multilingue en plein essor, une dizaine de maisons sont venues montrer le travail des meilleurs auteurs et illustrateurs castillans, catalans, basques, galiciens, andalous – que *Le Monde*, pour certains, a rencontrés à Madrid. Les frontières s'élargiront encore avec le thème de l'année, « Les métamorphoses du monde : cultures, littératures et mondialisation », qui invite à analyser la façon dont les adultes, *via* le livre, racontent aux enfants l'histoire et les perspectives du monde qui les attend. Enfin, pour cet anniversaire, le Salon a voulu insister sur la richesse de l'édition jeunesse à travers une sélection de titres réalisée par les éditeurs eux-mêmes. Le visiteur n'aura qu'à se laisser guider pour revivre 18 belles années de mariage entre la plume et le pinceau, entre les auteurs, les illustrateurs et tous ces « éveilleurs » qui, dans l'antichambre de la littérature dite grande, font naître l'amour des mots et des images.

Fl. N.

Aurelia Fronty, « artiste en tous genres »

Initiée très tôt à l'art contemporain, cette Catalane de cœur est née « un crayon à la main », d'un père réalisateur et d'une mère styliste. Après des débuts dans la création textile, il y a deux ans, c'est presque par hasard qu'elle illustre son premier livre. Rencontre avec une illustratrice à la palette aussi étendue que flamboyante

On dirait une Espagnole de Picabia : Aurelia la Magnifica... Avec ses longues mèches noires et ses yeux de charbon, Aurelia Fronty revendique pleinement son héritage ibérique. A peine a-t-on franchi le seuil de son atelier d'artiste, à Montreuil, que surgissent, pêle-mêle, le souvenir d'une *« Catalane bavarde et splendide »* – sa grand-mère –, la lumière vive des étés à Cadaquès lorsqu'elle était enfant, ou la liberté que lui procurent encore ses escapades à Barcelone, son autre « chez-elle ».

PORTRAIT

« Miguel Barcelo... Miró, Tápies, tous des Catalans. Il y a là une force que je ressens et qui m'a toujours portée. »

« L'Espagne est pour moi comme un petit sac », dit-elle. Un sac à malice, une corne d'abondance qu'elle à toujours sous la main et où elle puise.

Quoi ? *« Tout un univers de création qui m'a beaucoup marquée : Picasso, Miró, Tápies, Miguel Barcelo... tous des Catalans ou presque. Il y a là une force que je ne ressens pas ailleurs et qui m'a toujours portée. »*

Sans compter les couleurs : ah, ces rouges Fronty ! Des vermillons flamboyants, des carmins malvacés, des magentas flirtant avec des oranges dorés ou des ocres brûlés. Et tout ça pour faire quoi ? Tout ou à peu près. Des tissus, des assiettes, des pochettes brodées, bientôt peut-être des draps et du linge de maison, de la papeterie, des carnets de voyage et... des livres évidemment. Comme Picabia (encore) elle pourrait dire : *« Je suis une artiste en tous genres. »* Quelqu'un qui pose son œil, sa patte sur tout ce qu'il touche. Et qui crée du beau.

Initiée très tôt à l'art contemporain, Aurelia Fronty est née *« un crayon à la main »*, d'un père réalisateur et d'une mère styliste.

Lorsqu'elle sort de Dupperré (une école d'art appliqué, tout comme Boulle, Estienne ou Olivier de Serres), elle s'est spécialisée en création textile. Pour son travail de fin d'études, elle a sérigraphié l'Andalousie, avec des taureaux figés comme au pochoir et des paroles de chansons de flamenco. Un éditeur s'enthousiasme. Ses dessins deviennent non pas des tissus, mais un premier livre, dans la collection « L'esprit des lieux » chez Hachette. Un peu plus tôt, le Bon Marché lui avait commandé des illustrations sur le thème de la fête foraine avant de lui demander d'exposer dans sa librairie des carnets de voyage indonésiens. Passage chez Christian Lacroix Maison, expositions à la boutique Ventilo à Paris, premiers dessins dans la presse puis dans l'édition pour le parfumeur Fragonard : c'est par hasard qu'elle en vient, en 2000, à illustrer son premier album pour enfants. *« J'ai eu un très bon contact avec l'éditrice de Desclée de Brouwer jeunesse, Claude Helft* [qui est aussi auteur pour les enfants]. *Nous débutions toutes les deux, moi dans l'illustration, elle dans l'édition, et une réelle complicité s'est instaurée. Après l'ouvrage collectif* Dessine-moi la Bible – où Aurelia Fronty illustrera les histoires de Joseph et de ses frères, de Moïse et du roi Salomon –, *c'est elle qui la première m'a proposé de mettre en images un album tout entier. »* Cet album, Claude Helft et Aurelia Fronty le feront même ensemble, à quatre mains. C'est *La Reine et le Roi*, l'histoire de la reine de Saba, et l'un des premiers titres de la très élégante « Petite Collection Clé » de Desclée de Brouwer *(lire ci-contre)*. Aurelia Fronty est charmée par la façon dont Claude Helft raconte cette histoire d'amour et de tolérance. Claude Helft trouve qu'Aurelia Fronty a les pinceaux *« les plus fins du monde »*. Et c'est vrai. Dès les premières pages de ce délicat petit opus, on plonge dans le mystère d'un palais rempli d'or, de perles et de parfums. Et rien ne l'évoque mieux que les miniatures léchées, grouillant de vie et de détails, d'Aurelia Fronty. Il y a là quelque chose d'un art très ancien (persan, indien, ottoman ?) revisité par une artiste et une coloriste très contemporaine. L'année suivante, on retrouve cette inspiration, plus volontairement naïve cette fois, dans une histoire d'animaux publiée dans la même collection et intitulée *Qui a commencé ?* (DDB, 2001). Et puis vient *Le Danseur de vent*, sur un texte très poétique de Leigh Sauerwein d'après une légende apache recueillie par Lou Cuevas (DDB, 2002) où s'affirme de plus en plus nettement un art de quadriller l'espace, de multiplier les découpages à l'horizontale, ainsi que les petites cases qui permettent de *« rajouter des histoires dans l'histoire »*, d'y inscrire *« plusieurs lignes de lisibilité »*.

Lorsqu'elle ne passe pas ses journées au Musée Guimet à étudier la peinture indienne – ou à préparer le voyage qu'elle rêve de faire à l'école de miniature de Jaipur –, Aurelia Fronty se passionne pour les traditions et les arts populaires. On voit tout le plaisir qu'elle a pris ici a dessiner les tenues ou les bijoux des Indiens N'Dee, les ancêtres légendaires des Apaches. *« Oui,* dit-elle. *Je m'amuse toujours à insister sur le moindre détail, dans le vêtement notamment. Tout mon passé d'études sur les imprimés et les textiles reste très présent. »* Pour sa dernière livraison, Aurélia Fronty s'est essayée au grand format. C'est *Moi je sais !* (DDB, 50 p., 13,50 €), un charmant bestiaire rempli de métaphysique et d'onomatopées, qui lui en a donné l'occasion.

Le texte est signé d'un auteur de radio et de théâtre, Catherine de la Clergerie. Il fourmille de dialogues drôles et incongrus, quelquefois vaguement surréalistes qu'Aurelia Fronty accompagne avec une grande liberté. Ici, la technique a changé. L'acrylique a remplacé l'aquarelle et les pastels, mais le style reste immédiatement reconnaissable, même si l'on peut préférer aux grandes doubles pages l'intimité des petits livres carrés que l'on fouille longuement du regard. *« J'avais envie de changer »*, dit Aurelia Fronty, qui, décidément, donne l'impression de vouloir « croquer » la vie par les deux bouts. Dans la foulée, elle évoque ses projets de voyage et d'expositions à venir, revient sur son travail de peinture sur bois à l'acrylique, mentionne des vitrines de Noël qu'elle a faites à Londres et d'autres à Tokyo, avant de lâcher : *« En fait, ça m'ennuie beaucoup de ne faire qu'une seule chose. »*

On s'en doutait. Reste que sa fidélité à Desclée de Brouwer semble à toute épreuve. En 2003, l'éditeur lance une nouvelle collection pour les tout-petits. Aurelia Fronty sera de l'aventure. Cela tombe bien : Mathis, son premier-né, fêtera bientôt ses quatre mois. *« Avec lui, je raconte, je chante. L'album entièrement de mon cru, texte et images, je crois que j'y viendrai bientôt. Mais pas question d'abandonner le reste, la sérigraphie, la vaisselle, les objets, les tissus... A certains moments, il est vrai, je prends le risque d'être incomprise.*

Mais je persiste. Et un jour j'arriverai à ce que tout s'imbrique. »

Florence Noiville

Des clés pour Desclée

En moins de deux – elle a tout juste 2 ans – elle s'est imposée comme « la Petite Collection Clé ». Il y a là une connotation affective, sans doute à cause de l'épithète qui renvoie à son format délicat, lequel, disent les illustrateurs, *« permet de faire de chaque livre un bijou »*. En 2000, il fallait pourtant de l'audace à Desclée de Brouwer pour lancer un secteur jeunesse sur un marché déjà très encombré. C'est l'éditrice Claude Helft qui a relevé le défi. Depuis ses débuts chez Delpire, elle s'intéresse à toutes les formes du graphisme, et a toujours pensé que les illustrateurs seraient ses meilleurs alliés. Quant aux thèmes, ils dépassent largement ce qu'on aurait pu attendre des origines religieuses de Desclée. De la Bible à la préhistoire (*Préhistorique*, de Françoise Kérisel et Olivier Tallec), des mythes grecs (*Le Prince Orphée*, de Paule du Bouchet et Fabian Negrin) à ceux des Cashinahuas d'Amazonie (*La Nuit de qui ?* d'A.M. d'Ans et Fabian Negrin), Desclée cherche à dépoussiérer la façon de transmettre aux enfants les « grandes traditions de sagesse ». Les adultes peuvent en prendre de la graine...

Espagne : le « boom » de l'édition jeunesse

Longtemps poussiéreuse, moralisatrice et didactique, la littérature enfantine a dû attendre la fin des années franquistes pour connaître une véritable explosion, notamment à l'école, où les éditeurs scolaires jouent un grand rôle. Preuve aussi de ce dynamisme : la belle diversité linguistique

Scène de rue à Madrid : une volée de collégiennes en uniforme discutent bruyamment sur l'une des grandes artères du quartier de Salamanca.

L'une d'elles tient à la main l'émouvant récit de Juan Farias, *Los niños numerados*, qui raconte la dureté de la vie dans une maison de redressement de l'époque franquiste. Publié au début des années 1960 avec la censure de l'époque, ce livre intégralement réédité depuis a franchi les enceintes de l'institution scolaire. Depuis une vingtaine d'années, l'école joue en effet un rôle clé dans l'éclosion spectaculaire de la littérature de jeunesse en Espagne. Paradoxe dans un pays frappé de régression démographique et où la pratique de la lecture reste à la traîne de l'Union européenne : les grands éditeurs scolaires (Edelvives, Everest) se sont mis à développer des réseaux de vente et des catalogues spécifiques, tandis que, dans ce sillage – et à côté des grandes structures comme Anaya, SM ou Alfaguara – une nuée de petites maisons indépendantes a vu le jour, telles que Kokinos à Madrid, Kalendraka à Pontevedra ou encore, à Valence, Media vaca, dont l'intéressant travail en bichromie a été primé deux fois à Bologne cette année.

Résultat : une production galopante (7 300 titres en 2001 contre 4 100 en 1996) et extrêmement variée dont témoignent, chacune dans leur genre, deux traductions récentes : *Les Six Contes vagabonds* de Gabriel Garcia Marquez illustrés en un feu d'artifice de couleurs par Carme Solé Vendrell (Grasset Jeunesse, 168 p., 27 €. A partir de 8 ans) et, beaucoup plus iconoclastes, les petits *Contes infantiles* (*« à garder au sec et hors de la portée des enfants »*) de Manolo Hidalgo aux éditions du Rouergue (32 p., 7,5 €. A partir de 6 ans). *« Oui,* confirme Victoria Fernandez, critique de livres de jeunesse au quotidien *El Pais* : *il y eu un "boom" de cette littérature dans les années 1980. Pendant longtemps, l'édition enfantine espagnole est restée poussiéreuse, fermée sur des ouvrages didactiques et moralisateurs. Là dessus, la guerre civile a tout gelé pendant plus de trente ans. Mais, une fois levée la chape de plomb franquiste, et alors même qu'il n'existe pas en Espagne de tradition forte de classiques enfantins, les auteurs-illustrateurs ont mis les bouchées doubles pour rattraper le retard. »* Les éditeurs français ne se sont d'ailleurs pas fait tirer l'oreille pour refléter cette explosion. Et il suffira de fureter un peu à Montreuil pour trouver, par exemple, Carmen Martin Gaite chez Flammarion-Père Castor, Emili Teixidor chez Hachette, Elvira Lindo ou Bernardo Atxaga chez Gallimard, Joan Manuel Gisbert et Alfonso Ruano chez Syros, Arnal Ballester chez Epigones, Ulisse Wensell ou Roser Capdevilla chez Bayard, Jesus Gaban au Seuil, et beaucoup d'autres.

« Les Six Contes vagabonds », de Gabriel Garcia Marquez, illustration Carme Solé Vendrell (Grasset Jeunesse)

Mais le plus étonnant, pour des Français habitués au centralisme éditorial et linguistique, c'est la vitalité des différentes langues et le nombre des éditions régionales. Un petit voyage au-delà des Pyrénées montre en effet qu'à côté des livres en espagnol – c'est-à-dire en castillan (68 %) – une part non négligeable des ouvrages pour la jeunesse est aujourd'hui éditée en catalan (21 %), en galicien (3 %) et en basque (3,5 %). Avec un tirage moyen oscillant entre 1 500 et 3 000 exemplaires, ces ouvrages visent un public d'environ 2 millions de jeunes lecteurs. Rien de minoritaire donc. *« Ces langues n'ont rien à voir avec ce que peuvent être l'occitan ou le breton en France,* note Isabelle Torrubia, agent littéraire installée à Barcelone. *Elles ont un statut officiel, doublé d'un poids culturel et économique réel. En Catalogne, 68 % des habitants lisent le catalan, et cette proportion est plus importante encore chez les enfants scolarisés. »*

Cette spécificité est bien sûr liée à l'organisation politique de l'Espagne, divisée en 17 communautés autonomes dont les pouvoirs sont bien supérieurs à ceux des conseils régionaux en France. Mais elle est aussi le résultat d'une alphabétisation en castillan relativement récente et *« superficielle du point de vue social et générationnel »*, note Teresa Duran, spécialiste du livre pour enfants. *« Ma grand-mère, paysanne, née en 1894 dans un petit village pas du tout perdu dans les montagnes, mais à moins de 20 km de Barcelone, se souvenait de sa maîtresse qui, en espagnol, ne savait que les prières. Elle se souvenait aussi des pitreries que les garçons du pays faisait au pauvre maître castillan qui s'efforçait de donner des cours dans une langue qui faisaient éclater de rire ses élèves dès le premier mot, puisqu'ils ne la comprenaient pas »* (1).

Dans les années récentes, trois lauréats des Prix nationaux de littérature pour enfants, Xavier Docampo, Fina Casalderrey et Emili Teixidor, ont été récompensés pour des œuvres en galicien et en catalan. Quant à la création enfantine basque, elle n'est pas en reste, avec ses grandes signatures comme Mariasun Landa ou Bernardo Atxaga dont les délicieuses *Mémoires d'une vache* en sont à leur seizième réimpression. Résultat, presque tous les éditeurs espagnols sont devenus multilingues et, bénéficiant d'aides des communautés autonomes, déclinent leur catalogue dans les quatre langues officielles du royaume. Sans même parler des éditions en asturien ou en aragonais, il y a là de quoi rassurer tous les angoissés de la mondialisation – tous ceux qui, envers et contre tout, continuent de prétendre que l'Europe sonne irréversiblement le glas des langues rares et des petites cultures.

Fl. N.

(1) *La Revue des livres pour enfants*, avril 2000.

Des dents, des fleurs et des ratons...

En espagnol, et en botanique, cela s'appelle Corimbo – c'est-à-dire un corymbe ou une fleur en ombelle. C'est l'un des derniers rameaux de l'Ecole des loisirs, poussé à Barcelone en 1998. Quatre ans plus tard, la greffe a si bien pris que cette expérience de filiale espagnole – il en existe deux autres, en Allemagne et en Italie – est aujourd'hui considérée comme *« la plus positive »* de toutes. Avec 18 titres par an, cette structure, déjà bénéficiaire, publie à 40 % en catalan et à 60 % en castillan, ce qui est surprenant si l'on considère que seul le castillan s'exporte. *« Mais, remarque* Jean Delas, directeur de l'Ecole des loisirs, *à l'exception du Mexique et du Venezuela, la demande de l'Amérique latine est pour l'instant plutôt décevante. Nos exportations s'orientent davantage vers les Etats-Unis en direction des bibliothèques publiques et des communautés hispanophones. »*

On retrouve chez Corimbo les grandes signatures de la maison, Michel Gay, Philippe Dumas, Claude Ponti, Grégoire Solotareff... Mais aucune n'égale le best-seller de Corimbo : l'album d'Olga Lecaye, *El Ratoncito Pérez*, l'histoire de la petite souris qui passe pendant la nuit lorsqu'on a perdu une dent. Véritable institution chez les petits Espagnols, el ratoncito Pérez n'avait curieusement jamais inspiré le moindre album.

Du coup, celui d'Olga Lecaye fait un malheur. 40 000 exemplaires vendus, une réimpression tous les trois mois : à chaque dent de lait qui tombe, la fleur Corimbo s'épanouit un peu plus...

Le laboratoire d'images de Raúl Ferrandez

Plus que le dessin, c'est la recherche tous azimuts des dynamiques du récit qui passionne ce singulier illustrateur et plasticien

Il faut longer plusieurs boutiques de couronnes mortuaires (la morgue municipale n'est pas loin), traverser l'odeur lourde et poivrée des œillets rouges, puis trouver l'entrée d'une immense cour bordée d'immeubles modernes, pour arriver dans l'atelier de Raúl Fernandez. Illustrateur, auteur de bandes dessinées, dessinateur de presse, plasticien à ses heures, cet Espagnol de 42 ans, vient d'emménager dans ce lieu vaste et nu de Madrid, en compagnie d'une grande marionnette au visage de papier mâché – une sorcière vêtue de dentelles noires qu'il appelle en riant *« dame angoisse »*. C'est là qu'il travaille sur plusieurs projets à la fois, passant constamment d'un type de tracé à un autre et renouvelant chaque fois son approche de fond en comble. Curieusement, ce grand personnage à la silhouette mince et fluide refuse de s'approprier un style particulier, d'apposer la « griffe » qui lui servirait de signature et permettrait de le reconnaître au premier coup d'œil. Ce qui l'intéresse avant tout, beaucoup plus que le dessin, c'est la recherche tous azimuts des dynamiques du récit.

Même quand il travaille pour la presse, Raúl ne se contente pas d'un graphisme dénué d'arrière-plan : il tente d'inclure, dans une seule image, une profondeur de champ qui intègre la notion de temps. *« Le dessin ne m'intéresse pas plus que cela. Je ne suis pas du genre à griffonner en parlant au téléphone,* dit-il, *en pianotant sur son ordinateur à la recherche d'images, pour illustrer ses propos. Ce que je veux, c'est raconter une histoire. »* Et la raconter, le plus souvent, d'une manière expérimentale, en essayant plusieurs formes successives, comme autant de langages différents. Cet amateur de musique contemporaine est allé jusqu'à une espèce de variation très déroutante en racontant une histoire sous forme de pictogrammes, plus ou moins ornés selon les sens dont il les chargeait. Dans ce cas, il s'agissait de montrer *« l'importance du temps, quelle que soit la structure narrative »*. Et aussi, probablement, que le changement de langage a une influence sur la narration.

« Baisers de papiers » (éd. Thierry magnier)

D'où, sans doute, l'idée d'adapter son style à l'histoire qu'il raconte. Dans *Fenêtres sur l'Occident* (éd. Amok, 1995), un album réalisé à l'issue d'un voyage dans l'URSS de Gorbatchev en compagnie d'un journaliste d'*El Pais* (Raúl a été, pendant douze ans, l'un des dessinateurs de ce quotidien), il entrecroise les récits de quatre revenants, censés parler chacun d'une époque particulière. L'épopée napoléonienne pour l'un, la déportation pour l'autre, toutes les voix s'exprimant à travers des graphismes absolument divergents – avec en commun, cependant, une rudesse confinant à la sévérité, d'autant que l'auteur affectionne le noir et blanc. La même inventivité s'exprime dans *Baisers de papier*, paru aux éditions livre Thierry Magnier. Raúl a aussi travaillé sur des livres pour la jeunesse, en Espagne, mais l'occasion ne se présente pas très souvent. *« Ici,* dit-il, *les éditeurs préfèrent les illustrations plus commerciales, de peur de ne pas vendre. »*

Raphaëlle Rérolle

★ **Une rencontre avec Raúl se tiendra samedi 30 novembre à 18 h 30 à la bibliothèque Lucie Aubrac de Saint-Ouen (93).**

■ MACHIN CHOUETTE
de Philippe Corentin

C'est une maison où tout le monde mange à la même table, *« même les animaux »*. Une maison dans laquelle notre narrateur le chat – qui n'a pas la langue dans sa poche ni la modestie comme qualité première – a une dent contre le pauvre chien Machin chouette... : *« celui-ci a le don de m'agacer. A table, en toute impolitesse, il s'est cru autorisé à s'asseoir à ma place. Je n'ai rien dit. Ça m'a très agacé, mais je n'ai rien dit. Je n'ai rien dit non plus lorsque, plein de pattes sales, il s'est installé, le rustre, dans* (...) *MON FAUTEUIL ! »*

Avec ses dessins cabotins, son style et son franc-parler proche de celui des enfants, l'auteur de *Mademoiselle tout-à-l'envers* signe un livre amusant sur la différence, et sur la difficulté – parfois – de cohabiter (L'Ecole des loisirs, 26 p., 12 €. **A partir de 4 ans**).

E. G.

■ LE GRAND LIVRE DES FÊTES
de Anne et Sylvain Gasser.
Illustrations de Christophe Merlin

Noël, Halloween, La Chandeleur... autant de fêtes dont beaucoup d'entre nous ne connaissent plus ni la signification ni l'origine. Certaines sont même de moins en moins célébrées, au profit d'autres venues d'ailleurs.

Pourquoi ? comment ? Toutes les réponses sont dans ce livre qui, au travers de vignettes et d'encadrés, apporte un peu de lumière sur toutes ces célébrations... Qui savait, par exemple, que la traditionnelle galette se mange en France depuis 1311 ? Ou encore que toutes les jeunes filles qui n'ont pas d'amoureux (les « catherinettes ») doivent porter un chapeau le 25 novembre ? Fêtes juives et musulmanes trouvent également leur place dans ce calendrier illustré. (Bayard jeunesse, 110 p., 19,90 €. **Pour tous âges**).

E. G.

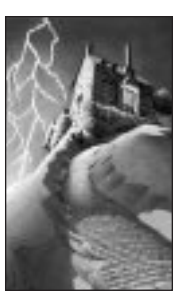

■ L'AUBERGE DE NULLE PART
de Roberto Innocenti (illustrations)
et J. Patrick Lewis (texte)

« Comme je paraissais, par un morne après-midi, mon imagination, manifestement froissée d'être aussi peu félicitée, me faussa soudain compagnie (...) *S'il est vrai que les souvenirs sont de vieilles dentelles, eh bien, mon ami, l'imagination est une paire de chaussures neuves. Et, quand on a perdu ses chaussures neuves, il ne reste plus qu'à se lancer à leur recherche »*...Voilà ce qu'écrit, en exergue, le peintre Roberto Innocenti qui, pour conjurer ce mauvais coup du sort, offre un livre aux fresques magnifiques, proche de la bande dessinée. Alors que son narrateur (qui lui ressemble beaucoup !) prend la direction de Jen'saisquelleville à bord de sa vieille 4 L rouge, il se retrouve à l'auberge de nulle part... *« réservée aux personnes qui ont perdu la mémoire »*.

Là, il croise des personnages rocambolesques en diable – ainsi de l'inspecteur Gris de Pâlichon dont la mission est de *« mettre les SI en relation avec les MAIS et les ET »*. Long John Silver, le vieux loup de mer de *L'Ile au trésor*, Huckleberry Finn, le petit sauvageon de Mark Twain, la petite sirène imaginée par Andersen, la baleine blanche décrite par Herman Melville ou encore la poétesse Emily Dickinson font même partie du voyage ! Cet ouvrage aux clins d'œil nombreux est merveilleux – dans tous les sens du terme (Gallimard, traduit de l'anglais par Anne Krief, 48 p., 16,95 €. **A partir de 9 ans**).

Emilie Grangeray

■ MAMAN ! MAMAN ! J'AI MAL AU VENTRE !
de Remy Charlip et Burton Supree

C'est l'histoire d'un petit garçon qui avait les yeux plus gros que le ventre et des goûts peu orthodoxes. Alarmée, sa maman appelle un médecin très magicien qui a « des lotions et des potions, des gélules et des pilules. » Autant de dialogues et de scènes cocasses, d'apparitions et de disparitions au gré de découpes savantes dans la page.

Un très beau livre pour enfants farceurs par Remy Charlip, l'un des plus grands artistes au côté de Tomi Ungerer, Leo Lionni, Maurice Sendak ou Bruno Munari qu'il a longtemps côtoyés (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Catherine Bonhomme. Postface par Geneviève Patte, Circonflexe, coll. « Aux couleurs du temps », 44 p., 13 €. **A partir de 3 ans**).

E. G.

■ DESSINONS AVEC LES POCHOIRS

Peintures, craies, pastel... Tout est fourni pour apprendre à dessiner avec des pochoirs. Max le mouton délivre ses conseils ludiques pour réaliser une tête de clown, des empreintes de tigre ou un python rayé ! Réutilisable à l'infini pour les plus imaginatifs (Hatier, « les ateliers de la récré », 14,50 €. **A partir de 4 ans**).

Rencontre exceptionnelle avec
HABERMAS
à propos du livre coordonné par Rainer Rochlitz
Habermas, l'usage public de la raison (PUF)
Avec également la participation de Catherine Audard, Yves Charles Zarka
Le jeudi 5 décembre à 18h
à la LIBRAIRIE COMPAGNIE
58, rue des Ecoles - Paris 5ème

Comment dire le monde

Si le roman sait surfer sur l'air du temps, l'actualité peine à pénétrer la production des albums jeunesse. Pourtant l'évocation d'une question d'histoire ou de problèmes de société conduit à forger l'outil critique nécessaire à la prise de conscience du futur adulte. Etat des lieux

Difficile de dire le monde dans un livre pour la jeunesse sans sacrifier à la fable ou à l'allégorie. Certes, depuis que l'édition a développé un secteur spécifiquement tourné vers les premiers âges de la lecture, bien du chemin a été parcouru et l'on voit de plus en plus fréquemment des annuaires et des sommes d'actualité élaborés pour les adultes connaître une déclinaison junior. Naguère, Michalon offrait ainsi un remarquable tour d'horizon des *Mondes rebelles* ; cet automne, La Découverte & Syros renouent avec la présentation d'un *Etat du monde junior* (illustré par Daniel Maja, 192 p., 19,5 €, dès 13 ans) où l'encyclopédie géopolitique sait se doubler d'une perspective historique donnant au moins un bon demi-siècle de perspective pour mieux aborder en finale les questions d'avenir (mondialisation, développement durable, justice pénale internationale ou ONG...). Avec lexique et double index à l'appui.

Mais de tels partis pris restent rares et le plus souvent les synthèses globales sur le monde se font moins engagées sinon véhémentes. Saluons dans ce créneau mieux balisé, la quatrième « Grande Encyclopédie Fleurus », qui, en collaboration avec l'équipe du magazine *Géo*, traite de *La Terre* (416 p., 22,95 €, dès 10 ans). La marque du partenaire – photos satellites, cartes en relief, mise en jeu sur des doubles pages – rafraîchit un projet classique où le sage découpage en continent a l'heureuse idée de donner un plein statut à chacune des Amériques comme au monde antarctique. Le choix plus écologique de *Planète nature* (Nathan, 80 p., 16 €, dès 9 ans) a le mérite de promouvoir la compréhension de l'écosystème, séparant paysage aquatique, forêts, prairies, déserts, neiges et glaces, monde urbain enfin, en autant de chapitres distincts. Mais tout cela reste des plus attendus – comme l'*Atlas Gallimard jeunesse* (160 p., 19,5 €, dès 10 ans) qui, s'il privilégie la France, sait traiter les continents avec un équilibre décent, jouant d'une iconographie riche, variée et sûre. Une prescription qui ne devrait pas susciter d'état d'âme.

Même si l'actualité la plus brûlante peine encore à trouver sa place, les formules les plus éprouvées savent parfois saisir les occasions propices, quitte à bousculer les conventions de l'illustration. Ainsi *Les Explorateurs*, de Philip Wilkinson (Nathan, 64 p., 10,5 €, dès 8 ans), qui visent à présenter sur chaque double page une découverte majeure ou un foyer de civilisation dont l'anthropologue ne peut faire l'économie, ont intégré les conflits religieux qui déchirent l'Afghanistan contemporain, choisissant d'ouvrir la présentation de « L'Empire de Chine » par l'image sculptée dans la falaise du grand bouddha de Bâmiyân, sobrement légendée *« détruite en 2001 par les talibans »*.

« L'Epopée de Soundiata Keïta », de Dialiba Konaté, adaptation de Martine Laffon (Seuil Jeunesse)

« Apoutsiak, le petit flocon », de Paul-Emile Victor (Flammarion/Le Père Castor)

Plus fidèle à cette préoccupation anthropologique, l'album *Familles du monde entier* (Seuil, 112 p., 20 €, dès 10 ans), composé par les textes de Sophie Furlaud et Pierre Verboud sur les photographies d'Uwe Ommer, qui parcourut le globe plus de quatre ans, en rapporta quelque 1 300 clichés, dont il tira un livre, *1 000 Familles* (Taschen), avant de présenter ici 52 enfants originaires d'autant de pays (et un de plus pour les gens du voyage, dispensés de drapeau et de fiche technique « nationale »), âgés de 3 à 15 ans. Plébiscité par l'Association des librairies spécialisées jeunesse (ALSJ), ce documentaire d'un humanisme sans ostentation a suscité une exposition qui a déjà circulé durant novembre, prolongeant le voyage sur des voies inattendues.

Il arrive cependant que le dépaysement et la rencontre de l'autre se fassent sur d'autres modes. Ainsi l'histoire de *Siam*, raconté par les mots de Daniel Conrod et les images de François Place (Rue du monde, 40 p., 19,8 €, dès 6 ans). Ce n'est certes pas la première fois qu'un pachyderme est le héros d'un livre pour la jeunesse, mais Siam n'est pas un éléphant comme les autres. Non seulement ce pensionnaire du zoo de Vincennes, disparu à 51 ans le 24 septembre 1997, a fait du cinéma – pour Pierre Etaix, qui le mit en scène dans *Yoyo* –, mais on peut toujours le voir puisqu'il trône dans la Grande Galerie de l'évolution au Jardin des plantes, à Paris ! Ensuite, le récit de sa vie a été sciemment bâti à rebours des usages, de la mort du géant à sa lointaine naissance sur le continent indien, proposant à la lecture de l'enfant mieux qu'un miroir, un angle pour percevoir les embûches qui menacent tout ce qui vit, homme ou animal (ici l'esclavage, l'exhibition ou la suspicion qui attend celui qui est différent). Sans atténuer la force du message, le trait de François Place sait alléger la leçon, apportant le secours nécessaire de la beauté et de la poésie à la dureté des prises de conscience.

Le plus souvent c'est en abordant un exemple choisi, question d'histoire, voire d'actualité, que le livre interpelle la conscience du jeune lecteur. Et le regard rétrospectif n'est pas forcément le plus léger. Naguère, le *Zappe la guerre* de Pef (Rue du monde, 2000) dénonçait violemment le sort inhumain fait aux poilus de la Grande Guerre dans l'enfer des tranchées et le mensonge d'une mémoire édulcorée ; aujourd'hui, *Il faut désobéir*, de Didier Daeninckx et Pef encore (Rue du monde, « Histoire d'Histoire », 32 p., 12,2 €, dès 8 ans), ose le plus dangereux des conseils. Le seul possible dans la France de Vichy. *« Pour rester un homme »*, Pierre le policier enfreint les ordres et sauve Sarah et Bernard, que son étoile de shérif n'immunise plus contre un réel barbare.

Le message est moins abrupt mais la tolérance lentement tissée dans *Quand ils avaient mon âge, Alger 1954-1962*, de Gilles Bonoteaux et Hélène Lasserre (Autrement, 44 p., 13,95 €, dès 10 ans). Quatre copains de classe, Youssef, Khellil, David et Jean-François, grandissent à Alger dans des quartiers mitoyens que la guerre civile transforme en frontière. La douceur de l'évocation, qui ne masque pas les inégalités ni la difficulté des enjeux, comme les illustrations pleine page à gauche qui opèrent comme des tableaux muraux de l'ancienne école primaire, donne une couleur désuète à ce travail sur la nostalgie où beaucoup découvriront sans violence la complexité d'un drame enfin abordé depuis peu (rappelons la formidable série des *Carnets d'Orient* de Jacques Ferrandez [Casterman, 6 vol.], qui offre une fresque de la France algérienne aussi superbe que réfléchie). Dans la veine des regards qui décapent et décillent celui du lecteur, signalons le superbe *« carnet d'un voyage indien »* entrepris début 2002 par le dessinateur Christophe Merlin et Sandrine Balleydier, déjà gagnée par le virus indien (*Bénarès*, éd. Glénat, 144 p., 30 €).

Si les romans en ont fait un recours presque fréquent désormais, les questions d'actualité inspirent moins les fictions des albums. Saluons donc comme il convient *Les Trente Marchands*, de Michel Séonnet et Cécile Geiger (éd. Thierry Magnier, 28 p., 15,5 €, dès 7 ans), où le sort de Yaya, enfant abandonné qu'un vieil homme adopte, dit la difficulté de venir en aide aux plus démunis. C'est par la fable que l'histoire se métamorphose, conte moderne où la transmission du savoir est clairement placée au centre de la réalisation de l'homme.

Le plus souvent ce genre de message vient du documentaire : poursuivant avec une belle énergie le chantier entrepris il y deux ans, la série « Société » des documentaires d'Autrement junior livre deux nouveautés qui flirtent l'un avec l'introspection « philosophique » (*Qu'est-ce qu'il a ?*, variations sur le handicap qui installe le terme dans le regard de chacun et ne dispense pas d'un coup d'œil réflexif, avec les talents conjugués de Patrice Favaro, Vanessa Rubio et Natali Fortier), l'autre avec le militantisme écologique (*A nous la Terre ?*, sur le rapport de l'homme à son environnement ; chacun 48 p., 7,95 €).

Bien sûr, le futur adulte se doit de recevoir un message civique béton : trois parutions, très dissemblables, l'y convient avec un égal bonheur. Un livre-frise, un jeu de société et (ouf !) un livre. *La Devise de ma république*, d'Alain Serres et Olivier Tallec (Rue du monde, 22,2 €), qui déploie « Liberté, Egalité, Fraternité » sur plusieurs mètres, égrenant les figures et décisions marquantes qui ont illustré ces idéaux qui sont autant de combats (de Voltaire à l'abbé Pierre, de l'abolition de l'esclavage au pacs, de Louise Michel à Amélie Poulain) ; autorisant jusqu'à 4 joueurs, *Place de la loi Junior* (Gallimard, 39,5 €) est conçu comme un jeu à pratiquer dès 10 ans : son but – apprendre à parler la loi et, au fil d'un parcours municipal, apprendre à la lire, à y réfléchir et à en débattre. Ce Trivial Pursuit civique est le fruit d'un collectif réuni au sein de l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes (APCEJ). *Côté Filles, côté garçons*, enfin, de Sylvie Baussier et Bruno Heitz (Casterman, 44 p., 9 €, dès 9 ans), travaillent le délicat dossier des deux sexes, établissant les différences, comparant les droits et les chances respectifs fixés par l'usage, rompant bien des lances et levant tous les tabous, ce que la plume toujours percutante et fantaisiste de Heitz rend simplement joyeux. Et ceux qui s'en effaroucheraient devraient méditer la conclusion lapidaire d'un des plus beaux livres de l'automne, l'éblouissant *Gisèle de verre* de Beatrice Alemagna (Seuil, 44 p., 14,5 €, dès 6 ans) : *« La vérité fait peur et les gens préfèrent ne pas la voir. Tant pis pour eux ! »*

Faut-il conclure qu'on ne peut guère dire le monde plus largement qu'en exerçant un esprit critique et en manifestant une conscience vigilante ? Un des plus doués des auteurs de jeunesse a pourtant relevé le défi. En signant *« le livre le plus court du monde »* (Seuil, 116 p., 20,5 €), Paul Cox invente le livre instantané, puisqu'il donne à voir ce qui se passe au même instant à la surface du globe. Ce vertigineux *Blitz book*, découpé strictement selon les fuseaux horaires, ne s'interdit aucun champ, catastrophes naturelles et guerres, tempérant l'optimisme des jeux, des loisirs et des rêves.

« 25 Noëls du monde » (Actes Sud Junior /Le Monde)

Mais la prouesse du livre, réalisé par ordinateur sur le principe de ce jeu perdu où l'on fichait des bâtonnets de bois à tête colorée sur une grille pour dessiner toutes les images du monde, tient à son admirable adéquation à son projet : sans début ni fin, sans couverture ni page de garde donc, relié par une spirale qui permet de le fermer où bon vous semble, *Cependant...* ne contient qu'un mot, qui lui sert de titre. Circulaire comme le temps dont il suspend le cours pour mieux offrir la pluralité des facettes – et celle, capitale, des points de vue par un jeu de renvois d'une rare intelligence –, Cox signe là autant un livre d'art qu'une leçon d'humilité. Sans doute est-ce la plus belle des manières d'offrir le monde à tous les lecteurs dès l'enfance.

Ph.-J. C.

■ LE SINGE À BUFFON
de Gilles Bachelet

Naturaliste fameux, le comte de Buffon (1707-1788) était partagé entre sa fonction d'intendant du jardin du roi et son domaine bourguignon de Montbard. Est – ce à Paris ou en province qu'il reçut cette caisse de bois venue d'Afrique que son délicat paquetage – un ruban bleu du meilleur goût – n'identifiait pas comme un colis piégé ? Rien ne le dit au fil des pages de cet irrésistible album où le singe qui ébranle avec une terrible santé l'ordre policé du monde est un écho féroce de l'enfant d'avant l'éducation. Malicieux, turbulent, coléreux, entêté, en un mot épuisant, cet imprévisible trublion que rien ne peut assagir ni domestiquer ignore les préceptes de Rousseau. Tant mieux ! la loufoquerie du propos et le charme désuet de l'illustration lui assurent une fortune autrement sympathique (Seuil/Crapule, 48 p., 15 €). **Ph.-J. C.**

■ QUAND LES ARTISTES PEIGNAIENT L'HISTOIRE DE FRANCE
de Béatrice Fontanel et Daniel Wolfromm
■ PARIS À LA LOUPE
de Claire d'Harcourt

De Vercingétorix à l'armistice de 1918 en passant par le serment du Jeu de paume et le massacre de la Saint-Barthélemy, tous les grands moments de l'histoire de France sont illustrés par des tableaux d'époque commentés et décryptés par les plus grands chercheurs et historiens (Jacques Le Goff, Denis Crouzet, Didier Busson, etc.). *« Sans écarter la critique ni négliger la mise en perspective de l'épisode »*, précise Daniel Wolfromm dans sa préface, voici un très beau livre – morceau d'histoire de l'art et d'histoire tout court – pour petits et surtout plus grands. A la fin, des notices biographiques des peintres viennent compléter cet apprentissage.

Dans *Paris à la loupe*, il est aussi question d'art et d'histoire... A travers les œuvres des peintres de l'époque, ce livre fort intelligent permet de découvrir le Paris d'autrefois, du Moyen Age au début du XXe siècle. Extraits des tableaux, des détails de l'œuvre agrandis permettent de voir l'histoire par le petit – ou le grand ? – bout de la lorgnette. Très richement et intelligemment illustré, les textes courts mais éclairants sont une véritable invitation à retrouver dans les musées certaines de ces toiles, ou à sillonner le gai Paris au temps où l'île Saint-Louis s'appelait l'« île aux vaches »... (Seuil, 144 p., 39 € et Seuil/Le Funambule, 64 p., 21 €). **E. G**

■ 25 NOËLS DU MONDE

Actes Sud a eu la bonne idée de publier vingt-cinq (des 5000 !) contes de Noël écrits par des lecteurs du Monde en 2001. Vingt-cinq histoires parfois difficiles (« Par une belle journée d'hiver »), parfois drôles et renversantes (« Un ballon ») ; humanistes et urbaines (« La clé des champs ») ou encore poétiques (« Ce sourire à fleur de lèvres »). Toutes sont accompagnées d'illustrations originales de, entre autres, Nathaële Vogel, Serge Ceccarelli ou encore Stéphane Girel. Ne reste alors qu'à rêver à *« des petits soldats troubadours, une bouteille à fous rires, un miroir contre l'orgueil, des livres qui dévoilent le passé, un baume qui rend malades toutes les maladies, un chasse-solitude »* – autant de cadeaux prodigués dans « Et pourquoi pas lui ? » (Actes Sud Junior/Le Monde, 64 p., 13 €. **A partir de 9 ans**). **E. G.**

La folle sagesse des philosophes
ROGER-POL DROIT
JEAN-PHILIPPE DE TONNAC
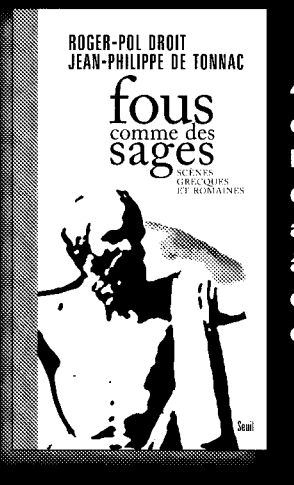

« 43 scènes insolites, drôles et faciles à lire, montrent les curieuses manières de nos philosophes antiques, tout en donnant à comprendre quelques éléments de leurs doctrines et leçons déconcertantes. »
www.seuil.com
Seuil

L'édition jeunesse en pleine croissance

Jamais ce secteur encore jeune – trois de ses grands acteurs (Gallimard, Seuil et Actes Sud) qui fêtent leur anniversaire n'atteignent même pas 50 ans – n'avait connu une telle progression. Même si les récentes évolutions mettent en lumière la fragilité de son équilibre

On n'ira pas jusqu'à prétendre, en parodiant le docteur Knock, qu'un secteur éditorial bien portant est un malade qui s'ignore ! Pourtant, les récentes évolutions du secteur jeunesse mettent de plus en plus en lumière la fragilité de ses équilibres. En apparence, l'édition jeunesse française n'a jamais été si florissante. Avec 61,2 millions d'ouvrages vendus en 2000, elle a progressé de plus de 30 % par rapport à 1995. 2001 et 2002 ont été de bons crus et les premières prévisions annonceraient une croissance de 9 % en 2002. Signe parlant : de nouveaux acteurs arrivent ou se repositionnent : Tourbillon a été lancé en septembre par Franck Girard, Patrick Couratin a rejoint le Seuil pour continuer l'esprit d'Harlin Quist, Albin Michel s'attaque aux adolescents... *« Depuis les "tout en carton" jusqu'à l'"heroic fantasy" qui n'est plus strictement réservée aux enfants – les adultes aujourd'hui se retrouvant aussi dans le monde des chimères et du rêve –, tous les secteurs explosent »*, note Colette Gagey, présidente du groupe jeunesse du SNE. *« Le succès des dernières années, c'est qu'on a fait surgir des parts de marché qui n'existaient pas auparavant. »* Ceci est d'autant plus remarquable que ce secteur est encore très jeune. Trois de ses grands acteurs, qui fêtent cette année leur anniversaire, n'atteignent même pas 50 ans à eux trois. Et chacun dans son genre est représentatif de cette vitalité souvent enviée à Bologne par les éditeurs étrangers.

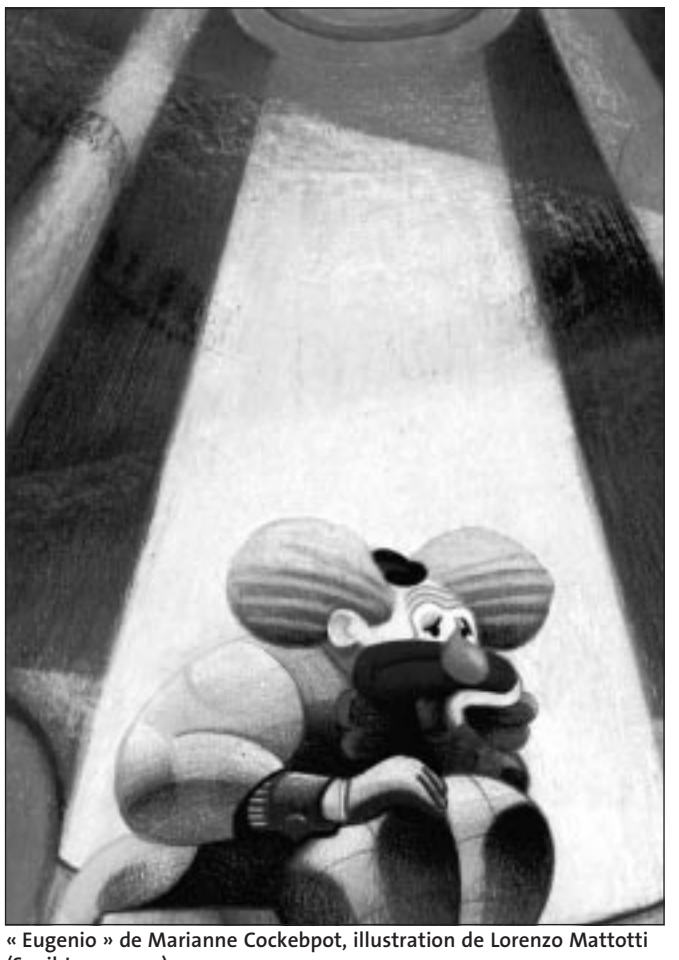

« Eugenio » de Marianne Cockebpot, illustration de Lorenzo Mattotti (Seuil Jeunesse »)

30 BOUGIES POUR GALLIMARD JEUNESSE

La trentaine épanouie, Gallimard jeunesse surfe sur le succès d'Harry Potter (12 millions de ventes en langue française) lequel, note Hedwige Pasquet, directrice de la filiale, a *« redonné envie de lire à beaucoup d'enfants »*. Le sorcier britannique couronne une aventure née en 1972 sous l'impulsion de Pierre Marchand et Jean-Olivier Héron. Trente ans plus tard, Gallimard Jeunesse (1/3 du chiffre d'affaires des éditions Gallimard) s'est enrichi de 5 300 titres et nombre de signatures prestigieuses – Quentin Blake, Etienne Delessert, Jean Claverie, Roberto Innocenti, Georges Lemoine (qui sort *Le Prince heureux*, sur un conte d'Oscar Wilde) mais aussi Pef, Tony Ross ou Jacqueline Duhême (qui expose à Paris ses tapisseries à la galerie Inard et les originaux de Hadji à la Bibliothèque de l'heure joyeuse). Des collections comme « Folio Junior », les « Yeux de la découverte », « Mes Premières Découvertes », « Giboulées » ou plus récemment le très beau secteur Musique... ont révolutionné les contenus et les contenants. *« Lorsque nous avons commencé, il n'y avait guère que le Père Castor et la Rose et la Verte, Marcel Aymé et Prévert,* souligne Antoine Gallimard, avec une pensée pour Pierre Marchand. *Aujourd'hui, nous sommes une maison kaléidoscopique, capable de faire « Drôles de petites »* [d'Antoon Krings] et "Sur les traces de... ". *Notre département, il est vrai, s'est toujours construit sur des succès. C'est grâce aux "Livres dont vous êtes le héros" (1984) que nous avons fait "Racines du savoir", grâce à Harry Potter que nous avons créé "Enfance en poésie" ou "Folio Junior théâtre". Mais pour moi, tous les titres sont importants. Je veux éviter d'avoir une édition à deux vitesses. Le risque aujourd'hui, c'est la massification du marché. C'est pourquoi cet anniversaire est aussi tourné vers la mise en valeur du fonds, une sélection de 30 titres qui ont marqué ces 30 années. »* Pour l'occasion, Gallimard jeunesse publie aussi de délirants *Exercices de style* revisités par 70 graphistes ainsi que *Le Trésor de l'enfance*, sorte de « bible » de ses plus belles pages. En attendant les nouveautés de 2003, dont une collection de textes lus (livres-CD), un concept encore peu développé en France mais qui fait fureur ailleurs en Europe.

SEUIL JEUNESSE : 10 ANS D'AUDACES

Si le directeur du Seuil Jeunesse, Jacques Binsztok, minimise la portée de cet anniversaire, c'est pourtant la plus longue des aventures qu'il ait engagées. Entré en édition avant 30 ans, il y établit des contacts (avec Philippe Picquier notamment), même s'il est occupé par ailleurs par des études de littérature yiddish puis par un passage dans l'éducation nationale. Durant ces années, Binsztok ne se coupe pas de l'édition, via des « petits boulots » qui le familiarisent avec la chaîne éditoriale. Aussi, quand Albin Michel lui propose de créer un département de fictions pour adolescents, l'homme accepte, comme bientôt il relève le défi de reprendre l'ensemble d'un secteur Jeunesse en mal d'identité. Claverie est déjà là, Mattotti aussi, Paul Cox débarque bientôt et la ligne novatrice se précise avec la création de l'audacieuse série des « Carnets du monde ».

Sans doute est-ce pour ces partis pris militants que Claude Cherki, PDG du Seuil, se tourne vers lui lorsqu'il décide de s'engager sur un secteur qui l'impressionne par sa créativité. A son arrivée en 1992, Jacques Binsztock et son alliée Brigitte Morel savent que le prestige de l'enseigne justifie toutes les hardiesses. Cinq titres paraissent en 1993, emblématiques d'une curiosité et d'une ouverture qui préfigurent la décennie à suivre. Parmi eux : *Eugenio*, illustré par Mattotti et primé à Bratislava, *Jouons avec les chiffres*, où *Massin est dynamité par les Chats pelés*, et *Il était moins une !* de Dedieu. Le ton est donné, l'identification graphique est si forte qu'elle en est dérangeante, mais les milieux professionnels réagissent bien, même si la rumeur épingle un engagement trop « intello », ce que les ventes infirment.

Aujourd'hui, les plus beaux succès sont les albums qui collent au postulat de départ, surprise et audace, de Kveta Pacovska à Yacouba ou Jésus Betz. La naissance de Seuil Images en 1998 n'a rien changé, la Jeunesse donnant le ton d'une imagination désormais déclinée dans d'autres « beaux livres ». Ainsi Fabio Viscogliosi ou Bruno Heitz voisinent-ils avec le Deleuze de Jacqueline Duhême, le Levinas de Martin Tom Dieck ou l'Imagier inédit d'un enfant dessiné en 1814. Sans barrière de genres ou de générations...

ACTES SUD : 7 ANS DE RAISON ET DE PASSIONS

Lorsque, à la demande de Françoise Nyssen, directrice des éditions Actes Sud, Madeleine Thoby – après avoir travaillé chez Syros, Hachette Jeunesse et Bayard – a lancé Actes Sud junior, elle avait en tête deux grandes lignes qu'elle a toujours suivies. *« La première*, dit-elle, *c'est l'humour et la tendresse. Je voulais des couvertures souples avec un pelliculage mat et doux (comme celles d'Actes Sud) alliées à des textes qui font appel à l'émotion. »*

Ce furent les *Comptines à croquer « où l'on joue avec les mots comme avec des bonbons »* ou des ouvrages pour les petits non dénués de surprises comme les « Toumoutoudou » ou *Le livre qui avait un trou*. Ou encore les *Enquêtes de la Main noire*, l'un des grands best-sellers de la maison.

L'autre fil rouge était celui du sens : *« La pédagogie*, dit-elle, *n'est pas un gros mot. Les enfants sont bien dans leur peau si on leur explique qu'on ne vit pas dans la magie permanente. Du reste, après 7 ans, ils sortent en général de l'âge magique. Ils veulent des livres qui aident à grandir, qui expliquent le monde et ses concepts, même ardus, comme la politique ou la métaphysique. »* D'où des collections comme « À petits pas » une *« encyclopédie souriante »* pour expliquer clairement l'écologie, le civisme, la politesse, l'argent... ou « Les Naissances du monde » qui racontent simplement les mythes fondateurs des grandes civilisations.

« Tu rentres à la maison » de Claude Carré, illustrations de Natali Fortier (Actes Sud Junior)

Chez Actes Sud, entre Paul Auster et Jack London, la littérature n'est jamais loin. Amateur de *« textes léchés »*, Madeleine Thoby veut aussi faire *« partager son amour du mot juste »* et a ainsi lancé une collection de romans pour les plus grands en 2001. Sept ans plus tard, avec 410 titres et 37 collections (!), cette enthousiaste infatigable a dans sa besace des projets pour... 77 ans. Après son entrée très remarquée dans les livres-disques en partenariat avec le Musée de la musique et le premier livre-DVD avec Anne Sylvestre, *Et vive les fabulettes !*, elle prépare notamment pour 2004 le lancement d'un secteur poche jeunesse.

FRAGILES ÉQUILIBRES

Dans sa quête passionnée de l'émotion et du sens, Madeleine Thoby s'est trouvée récompensée lorsqu'un petit garçon de 5 ans lui a dit il y a peu, en refermant son livre-DVD : *« Comme ça c'est bien, on comprend tout très bien ! »*

S'il est un point sur lequel ces trois maisons indépendantes se retrouvent, c'est bien la nécessaire vigilance face aux rapides mutations du secteur. Après le rachat de Vivendi (Nathan, Larousse, Plon...) par Hachette (Hachette Jeunesse, Les Deux coqs d'or, Gautier Languereau, Hatier, Didier...), on estime à environ 40 % la part du marché qui sera désormais contrôlée par Hachette. Au risque d'abus de position dominante en matière de diffusion et de distribution, s'ajoutent la crainte d'un affaiblissement des librairies indépendantes, en l'occurrence du réseau des libraires spécialisées jeunesse, ainsi que celle d'une accélération de la course aux best-sellers, servie – encore un phénomène nouveau en jeunesse – par des à-valoir de plus en plus importants. La valse des maisons n'est certainement pas terminée là non plus. Ni la « banalisation » d'un secteur qui, jusqu'alors échappait aux travers de la littérature générale. Colette Gagey, elle, se veut optimiste. A ses yeux, l'entrée de la littérature de jeunesse à l'école (« Le Monde des livres » du 13 septembre) est un point positif qui montre la volonté de resserrer les liens avec les représentants de l'éducation nationale. *« Je sors du Salon de l'éducation,* dit-elle. *Autrefois nous nous parlions à peine. Maintenant, nous ne sommes pas loin de nous retrouver. C'est là une évolution qui pourrait conduire les éditeurs de jeunesse à se montrer encore plus exigeants et créatifs pour répondre aux attentes fortes d'un public de professeurs et de parents qui souhaitent vraiment que les enfants lisent. »*

Ph.-J. C. et Fl. N.

« La Belle lisse poire du prince de Motordu », de Pef (Gallimard Jeunesse)

Le Salon pratique

Programme : entièrement disponible au 0-820-00-00-43 et sur www.salon-livre-presse-jeunesse.net. Signalons, samedi 30 novembre et lundi 2 décembre, les journées professionnelles parrainées par *Le Monde* et ouvertes au public, avec notamment : samedi 30 novembre, La littérature dès l'alphabet (9 h 15) ; Culture littéraire des adolescents : rupture et continuité (9 h 15) ; La littérature de jeunesse à l'école : quand les programmes s'en mêlent (11 h 15) ; Quels tout premiers livres ? (12 h 15).
Lundi 2 décembre : Quel avenir pour l'édition jeunesse ? (9 h 15) ; La presse jeunesse, un enjeu majeur (9 h 15) ; Les filles de 11-14 ans, que lisent-elles ? (9 h 15) ; Quand les livres relient (9 h 15) ; Entre BD, graphisme et livre illustré (9 h 15) ; Le renouveau de l'illustration en Espagne (10 h 15) ; Mahomet et l'islam (11 h 15) ; Etat des lieux de la littérature jeunesse en Espagne (12 h 15) ; La littérature de jeunesse et les médias (12 h 30) ; Réflexions sur l'entrée de la littérature jeunesse à l'école (12 h 30) ; Littérature jeunesse et bibliothèques (14 h 15) ; Rencontre autour du Baobab de l'album (14 h 15) ; Langue de l'école, langue de la rue (15 h 15) ; A la découverte de Kveta Pacovska (15 h 15) ; Hommage à Pierre Marchand (16 heures) ; etc.
Accès : 126-138, rue de Paris à Montreuil (93). Métro : Robespierre.
Horaires : Mercredi 27 et jeudi 28 novembre de 9 heures à 18 heures, vendredi 29 de 9 heures à 22 heures, samedi 30 de 9 heures à 20 heures, dimanche 1er décembre de 10 heures à 19 heures et lundi 2 de 9 heures à 18 heures. Entrée 4 E, gratuit pour les – 14 ans, chômeurs, RMistes.

■ ANASTASIA AVEC CONVICTION
de Lois Lowry

Il est 6 h 08 : Anastasia Krupnik doit se lever pour aller promener son nouveau chien – baptisé Limier ! Seulement voilà : il se pourrait que cette banale – et très matinale – promenade ne tourne au cauchemar et que notre jeune fille à la tête de chouette ne se retrouve embarquée dans d'insolubles questionnements métaphysiques.

Dilemmes, crises de conscience, sens du devoir et des valeurs, faut-il et doit-on... autant de questions auxquelles notre bien sympathique girouette d'Anastasia va tenter de répondre. Servies par suffisamment d'humour, les leçons de vie de Lois Lowry pourraient bien être salutaires... (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Agnès Desarthe, L'école des loisirs, « Neuf », 238 p., 10 €. **A partir de 9 ans**).

E. G.

■ LÉONARD
de Wolf Erlbruch

Léonard a la fâcheuse habitude de réveiller ses parents en aboyant, de dessiner des chiens féroces, et de faire tourner chèvre sa gentille grand-mère. Sans compter les fois où ce petit garçon blond se met à mordre les passants... Et pourtant, quand Léonard croise ne serait-ce que le plus petit animal canin, il est terrorisé...jusqu'au jour où une fée le transforme en son animal préféré.

Une très belle histoire signée Wolf Erlbruch sur la difficulté d'être soi, sur la peur aussi. La typographie est extrêmement soignée, et les illustrations, d'une grande modernité, « parlent » ici au moins autant que le texte. A voir absolument ! (traduit de l'allemand par Bernard Friot, éd. Etre, 36p., 13,90 €. **A partir de 6 ans**).

E. G.

■ LA PRINCESSE ENRHUMÉE
de Christian Oster

Cela fait un petit moment déjà que Christian Oster – Prix Médicis 1999 pour *Mon grand appartement*, et auteur d'*Une femme de ménage*, récemment adapté au cinéma (tous deux aux éditions de Minuit) – écrit de savoureux contes pour enfants. Parfois aidé par sa fille, Camille, il imaginait des histoires rocambolesques en diable – voir *Le Lapin magique* ou *Le Prince qui cherchait l'amour* –, faisant voler en éclats certains codes et passages obligés des contes traditionnels. C'est peut-être un peu moins le cas dans son dernier opus même si, dans les quatre histoires qui composent ce recueil, on retrouve l'humour qui caractérise aussi Christian Oster. Ainsi de la princesse Séraphine qui aura le cœur littéralement brisé par un beau prince, celui-là même qui était censé lui sauver la vie... Il y aussi l'histoire de ce jeune homme qui parlait le lapin et d'un lapin qui parlait homme (*« je l'ai étudié avec l'option chasseur »*), d'un lutin glabre et de jambes qui courent toutes seules, ou encore celle d'une reine amoureuse d'un nuage, et d'un bon Dieu vêtu d'une combinaison ignifugée : bref, d'une galerie de personnages « presque » heureux. Ainsi, dans « Les Trois Frères », de ces hommes qui, grâce à Internet, peuvent tester leurs fiancées à distance et y réfléchir à deux fois avant de leur faire beaucoup d'enfants. Roi du paradoxe et de la contradiction, Christian Oster donne une fois de plus toute la mesure – et l'étendue – de son talent (illustrations de Gilles Rapaport, L'Ecole des loisirs, « Neuf », 128 p., 8,50 €). **A partir de 9 ans**.

■ LA FILLE DE L'ARBRE
de Magali Bonniol

C'est une très belle histoire : celle d'un arbre qui, parce qu'il n'avait pas d'enfant, était un peu mélancolique... Jusqu'au jour où il donne naissance à une petite Brindille, jeune fille aux boucles d'or et à la personnalité acidulée... notamment quand elle s'exerce pour devenir championne de *« cloche-bourgeon »*... à moins qu'elle ne préfère jouer à *« cache-cache-feuille »* !

Une petite fille des champs qui, l'hiver venu, quand tout dort dans sa campagne natale, va faire un petit tour dans la grande ville bruyante.

Servi par de belles illustrations – et des détails savoureux (le loir qui étend son linge, les pelotes de laine de la grand-mère, etc.) – cet album est à craquer... (L'Ecole des loisirs, 36 p., 12 €. **A partir de 3 ans**). **E. G.**

■ JE NE SUIS PAS UNE SOURIS
de Mario Ramos

L'auteur de *Valentin la terreur* revient avec l'histoire d'Archibald, un éléphanteau qui a rétréci dans la nuit. Résultat : ses parents veulent le chasser à coup de balai. Avec ses dégradés gris-souris, une jolie histoire de chasseur chassé... (Pastel, 30p., 11 €. **A partir de 3 ans**).

paringer
fabrique à VOS MESURES des centaines de modèles de BIBLIOTHÈQUES à COLONNADES ou à PILASTRES en vrai bois finement travaillé.

121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08

Roland Barthes au complet

Figure nouvelle de l'intellectuel-écrivain-professeur qui s'assume pleinement comme sujet, Barthes est aussi devenu l'objet d'une entreprise éditoriale sans précédent.

De son vivant, Roland Barthes fit l'objet de constantes controverses. Les académiques lui reprochaient le caractère non scientifique de son enseignement et de ses essais ; les classiques, son jargon de spécialiste, son goût des néologismes autant que des mots grecs ou latins. Il déplaisait au grand nombre, trouva refuge dans les marges de l'Institution : le CNRS, l'Ecole pratique des hautes études, le Collège de France où il finit sa carrière atypique, étaient dans les années 1960 et 1970 des lieux de recherche que l'Université considérait avec plus de méfiance et d'envie que de respect. Mais il eut aussi de grandes chances : des admirateurs fervents, disciples, lecteurs, et un éditeur, Le Seuil, qui grandit avec lui et quelques autres (Lacan, Sollers, Genette) dans l'estime du public intellectuel. Enfin, un frère héritier intelligent, Michel Salzedo, qui, peu après la mort de Barthes (survenue en 1980), donna accès à ses archives et permit à Eric Marty, l'un des anciens étudiants de son séminaire devenu chercheur à l'ITEM (Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS), de réaliser rapidement ses *Œuvres complètes*, données dans l'ordre chronologique de leur composition. En 1995, les trois volumes (4 500 grandes pages sur papier bible) étaient en librairie. D'un prix élevé, et venant à un moment où le rayonnement de Barthes subissait une relative éclipse, cette édition ne connut sans doute pas le succès qu'elle méritait au-delà du cercle des barthésiens.

De cette intense vie éditoriale posthume, témoigne l'indispensable nouvelle édition des *Œuvres complètes*, remarquablement présentée et réalisée. Elle ajoute six textes, dont l'important « Masculin, féminin, neutre » (1970), qui révèle dans l'après-coup le programme existentiel, intellectuel, littéraire, moral et politique de son travail des années 1970, placé sous le signe du *neutre*, ce qu'il faut entendre comme la façon qu'eut Barthes de déjouer progressivement les tyrannies de son surmoi et d'esquiver les diverses « *arrogances* » sociales qui le retenaient de se livrer à l'écriture de son plaisir ou, comme on disait alors, au plaisir de son écriture. Et donc aussi de sa pensée.

Le difficile problème de la publication de ses cours au Collège de France vient d'être résolu avec élégance. Il y était par principe opposé, car il tenait fermement à distinguer l'oral de l'écrit. Or, ces cours étaient une production mixte d'écriture et de parole. Barthes les préparait sur fiches, puis sur grandes feuilles de notes, élaborées mais le plus souvent sans la syntaxe d'une phrase complète. Il les suivait pour *dire-lire* son cours, en conservant des espaces d'improvisation ou de petites digressions. Pour la quasi-totalité de ces cours, donnés de 1976 à 1980, des enregistrements existaient ; leur transcription littérale eût été inévitablement une trahison. Tout était, depuis 1996, à disposition des chercheurs à l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine). Comment publier ces documents ? Puisqu'il ne pouvait être question de dissocier le cours de la performance orale et de répéter ce qui avait été fait pour le séminaire de Lacan ou le cours de Foucault, l'idée naquit d'une présentation multimédia dans laquelle la voix et l'écrit seraient synchronisés.

Conçue par Alain Giffart et Nathalie Léger à l'IMEC, avec le concours financier et intellectuel du CNRS dans le cadre de son programme « Archives de la création », une maquette fut réalisée et développée par un informaticien. Ce prototype en CD-ROM permettait d'écouter la première et la dernière séance du cours de 1976-1977 et de voir simultanément sur l'écran sa transcription intégrale, les notes de Barthes et ses fiches. C'était un fort beau projet, novateur, et qui fut présenté, en 2000, lors de la commémoration au Collège de France du vingtième anniversaire de la mort de Barthes. Nul doute qu'il aurait été sensible à cette invention qui rendait vie à son cours. Mais pour quel public ? Forcément trop restreint, dans les conditions économiques et technologiques actuelles. La réalisation complète du projet fut remise à des temps meilleurs. « *Je considère qu'il fait partie du métier d'un éditeur de savoir perdre 300 000 francs, mais pas trois millions* », déclara Claude Cherki, président des éditions du Seuil. Cependant celles-ci ne s'avouaient pas battues. Le premier cours, *Comment vivre ensemble, Simulations romanesques de quelques espaces quotidiens*, et celui de 1978-1979, *Le Neutre*, voient à présent le jour sous une forme moins coûteuse, moins complète, moins interactive, mais fort utile : en livres, la totalité des notes de Barthes (sans les fiches) et, parallèlement, en disques, la totalité de l'enregistrement (35 heures d'écoute) (1).

On peut maintenant imaginer les étudiants qui baladent leurs musiques en MP3 se remettre à l'étude de Barthes, écouter son cours comme ceux des années 1960 suivaient Vladimir Jankélévitch à Radio Sorbonne, mais sans pouvoir arrêter le flux de sa parole pour y revenir, réflexion faite. Mieux encore, les étudiants d'aujourd'hui pourront écouter Barthes en cours avec leur professeur, le commenter, le critiquer, livre en main pour éclaircir tel point, contester tel autre, se référer à l'édition des *Œuvres complètes* pour retourner aux textes de Barthes (2).

La vitalité, l'ouverture, les « *scintillations* » de cette pensée étonnent, plus de vingt ans après, et sa liberté tout autant. Quand elles ont été vivantes et neuves en leur époque, les pensées ne meurent pas, elles sont refoulées un certain temps, puis ressurgissent, agissent selon les besoins des temps nouveaux, redisparaissent... Face à tous les dogmatismes (et le jeune Barthes lui-même n'en fut pas dépourvu, même s'il cachait en partie le sien sous l'ironie), nous avons aujourd'hui besoin de Barthes. La pensée du « vivre ensemble » au rythme de chaque individu (qu'il appelait « *l'idiorrythmie* ») dessine une utopie sans laquelle nous étoufferions sous les terribles injonctions des groupes institués (partis, écoles, sectes, etc.). Et la pensée du neutre débouche non dans la tiédeur et l'absence de choix, mais sur les infinies nuances qui sont le propre de la littérature et font de celle-ci l'antidote du pouvoir. Dès le petit *Roland Barthes par Roland Barthes* (1975), essai autobiographique dont on se rappelle la fameuse inscription liminaire (« *Tout ceci doit être considéré comme dit par un personnage de roman* »), le critique flirtait sur fiches avec la littérature dont il était si vivement épris. La publication dans la revue *Genesis* des manuscrits de ce livre, présentés et finement analysés par Anne Herschberg Pierrot, contribue remarquablement à révéler (au sens photographique) l'entreprise littéraire de Barthes, dont *La Chambre claire* est un moment de grâce mélancolique, révélé lui aussi dans sa genèse par Jean-Louis Lebrave.

A la fin, Barthes cherchait les voies d'un roman « dysrythmique » qui aurait provoqué des turbulences dans le fonctionnement du pouvoir. De sa chaire de sémiologie littéraire, il lançait une interrogation toute personnelle sur « La préparation du roman : de la vie à l'œuvre ». On mesure mieux, à présent, la grandeur, l'ampleur de cette œuvre inachevée où s'ouvrent des myriades de pistes pour quiconque pense *et* écrit, ce qui, quand même, est devenu très rare. Quant à ce roman non écrit, il est là, parsemant le cours d'une multitude d'embryons romanesques.

Michel Contat

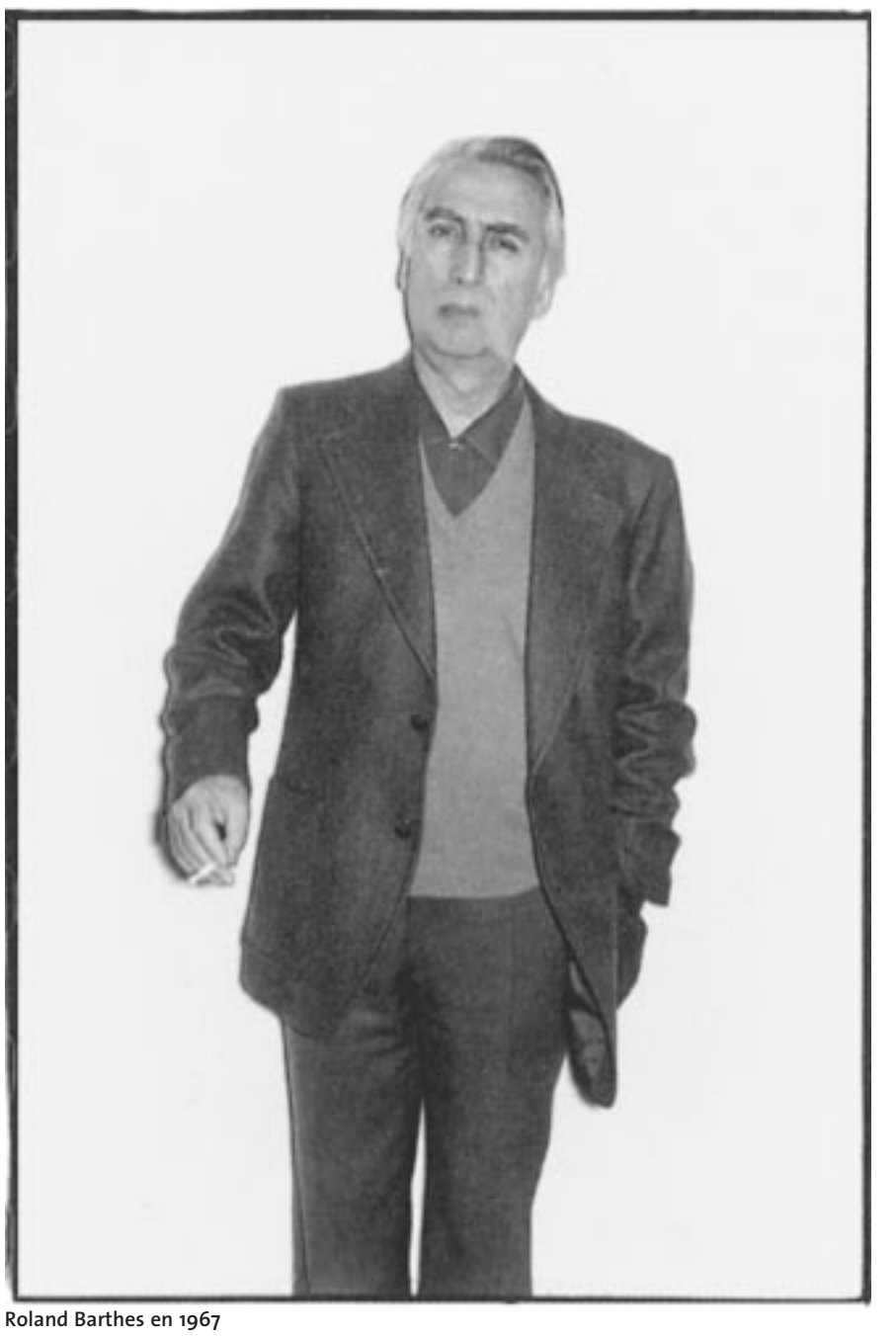

DANIEL FAUNIÈRES

Roland Barthes en 1967

(1) Le CD MP3 *Comment vivre ensemble* et les 2 CD MP3 *Le Neutre* sont diffusés par le Seuil au prix de 30 € l'un et 45 € l'autre. Ils sont compatibles Mac, PC et tous lecteurs MP3.

(2) On regrettera seulement que les contraintes de temps qui lient cette publication à la grande exposition « Roland Barthes » du Centre Pompidou n'aient pas permis aux éditeurs du cours de renvoyer dans les notes à la nouvelle édition des *Œuvres complètes* plutôt qu'à celle de 1995, dont notre étudiant d'aujourd'hui a peu de chance d'être équipé.

★ *Comment vivre ensemble*, de Roland Barthes (notes de cours et de séminaires au Collège de France, 1976-1977, texte établi, annoté et présenté par Claude Coste, Seuil/IMEC, « Traces écrites », 246 p., 22 €).
– *Le Neutre, de Roland Barthes Notes de cours au Collège de France, 1977-1978* (texte établi, annoté et présenté par Thomas Clerc (Seuil/IMEC, « Traces écrites, 268 p., 22 €).
– *Œuvres complètes*, de Roland Barthes
Nouvelle édition revue, corrigée et présentée par Eric Marty.
Seuil, 5 vol. en semi-poche, 1179, 1350, 1074, 1046, 1099 p.
(7748 p. en tout), 23 € le volume.
– *Genesis*, n° 19, 2002, « Roland Barthes » (Jean-Michel Place, 216 p., 30 €).

Bouffées d'affect

Treize études sur le rapport de Barthes au romanesque

BARTHES, AU LIEU DU ROMAN
Sous la direction de Marielle Macé et d'Alexandre Gefen.
Ed. Desjonquères, 224 p., 22 €.

Du roman, Barthes en a écrit – mais il n'en a jamais écrit un ». Voilà qui fut lancé à Barthes lui-même en 1978. Tzetan Todorov dira aussi que « *pour pouvoir lui assigner une place peut-être définitive,* [on répandait] *périodiquement un bruit selon lequel* [il] *allait se mettre au roman* » : frustration des contemporains, pressés de voir le Barthes essayiste en venir à la fiction comme à un aveu. Non seulement parce qu'il s'est passionné pour des romanciers comme Proust, Sade, Alain Robbe-Grillet et Philippe Sollers. Mais parce que ce « dernier » Barthes est visiblement épris de romanesque : désir confirmé par *La Chambre Claire* et par son projet de roman *La Vita Nova*.

L'ouvrage collectif *Barthes, au lieu du roman* analyse et prolonge cette intuition au moyen de treize contributions, dues entre autres à Antoine Compagnon, Thomas Pavel, Michel Beaujour, Michael Sheringham, Dominique Rabaté, Alexandre Gefen et Marielle Macé. En rappelant d'abord ce que fut le romanesque pour Barthes : moins l'adoption d'un genre déjà mort qu'une esthétique du fragment et du détail importée dans l'œuvre critique comme des « *bouffées d'affect* », une écriture prosaïque qui perçoit et retient de la vie « *ce qui peut être à peine noté* », et la tenue d'un discours un peu « *bête* » au cœur de l'essai savant. En montrant aussi comment son œuvre critique est aujourd'hui lue (et parfois à charge) comme un travail de fiction, de fantasme, d'imaginaire. En faisant enfin entrer Barthes lui-même dans le récit, sinon dans le roman, de l'Histoire, comme un homme sans doctrine, les délaissant toutes au profit d'un goût jamais démenti pour l'écriture. Barthes est donc toujours en débat, énigme romancée par ses interprètes, faute peut-être d'avoir accompli cette « *Préparation au roman* » à laquelle il se vouait, transmettant comme un suspens son désir de fiction.

Fabienne Dumontet

Chaque vendredi avec
Le Monde
DATÉ SAMEDI
retrouvez
LE MONDE TÉLÉVISION

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE

BIBLIOGRAPHIE

La grande exposition « Roland Barthes » fournit l'occasion d'un bon nombre de publications originales et de rééditions.

Roland Barthes, Ecrits sur le théâtre
Ce volume rassemble 62 des 94 textes de Barthes sur le théâtre qui se trouvent dans les *Œuvres complètes*. Il avait été préparé à la fin des années 1970 avec l'accord de l'auteur, non sans hésitation de sa part. Ce qu'explique ainsi Jean-Loup Rivière : « *Le livre sur la photographie* [La Chambre claire] *est une réflexion sur la mort, et le recueil des articles anciens était* (...) *une sorte de livre posthume, un livre de mort.* » Tel qu'il paraît à présent, ce recueil inédit, excellemment présenté, permet de voir comment Barthes vécut et pensa sa passion du théâtre, depuis ses débuts d'acteur amateur jusqu'au soudain désamour qui l'a fait renoncer, à partir de 1965, à aller au théâtre et à écrire sur cet art. Sa réflexion sur une esthétique du théâtre empruntée à Brecht est décisive pour connaître le théâtre des années 1950 et donne peut-être une approche de l'essence même de l'art théâtral. En tout cas, un livre important (textes réunis et présentés par Jean-Loup Rivière, Seuil, « Points Essais », 342 p., 8,39 €.)

R/B Roland Barthes
Catalogue-livre de l'exposition « Roland Barthes » présentée au Centre Pompidou du 27 novembre au 10 mars 2003. Textes originaux, notamment de Philippe Roger, Bernard Comment, Valérie Guillaume, Thomas Clerc, Eric de Visscher, Jean-Loup Rivière, Antoine Compagnon, Chantal Thomas, Julia Kristeva, Michel Deguy, Gérard Genette, Patrick Mauriès, Michel Chaillou, Alain Fleischer, Carlo Ossola. Deux manuscrits inédits, des notes de Barthes, des extraits de son *Carnet de voyage en Chine*. Nombreuses illustrations et photographies. Utile chronologie biographique (Collectif sous la direction de Marianne Alphant et Nathalie Léger, Seuil/Centre Pompidou/IMEC, 256 p., 32 €).

Roland Barthes au Collège de France
Textes d'Yves Bonnefoy, Christian Bourgois, Thomas Clerc, Claude Coste, Nathalie Léger, Carlo Ossola. Est joint l'hommage de Michel Foucault prononcé à la mort de Barthes, qu'il avait fait élire au Collège de France (textes réunis par Nathalie Léger. IMEC, « Inventaires ». 110 p., 15 €).

Prétexte : Roland Barthes, colloque de Cerisy
Réédition du fameux colloque de 1977 auquel Barthes assista, présenta lui-même une communication sur « L'Image », écouta les communications, participa aux discussions et apporta, avec Antoine Compagnon, les conclusions. Textes, notamment, de Contardo Calligaris, François Flahaut, Patrick Mauriès, François Wahl, Jacques-Alain Miller, Alain Robbe-Grillet (« Pourquoi j'aime Barthes »), Françoise Gaillard, Jean-Pierre Richard, Hubert Damisch, Jean-Louis Bouttes (collectif sous la direction d'Antoine Compagnon, éd. Christian Bourgois, 490 p., 25 €. A paraître le 3 janvier 2003).

L'éditeur Christian Bourgois remet aussi en vente, en janvier, ***Roland Barthes, vers le neutre,*** de Bernard Comment, et ***L'Ecriture même : A propos de Roland Barthes***, de Susan Sontag. A signaler aussi le numéro de décembre 2002 de *La Revue des Deux Mondes*, « Barthes, le goût, la nuance » (11 €).

Echange et Diffusion des Savoirs
cycle de conférences
"FIGURES DE LA SCIENCE"
Jeudi 5 décembre
"L'homme machine, de l'automate à l'automatisation"
Bruno Jacomy,
historien des techniques
à l'Hôtel du Département
Marseille
18 h 45 - ENTREE LIBRE
Echange et diffusion des savoirs
16 rue Beauvau 13001
Marseille
04 96 11 24 50
contact@des-savoirs.org
CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Polémique entre le CRIF et Flammarion

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) demande le retrait d'un roman pour la jeunesse, *Rêver la Palestine*, de Randa Ghazy (Flammarion). Pour le CRIF *« de très nombreux passages du roman constituent une incitation à la violence, une apologie du terrorisme et du djihad ainsi qu'une incitation à la haine raciale et antisémite »*. Le CRIF n'attaquera pas le livre en justice, car il *« ne fait pas de poursuites judiciaires »*. D'autres associations pourraient prendre le relais. Le président de la Licra, Patrick Gaubert, se dit choqué par certains passages du livre, comme il l'a été par celui d'Oriana Fallaci : *« Ce roman n'est pas sain, ce n'est pas un livre de paix. »* La Licra n'a pas pris pour l'instant la décision d'attaquer le livre. Au nom des associations Avocats sans frontières et Droit à la sécurité, Me Goldnadel a saisi le ministère de l'intérieur pour infraction à la loi de 1949 sur les publications pour la jeunesse.

Ce roman d'une Italienne d'origine égyptienne de quinze ans décrit la guerre à travers la vie de jeunes palestiniens. Le CRIF a constitué un dossier, intitulé *« un roman antisémite destiné à la jeunesse »*, avec de nombreux extraits du livre. Certains personnages ont des propos violents contre Israël, soutiennent le djihad, dénoncent *« le deuxième génocide de l'histoire »*. Le personnage principal du livre, Ibrahim, dont le père a été tué par des soldats israéliens refuse le terrorisme et la violence : *« Ces Israéliens sont des brutes, des brutes, il faudrait les tuer tous »*, dit-il dans un exemple cité par le dossier, qui ne publie pas la suite : *« Ils n'ont aucune pitié pour nous. Mais il faut garder notre bon sens, même la douleur ne doit pas nous rendre fous. Nous devons les vaincre, en nous maîtrisant nous-mêmes. »* Sans le condamner, il s'effraie de l'embrigadement des jeunes enfants, au nom du djihad : *« Si tu ne veux pas qu'il devienne une réplique de tous ces autres garçons enragés, enseigne-lui le chemin de Dieu et oriente son esprit vers la voie pacifique et la foi. Et ne te soumets pas à la guerre. »*

Flammarion conteste l'interprétation qui est faite du livre, jugeant qu'il n'est pas plus *« violent que les images télévisées du conflit »*, qu'il n'est pas antisémite et ne fait pas l'apologie du djihad.

Alain Salles

Urbaniser Heidegger ?

Un colloque à Paris sur la pensée du philosophe allemand, vénéré et contesté, avec Kostas Axelos, Gianni Vattimo et Peter Sloterdijk, qui oppose les « nouveaux réactionnaires » aux « nouveaux frivoles »

Après avoir occupé, plus d'un demi-siècle durant, à Paris, la position privilégiée de philosophe de référence, une réception qui constitue l'une des plus singulières aventures de l'histoire intellectuelle du XXe siècle, Heidegger avait pu paraître quelque peu éclipsé par la montée en puissance, dans le paysage intellectuel français, d'autres figures tutélaires, comme Hannah Arendt ou Walter Benjamin. On s'aperçoit qu'il n'en est rien. En témoignent plusieurs ouvrages récents, dont *Heidegger, la politique du poème* (Galilée, 173 p., 27 €), de Philippe Lacoue-Labarthe, mais aussi une journée de débat sur « la pensée de Martin Heidegger aujourd'hui », coorganisée par la Bibliothèque nationale de France et France-Culture.

Comment expliquer que cette philosophie austère et difficile, émanant d'un auteur dont les compromissions avec le nazisme furent connues dès la Libération, parvienne à bénéficier des faveurs aussi durables d'un public aussi vaste et varié ? Le grand auditorium de la BNF était comble, ce samedi matin 23 novembre. Etudiants, enseignants, retraités, simples amateurs de tous âges étaient venus écouter dans un silence quasi religieux la longue méditation d'ouverture de Kostas Axelos, ancien résistant et fin exégète de l'auteur d'*Etre et Temps*, où il sera notamment question de *« la poéticité qui, chez Heidegger, à la fois se manifeste et se cache »*, ponctuée de divers *« Heidegger m'avait dit lors d'une promenade à Cerisy... »*, assortie enfin d'un propos fort audacieux sur la nécessité de *« questionner le questionnement du Maître »* (applaudissements soutenus) ! Le philosophe italien et député européen Gianni Vattimo en profitera pour saisir la balle au bond : *« Justement, la question fondamentale serait de savoir ce qu'on peut encore faire aujourd'hui de cette pensée. Puis-je me dire heideggérien et faire de la politique européenne ? »*

Grave question, en effet, d'autant qu'Arno Münster, maître de conférences à l'université de Picardie, vient justement de publier aux éditions Kimé un essai à charge sur *Heidegger, la « science allemande » et le national-socialisme* (112 p., 16 €), versant au dossier les documents récemment publiés en Allemagne dans le volume XVI des *Œuvres complètes (Gesamtausgabe)*. Une vingtaine d'entre eux (lettres, discours, etc.) témoignent de la durée de son engagement, et de l'ampleur de son adhésion à l'*« hygiène raciale »* du régime nazi comme à l'idéologie *« du sol et du sang »*. De ces archives nouvelles, il ne sera toutefois guère question lors de ce colloque. L'écart rhétorique du député européen sera d'ailleurs pour se demander si, en fin de compte et en cherchant bien, on ne pourrait pas trouver chez Heidegger *« une des philosophies les plus démocratiques pour notre temps. L'abandon de l'Etre comme fondement, n'est-ce pas la condition même de possibilité de la démocratie ? »* Ne faudrait-il pas suivre alors, suggérait Gianni Vattimo, la voie ouverte par Hans-Georg Gadamer (1900-2002), qui fut l'élève et l'ami du penseur de Fribourg, et qui avait à sa façon tenté de l'*« urbaniser »* ? L'actualité éditoriale semblerait nous y inciter, puisqu'on peut désormais lire en français *Les Chemins de Heidegger* (Vrin, trad. Jean Grondin, 290 p., 25 €), l'important témoignage de Gadamer sur les différentes étapes de la pensée du philosophe, qu'il continuera à fréquenter tout au long de la période nazie.

Urbaniser Heidegger ? La proposition, accueillie par des sifflements dans la salle, ne sera pas non plus du goût de Kostas Axelos : *« A force, je crains qu'il n'en reste rien et qu'on en vienne à banaliser Heidegger dans un sens social-démocrate. Le bon et le mauvais Heidegger ne vont pas l'un sans l'autre. »* Suspense... Le très en vogue Peter Sloterdijk, qui avait défrayé la chronique en 1999 par ses *Règles pour le parc humain* où il constatait la fin de l'humanisme classique, parviendra-t-il à rapprocher les positions ? Au moment où l'essai de Daniel Linderberg sur *« les nouveaux réactionnaire »* suscite une vaste controverse de ce côté-ci du Rhin, Peter Sloterdijk aura en tout cas su mettre sa contribution au goût du jour, avec cet art consommé de jouer des contextes polémiques pour mieux faire entendre sa voix. Aussi le mot *« réactionnaire »* résonnera-t-il à maintes reprises dans sa communication, très poétiquement intitulée *« De la nuit à l'engagement »*.

Pour Peter Sloterdijk, en effet, Heidegger aurait toujours fait preuve d'une *« attitude essentiellement réactionnaire face à l'événement central de notre époque : l'invention de la frivolité et de la société de consommation, dont la démocratie n'est elle-même qu'un avatar »*. Une ère qui serait aussi celle de la dispersion, du vide, de l'insignifiance, bref, du néant. *« Penser de façon réactionnaire »* reviendrait donc à croire *« qu'on peut déserter le règne de l'insoutenable légèreté de l'être pour rétablir la dignité de la pesanteur »*. Or, c'est bien dans ce cadre qu'il convient, souligne-t-il, de situer la quête heideggérienne d'une *« nouvelle forme de rassemblement et de saisissement »*, après quoi nous reviendra un Heidegger *« avec qui nous pouvons renouer le dialogue »*. Là réside pourtant, aux yeux de Sloterdijk, l'origine de son fourvoiement politique : *« Défendre la cause de l'esprit de sérieux, c'était rater l'essentiel, à savoir que nous étions déjà entrés dans un siècle où c'est la frivolité qui choisit de se mettre le lourd sur l'épaule. »* Nous voilà bien avancés ! A moins que, en guise de rappel à la légèreté, un prochain essai sur les *« nouveaux frivoles »*, pour reprendre sa formule, vienne enfin nous éclairer sur la manière d'épouser notre époque tout en lui résistant...

Alexandra Laignel-Lavastine

Le Baobab du Rouergue

Le troisième prix Baobab de l'album jeunesse, décerné par le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil avec *Le Monde*, doté de 7 600 euros, a été remis lors de l'inauguration du Salon, mercredi 27 novembre, à Régis Lejonc et Martin Jarrie pour *Au bout du compte* (éd. du Rouergue). Créé en 2000 pour récompenser la créativité dans le livre illustré, le Baobab était présidé cette année par l'écrivain Christophe Honoré. Le jury, composé de dix membres (comédiens, bibliothécaires, cinéastes...), s'était élargi cette année à trois libraires, avec l'appui du Syndicat de la librairie française.

Dans l'univers onirique, vaguement néo-surréaliste d'*Au bout du compte*, un rêveur esquisse un autre monde où les arbres deviennent des géants et les nuages filent au galop. Sur chaque feuille de l'arbre se pose un mot et sur chaque mot, un chant d'oiseau. Sur un rythme de comptine, le rêveur-lecteur fait peu à peu l'apprentissage des mots, des sons, des points cardinaux. Le tout est servi par les peintures de Martin Jarrie – ancien des Beaux-Arts d'Angers, Grand Prix de la Biennale de Bratislava en 1997, influencé aussi bien par les primitifs italiens que par des surréalistes comme Chirico ou Picabia : des acryliques pleines de mystère que les enfants détailleront longuement pour en percer la superbe étrangeté. *« J'ai tout de suite pensé à Martin Jarrie pour illustrer ce texte »*, raconte Régis Lejonc, auteur et/ou illustrateur, au Rouergue notamment, de *Tour de manège*, *Les Deux Géants* ou *Top model*. Quant à Martin Jarrie, il note que cet album *« fait le pont »* entre son travail de peintre et son activité d'illustration chez Nathan (*Toc, toc, monsieur cric-crac*, d'Alain Serres), Rue du monde (*Les Etonnants Animaux*) ou Thierry Magnier (*Ceci n'est pas un livre*).

Après de nombreux tours de scrutins le jury du Baobab a également sélectionné dix ouvrages parmi les meilleurs des 96 en lice dont : *Le Musée de la baleine* d'Aurélia Grandin (Albin Michel), *Comme le loup blanc* d'Eric Battut (Autrement jeunesse), *10 petits soldats* de Gilles Rapaport (Circonflexe), *Petit prince Pouf* d'Agnès Desarthe et Claude Ponti ainsi que *Machin Chouette* de Philippe Corentin (L'Ecole des loisirs), *Koulkoul et Molokoloch* d'Anne-Catherine De Boel ainsi que *scritch Scratch dip clapote* de Kitty Crowther (Pastel), *Siam* de Daniel Conrod et François Place (Rue du monde), *L'Epopée de Soundiata* de Dialiba Konaté (Seuil) et *Coquin Colin* de Marc Deniau et Ronan Badel (Th. Magnier).

Fl. N.

Camus et le mensonge

Les 29 et 30 novembre, à Paris, la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, la Société des études camusiennes et le Centre Albert-Camus organisent une rencontre internationale sur le thème « Albert Camus et le mensonge ». Accompagnant l'actuel renouveau des questionnements autour d'une œuvre de plus en plus mobilisée par les divers acteurs (tant intellectuels que politiques) du débat public, des chercheurs et des écrivains venus des quatre coins de l'Europe interrogeront sa fécondité pour penser le monde contemporain.

La journée de vendredi s'ouvrira par un dialogue entre Jacqueline Lévi-Valensi, conseillère scientifique et grande orchestratrice de cette initiative, et Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, pour creuser ensuite la question des représentations de la vérité et du réel chez l'auteur de *L'Etranger*, avec les contributions, entre autres, de Jacques Le Marinel et Zedjiga Abdelkrim (France), Toby Garfitt (Grande-Bretagne), Marta Marchetti (Italie) ou encore Maurice Weyembergh (Belgique). Le lendemain, les débats porteront davantage sur le Camus essayiste, pour qui *« le service de la vérité et celui de la liberté »* furent toujours indissociables, et sur la réflexion éthique qui fut la sienne quant aux rapports ambivalents que le mensonge entretient avec le politique. Interviendront notamment sur ces questions Samantha Novello (Italie), Fernando Savater (Espagne), Brigitte Sändig (Allemagne), Jacques Julliard, François Noudelmann, Denis Salas et Alain Finkielkraut (France).

★ Vendredi 29 et samedi 30 novembre à partir de 11 heures, Centre Pompidou, 19, rue Beaubourg, 75004 Paris, niveau – 1, entrée libre dans la mesure des places disponibles (rens. : 01-44-78-12-33).

AGENDA

■ **L'ITALIE À COGNAC.** Rendant hommage cette année à l'Italie, le 15e Salon de la littérature européenne (du 21 au 24 novembre) a souffert des barrages routiers mais sa fréquentation est restée stable et les débats y ont été plus suivis que les années précédentes. Le prix Jean-Monnet, qui distingue un auteur européen, a été décerné à Patrick Modiano, absent à cause d'un souci médical. Le prix de la critique a récompensé Daniel Martin, qui signe à *La Montagne* et au *Magazine littéraire*.

■ **DU 28 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE. GOURMAND. A Périgueux (24),** 7e Salon international du livre gourmand autour du thème « Les desserts, plaisirs sucrés » et avec l'Allemagne et le Japon en invités d'honneur (de 10 heures à 19 heures, esplanade du théâtre, entrée 3 € ; rens. : 05-53-05-94-60).

■ **LE 29 NOVEMBRE. FOUS. A Paris,** le Centre culturel canadien propose son 6e colloque des Invalides sur le thème « Les fous littéraires : dernières nouvelles » (à 9 heures, 5, rue de Constantine, 75007 ; rens. : 01-44-43-21-13).

■ **LES 29 ET 30 NOVEMBRE. NÉGATIF. A Paris,** l'Institut de la pensée contemporaine propose un colloque sur le thème « Que faisons-nous du négatif ? », avec François Jullien, Julia Kristeva, Marc Augé, Dominique Lecourt... (à partir de 14 h 30 le 29 et de 9 h 30 le 30, amphi 24, campus Jussieu, 2, place Jussieu, 75005).

■ **LE 30 NOVEMBRE. PUDEUR. A Paris,** lors des dédicaces à Sciences-Po, *Le Monde de l'éducation* et l'association Les Lettres perçantes organisent un débat sur « La pudeur : une valeur dépassée ? » en présence de José Morel-Cinq Mars, lauréate du prix Le Monde de la recherche universitaire, Jean-Luc Douin, Claude Habib, Véronique Olmi, Georges Vigarello et Brigitte Perucca. qui animera la rencontre (à 16 h 30, amphi Boutmy, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 ; rens. : 01-44-97-54-95) ; par ailleurs, à 15 heures, Les Lettres perçantes proposent un débat sur « Littérature et illettrisme ».

■ **LE 2 DÉCEMBRE. DURRELL. A Lille,** rencontre autour de l'œuvre de Lawrence Durrell lors des représentations du *Quatuor d'Alexandrie* (à 18 h 30, 58, rue Esquermoise, 59800 ; rens. : 03-20-13-25-80).

■ **LE 4 DÉCEMBRE. ROY. A Paris,** le Centre de recherches « Ecritures du roman contemporain de langue anglaise » reçoit Arundhati Roy pour une conférence-débat (à 19 heures, amphi Guizot, 1, rue Victor-Cousin, 75005 ; rens. : fgallix@noos.fr ou vanessaguignery@wanadoo.fr).
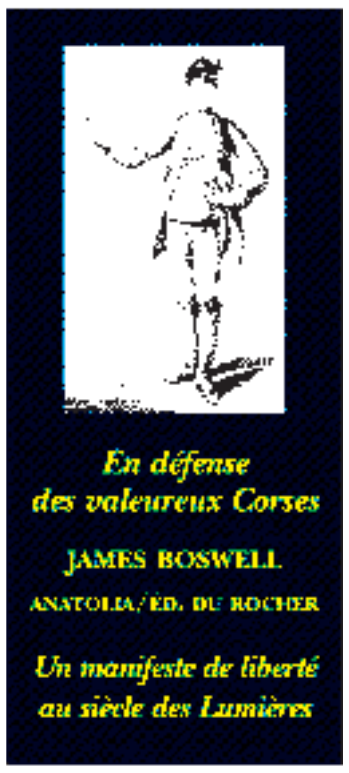
■ **LES 4 ET 5 DÉCEMBRE. L'AUTRE. A Paris,** aux 2es Rencontres philosophiques de France-Culture, débat autour du thème « L'Autre » avec Jacques Derrida, Paul Ricoeur, animé par Alain Finkielkraut et Antoine Garapon (à 18 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007).